REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT CINQUIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1891

11.715

054
R3274
1891 v.3

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

L'ÉGLISE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Après que l'État centralisateur et envahissant a mis la main sur les sociétés locales, il lui reste à jeter son filet sur les sociétés morales, et cette capture est encore plus importante que l'autre ; car, si les sociétés locales sont fondées sur la proximité des habitations et des corps, celles-ci sont formées par l'accord des esprits et des âmes ; en les tenant, on tient, non plus les dehors, mais le dedans de l'homme, on a prise, et directement, sur sa pensée, sur sa volonté, sur son ressort interne ; alors seulement, on dispose de lui, et on peut le manier tout entier, à discrétion. — A cet effet, le principal objet de l'État conquérant est la conquête des

Églises ; à côté et en dehors de lui, elles sont dans la nation les grandes puissances ; non-seulement leur domaine est autre que le sien, mais encore il est bien plus vaste et plus profond. Par-delà la patrie temporelle et le court fragment d'histoire humaine que perçoivent les yeux de la chair, elles embrassent et présentent aux yeux de l'esprit le monde entier et sa cause suprême, l'ordonnance totale des choses, les perspectives infinies de l'éternité passée et de l'éternité future. Par-dessous les actions corporelles et intermittentes que la puissance civile prescrit et conduit, elles gouvernent l'imagination, la conscience et le cœur, toute la vie intime, tout le travail sourd et continu dont nos actes visibles ne sont que les expressions incomplètes et les rares explosions. A vrai dire, même lorsqu'elles se limitent volontairement et de bonne foi, leur domaine n'a pas de limites ; elles ont beau déclarer, si elles sont chrétiennes, que leur royaume n'est pas de ce monde : il en est, puisqu'elles y sont ; maîtresses de dogme et de morale, elles y enseignent et y commandent. Dans leur conception totale des choses divines et humaines, l'État a sa place, comme un chapitre dans un livre, et ce qu'elles disent dans ce chapitre est pour lui d'importance capitale. Car elles y écrivent ses droits et ses devoirs, les devoirs et les droits de ses sujets, un plan plus ou moins complet d'ordre civil. Ce plan avoué ou dissimulé, vers lequel elles tournent les préférences de leurs fidèles, finit par sortir spontanément et invinciblement de leur doctrine, comme une plante de sa graine, pour végéter dans la société temporelle, pour y étendre ses frondaisons et y plonger ses racines, pour y ébranler ou consolider les institutions civiles et politiques. Sur la famille et l'éducation, sur l'emploi de la richesse et de l'autorité, sur l'esprit d'obéissance ou de révolte, sur les habitudes d'initiative ou d'inertie, de jouissance ou d'abstinence, de charité ou d'égoïsme, sur tout le train courant des pratiques quotidiennes et des impulsions prépondérantes, dans toutes les branches de la vie privée ou publique, l'influence d'une Église est immense et constitue une force sociale distincte, permanente, de premier ordre. Tout calcul politique est faux si elle est omise ou traitée comme une quantité négligeable, et un chef d'État est tenu d'en comprendre la nature, s'il veut en évaluer la grandeur.

II.

Ainsi fait Napoléon. Selon son habitude, afin de mieux voir dans autrui, il commence par regarder en lui-même : « Dire d'où je viens, ce que je suis, où je vais, est au-dessus de mes idées ; je

suis la montre qui existe, mais ne se connaît pas. » Ces questions, auxquelles nous n'avons pas de réponse, « nous précipitent vers la religion; nous courons au-devant d'elle; notre penchant naturel nous y porte; mais arrive l'instruction qui nous arrête. L'instruction et l'histoire, voilà les grands ennemis de la religion défigurée par les imperfections des hommes... J'ai cru; mais ma croyance s'est trouvée heurtée, incertaine, dès que j'ai su, dès que j'ai raisonné, et cela m'est arrivé d'aussi bonne heure que treize ans (1). » — Cette double conviction personnelle est sa pensée d'arrière-plan, lorsqu'il prépare le Concordat : « On dira que je suis papiste (2); je ne suis rien ; j'étais musulman en Égypte, je serai catholique ici pour le bien du peuple. Je ne crois pas aux religions. Mais l'idée d'un Dieu! (Et levant ses mains vers le ciel) : Qui est-ce qui a fait tout cela? » Autour de ce grand nom, l'imagination a brodé ses légendes ; tenons-nous-en à celles qui sont déjà faites ; « l'inquiétude de l'homme est telle, » qu'il ne peut s'en passer : à défaut de celles qu'il a, il s'en tisserait d'autres, au hasard, et plus étranges; ce sont les religions positives qui l'empêchent de divaguer ; elles précisent et définissent le surnaturel (3) ; « il vaut mieux qu'il le prenne là que d'aller le chercher chez Mlle Lenormand, chez toutes les diseuses de bonne aventure, chez les fripons. » Une religion établie « est une sorte d'inoculation ou de vaccine qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des charlatans et des sorciers (4); les prêtres valent mieux que les Cagliostro, les Kant, et tous les rêveurs d'Allemagne. » En somme, illuminisme ou métaphysique (5), inventions spéculatives de la cervelle ou surexcitation contagieuse des nerfs, toutes les illusions de la crédulité sont malsaines par essence, et, à l'ordinaire, antisociales. Néanmoins, puisqu'elles sont dans la nature humaine, acceptons-les, comme les eaux qui descendent sur un versant, mais à condition qu'elles

(1) Mémorial, IV, 259 (7 et 8 juin 1816), V, 323 (17 août 1816).

(2) Thibaudeau, p. 152 (21 prairial an X).

(3) Mémorial, IV, 259 (7 et 8 juin 1816). Pelet de La Lozère, *Opinions de Napoléon au conseil d'état*, p. 223 (4 mars 1806).

(4) *Discours, rapports et travaux sur le Concordat de* 1801, par Portalis (publiés par Frédéric Portalis), p. 10. — Dans son discours sur l'organisation des cultes (15 germinal an X), Portalis, quoique bon catholique, prend à son compte la même idée; c'est qu'il est légiste, et légiste de l'ancien régime. « Les religions, même fausses, ont l'avantage de mettre obstacle à l'introduction des doctrines arbitraires : les individus ont un centre de croyance; les gouvernemens sont rassurés sur des dogmes une fois connus, qui ne changent pas. *La superstition est, pour ainsi dire, régularisée, circonscrite et resserrée* dans des bornes qu'elle ne peut ou qu'elle n'ose pas franchir. »

(5) Thibaudeau, p. 151 (21 prairial an X). « Le Premier Consul combattit longuement les différens systèmes des philosophes sur les cultes, la religion naturelle, le déisme, etc. Tout cela n'était, suivant lui, que de *l'idéologie*. »

resteront dans les lits qu'elles se sont creusés, et qu'elles auront plusieurs lits; point de lits nouveaux et pas de lit unique. « Je ne veux pas de religion dominante, ni qu'il s'en établisse de nouvelles; c'est assez des religions catholique, réformée et luthérienne, établies par le Concordat (1). » Avec celles-ci, on ne tâtonne pas dans l'inconnu; on sait leur direction, leur force, on peut parer à leurs débordemens. D'ailleurs, la pente et la configuration présentes du sol humain sont pour elles; l'enfant suit la voie frayée par le père, et l'homme fait reste dans la voie suivie par l'enfant. « Tenez (2), j'étais ici, à la Malmaison, dimanche dernier, me promenant dans cette solitude, dans le silence de la nature. Le son de la cloche de Rueil vint tout à coup frapper mon oreille. Je fus ému; tant est forte la puissance des premières habitudes et de l'éducation! Je me dis alors : quelle impression cela ne doit-il pas faire sur les hommes simples et crédules! » Donnons-leur satisfaction, rendons aux catholiques leurs cloches et le reste. Après tout, l'effet total du christianisme est salutaire : « Quant à moi (3), je n'y vois pas le mystère de l'incarnation, mais le mystère de l'ordre social; la religion rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche le riche d'être massacré par le pauvre.» « La société (4) ne peut exister sans l'inégalité des fortunes, et l'inégalité des fortunes sans la religion. Quand un homme meurt de faim à côté d'un autre qui regorge, il lui est impossible d'accéder à cette différence, s'il n'y a pas là une autorité qui lui dise : Dieu le veut ainsi; il faut qu'il y ait des pauvres et des riches dans le monde; mais, ensuite et pendant l'éternité, le partage se fera autrement. » A côté de la police répressive, exercée par l'État, il est une police préventive, exercée par l'Église; le clergé est une gendarmerie de surcroît (5), spirituelle, en soutane, plus efficace que l'autre, temporelle, en bottes fortes, et l'essentiel est de les faire marcher toutes deux ensemble, du même pas, de concert.

Entre les deux domaines, entre celui qui appartient à l'autorité civile et celui qui appartient à l'autorité religieuse, y a-t-il des limites, une ligne de séparation? « Je (6) cherche en vain où la placer; *son existence n'est qu'une chimère*. J'ai beau regarder, je

(1) Pelet de La Lozère, p. 208 (22 mai 1804).

(2) Thibaudeau, p. 152 (21 prairial an x).

(3) Pelet de La Lozère, p. 223 (4 mars 1806).

(4) Rœderer, *Œuvres complètes*, III, 334 (18 août 1800).

(5) M. Bignon, interprète officiel et spécial dans la pensée de Napoléon pour les choses diplomatiques, dit à propos du serment imposé par le Concordat : « Ce serment faisait du clergé une sorte de *gendarmerie sacrée*. »

(6) Pelet de La Lozère, p. 205 (11 février 1804).

ne vois que des nuages, des obscurités, des difficultés : le gouvernement civil condamne à mort un criminel; le prêtre lui donne l'absolution et lui promet le paradis : » à propos du même acte et sur le même individu, les deux pouvoirs, l'un par la guillotine, l'autre par le pardon, opèrent publiquement en sens inverses. Puisque les deux autorités peuvent se heurter, prévenons leurs conflits, ne laissons pas leur frontière incertaine, traçons-la d'avance, faisons-nous notre part nous-mêmes et ne souffrons pas que l'Église empiète sur l'État : au fond, elle veut tout avoir; ce qu'elle nous concède est l'accessoire et ce qu'elle s'adjuge est le principal. « Voyez (1) l'insolence des prêtres, qui, dans le partage de l'autorité avec ce qu'ils appellent le pouvoir temporel, se réservent l'action sur l'intelligence, sur la partie noble de l'homme, et prétendent me réduire à n'avoir d'action que sur les corps. Ils gardent l'âme et me jettent le cadavre. » Les choses allaient mieux dans l'antiquité et vont mieux dans les pays musulmans : « Dans la république romaine (2), les sénateurs étaient les interprètes du ciel, et c'était le principal ressort de la puissance et de la solidité de ce gouvernement; dans la Turquie et dans tout l'Orient, l'Alcoran est en même temps loi civile et évangile religieux. Ce n'est que dans le christianisme que le pontificat s'est trouvé ainsi séparé du gouvernement civil. » Et cela même n'est arrivé que dans une branche du christianisme; sauf dans les pays catholiques, partout, « en Angleterre (3), en Russie, dans les monarchies du nord, dans une partie de l'Allemagne, la réunion légale des deux pouvoirs, la « direction religieuse aux mains du souverain » est un fait accompli. « *On ne saurait gouverner sans elle;* autrement, une nation est à chaque instant blessée dans son repos, dans sa dignité, dans son indépendance. » C'est dommage « qu'on (4) ne puisse trancher la difficulté, comme Henri VIII » d'Angleterre; le chef du gouvernement français deviendrait alors, par statut législatif, le chef suprême de l'Église française. Par malheur, la France y répugne; à plusieurs reprises, Napoléon l'a tâtée, mais il s'est convaincu qu'en ceci « il n'aurait jamais eu la coopération nationale; » une fois embarqué, « engagé à fond dans l'entreprise, la nation l'eût abandonné. » Faute de cette voie, il en prend une autre, qui conduit au même but. Ce but, dira-t-il lui-même, « a été longtemps et toujours l'objet de ses méditations et de ses vœux... » ... « Il (5)

(1) Pelet de La Lozère, p. 201.
(2) *Ibid.*, p. 206 (11 février 1804).
(3) Mémorial, v, 323 (17 août 1816).
(4) Pelet de La Lozère, p. 201.
(5) Mémorial, v, 353 (17 août 1816.) Notes sur *les Quatre concordats*, par M. de Pradt. (Correspondance de Napoléon Ier, xxx, p. 557.)

ne veut pas altérer la croyance de ses peuples; il respecte les choses spirituelles et *veut les dominer* sans les toucher, sans s'en mêler; il veut *les faire cadrer à ses vues, à sa politique,* mais par l'influence des choses temporelles. » Que l'autorité spirituelle demeure intacte, qu'elle s'exerce dans son domaine spéculatif, c'est-à-dire sur les dogmes, et dans son domaine pratique, à savoir sur les sacremens et le culte; que, dans ce domaine restreint, elle soit souveraine, Napoléon l'admet; car tel est le fait. Pour le constater, il suffit d'ouvrir les yeux : à tort ou à raison, dans ce domaine distinct, elle est, par la fidélité persistante et prouvée des fidèles, une souveraine reconnue, obéie, effective, en d'autres termes, une force efficace. On ne l'anéantira point en supposant qu'elle n'est pas; au contraire, un bon politique l'entretiendra pour se servir d'elle et l'appliquer aux fins civiles. De même, un ingénieur qui rencontre près de son usine une grosse source jaillissante. Il n'entreprend point de la tarir, mais il ne lui permet pas de s'égarer, de se disperser, de se perdre. Il n'entend point qu'elle reste oisive; tout au rebours, il la recueille, il la canalise, il la dirige, il l'aménage et la fait travailler dans ses ateliers. Dans l'Église catholique, l'autorité qu'il faut capter et utiliser est celle du clergé sur les fidèles et du souverain pontife sur le clergé : « Vous verrez, disait Bonaparte en négociant le Concordat, vous verrez quel parti je saurai tirer des prêtres (1) », et d'abord du pape.

III.

« Si le pape n'avait pas existé, dira-t-il encore (2), il aurait fallu le créer pour cette occasion, comme les consuls romains créaient un dictateur pour les circonstances difficiles. » Il n'y avait que lui pour faire le coup d'État ecclésiastique dont le Premier Consul avait besoin pour ériger le chef du gouvernement nouveau en patron de l'Église catholique, pour lui soumettre les prêtres indépendans ou réfractaires, pour couper le lien canonique qui rattachait le clergé français à ses supérieurs exilés et à l'ancien ordre des choses, « pour rompre le dernier fil par lequel les Bourbons communiquaient encore avec le pays. » « Cinquante évêques (3) émigrés et soldés par l'Angleterre conduisent aujourd'hui le clergé français. Il faut détruire cette influence, et l'autorité du pape est nécessaire pour cela : il les destitue ou leur fait donner leur démission. » Si quelques-uns s'obstinent à ne point descendre de

(1) Bourrienne, *Mémoires,* v, 232.

(2) Notes sur *les Quatre concordats de M. de Pradt.* (Correspondance de Napoléon Ier, xxx, 638 et 639.)

(3) Thibaudeau, p. 152 (21 prairial an x).

leurs sièges, leur refus les discrédite; ils sont « signalés (1) comme des rebelles qui préfèrent les affaires du monde et les intérêts terrestres aux affaires du ciel et à la cause de Dieu; » le gros de leur clergé, tout leur troupeau les abandonne; au bout de quelque temps, on les oublie; ce sont de vieilles souches déplantées et dont on a tranché les racines; ils meurent un à un, à l'étranger, et leur successeur, présent, en fonctions, n'a pas de peine à rallier autour de lui les obéissances. Car, étant catholiques, ses ouailles sont moutonnières, c'est-à-dire dociles, attachées aux dehors sensibles, prêtes à suivre la houlette pastorale, pourvu qu'elle porte l'ancienne marque de fabrique, qu'elle soit du même bois, de la même forme, de même provenance, conférée d'en haut, expédiée de Rome. Une fois les évêques institués par le pape, personne, sauf Grégoire ou quelque canoniste antiquaire, ne leur contestera leur juridiction. Voilà donc, par l'entremise du pape, le terrain ecclésiastique déblayé. Les trois groupes d'autorités qui s'y disputaient les consciences (2), évêques réfugiés en Angleterre, vicaires apostoliques, clergé constitutionnel, disparaissent; sur cette place vide, on peut bâtir. « On déclare (3) que, la religion catholique étant celle de la majorité des Français, on doit en organiser l'exercice. Le Premier Consul nomme cinquante évêques, le pape les institue. Ils nomment les curés, l'État les salarie. Ils prêtent serment; *on déporte les prêtres qui ne se soumettent pas.* On défère aux supérieurs, pour les punir, ceux qui prêchent contre le gouvernement. Le pape confirme la vente des biens du clergé; il sacre la république. » Les fidèles ne la voient plus de mauvais œil; ils se sentent, non-seulement tolérés, mais encore protégés par elle, et ils lui en savent gré (4). Le peuple retrouve ses églises, ses curés, le culte auquel il tient par habitude et presque par instinct, les cérémonies qui, dans son imagination, font corps avec tous les grands actes de sa vie, rites solennels du mariage, du baptême, de la sépulture, offices et sacremens. Désormais, dans chaque village, chaque dimanche on dit la messe, et les paysans ont une procession à la Fête-Dieu pour bénir leurs récoltes. Un grand besoin

(1) Notes sur *les Quatre concordats de M. de Pradt.* (Correspondance, xxx, 638.)

(2) Comte Boulay de La Meurthe, *Négociations du Concordat.* (Extrait du *Correspondant*, 1882, sur l'état religieux de la France en novembre 1800 et notamment sur l'état de l'église constitutionnelle, celle-ci très misérable, désunie, sans crédit et sans avenir.) L'auteur estime à 8,000 le nombre des prêtres en fonctions, dont 2,000 constitutionnels et 6,000 catholiques orthodoxes (p. 24).

(3) Thibaudeau, p. 152.

(4) Thibaudeau, p. 154 (paroles du Premier Consul) : « Ce qui fait aimer le gouvernement, c'est son respect pour le culte... Il faut rattacher les prêtres à la république. »

public est satisfait, les mécontentemens s'apaisent, les rancunes s'atténuent, le gouvernement a moins d'ennemis, ses ennemis perdent leur meilleure arme, et, du même coup, il acquiert une arme excellente, le droit de nommer les évêques et d'agréer les curés. En vertu du Concordat et par l'ordre du pape, non-seulement les anciennes autorités spirituelles finissent toutes en 1801, mais encore, avec l'assentiment du pape, les titulaires nouveaux, à partir de 1801, tous choisis ou acceptés, tous maniés, disciplinés (1) et payés par le Premier Consul, sont, de fait, ses créatures et vont être ses fonctionnaires.

IV.

Par-delà ce service positif et actuel qu'il tire du souverain pontife, il en attend d'autres, plus grands, indéfinis, d'abord son sacre futur à Notre-Dame : déjà, pendant les négociations du Concordat, La Fayette (2) lui disait avec un sourire : « Vous avez envie de vous faire casser la petite fiole sur la tête; » et le Premier Consul ne disait pas non ; au contraire, il répondait, et probablement lui aussi avec un sourire : « Nous verrons, nous verrons. » Aussi bien, ses pensées s'élançaient plus loin, plus haut que l'établissement d'une monarchie ordinaire, au-delà de ce qu'un homme de l'ancien régime pouvait imaginer ou deviner, jusqu'à l'établissement d'un empire européen, jusqu'à la reconstruction de l'empire d'Occident tel qu'il l'était en 800 : « Je n'ai pas succédé à Louis XIV, dira-t-il bientôt (3), mais à Charlemagne... Je suis Charlemagne, parce que, comme Charlemagne, je réunis la couronne de France à celle des Lombards et que mon empire confine à l'Orient. » Dans cette conception que l'histoire lointaine fournit à son ambition illimitée, le terrible antiquaire trouve le cadre gigantesque et commode, les mots puissans et spécieux et toutes les raisons verbales dont il a besoin. Sous Napoléon, successeur de Charlemagne, le pape ne peut être qu'un vassal : « Votre Sainteté est souveraine de Rome,

(1) Thibaudeau, p. 154. « Ne vaut-il pas mieux organiser le culte et *discipliner les prêtres* que de laisser les choses aller comme elles vont ? »

(2) La Fayette, *Mémoires*, II, 200. (*Mes rapports avec le Premier Consul.*)

(3) (D'Haussonville, *l'Église romaine et le Premier empire*, II, 78 et 101.) Lettres de Napoléon au cardinal Fesch, 7 janvier 1806, au saint-père, 22 février 1806, et au cardinal Fesch, même date. — « Votre Sainteté aura pour moi dans le temporel les mêmes égards que je lui porte dans le spirituel... Tous mes ennemis doivent être les siens. » — « Dites bien (aux gens de Rome) que je suis Charlemagne, l'épée de l'église, leur empereur, que je dois être traité de même, qu'ils ne doivent pas savoir s'il y a un empire de Russie... Si le pape n'adhère pas à mes intentions, je le réduirai à la condition qu'il était avant Charlemagne. »

mais j'en suis l'empereur, » le suzerain légitime. Pourvu « de fiefs et comtés » par ce suzerain, le pape lui doit en retour la fidélité politique et l'assistance militaire; s'il y manque, la donation, qui est conditionnelle, devient caduque, et ses états confisqués rentrent dans le domaine impérial, auquel ils n'ont jamais cessé d'appartenir (1). Par ce raisonnement et cette menace, par la pression morale et physique la plus rude et la plus habile, la plus pénétrante et la plus continue, par la spoliation commencée, poursuivie et achevée, par l'enlèvement, la captivité et la séquestration du saint-père lui-même, il entreprend de s'assujettir la puissance spirituelle : non-seulement le pape sera dans l'empire un particulier comme un autre (2), soumis par sa résidence à la loi du territoire, par suite au gouvernement et à la gendarmerie, mais encore il entrera dans les cadres administratifs, il n'aura plus le droit de refuser l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur (3), « il prêtera, lors de son exaltation, le serment de ne jamais rien faire contre les quatre propositions de l'église gallicane (4), » il deviendra un grand fonctionnaire, une sorte d'archi-chancelier comme Cambacérès et Lebrun, l'archi-chancelier du culte catholique. — Sans doute il résiste et s'obstine, mais il n'est pas immortel, et, s'il ne cède pas, son successeur cèdera : il suffira de le choisir maniable, et, à cet effet, de travailler le prochain conclave. « Avec mon influence et nos forces en Italie, dira Napoléon (5), je ne désespérais pas, tôt ou tard, par un moyen ou par un autre, de finir par avoir à moi la direction du pape, et, dès lors, quelle influence, quel levier d'opinion sur le reste du monde! » Si j'étais revenu de Moscou victorieux, « j'allais relever le pape outre mesure, l'entourer de pompe et d'hommages; je l'eusse amené à ne plus regretter son temporel; j'en aurais fait une idole; il fût demeuré près de moi, Paris fût devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique... J'aurais eu mes sessions religieuses, comme mes ses-

(1) Décret du 17 mai 1809. « Considérant que, lorsque Charlemagne, empereur des Français et notre auguste prédécesseur, fit donation de plusieurs comtés aux évêques de Rome, il ne les donna qu'à titre de *fiefs* et pour le bien de ses états, et que par cette donation Rome ne cessa pas de faire partie de son empire,.. les états du pape sont réunis à l'empire français. »

(2) Sénatus-consulte du 17 février 1810, titre II, article XII. — « Toute souveraineté étrangère est incompatible avec l'exercice de toute autorité spirituelle dans l'intérieur de l'empire. »

(3) D'Haussonville, *ibid.*, IV, 366. (Décret du concile national, 5 août 1811. — Concordat de Fontainebleau, 25 janvier 1813, article 14. — Décret sur l'exécution de ce concordat, 23 mars 1813, article 4.)

(4) Sénatus-consulte du 17 février 1810, articles 13 et 14.

(5) Mémorial, 17 août 1816.

sions législatives; mes conciles eussent été les représentations de la chrétienté, *les papes n'en eussent été que les présidens;* j'aurais ouvert et clos ces assemblées, approuvé et publié leurs décrets, comme avaient fait Constantin et Charlemagne. » Dès 1809, la restauration du grand édifice carlovingien et romain avait commencé; les fondemens physiques en étaient posés. En vertu d'un décret (1), « les dépenses du Sacré Collège et de la Propagande étaient déclarées impériales. » On constituait au pape, comme aux maréchaux et aux nouveaux ducs, une dotation foncière *en biens sis dans les différentes parties de l'empire*, deux millions de revenus ruraux francs de toute imposition. Il devait avoir « nécessairement » deux palais, l'un à Paris et l'autre à Rome. A Paris, son installation était presque complète; il n'y manquait plus que sa personne; en deux heures, arrivant de Fontainebleau, il aurait trouvé en place et sous sa main tous les instrumens de son office: « Tous les papiers (2) des missions et archives de Rome y étaient déjà » transportés; « le local entier de l'Hôtel-Dieu était consacré aux établissemens de la cour de Rome. Le quartier de Notre-Dame et de l'île de Saint-Louis devait être le chef-lieu de la chrétienté! » Déjà Rome, le second chef-lieu de la chrétienté et la seconde résidence du pape, est déclarée (3) « ville impériale et libre, seconde ville de l'empire; » un prince du sang ou un grand dignitaire doit y résider et y « tenir la cour de l'empereur. » « Après avoir été couronnés dans l'église Notre-Dame de Paris, les empereurs viendront en Italie avant la dixième année de leur règne, et seront « couronnés dans l'église Saint-Pierre de Rome. » L'héritier du trône impérial « portera le titre et recevra les honneurs de roi de Rome. » Notez les portions solides de cette construction chimérique: bien plus Italien que Français, Italien de race, d'instinct, d'imagination, de souvenirs, Napoléon fait entrer l'avenir de sa première patrie dans son plan; et, si l'on établit le compte final de son règne, tout le bénéfice net est pour l'Italie, comme toute la perte sèche est pour la France. « Napoléon voulait recréer (4) la patrie italienne, réunir les Piémontais, les Toscans, etc., en une seule nation indépendante, bornée par les Alpes et les mers... C'était

(1) Sénatus-consulte du 17 février 1810.

(2) Notes de Napoléon sur *les Quatre concordats de M. de Pradt.* (Correspondance, xxx, 550.) Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, v, 214. (Avec les archives du Vatican, on avait apporté à Paris la tiare, un exemplaire saisi de l'anneau du pêcheur, et tous les autres insignes ou ornemens de la dignité pontificale.)

(3) Sénatus-consulte du 17 février 1810.

(4) Notes de Napoléon sur *les Quatre concordats de M. de Pradt.* (Correspondance, xxx, 548.)

là le trophée immortel qu'il élevait à sa gloire... Il attendait avec impatience la naissance de son second fils pour le mener à Rome, le couronner roi d'Italie, et proclamer l'indépendance de la belle péninsule, sous la régence du prince Eugène. » Depuis Théodoric et les rois lombards, c'est le pape qui, pour conserver sa souveraineté temporelle et son omnipotence spirituelle, a maintenu le morcellement de l'Italie; une fois l'obstacle ôté, l'Italie redeviendra une nation; Napoléon la prépare et la constitue d'avance, en ramenant le pape à sa condition primitive et normale, en lui retirant sa souveraineté temporelle et limitant son omnipotence spirituelle, en le réduisant à n'être plus que le directeur dirigé des consciences catholiques et le ministre en chef du principal culte autorisé dans l'empire.

V.

Dans cette entreprise, il se servira du clergé français pour maîtriser le pape, comme il s'est servi du pape pour maîtriser le clergé français. A cet effet, avant de conclure le Concordat et de décréter les Articles organiques, il s'est composé une petite bibliothèque de droit ecclésiastique; on lui a traduit les œuvres latines de Bossuet; il s'est fait exposer la doctrine gallicane et parlementaire; avec une pénétration et une célérité merveilleuses, il est allé d'abord jusqu'au fond du sujet; puis, ayant refondu et pétri les théories à sa façon et à son usage, il s'est formé une conception originale, personnelle, cohérente, précise et pratique, une conception d'ensemble qu'il applique à toutes les églises, catholique, luthérienne, calviniste et même juive, à toutes les communautés religieuses, présentes et futures. Sa pensée maîtresse est celle des légistes romains et de l'antique jurisprudence impériale; en ceci, comme dans le reste, le César moderne, par-delà ses prédécesseurs chrétiens, remonte jusqu'à Constantin et au-delà, jusqu'à Trajan et Auguste (1). Tant qu'une croyance reste muette et

(1) Cf. les lois romaines sur les *Collegia illicita;* leur source première est la conception romaine de la religion, l'emploi politique et pratique des augures, des auspices, des poulets sacrés. — Il est curieux de suivre la longue vie et survie de cette idée capitale depuis l'antiquité jusqu'aujourd'hui; elle reparaît dans le Concordat et dans les articles organiques de 1801, plus tard encore, dans les décrets récens qui ont dissous les communautés non autorisées et fermé les couvens d'hommes. — Les légistes français et, en particulier, les légistes de Napoléon sont profondément imbus de l'idée romaine. Portalis, dans son exposé des motifs pour l'établissement des séminaires métropolitains (14 mars 1804), appuie le décret sur le droit romain. « Les lois romaines, dit-il, plaçaient tout ce qui regarde le culte dans la classe des choses *qui appartiennent essentiellement au droit public.* »

solitaire, enfermée dans l'enceinte d'une conscience individuelle, elle est libre, l'État ne s'en occupe pas; mais, dès qu'elle sort de cette clôture, parle en public, associe plusieurs individus pour un objet commun et par des actes visibles, elle est sujette : le culte, les cérémonies, la prédication, l'enseignement et la propagande qu'elle institue, les dons qu'elle provoque, les assemblées qu'elle convoque, la structure et l'alimentation du corps qu'elle engendre, toutes les applications positives du rêve intime sont des œuvres temporelles. A ce titre elles forment une province du domaine public et tombent sous la compétence du gouvernement, de l'administration, des tribunaux; l'État a qualité pour les interdire, les tolérer, les autoriser, et toujours pour les conduire; propriétaire unique et universel du terrain extérieur par lequel les consciences solitaires communiquent entre elles, à chacun de leurs pas il intervient pour leur tracer ou leur barrer la route. Cette route, sur laquelle elles cheminent, passe chez lui et lui appartient : ainsi, la surveillance qu'il exerce sur leurs démarches est et doit être quotidienne, et il l'exerce au mieux de ses intérêts, au mieux de l'intérêt civil et politique, de façon que la préoccupation de l'autre monde soit utile et ne soit pas nuisible aux affaires de celui-ci. Plus brièvement, et en manière de résumé, le Premier Consul a dit dans une conversation privée (1) : « Il faut une religion au peuple, et il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement. »

Sur ce thème, ses légistes, anciens parlementaires ou conventionnels, ses ministres et conseillers, gallicans ou jacobins, ses orateurs auprès du corps législatif et du tribunat, tous imbus du droit romain ou du *Contrat social*, sont des porte-voix excellens pour proclamer en phrases arrondies l'omnipotence de l'État. « L'unité de la puissance publique et son universalité (2), dit Portalis, sont une conséquence nécessaire de son indépendance. La puissance publique doit se suffire à elle-même; *elle n'est rien, si elle n'est tout..* » Elle ne tolère pas de rivales; elle ne souffre pas que d'autres puissances viennent, sans son consentement, s'établir à côté d'elle, peut-être pour la saper et l'ébranler. « Un État n'a qu'une autorité précaire quand il a dans son territoire des

(1) Thibaudeau, p. 152.

(2) *Discours, rapports et travaux sur le Concordat de* 1801, par Portalis, p. 87 (sur les articles organiques), p. 29 (sur l'organisation des cultes). « Les ministres de la religion ne doivent pas avoir la prétention de partager ni de limiter la puissance publique... Les affaires religieuses ont toujours été rangées, par les différens codes des nations, au nombre des matières *qui appartiennent à la haute police de l'État*... Le magistrat politique peut et doit intervenir dans tout ce qui concerne l'administration extérieure des choses sacrées... En France, le gouvernement a toujours présidé, d'une manière plus ou moins directe, à la conduite des choses ecclésiastiques. »

hommes qui exercent une grande influence sur les esprits et les consciences, sans que ces hommes lui appartiennent, au moins sous quelques rapports. » Il commet une imprudence grave, « s'il demeure étranger ou indifférent à la forme et à la constitution du gouvernement qui se propose de régir les âmes, » s'il admet que les cadres qui enserrent la croyance et l'obéissance des fidèles « puissent être faits ou changés sans son concours, s'il n'a pas, dans des supérieurs légalement reconnus et avoués, des garans de la fidélité des inférieurs. » Telle était la règle, en France, pour le culte catholique avant 1789, et telle sera la règle, à partir de 1801, pour tous les cultes autorisés. Si l'État les autorise, c'est pour « diriger des institutions si importantes vers la plus grande utilité publique. » Par cela seul qu'il agrée « leur doctrine et leur discipline, » il entend les maintenir intactes et empêcher « que leurs ministres ne puissent corrompre la doctrine confiée à leur enseignement ou secouer arbitrairement le joug de la discipline, au grand préjudice des particuliers et de l'État (1). » C'est pourquoi, dans le statut légal par lequel il s'incorpore une Église et prend acte de ce qu'elle est, il écrit en termes précis ce qu'il exige ou permet qu'elle soit; désormais elle sera telle, à demeure; ses dogmes et ses canons, sa hiérarchie et son régime interne, ses subdivisions et circonscriptions territoriales, ses sources de revenu régulières ou casuelles, son enseignement et sa liturgie sont des choses définies et des cadres fixes. Aucune assemblée ecclésiastique, protestante, catholique ou juive, ne pourra prendre et publier une décision doctrinale ou disciplinaire sans l'approbation du gouvernement (2). Aucune assemblée ecclésiastique, protestante, catholique ou juive, ne pourra se tenir sans l'approbation du gouvernement. Toutes les autorités sacerdotales, évêques et curés, pasteurs et ministres des deux confessions protestantes, inspecteurs et présidens consistoriaux de la confession d'Augsbourg, notables de chaque circonscription israélite, membres de chaque consistoire israélite, membres du consistoire israélite central, rab-

(1) *Discours, rapports*, etc., par Portalis, p. 31. — *Ibid.*, p. 143. « Résumons-nous : l'Église n'a qu'une autorité purement spirituelle; les souverains, en leur qualité de magistrats politiques, règlent avec une entière indépendance les questions temporelles et *mixtes*, et, en leur qualité de protecteurs, ils ont même le droit de veiller à l'exécution des canons et de réprimer, *même en matière spirituelle*, les infractions des pontifes. »

(2) Articles organiques : 1° culte catholique, articles 3, 4, 23, 24, 35, 39, 44, 62; 2° cultes protestans, articles 4, 5, 11, 14, 22, 26, 30, 31, 32, 37, 38, 39, 41, 42, 43. — Culte israélite, décret du 17 mars 1808, articles 4, 8, 9, 16, 23. Décret pour l'exécution, même date, articles 2 à 7.

bins et grands-rabbins, seront nommés ou agréés par le gouvernement et payés par lui, directement de sa bourse, ou indirectement, grâce à lui, par un arrêté « exécutoire » de ses préfets. Tous les professeurs des séminaires protestans ou catholiques seront nommés et payés par le gouvernement. Quel que soit le séminaire, protestant ou catholique, son établissement, ses règlemens, sa police intérieure, l'objet et l'esprit de ses études seront soumis à l'approbation du gouvernement. Dans chaque culte, une doctrine distincte, formulée, officielle, dirigera l'enseignement, la prédication, toute instruction publique ou particulière : pour le culte israélite, c'est « la doctrine enfermée dans les décisions du grand sanhédrin (1); » pour les deux cultes protestans, c'est la doctrine de la confession d'Augsbourg, professée dans les deux séminaires de l'Est, et la doctrine de l'Église réformée, professée dans le séminaire de Genève (2); pour le culte catholique, ce sont les maximes de l'Église gallicane, c'est la déclaration faite par l'assemblée du clergé en 1682 (3), ce sont les quatre célèbres propositions qui dénient au pape toute autorité sur les souverains dans les choses temporelles, qui subordonnent le pape aux conciles œcuméniques dans les choses ecclésiastiques et spirituelles, qui, dans le gouvernement de l'église française, donnent pour limites à l'autorité du pape les anciens usages ou canons reçus par cette église et adoptés par l'État.

Partant, en matière ecclésiastique, l'ascendant de l'État grandit au-delà de toute mesure et reste sans contrepoids. Au lieu d'une église, il en tient quatre, et la principale, la catholique qui comprend 33 millions de fidèles, plus dépendante que sous l'ancienne monarchie, perd les privilèges qui autrefois limitaient ou compensaient sa sujétion. — Jadis le prince était son chef temporel, mais à des conditions onéreuses pour lui, à condition d'être son évêque extérieur et son bras séculier, de lui livrer le monopole de l'éducation et la censure des livres, de lui prêter main-forte contre les hérétiques, les schismatiques et les libres penseurs. De toutes ces obligations acceptées par les rois, le souverain nouveau se décharge, et néanmoins il se réserve, auprès du saint-siège, les mêmes prérogatives, et, sur l'Église, les mêmes droits que ses prédécesseurs. Aussi minutieusement qu'autrefois, il régente les détails du culte. Tantôt il fixe le casuel et les honoraires dus au

(1) Décret du 17 mars 1808, articles 12, 21.

(2) Articles organiques (cultes protestans), 12 et 13.

(3) Articles organiques (culte catholique), 24 : « Ceux qui seront choisis pour l'enseignement dans les séminaires souscriront la déclaration faite par le clergé de France en 1682; *ils se soumettront* à enseigner la doctrine qui y est contenue. »

prêtre pour l'administration des sacremens : « Cette fixation (1) est une opération purement civile et temporelle, puisqu'elle se résout en une levée de deniers sur les citoyens; les évêques et les prêtres ne pourraient s'en arroger la faculté ; le gouvernement seul doit demeurer arbitre entre le prêtre qui reçoit et le particulier qui paie. » Tantôt il intervient dans la publication d'une indulgence plénière : « Il importe (2) que des indulgences ne soient pas accordées pour des causes qui seraient contraires à la tranquillité publique ou au bien de la patrie ; le magistrat politique est également intéressé à connaître quelle est l'autorité qui accorde ces indulgences, si elle a titre pour agir légalement, à quelles personnes les indulgences sont accordées, quelles personnes sont chargées de les distribuer, quelles personnes fixeront le terme et la durée des prières extraordinaires. » — Ainsi enlacée et serrée par l'État, l'Église n'est plus qu'un de ses appendices ; car les racines indépendantes et propres par lesquelles, dans cet embrassement étroit, elle végétait encore et se maintenait debout, ont été coupées toutes ; arrachée du sol et greffée sur l'État, ce sont maintenant les pouvoirs civils qui lui prêtent leur sève et leurs racines. Avant 1789, le clergé était dans la société temporelle un ordre distinct et le premier de tous, un corps exempt d'impôt et propriétaire, un contribuable à part, qui, représenté par des assemblées périodiques, traitait tous les cinq ans avec le prince, lui accordait des subsides, et, en échange de ce « don gratuit, » se faisait concéder ou confirmer des immunités, prérogatives et faveurs ; aujourd'hui, il n'est plus qu'une collection de particuliers et sujets ordinaires, moins que cela, un personnel administratif analogue à celui de l'université, de la magistrature, des finances et des eaux et forêts, encore plus surveillé et plus bridé, avec des précautions plus minutieuses, par des interdictions plus strictes. Avant 1789, les curés et autres titulaires du second ordre étaient, pour la plupart, choisis et installés sans l'intervention du prince, tantôt par l'évêque du diocèse ou l'abbé du voisinage, tantôt par des collateurs indépendans, par le titulaire (3), par un patron laïque, par un chapitre, par une commune, par un indultaire, par le pape, et le traitement de chaque titulaire, grand ou petit, était sa propriété privée, le produit annuel d'une terre ou créance ad-

(1) *Discours, rapports*, etc., par Portalis, p. 101.

(2) *Ibid.*, p. 378.

(3) L'abbé Sicard, *les Dispensateurs des bénéfices ecclésiastiques* (dans *le Correspondant* du 10 septembre 1889, p. 883). Un bénéfice était alors une sorte de patrimoine que le titulaire, vieux ou malade, résignait souvent à quelqu'un de ses parens : « Un canoniste du XVIIIe siècle dit que la résignation emportait le tiers des bénéfices. »

ministrée par lui et attachée à son office. Aujourd'hui, tout titulaire, depuis le cardinal-archevêque jusqu'au chanoine, au curé de canton, au directeur ou professeur de séminaire, est nommé ou agréé par le pouvoir civil, lui jure fidélité, et son traitement, inscrit au budget, n'est qu'un salaire d'employé public, tant de francs et centimes qu'il vient toucher à la fin de chaque mois chez le trésorier-payeur, en compagnie d'autres, ses collègues, que l'État emploie dans les cultes non catholiques, en compagnie d'autres, ses quasi-collègues, que l'État emploie dans l'Université, dans la magistrature, dans la gendarmerie ou dans la police (1). — Tel est, dans toutes les branches de la vie sociale, l'effet universel et final de la Révolution; dans l'Église, comme dans le reste, elle a étendu l'ingérence et la prépondérance de l'État, non par mégarde, mais avec intention, non par accident, mais par principe (2). « La Constituante, dit Siméon, avait reconnu avec raison que, la religion étant un des plus anciens et des puissans moyens de gouverner, *il fallait la mettre, plus qu'elle n'était, sous la main du gouvernement;* » de là, sa constitution civile du clergé; « son seul tort fut de ne pas se concilier avec le pape. » A présent, grâce à l'accord conclu entre le pape et le gouvernement, le régime nouveau achève l'œuvre du régime ancien, et, dans l'Église comme ailleurs, la domination de l'État centralisateur est complète.

VI.

Ce sont là les grandes lignes du nouvel établissement ecclésiastique, et les rattachemens généraux par lesquels l'Église catholique, comme un appartement dans un édifice, se trouve comprise et incorporée dans l'État. Il ne faut pas que, sous prétexte de s'achever, elle s'en dégage; la voilà bâtie et finie; rien à côté ni au-delà; point de constructions collatérales et supplémentaires, qui, par leur indépendance, dérangeraient l'uniformité de l'architecture totale; point de congrégations monastiques; plus de clergé régu-

(1) D'Haussonville, III, p. 438. (Récit de M. Pasquier, préfet de police.) — Au mois d'octobre 1810, il rencontre dans les corridors de Fontainebleau le cardinal Maury, qui vient d'être nommé archevêque de Paris, et le cardinal lui dit : « Eh bien! l'empereur vient de satisfaire aux deux plus grands besoins de sa capitale : avec une bonne police et un bon clergé, il peut être toujours sûr de la tranquillité publique; car un archevêque, c'est aussi un préfet de police. »

(2) Rapport de Siméon au tribunat pour lui présenter le Concordat et les articles organiques, 17 germinal an X. — Désormais, « les ministres de tous les cultes seront soumis à l'influence du gouvernement, qui les choisit ou les approuve, auquel ils se lient par les promesses les plus sacrées, et qui les tient dans sa dépendance par leurs salaires. »

lier; le clergé séculier suffit. « On n'a jamais (1) contesté à la puissance publique le droit d'écarter ou de dissoudre des institutions *arbitraires* qui ne tiennent point à l'essence de la religion, et qui sont jugées suspectes ou incommodes à l'État. » En principe, toutes les communautés religieuses doivent être jugées telles; car elles sont des corps spontanés, elles s'organisent d'elles-mêmes et sans le concours de l'État, par la libre volonté de leurs membres ; elles vivent à part, selon le statut propre et particulier qu'elles se donnent, hors de la société laïque, à côté de l'Église établie, sous des chefs distincts qu'elles se choisissent, parfois sous des chefs étrangers, toutes plus ou moins indépendantes, toutes, par intérêt et par instinct, ralliées autour du saint-siège, qui, contre l'autorité diocésaine et la juridiction épiscopale, leur sert d'abri. Jadis, « les moines (2) formaient la milice du pape; ils ne reconnaissaient pas d'autre souverain que lui; aussi étaient-ils plus à craindre pour les gouvernemens que le clergé séculier. Celui-ci, sans eux, n'aurait jamais embarrassé ; » désormais, il n'y aura plus que lui. « Je veux (3) des évêques, des curés, des vicaires, voilà tout... on souffre contre mes instructions, que des communautés religieuses se rétablissent ; — je suis informé qu'à Beauvais et dans d'autres villes, les jésuites ont formé des établissemens sous le nom de *Pères de la foi ;* il ne faut pas le permettre. » Et il l'interdit par décret (4) ; il dissout « toutes les associations formées sous prétexte de religion et non autorisées ; » il décide qu'à l'avenir « aucune agrégation ou association d'hommes ou de femmes ne pourra se former sous prétexte de religion, à moins d'une autorisation formelle; » il charge les procureurs de ses tribunaux « de poursuivre, même par la voie extraordinaire, les personnes des deux sexes qui contreviendraient directement ou indirectement » à son décret. — Mais il s'est réservé la faculté d'autoriser les communautés dont il pourra

(1) *Discours, rapports*, etc., par Portalis, p. 40. — Émile Ollivier, *Nouveau manuel de droit ecclésiastique*, p. 193. (Réponse de Portalis aux réclamations du saint-siège, 22 septembre 1803.) Avant 1789, écrit Portalis, « les religieux n'offraient plus qu'un spectacle peu édifiant... Le législateur ayant décidé qu'on ne pourrait plus s'engager par des vœux religieux jusqu'à vingt et un ans,.. cette mesure écarte les novices; les ordres religieux, minés par les mœurs et par le temps, ne pouvaient plus se recruter ; ils languissaient dans un état d'inertie et de défaveur qui était pire que l'anéantissement... *Le siècle des institutions monastiques était passé.* »

(2) Pelet de La Lozère, p. 166. (Paroles de Napoléon, 11 mars 1806.)

(3) *Id.*, p. 207 (22 mai 1804).

(4) Décret du 3 messidor an XII (22 juin 1804). — Lettre de Napoléon au roi de Naples, 14 avril 1807, sur la suppression des couvens à Naples : « Vous savez que je n'aime pas les moines; car je les ai détruits partout. » A sa sœur Élisa, 17 mai 1806 : « Allez votre train et supprimez les couvens. »

tirer profit, et, de fait, il en autorise plusieurs, en qualité d'instrumens dont la société a besoin ou dont l'État fait usage, en particulier les sœurs de charité, hospitalières ou enseignantes (1), et les frères des écoles chrétiennes (2), au premier rang les lazaristes et les pères des missions étrangères (3). « Ces religieux, dit-il (4), me seront très utiles en Asie, en Afrique et en Amérique; je les enverrai prendre des renseignemens sur l'état du pays. Leur robe les protège et sert à couvrir des desseins politiques et commerciaux... Je leur ferai un premier fonds de 15,000 francs de rente... Ils coûtent peu, sont respectés des barbares, et, n'étant revêtus d'aucun caractère officiel, ils ne peuvent compromettre le gouvernement. » D'ailleurs, « le zèle religieux leur fait entreprendre des travaux et braver des périls qui sont au-dessus des forces d'un agent civil. » — Bien entendu, puisqu'ils sont des « agens secrets de diplomatie, » le gouvernement doit les tenir et les diriger. En conséquence, « leur supérieur ne résidera plus à Rome, mais à Paris. » Même précaution à l'endroit des autres congrégations qui, dans l'enseignement ou la charité, deviennent les auxiliaires attitrés du pouvoir laïque. « La supérieure générale (5) des sœurs de la charité résidera à Paris; toute la corporation sera ainsi sous la main du gouvernement. » Quant aux frères des écoles chrétiennes, Napoléon les englobe dans son université (6) : « Ils seront brevetés par le grand maître (7), qui visera leurs statuts intérieurs, les admettra au serment, leur prescrira un habit particulier et fera surveiller leurs écoles. » — Notez les exigences du gouvernement à cet endroit, ses procédés pour maîtriser les ordres religieux qu'il autorise. L'abbé Hanon (8), supérieur commun des lazaristes et des

(1) *État des congrégations, communautés et associations religieuses* dressé en exécution de l'article 12 de la loi du 12 décembre 1876 (Imprimerie nationale, 1878) : 1° congrégations de femmes à supérieure générale, autorisées depuis le 28 prairial an XI jusqu'au 13 janvier 1813, hospitalières et enseignantes; total : 42; 2° communautés de femmes sans supérieure générale, autorisées depuis le 9 avril 1806 jusqu'au 28 septembre 1813, hospitalières et enseignantes; total : 205.

(2) *Ibid.*, Frères des écoles chrétiennes, dits de Saint-Yon, autorisés le 17 mars 1808.

(3) *Ibid.*, Congrégation de la mission de Saint-Lazare, autorisée le 17 prairial an XI. — Congrégation du séminaire des Missions étrangères, autorisée le 2 germinal an XIII.

(4) Pelet de La Lozère, p. 208 (22 mai 1804).

(5) *Ibid.*, p. 209.

(6) Décret du 17 mars 1808, article 109.

(7) Alexis Chevalier, *les Frères des écoles chrétiennes après la Révolution*, p. 93. (Rapport de Portalis approuvé par le premier consul, 10 frimaire an XII.) Désormais, dit Portalis, « le supérieur général de Rome renonce à toute inspection sur les Frères de la doctrine chrétienne : en France, il est convenu que les Frères auront un supérieur général qui résidera à Lyon. »

(8) D'Haussonville, V, p. 148.

sœurs de Saint-Vincent de Paule, ayant refusé de mettre Mme Lætitia à la tête du conseil de l'ordre, est enlevé de nuit, enfermé à Fenestrelles, et les sœurs qui, conformément aux instructions de leur premier fondateur, ne veulent pas reconnaître une supérieure nommée par le pouvoir civil, sont traitées comme autrefois les religieuses de Port-Royal. « Il est temps (1) de finir ce scandale des sœurs de charité en révolte contre leurs supérieures. Mon intention est de supprimer les maisons qui, vingt-quatre heures après l'avertissement que vous leur donnerez, ne seront pas rentrées dans la subordination. Vous remplacerez les maisons supprimées, non par des sœurs du même ordre, mais par celles d'un autre ordre de charité; les sœurs de Paris y perdront leur influence, et ce sera bien. » Quelles que soient les communautés, l'autorisation qui les institue n'est qu'une grâce, et toute grâce accordée peut être retirée. « Je ne veux plus de missions quelconques (2) ; j'avais établi des missionnaires à Paris et je leur avais accordé une maison : je rapporte tout. Je me contente d'exercer la religion chez moi, je ne me soucie point de la propager à l'étranger... Je vous rends responsable si (d'ici à un mois), au 1er octobre, il y a encore en France des missions et des congrégations. » — Ainsi vit le clergé régulier, à titre révocable, par tolérance, sous l'arbitraire, suspendu à un fil qui, demain peut-être, sera coupé net par le bon plaisir.

VII.

Reste le clergé séculier, mieux garanti, à ce qu'il semble, et par un statut moins précaire; car ce statut est un acte international et diplomatique, un traité solennel et bilatéral qui engage le gouvernement français, non-seulement envers lui-même, mais envers un autre gouvernement, envers un souverain indépendant, envers le chef reconnu de toute l'Église catholique. — Par conséquent, il importe avant tout de relever et d'exhausser les barrieres qui, dans l'ancienne France, séparaient le clergé séculier du pape, les règles et coutumes qui faisaient de l'Église gallicane une province à part dans l'Église universelle, les franchises et servitudes ecclésiastiques qui restreignaient la juridiction du pape pour étendre la juridiction du roi. Toutes ces servitudes au profit du souverain laïque et toutes ces franchises au

(1) D'Haussonville, *ibid.* Lettre de Napoléon au ministre des cultes, 3 mars 1811 (omise dans la correspondance).

(2) *Id.*, IV, p. 133. (Lettre de Napoléon, 2 septembre 1809, omise dans la correspondance.)

préjudice du souverain ecclésiastique, le statut nouveau les maintient et les accroît. En vertu du Concordat et d'accord avec le pape, le Premier Consul acquiert « les mêmes droits et privilèges auprès du saint-siège que l'ancien gouvernement (1), » c'est-à-dire le même droit de présenter seul les futurs cardinaux français, et d'en avoir autant qu'autrefois dans le sacré-collège, le même droit d'*exclure* dans le sacré conclave, la même faculté d'être en France l'unique dispensateur des grands offices ecclésiastiques, et la prérogative de nommer tous les évêques ou archevêques du territoire français. Bien mieux, en vertu des articles organiques et malgré les réclamations du pape, il interpose, comme les anciens rois, son autorité, son Conseil d'État et ses tribunaux entre le saint-siège et le clergé, entre le saint-siège et les fidèles. « Aucune bulle (2), bref, rescrit, décret... de la cour de Rome, même *ne concernant que des particuliers*, ne pourra être reçu, publié, imprimé, ni autrement mis à exécution, sans l'autorisation du gouvernement. Aucun individu, se disant nonce, légat, vicaire ou commissaire apostolique... ne pourra, sans la même autorisation, exercer sur le sol français ni ailleurs aucune fonction relative aux affaires de l'église gallicane.... Il y aura recours au Conseil d'État dans tous les cas d'abus de la part des supérieurs et autres personnes ecclésiastiques. » — « Tout ministre d'un culte (3) qui aura, *sur des questions ou matières religieuses*, entretenu une correspondance avec une cour ou puissance étrangère, sans en avoir préalablement informé le ministre des cultes et sans avoir obtenu son autorisation, sera, pour ce seul fait, puni d'une amende de 100 à 500 francs et d'un emprisonnement d'un mois à deux ans. » Couper à volonté toutes les communications de haut en bas et de bas en haut entre l'Église française et son chef romain, intervenir par un *veto* ou par une approbation dans tous les actes de l'autorité pontificale, être le chef légal et reconnu du clergé national (4), devenir pour ce clergé un pape adjoint, collatéral et laïque, telle était la prétention de l'ancien gouvernement, et tel est l'effet, le sens, la portée juridique des maximes gallicanes (5). — Napoléon les proclame à nouveau, et l'édit de 1682, par lequel Louis XIV

(1) Concordat, articles 4, 5, 16.

(2) Articles organiques, 1, p. 2, 6.

(3) Code pénal, décret des 16-20 février 1810, article 207.

(4) Ce sont là les propres expressions de Napoléon : « Je puis me regarder comme le chef des ministres catholiques, puisque j'ai été *sacré* par le pape. » (Pelet de La Lozère, p. 210, 17 juillet 1806.) — Remarquez ce mot *sacré;* Napoléon, ainsi que les anciens rois, se considère comme revêtu d'une dignité ecclésiastique.

(5) Sur le sens et la portée des maximes gallicanes, cf. toute la réponse de Portalis au cardinal Caprara. (Émile Ollivier, *Nouveau manuel de droit ecclésiastique*, p. 150.)

les appliquait avec précision, rigueur et minutie, « est déclaré loi générale de l'empire (1). »

Contre cette doctrine et cette pratique, point d'opposans en France; Napoléon compte bien n'en pas rencontrer, surtout parmi ses prélats. Gallican, avant 1789, tout le clergé l'était, plus ou moins, par éducation et tradition, par intérêt ou par amour-propre; or, ce sont les survivans de ce clergé qui fournissent le nouveau personnel ecclésiastique, et, des deux groupes distincts dans lesquels il se recrute, aucun n'est prédisposé par ses antécédens à devenir ultramontain. Les uns, qui ont émigré, partisans de l'ancien régime, acceptent sans difficulté ce retour aux anciennes pratiques et doctrines, le protectorat autoritaire de l'État sur l'Église, l'ingérence de l'empereur substituée à celle du roi, et Napoléon, en ceci comme dans le reste, successeur légitime ou légitimé des Bourbons. Les autres, qui ont juré la constitution civile du clergé, schismatiques, excommuniés, impénitens, et, malgré le pape, réintégrés par le Premier Consul (2) dans l'Église, sont mal disposés pour le pape, leur principal adversaire, et bien disposés pour le Premier Consul, leur unique patron. C'est pourquoi « les chefs (3) du clergé catholique, c'est-à-dire les évêques et les grands-vicaires,.. sont attachés au gouvernement; » ce sont des gens « éclairés, » on peut leur faire entendre raison. « Mais nous avons 3,000 ou 4,000 curés ou vicaires, enfans de l'ignorance et dangereux par leur fanatisme et leurs passions. » A ceux-là et à leurs supérieurs, s'ils ont quelque velléité d'indiscipline, on tiendra la bride haute. Ayant mal parlé du gouvernement dans sa chaire de Saint-Roch, le prêtre Fournier est arrêté par la police, mis à Bicêtre comme fou, et le Premier Consul répond au clergé parisien qui vient le réclamer par « une pétition très bien faite : » — « J'ai (4) voulu vous prouver que, si je mettais mon bonnet de travers, il faudrait bien que les prêtres obéissent à la puissance civile. » De temps en temps, un coup de main rude sert d'exemple et maintient dans le droit chemin les indociles

(1) Décret du 25 février 1810. (L'édit de Louis XIV y est adjoint.) Défense d'enseigner ou d'écrire « aucune chose contraire à la doctrine contenue » dans la déclaration du clergé français. Tout professeur de théologie la souscrira et « se soumettra à enseigner la doctrine qui y est expliquée. » — Dans les maisons où il y a plusieurs professeurs, « l'un d'eux sera chargé tous les ans d'enseigner ladite doctrine. » — Dans les collèges où il n'y a qu'un professeur, « il sera obligé de l'enseigner l'une des trois années consécutives. » — Les professeurs seront tenus de présenter à l'autorité compétente « les écrits qu'ils dicteront à leurs écoliers. » — Nul ne pourra devenir « licencié, tant en théologie qu'en droit canon, ni être reçu docteur, qu'après avoir soutenu ladite doctrine dans une de ses thèses. »

(2) Cf. pour les détails, *d'Haussonville*, I, p. 200 et suiv.

(3) Pelet de La Lozère, p. 205. (Paroles de Napoléon, 4 février 1804.)

(4) Thibaudeau, p. 157 (2 messidor an X).

qui seraient tentés de s'en écarter. A Bayonne, à propos d'un mandement où se trouve une phrase malsonnante, « le grand-vicaire (1) qui a rédigé le mandement est envoyé à Pignerol pour dix ans, et, je crois, l'évêque exilé. » — A Séez, où les prêtres constitutionnels sont en défaveur, l'évêque est forcé de se démettre à l'instant même, et l'abbé Legallois, son principal conseiller, saisi par les gendarmes, conduit à Paris de brigade en brigade, est enfermé à la Force, au secret, sur la paille, pendant onze jours, puis emprisonné à Vincennes pendant neuf mois, tant qu'enfin, atteint de paralysie, il est transféré dans une maison de santé, où il reste détenu jusqu'à la fin du règne.

Pourvoyons à l'avenir comme au présent, et, par-delà le clergé actuel, dressons le clergé futur. A cela les séminaires serviront : « Il faut (2)... en organiser de publics pour qu'il ne s'en forme pas de clandestins, tels que ceux qui existent déjà dans les départemens du Calvados, du Morbihan et dans plusieurs autres,.. il ne faut pas abandonner à l'ignorance et au fanatisme le soin de former les jeunes prêtres... » — « Les écoles catholiques ont besoin de la surveillance du gouvernement. » — Il y en aura une aux frais de l'État, dans chaque arrondissement métropolitain, et « cette école spéciale sera sous la main de l'autorité. » — « Les directeurs et les professeurs seront nommés par le Premier Consul ; » on y mettra des hommes « instruits, dévoués au gouvernement et amis de la tolérance ; ils ne se borneront pas à professer la théologie, mais ils y joindront une *sorte de philosophie et une honnête mondanité.* » — Un futur curé, un prêtre qui conduit des laïques et vit dans le siècle, ne doit pas être un moine, un homme de l'autre monde, mais un homme de ce monde-ci, capable de s'y adapter, d'y faire son office avec mesure et discrétion, d'agréer l'établissement légal dans lequel il est compris, de ne point damner trop haut ses voisins protestans, juifs ou libres penseurs, d'être un membre utile de la société temporelle et un fidèle sujet du pouvoir civil ; qu'il soit catholique et pieux, mais dans les justes bornes ; ce qui lui est interdit, c'est d'être ultramontain ou bigot. — A cet effet, les précautions sont prises. Aucun séminariste ne devient sous-diacre sans l'autorisation du gouvernement, et chaque année la liste des ordinands que l'évêque adresse à Paris lui revient écourtée, réduite au-dessous du strict nécessaire (3). Dès le commencement et en

(1) Rœderer, III, p. 535, 567.

(2) Pelet de La Lozère, p. 203. (Paroles de Napoléon, 4 février 1804.) — Loi du 14 mars 1804.

(3) Cf. t. I, liv. III, ch. I. (Lettres de Mgr Claude Simon, évêque de Grenoble, 18 avril 1809 et 6 octobre 1811.)

termes exprès (1), Napoléon a réservé toutes les cures et tous les vicariats aux « ecclésiastiques pensionnés en vertu des lois de l'assemblée constituante. » — Non-seulement, par cette confusion de la pension et du traitement, il s'allège d'une charge pécuniaire, mais encore, aux jeunes prêtres, il préfère les vieux, et de beaucoup; nombre d'entre eux ont été constitutionnels, tous sont imbus de gallicanisme, c'est lui qui les a tirés de l'exil ou sauvés de l'oppression, ils lui en savent gré; ayant longuement et durement pâti, ils sont fatigués, ils doivent être assagis, ils seront maniables. D'ailleurs, il a sur chacun d'eux des renseignemens précis; leur conduite passée lui prédit leur conduite future; quand il en choisit un, ce n'est jamais à l'aveugle. Au contraire, les ordinands sont inconnus; le gouvernement qui les agrée ne sait rien d'eux, sinon qu'à l'âge où l'esprit a sa fièvre de croissance et où l'imagination contracte sa forme fixe, ils ont été soumis, pendant cinq ans, à l'éducation théologique et à la vie claustrale. Les chances sont pour que chez eux la chaleur de la jeunesse aboutisse à la raideur de la conviction et aux préjugés de l'inexpérience; en ce cas, le gouvernement qui les exempte de la conscription pour les admettre dans l'Église échange une bonne recrue militaire contre une mauvaise recrue ecclésiastique; à la place d'un serviteur, il se donne un opposant. C'est pourquoi, pendant ses quinze ans de règne, Napoléon n'autorise que 6,000 ordinations nouvelles (2), en tout 400 par an, 100 par diocèse, 6 ou 7 par diocèse et par an. — Cependant, par ses décrets universitaires, il perce des jours laïques dans la clôture cléricale (3) et ferme aux prêtres suspects la porte des dignités ecclésiastiques (4). Pour plus de sûreté, en tout diocèse où « les principes de l'évêque » ne lui donnent pas satisfaction complète, il interdit toute ordination, nomination, promotion ou grâce quelconque. — « J'ai (5) rayé toutes les demandes

(1) Articles organiques, p. 68.

(2) Bercastel et Henrion, *Histoire générale de l'Église*, XIII, p. 32. (Discours de M. Roux-Laborie, député en 1816.) — Aujourd'hui, les ordinations oscillent entre 1,200 et 1,700 par an.

(3) Décret du 15 novembre 1811, articles 28, 29, 32 : « A dater du 1er juillet 1812, toutes les écoles secondaires ecclésiastiques (petits séminaires) qui ne seraient point placées dans les villes où se trouve un lycée ou un collège seront fermées. Aucune école secondaire ecclésiastique ne pourra être placée dans la campagne. *Dans tous les lieux où il y a des écoles ecclésiastiques, les élèves de ces écoles seront conduits au lycée ou au collège pour y suivre les classes.* »

(4) *Correspondance de Napoléon* (notes pour le ministre des cultes), 30 juillet 1806. Pour être curé de première classe, chanoine, vicaire-général ou évêque, il faudra désormais être bachelier, licencié, docteur, avoir les grades universitaires, « ce que l'Université pourra refuser, dans le cas où le candidat serait connu pour avoir des idées ultramontaines ou dangereuses à l'autorité. »

(5) D'Haussonville, V, p. 144 et suiv. (Lettre de Napoléon au ministre des cultes,

qui étaient relatives aux évêchés de Saint-Brieuc, Bordeaux, Gand, Tournay, Troyes, Alpes-Maritimes... Mon intention est que vous ne me proposiez pour ces diocèses aucune exemption de service pour les conscrits, aucune nomination à des bourses, à des cures, à des canonicats. Vous me ferez un rapport sur les diocèses qu'il conviendrait de frapper de cette interdiction. » — Vers la fin, le gallicanisme de Bossuet ne lui suffit plus; il le laissait enseigner à Saint-Sulpice, et M. Émery, directeur de la maison, était le prêtre de France qu'il estimait le plus, qu'il consultait le plus volontiers; mais une lettre d'élève, imprudente, vient d'être interceptée; ainsi l'esprit de la compagnie est mauvais. Ordre d'expulser le directeur et d'en installer « dès le surlendemain » un nouveau, ainsi que de nouveaux administrateurs, dont aucun ne sera sulpicien (1) : — « Prenez des mesures pour que cette congrégation soit dissoute... Je ne veux point de sulpiciens dans le séminaire de Paris (2)... Faites-moi connaître (3) quels sont les séminaires qui sont desservis par des sulpiciens, afin de les éloigner également de ces séminaires. » — Et que les séminaristes mal instruits par leurs maîtres ne s'avisent pas de pratiquer pour leur compte les doctrines fausses que l'État proscrit; surtout qu'ils n'entreprennent jamais, comme ils font en Belgique, de désobéir au pouvoir civil pour obéir au pape et à leur évêque. A Tournay (4), tous ceux qui ont plus de dix-huit ans sont expédiés sur Magdebourg; à Gand, les très jeunes ou impropres au service militaire sont mis à Sainte-Pélagie; tous les autres, au nombre de 236, parmi eux 40 diacres ou sous-diacres, incorporés dans une brigade d'artillerie, partent pour Wesel, pays de marécages et de fièvres, où 50 meurent très vite de l'épidémie et de la contagion. — Toujours le même procédé terminal; à l'abbé d'Astros, soupçonné d'avoir reçu et gardé une lettre du pape, Napoléon, menaçant, donnait cette consigne ecclésiastique : — « J'entends que l'on professe les libertés de

22 octobre 1811, omise dans la *Correspondance.*) La lettre finit par ces mots : « Cette manière d'opérer doit être tenue très secrète. »

(1) *Histoire de M. Émery*, par l'abbé Élie Méric, II, p. 374. L'arrêté d'expulsion (13 juin 1810) finit par ces mots : « On doit s'emparer immédiatement de la maison qui pourrait être une propriété du domaine et que, du moins dans ce cas, on pourrait considérer comme *une propriété publique, puisqu'elle appartiendrait à une congrégation.* S'il est reconnu qu'elle est une propriété particulière de M. Émery ou de tout autre, on pourra en payer d'abord les loyers et la *requérir* ensuite, sauf indemnité, comme utile à un service public. » Ceci montre en plein l'esprit administratif et fiscal de l'État français, sa haute main toujours prête à s'abattre impérieusement sur chaque particulier, sur toute propriété particulière.

(2) Lettre de Napoléon, 8 octobre 1811.

(3) Lettre de Napoléon, 22 novembre 1811.

(4) D'Haussonville, V, p. 282. (Lettre de Napoléon, 14 août 1813, omise dans la *Correspondance.*) — *Mémoires* de M. X.., IV, p. 358.

l'Église gallicane : du reste, j'ai le glaive à mon côté, et prenez garde à vous ! » — En effet, au bout de toutes ses institutions, on découvre la sanction militaire, la punition arbitraire, la contrainte physique, l'épée qui va frapper ; involontairement, les yeux prévoient l'éclair brusque de la lame, et la chair pressent la rigidité pénétrante de l'acier.

VIII.

On agit ainsi en pays conquis. Effectivement, il est dans l'Église en pays conquis (1) : comme la Hollande ou la Westphalie, elle est une communauté naturellement indépendante qu'il s'est annexée par traité, qu'il a pu englober, mais non absorber dans son empire, et qui reste invinciblement distincte. Dans une société spirituelle, le souverain temporel, surtout un souverain comme lui, catholique de nom, très peu chrétien, tout au plus déiste, et de loin en loin, à ses heures, ne sera jamais qu'un suzerain extérieur et un prince étranger. Pour devenir et demeurer maître dans une telle annexe, il convient de montrer toujours l'épée. Néanmoins, il ne serait pas sage de frapper incessamment ; à trop frapper, l'épée s'userait ; il vaut mieux utiliser la constitution de l'annexe, la gouverner indirectement, non par régie, mais par protectorat, employer à cela les autorités indigènes, mettre à leur compte les rigueurs nécessaires. Or, en vertu de la constitution indigène, les gouvernans de l'annexe catholique, tous désignés d'avance par un caractère indélébile et propre, tous tonsurés, en robe noire, célibataires et parlant latin, forment deux ordres inégaux en dignité et en nombre, l'un inférieur, qui comprend les myriades de curés et vicaires ; l'autre supérieur, qui comprend quelques dizaines de prélats.

Profitons de cette hiérarchie toute faite, et, pour mieux nous en servir, serrons-la ; d'accord avec le haut clergé et le pape, accroissons l'assujettissement du bas clergé ; par les supérieurs, nous gouvernerons les inférieurs ; qui tient la tête tient le corps ; il est bien plus aisé de mener soixante évêques et archevêques que quarante mille vicaires et curés ; à cet endroit-ci, ne nous chargeons pas de restaurer la discipline primitive ; ne soyons ni antiquaires ni gallicans. Gardons-nous de rendre au clergé du second ordre l'indépendance et la stabilité dont il jouissait avant 1789, les garanties canoniques qui le protégeaient contre l'arbitraire épiscopal,

(1) Rœderer, III, p. 430 (19 germinal an X) : « Le légat a été reçu aujourd'hui au palais consulaire ; en prononçant son discours, il tremblait comme la feuille sur l'arbre. »

l'institution du concours, les droits conférés par les grades théologiques, l'attribution des meilleures places aux plus savans, le recours au tribunal diocésain en cas de disgrâce, le débat contradictoire par-devant l'officialité, l'attache fixe par laquelle le curé titulaire, une fois implanté dans sa paroisse, s'y enracinait pour toute sa vie et se croyait lié à sa communauté locale comme Jésus-Christ à l'Église universelle, indissolublement, par une sorte de mariage mystique. « Il faut, dit Napoléon (1), réduire autant que possible le nombre des curés inamovibles et multiplier le nombre des desservans qu'on pourra changer à volonté, » non-seulement transférer dans une autre paroisse, mais révoquer du jour au lendemain, sans formalités ni lenteurs, sans appel, débats et bruit devant un tribunal quelconque. Désormais, les seuls inamovibles sont les quatre mille curés; tous les autres, sous le nom de *succursalistes,* au nombre de trente mille (2), simples commis ecclésiastiques, sont livrés au pouvoir discrétionnaire de l'évêque. A lui seul, l'évêque nomme, place, déplace tous ceux de son diocèse; quand il lui plaît, et d'un signe de tête, il fait passer le plus qualifié du meilleur poste au pire, du gros bourg ou de la petite ville natale, où il vivait à l'aise près de sa famille, à quelque paroisse misérable, à tel village perdu dans les bois ou dans la montagne, sans maison curiale ni casuel; bien mieux, il le casse aux gages, il lui retire les 500 francs de traitement alloués par l'État, il l'expulse du logement fourni par la commune, il le met à pied sur la grande route, sans viatique, même temporaire, exclu du ministère ecclésiastique, déconsidéré, déclassé, vagabond dans le grand monde laïque, dont il a désappris les voies et dont toutes les carrières se ferment devant lui; désormais, et à perpétuité, le pain lui est ôté de la bouche; quand il l'a pour la journée, il ne l'a pas pour le lendemain. Or, chaque trimestre, la liste des succursalistes à 500 francs, dressée par l'évêque, doit être ordonnancée par le préfet; dans le haut cabinet, près de la cheminée où s'étalent les cartes cornées de tous les personnages considérables du département, devant le buste de l'empereur, les deux délégués de l'empereur, ses deux gérans autoritaires et responsables, les deux sur-

(1) Pelet de La Lozère, p. 206 (22 mai 1804).

(2) Décrets du 31 mai 1804, du 26 décembre 1804, du 30 septembre 1807, avec la liste des succursales par départemens. — Outre les succursalistes payés par l'État, il y avait les vicaires, non moins dépendans de l'évêque et entretenus par les allocations des communes ou par les dons des particuliers. (Bercastel et Henrion, XIII, p. 32, discours de M. Roux-Laborie à la chambre des députés, 1816.) « Dans sa recomposition de l'Église de France, l'usurpateur a établi 12,000 vicaires confiés au secours de l'aumône, et vous ne serez pas étonnés qu'au lieu de 12,000 il n'y en ait eu que 5,000 qui aient eu le courage de mourir de faim ou d'implorer la charité publique... Aussi 4,000 temples des campagnes sont sans culte et sans ministres. »

veillans surveillés de la circonscription, confèrent entre eux sur le personnel ecclésiastique du département; en ceci, comme dans le reste, ils sont et se sentent tenus d'en haut, de court, et forcés, bon gré mal gré, de s'entendre. Collaborateurs obligés et, par institution, auxiliaires l'un de l'autre pour le maintien de l'ordre établi, ils lisent ensemble, article par article, la liste nominative de leurs subordonnés communs; si quelque nom y est mal noté, si quelque succursaliste est bruyant, incommode ou suspect, s'il y a sur son compte des rapports défavorables du maire, de la gendarmerie ou de la haute police, le préfet, qui allait signer, pose sa plume, allègue ses instructions et, contre le délinquant, demande à l'évêque une mesure répressive, la destitution, la suspension, le déplacement, l'envoi dans une cure inférieure, ou tout au moins la réprimande comminatoire, et l'évêque, que le préfet peut dénoncer au ministre, ne refuse pas cette complaisance au préfet.

Quelques mois après la publication du Concordat (1), Mlle Chameron, danseuse à l'Opéra, étant morte, son convoi, présenté à Saint-Roch, n'y était pas admis, et le curé rigoriste, « dans un moment de déraison, » faisait fermer les portes de l'église : là-dessus attroupement, cris et menaces contre le curé, harangue d'un acteur pour apaiser la foule, et, finalement, transport du cercueil à l'église des Filles-Saint-Thomas où le desservant, « instruit de la véritable morale de l'Évangile, » célèbre le service funèbre. De tels incidens troublent la tranquillité de la rue et dénotent un relâchement de la discipline administrative : en conséquence, le gouvernement, docteur en théologie et en droit canon, intervient et requiert le supérieur ecclésiastique; avec une raideur hautaine, le Premier Consul, dans un article du *Moniteur*, donne au clergé sa consigne et lui explique l'usage qu'on fera contre lui de ses prélats. « L'archevêque de Paris a ordonné trois mois de retraite au curé de Saint-Roch, afin qu'il puisse se souvenir que Jésus-Christ commande de prier même pour ses ennemis, et que, rappelé à ses devoirs par la méditation, il apprenne que toutes ces pratiques superstitieuses... qui dégradaient la religion par leur niaiserie, ont été proscrites par le Concordat et par la loi du 18 germinal. » Dorénavant, tous les desservans et curés seront prudens, réservés, obéissans, timides (2); car leurs

(1) Thibaudeau, p. 166, et article du 30 brumaire, dans *le Moniteur*.

(2) Rœderer, III, p. 479 et suiv. (Rapport sur la sénatorerie de Caen.) Partout les prêtres se sentent surveillés et déchus : « La plupart de ceux que j'ai rencontrés me disent : *un pauvre curé, un malheureux curé*. Les fonctionnaires sont dévoués à l'empereur comme au seul appui qu'ils aient contre les nobles, qu'ils redoutent, et contre les prêtres, qu'ils considèrent peu... Les militaires, les juges, les administrateurs ne parlent des prêtres et du culte qu'en souriant; les prêtres, de leur côté, parlent avec peu de confiance des fonctionnaires. »

chefs spirituels le sont aussi, et ne peuvent pas ne pas l'être. Chaque prélat, parqué dans son diocèse, y est maintenu dans l'isolement; sa correspondance est surveillée; il ne communique avec le pape que par l'entremise du ministre des cultes; il n'a pas le droit de se concerter avec ses collègues. Plus d'assemblées générales du clergé, de conciles métropolitains, de synodes annuels; l'église de France a cessé d'être un corps, et ses membres, soigneusement détachés les uns des autres et de leur tête romaine, ne sont plus unis, mais juxtaposés. Confiné dans sa circonscription comme le préfet dans la sienne, l'évêque n'est lui-même qu'un préfet ecclésiastique, un peu moins précaire que l'autre : sans doute, on ne peut pas le destituer par arrêté; mais on lui commande de se démettre, et il donne sa démission, de force. Aussi, pour lui comme pour le préfet, le premier soin sera de ne pas déplaire, et le second sera de plaire. Être bien en cour auprès du ministre et auprès du souverain, cela lui est commandé, non-seulement par son intérêt personnel, mais encore par l'intérêt catholique. Pour obtenir des bourses et demi-bourses aux élèves de son séminaire (1), pour y faire nommer les professeurs et le directeur qui lui conviennent, pour faire agréer ses chanoines, ses curés de canton et ses ordinands, pour exempter les sous-diacres de la conscription, pour instituer et défrayer les succursales de son diocèse, pour rendre à ses paroisses pauvres le prêtre indispensable, le culte et les sacremens, il a besoin de grâces, et ces grâces, il ne les obtient qu'à condition d'affecter l'obéissance, le zèle, mieux encore le dévoûment. Au reste, lui-même il est homme; si Napoléon l'a choisi, c'est à bon escient, et le sachant tel, accessible aux motifs humains, point trop rigide, de conscience maniable; aux yeux du maître, le premier titre a toujours été « la docilité présumée du caractère, l'attachement à son système et à sa personne (2); » de plus, il a tenu compte aux candidats des prises qu'ils lui donnaient sur eux, faiblesses, vanités et besoins, habitudes de représentation et de dépense, goût pour l'argent, les titres et les préséances, ambition, désir d'avancer, d'avoir du crédit, de placer des protégés et des parens. Toutes ces prises, il en use, et les trouve efficaces. Sauf trois ou quatre saints comme M. d'Aviau (3) ou M. Dessolles,

(1) Décret du 30 sept. 1804 (avec la répartition des 800 bourses et des 1,600 demi-bourses par séminaire diocésain). « Ces bourses et demi-bourses seront accordées par nous sur la présentation des évêques. »

(2) D'Haussonville, II, p. 227.

(3) *Id.*, IV, p. 366. Ordre d'arrêter M. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, comme l'un des opposans du concile (11 juillet 1811). A cet ordre, Savary lui-même, ministre de la justice, fait des objections : « Sire, il ne faut pas toucher à M. d'Aviau : c'est un saint; nous aurions tout le monde contre nous. »

qu'il a mis dans l'épiscopat par mégarde, ses évêques sont contens d'être barons, et ses archevêques d'être comtes; ils se félicitent de monter en grade dans la Légion d'honneur; ils allèguent tout haut, à l'éloge du nouvel établissement, les honneurs et dignités qu'il leur confère, tels et tels prélats devenus membres du corps législatif ou sénateurs (1); plusieurs en secret reçoivent le prix de services secrets, des encouragemens pécuniaires, telle somme en espèces sonnantes. Au total, Napoléon a calculé juste; avec des hésitations et des remords, presque tout son personnel épiscopal, italien et français, soixante-six prélats sur quatre-vingts sont sensibles « aux influences temporelles; » ils cèdent à ses séductions et à ses menaces; ils vont accepter ou subir, même en matière spirituelle, son ascendant définitif (2). D'ailleurs, parmi ces dignitaires, presque tous corrects ou du moins de tenue décente, la plupart assez honorables, Napoléon en a trouvé quelques-uns dont la servilité est parfaite, gens sans scrupule, bons à tout faire, et tels qu'un prince absolu les peut souhaiter, les évêques Bernier et de Pancemont, gratifiés l'un de 30,000 francs et l'autre de 50,000 francs (3) pour le vilain rôle qu'ils ont joué dans les négociations du Concordat, un cynique avare et brutal, comme Maury, archevêque de Paris, un mercenaire intrigant et sceptique, comme de Pradt, archevêque de Malines, un vieil imbécile à genoux devant le pouvoir civil, comme ce Rousseau, évêque d'Orléans, qui publie un mandement pour déclarer le pape aussi libre dans sa prison de Savone que sur le trône de Rome. A partir de 1806 (4), afin d'avoir en main des hommes plus souples, Napoléon,

(1) D'Haussonville, IV, p. 58. Adresse de la commission ecclésiastique énumérant, parmi les faveurs conférées à la religion, « la décoration de la Légion d'honneur accordée à un grand nombre de prélats, les titres de baron et de comte affectés aux évêques et archevêques de l'Empire, l'admission de plusieurs d'entre eux dans le corps législatif et le sénat. »

(2) *Id.*, IV, p. 366. (Dernière séance du concile national, 5 août 1811.)

(3) *Id.*, I, p. 203-205.

(4) *Id.*, II, p. 227. — Cf. l'*Almanach impérial de* 1806 *à* 1814. — Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, V, p. 208. Le prince de Rohan, premier aumônier, écrit dans une requête : *Le grand Napoléon est mon Dieu tutélaire.* En marge de la requête, Napoléon appose la décision suivante : « Le duc de Frioul fera payer au premier aumônier 12,000 francs sur la caisse des théâtres. » (15 février 1810.) — Un autre exemplaire du même type est M. de Roquelaure, archevêque de Malines, qui adresse à Joséphine un petit discours d'ancien régime à la fois épiscopal et galant : sur quoi, le Premier Consul le nomme membre de l'Institut. (Bourrienne, V, p. 130.) Dans l'administration de son diocèse, cet archevêque appliquait avec zèle la politique du Premier Consul : — « On l'a vu suspendre de ses fonctions un prêtre qui avait exhorté un mourant, acquéreur de biens ecclésiastiques, à restituer. » — (*Dictionnaire biographique*, publié à Leipzig, par Eymery, 1806, 1808.)

de préférence, a pris ses prélats dans les anciennes familles nobles; habituées de Versailles, elles considèrent l'épiscopat comme un don du prince et non du pape, comme une faveur laïque réservée à leurs cadets, comme un cadeau que le souverain fait aux gens de sa chambre et de son antichambre, à la condition sous-entendue que le courtisan promu restera courtisan sous la mitre. Désormais presque toutes ses recrues épiscopales seront « des gens de vieille race. » « Il n'y a qu'eux, dit Napoléon, pour savoir bien servir (1). »

IX.

Dès la première année, l'effet obtenu a dépassé l'effet attendu. « Voyez le clergé (2), disait le Premier Consul à Rœderer; tous les jours, malgré lui et plus qu'il ne l'avait prévu, il sera dévoué au gouvernement. Avez-vous lu le mandement de l'archevêque de Tours, Boisgelin?.. Il dit que le gouvernement actuel est le gouvernement légitime, que Dieu disperse, quand il lui plaît, les trônes et les rois, qu'il adopte les chefs que les peuples préfèrent. Vous n'auriez pas dit mieux. » — Pourtant, on dira mieux, non-seulement dans tel mandement, mais encore dans le catéchisme. Aucune publication ecclésiastique n'est si importante; tout enfant catholique l'apprend par cœur, et les phrases qu'il répète se fixent à demeure dans sa mémoire. Certes, le catéchisme de Bossuet est déjà bon, mais on peut l'améliorer; il n'y a rien que le temps, la réflexion, l'émulation, le zèle administratif, ne perfectionnent. Bossuet enseigne aux enfans qu'ils doivent « respecter tous supérieurs, pasteurs, rois, magistrats et autres. » « Mais ces généralités (3), dit Portalis, ne suffisent plus, elles ne dirigent pas la soumission des sujets vers son véritable but... Il s'agit d'attacher la conscience des peuples à l'auguste personne de Votre Majesté. » Ainsi, précisons, nommons, appuyons. Bien plus explicite que le catéchisme royal, le catéchisme impérial ajoute à l'ancien des développemens significatifs et des motifs de surcroît : « Nous devons en particulier à Napoléon Ier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône... Car il est celui que Dieu a suscité, dans des circonstances difficiles, pour rétablir le

(1) D'Haussonville, II, 231.

(2) Rœderer, III, p. 459 (30 décembre 1802).

(3) D'Haussonville, II, 257. (Rapport de Portalis à l'empereur, 13 février 1806.) — *Id.* II, 266.

culte public et la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. » Voilà ce que dans chaque paroisse de l'empire, devant le vicaire ou le curé, tous les petits garçons et toutes les petites filles viendront, de leur voix clairette, réciter après vêpres, comme un commandement de Dieu et de l'Église, comme un article de foi supplémentaire. Cependant, du haut de la chaire (1), à l'office du matin ou du soir, la voix grave de l'officiant commente cet article, déjà très clair : par ordre, il prêche pour la conscription : c'est un péché que de s'y dérober, d'être réfractaire ; par ordre encore, il lit les bulletins de l'armée, le récit des dernières victoires ; toujours par ordre, il lit le dernier mandement de son évêque ; c'est une pièce autorisée, inspirée, corrigée par la police. Non-seulement les évêques sont tenus de soumettre à la censure toutes leurs lettres pastorales et instructions publiques ; non-seulement, en manière de précaution, on leur a défendu de rien imprimer, sauf par les presses de la préfecture ; mais encore, pour plus de sûreté, la direction des cultes les informe incessamment de ce qu'ils doivent dire. Avant tout, ils doivent louer l'empereur ; dans quels termes, avec quelles épithètes, sans indiscrétions ni maladresses, de façon à ne pas s'ingérer dans la politique, à ne pas avoir l'air d'un pantin manœuvré d'en haut, à ne point passer pour un simple porte-voix, cela n'est pas indiqué, et cela est difficile. « Il faut, disait Réal, préfet de police, à un nouvel évêque, il faut, dans vos mandemens, louer l'empereur davantage. — Donnez-moi la mesure. — Je ne la sais pas. » — Puisque la mesure reste indéterminée, il convient de la faire large. — Sur les autres articles, point d'embarras. En chaque occasion, les bureaux de Paris ont soin d'envoyer aux évêques l'esquisse toute faite de leur prochain mandement, le canevas sur lequel ils broderont les fleurs ordinaires de l'amplification ecclésiastique ; selon les lieux et les temps, le canevas diffère. En Vendée et dans l'Ouest, les prélats devront flétrir « les odieuses machinations de la perfide Albion, » expliquer aux fidèles la persécution que les Anglais font subir aux catholiques d'Irlande. Si l'ennemi est la Russie, le mandement rappellera qu'elle est schismatique, et que les Russes méconnaissent la suprématie du pape. — Puisque les évêques sont fonctionnaires

(1) D'Haussonville, II, 239, 237, 272. Pelet de La Lozère, 201. « D'autres fois, Napoléon se louait des prêtres, voulait leurs services, attribuant en grande partie à leur influence le départ des conscrits et les soumissions des peuples. » — *Id.*, 173 (20 mai 1806, paroles de Napoléon). « Les prêtres catholiques se conduisent très bien et sont d'un très grand secours : ils ont été cause que la conscription de cette année a été beaucoup mieux que celle des années précédentes... Aucun corps de l'état ne parle aussi bien du gouvernement. »

de l'empire, leurs paroles et leurs actes appartiennent à l'empereur; en conséquence, il en use contre tous ses ennemis, contre tout rival, rebelle ou adversaire, contre les Bourbons, contre les conscrits réfractaires, contre les Anglais et les Russes, enfin contre le pape.

X.

Ceci, comme l'expédition de Russie, est son grand et dernier coup de dés, la partie décisive et suprême qu'il engage en matière ecclésiastique, comme l'autre en matière politique et militaire. De même que, par contrainte et sous sa conduite, il coalise contre le tsar toutes les forces militaires et politiques de son Europe, Autriche, Prusse, confédération du Rhin, Hollande, Suisse, royaume d'Italie, Naples, et jusqu'à l'Espagne, de même, par contrainte et sous sa conduite, il coalise contre le pape toutes les autorités spirituelles de son empire. Il assemble en concile les quatre-vingts prélats disponibles de l'Italie et de la France, il se charge de les discipliner, il les fait marcher; par quel emploi de toutes les influences, il faudrait un volume pour le dire (1) : argumens théologiques et canoniques, appel aux souvenirs gallicans et aux rancunes jansénistes, éloquence et sophismes, manœuvres préparatoires, intrigues à huis-clos, scènes publiques, sollicitations privées, intimidation croissante, rigueurs effectives, treize cardinaux exilés et dépouillés de leurs insignes, deux autres cardinaux détenus à Vincennes, dix-neuf évêques d'Italie transférés en France sous escorte, sans pain et sans habits, cinquante prêtres de Parme, cinquante prêtres de Plaisance, et cent autres prêtres italiens expédiés et internés en Corse, toutes les congrégations d'hommes en France, Saint-Lazare, Mission, Doctrine chrétienne, Saint-Sulpice, dissoutes et supprimées, trois évêques du concile saisis dans leur lit au petit jour, mis au cachot et au secret, forcés de donner leur démission et de promettre par écrit qu'ils n'entretiendront aucune correspondance avec leurs diocèses; arrestation de leurs adhérens dans leurs diocèses, les séminaristes de Gand convertis en soldats, et, sac au dos, partant pour l'armée, des professeurs de Gand, les chanoines de Tournay et d'autres prêtres belges enfermés dans les châteaux de Bouillon, Ham, et Pierre-Châtel (2); vers la fin, le concile subitement dissous, parce qu'il lui vient des scrupules, parce qu'il ne cède pas

(1) D'Haussonville, t. III, IV et V, *passim*.
(2) *Mémoires*, par M. X.., IV, 358.

tout de suite à toutes les pressions, parce que sa masse fait sa consistance, parce que des hommes serrés les uns contre les autres se tiennent plus longtemps debout. « Notre vin, disait le cardinal Maury, n'a pas été trouvé bon en cercle; vous verrez qu'il sera meilleur en bouteille. » Aussi bien, avant de l'y mettre et au préalable, on l'a filtré, clarifié, débarrassé des élémens mauvais qui le troublaient et le faisaient fermenter; quelques-uns des opposans sont en prison; plusieurs se sont retirés dans leurs diocèses; le demeurant, ramené à Paris, est savamment travaillé, chaque membre à son tour, à part et chambré, en tête à tête avec le ministre des cultes, jusqu'à ce que tous aient signé, un à un, la formule d'adhésion; là-dessus, le concile, épuré et préparé, est réuni de nouveau pour voter, par assis et levé, dans une séance unique; par un reste de pudeur, il introduit dans le décret une clause suspensive, l'apparence d'une réserve (1), mais il rend le décret commandé. Tel un corps d'armée, un régiment étranger, qui, enrôlé, encadré et poussé l'épée dans les reins, sert malgré lui contre son prince légitime; il voudrait bien ne pas marcher à l'assaut, au dernier moment il tâche de tirer en l'air, mais, finalement, il marche et il tire.

De l'autre côté, et sur le pape lui-même, Napoléon opère de même, avec autant d'habileté et de rudesse. Comme pour sa campagne de Russie, il s'est préparé de longue main. Au commencement, c'était une alliance, et il a concédé au pape, comme au tsar, de grands avantages qui leur resteront après sa chute; mais il ne les a concédés qu'avec une pensée de derrière, avec le besoin instinctif et le dessein prémédité d'exploiter l'alliance conclue, jusqu'à faire du souverain indépendant, en qui il reconnaît un égal, son subordonné et son instrument; de là, brouille et guerre. Cette fois aussi, dans l'expédition contre le pape, sa stratégie est admirable: tout le terrain ecclésiastique étudié d'avance, l'objectif choisi (2), toutes les forces disponibles utilisées et dirigées par étapes vers le point central de convergence où la victoire sera décisive, d'où la conquête pourra s'étendre et où la domination définitive viendra s'asseoir; l'emploi successif et simultané de tous les

(1) D'Haussonville, IV, 366 (dernière phrase du texte): « Une députation de six évêques ira prier Sa Sainteté de confirmer ce décret. »

(2) Pour un lecteur ordinaire, même catholique, s'il n'est pas versé dans le droit canon, les exigences de Napoléon paraissent médiocres et même acceptables: elles se réduisent à fixer un délai et semblent n'ajouter qu'à la compétence des conciles, à l'autorité des évêques. (D'Haussonville, IV, 366, séance du concile, 5 août 1811, propositions adoptées et décret. — Cf. le Concordat de Fontainebleau, 25 janvier 1813, article 4.)

moyens, la ruse et la violence, la séduction et la terreur; le calcul de la lassitude, des anxiétés et du désespoir dans l'adversaire; d'abord, la menace, le grondement prolongé, puis l'éclair subit et les coups multipliés de la foudre, toutes les brutalités de la force : les États pontificaux envahis en pleine paix, Rome militairement occupée par surprise, le pape cerné dans le Quirinal; au bout d'un an, le Quirinal enlevé par un coup de main nocturne, le pape saisi, expédié en poste à Savone, et là séquestré, prisonnier d'État sous un régime presque cellulaire (1), assiégé par les sollicitations et les manœuvres de l'adroit préfet qui le travaille, du médecin vendu qui l'espionne, des évêques serviles qu'on lui dépêche, seul avec sa conscience contre les questionnaires qui se relaient, soumis à des tortures morales aussi savantes et aussi fortes que les anciennes tortures physiques, à une torture si continue et si croissante qu'il se sent défaillir, perd la tête, « ne dort plus, ne parle presque plus, » arrive au seuil et au-delà du seuil « de l'aliénation mentale (2); » puis, au sortir de crise, le malheureux vieillard obsédé de nouveau, à la fin, après trois ans d'attente, emmené encore une fois brusquement et de nuit, au secret et incognito sur toute la route, sans répit ni pitié, quoique malade, sauf un arrêt dans les neiges à l'hospice du Mont-Cenis, où peu s'en faut qu'il ne meure; remis en voiture au bout de vingt-quatre heures, courbé en deux par la souffrance, et toujours ainsi, sans arrêt, sur le pavé de la grande route, tant qu'enfin, presque mourant, on le dépose à Fontainebleau, où Napoléon veut l'avoir sous la main pour opérer sur lui, de sa main. « C'est (3) vraiment un agneau, dira-t-il lui-même, un bon homme, un véritable homme de bien, que j'estime, que j'aime beaucoup. »

Sur cette âme douce, candide et sensible, un tête-à-tête improvisé sera peut-être efficace; n'ayant jamais connu la rancune, Pie VII se laissera toucher par des façons affectueuses, par un ton de respect filial, par des caresses; il subira l'ascendant personnel de Napoléon, le prestige de sa présence et de sa conversation, l'inva-

(1) D'Haussonville, IV, 121 et p. suivantes. (Lettres du préfet, M. de Chabrol, lettres de Napoléon non insérées dans la Correspondance, récit du docteur Claraz.) 6,000 fr. de gratifications à l'évêque de Savone, 12,000 francs de traitement au docteur Porta, médecin du pape. « Le docteur Porta, écrit le préfet, paraît disposé à nous servir indirectement de tout son pouvoir... On fait en sorte d'émouvoir le pape, soit par les gens qui l'approchent, soit par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. »

(2) D'Haussonville, *ibid.* (Lettres de M. de Chabrol, 14 et 30 mai 1811.) « Le pape est tombé dans une complète absorption... Le médecin redoute pour lui une crise d'hypocondrie... Sa santé et sa raison sont altérées. » — Puis, quelques jours après : « L'état d'aliénation mentale est passé. »

(3) Mémorial (17 août 1816).

sion de son génie. Inépuisable en argumens, incomparable pour adapter sa parole aux circonstances, le plus aimable et le plus impérieux des interlocuteurs, tour à tour tonnant et gracieux, tragédien et comédien, le plus éloquent des sophistes et le plus irresistible des charmeurs, dès qu'il est face à face avec un homme, il s'empare de lui, le conquiert, le maîtrise (1). Effectivement, après six jours d'entrevue, ce que de loin il n'avait pas obtenu par la contrainte, il l'obtient sur place par la persuasion, et Pie VII signe le nouveau Concordat, de bonne foi, ne sachant pas lui-même que, devenu libre, entouré de ses cardinaux, informé par eux de la situation politique, il va tout à l'heure sortir de son éblouissement, être ressaisi par sa conscience et par son office, s'accuser publiquement, se repentir humblement, et, au bout de deux mois, rétracter sa signature. — Telle est, à partir de 1812 et 1813, la durée des triomphes de Napoléon et le fruit éphémère de ses plus grandes victoires, militaires ou ecclésiastiques, la Moskowa, Lutzen, Bautzen et Dresde, le Concile de 1811 et le Concordat de 1813. Si prodigieux que soit son génie, si persévérante que soit sa volonté, si heureuses que soient ses attaques, il n'a et ne peut avoir, contre les nations et les Églises, que des succès temporaires; les grandes forces historiques et morales échappent à ses prises; il a beau frapper; leur écrasement les ranime, elles se redressent sous sa main. A l'endroit de l'institution catholique comme à l'endroit des autres puissances, non-seulement son effort demeure vain, mais son œuvre tourne à l'inverse de son objet. Il a voulu subjuguer le pape, et il conduit le pape à l'omnipotence; il a voulu maintenir et fortifier dans le clergé français l'esprit gallican, et il y fait prévaloir l'esprit ultramontain. Avec une énergie et une ténacite extraordinaires, de toute sa force qui était énorme, par l'application systématique et continue des procédés les plus divers et les plus extrêmes, il a travaillé, pendant quinze ans, à rompre les nœuds de la hiérarchie catholique, à la défaire, et, somme toute, en définitive, il en a redoublé les nœuds, accéléré l'achèvement.

H. TAINE.

(1) D'Haussonville, v, 244. Plus tard, le pape garde le silence sur tous les incidens de son tête-à-tête avec Napoléon. « Il donnait seulement à entendre que l'empereur lui avait parlé avec hauteur et mépris, jusqu'à le traiter d'ignorant en matière ecclésiastique. » — Napoléon est arrivé à lui, les bras ouverts, et l'a embrassé en l'appelant son père. (Thiers, xv, 295.) — Probablement, la meilleure peinture littéraire de ces conversations à huis-clos est la scène imaginée par Alfred de Vigny dans ses *Grandeurs et servitudes militaires*.

CONSTANCE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XV.

Après le Grand Prix, à l'heure où le monde se disperse, Mme de Latour-Ambert transportait à Saint-Germain ses « cinq heures; » quelques retardataires y étaient encore assidus. Dans le nombre se distinguait, par son exactitude remarquable et par le zèle qu'il mettait à se charger des petites commissions de ces dames, un jeune homme dont la baronne fit remarquer à sa filleule l'extérieur charmant, l'excellente position sociale et les fonctions fort agréables, disait-elle, puisqu'il avait la certitude d'obtenir de l'avancement sans jamais quitter Paris. Il était en outre bien pensant, il *pratiquait*, ce qui devient de plus en plus rare. Stany ne la contredit en rien, étonnée de l'insistance qu'elle mettait à la pénétrer du mérite de M. Julien des Rivoires et même à l'initier ainsi aux intimes détails de sa vie spirituelle.

Mais quand Mme de Latour-Ambert, du ton positif qu'elle eût pris pour traiter une affaire d'intérêt, lui dit que ce jeune homme, sensible aux qualités qu'il admirait en elle depuis deux mois, n'aspirait qu'à faire de Mlle Vidal Mme des Rivoires, Stany eut une exclamation, un geste de résistance, qui laissèrent sa marraine interdite.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 1er et du 15 avril.

— Mon Dieu, que lui reprochez-vous?..

— Rien.

— Peut-être, en ce cas, avec le temps se fera-t-il agréer?

— Oh! jamais!

— Je dois donc lui ôter tout espoir?

— Absolument.

— Vous ne retrouverez pas un aussi beau parti, dit la baronne d'un air pincé.

— Peu m'importe... Je n'ai aucun goût pour le mariage.

— Ce qui signifie, pensa Mme de Latour-Ambert, en rapprochant certaines observations qu'elle avait faites depuis son arrivée, ce qui signifie qu'elle aime quelqu'un qui ne peut l'épouser.

Elle trouva fort impertinente et fort ingrate cette petite fille qui refusait d'être heureuse de la façon dont l'entendait pour elle la fée bienfaisante qui s'appelait sa marraine. Quant à M. de Latour-Ambert, il approuva le refus. Rien ne lui faisait plus de plaisir qu'un échec quelconque infligé aux jeunes gens; il n'avait jamais pu se résigner de bonne grâce à leur céder la place; mais où il tomba d'accord avec sa femme, ce fut lorsqu'il s'agit de maudire l'arrivée du docteur Vidal, survenu comme la statue du commandeur à quelque temps de là. M. Vidal réclamait sa fille, ne pouvant plus, disait-il, se passer d'elle; d'ailleurs Henriette Duranton était résolue à ne se marier que lorsque sa cousine serait de retour pour lui servir de demoiselle d'honneur, et on ne pouvait faire attendre davantage deux amoureux très pressés.

Tout déplut aux Latour-Ambert dans la personne de ce trouble-fête : son libre langage, ses allures familières, son accent du midi, sa bonne humeur exubérante, une certaine rudesse qui n'était pas sans mélange de dignité.

— Ainsi, pensa celle qui avait été Marie de Vardes, Marguerite a pu épouser cet homme, et elle n'en est pas morte de chagrin! Elle a idéalisé avec le reste cette union disproportionnée! L'éloge que ses lettres m'ont toujours fait de lui prouve qu'elle ne le voyait pas tel qu'il est.

C'était Mme de Latour-Ambert plutôt qui avait la vue courte, ne sachant pas discerner sous son enveloppe un peu rugueuse la véritable supériorité de cet homme de science et de cœur qui avait eu aux yeux de sa femme le mérite, plus grand que tous les autres, de lui donner une fille. Quant au docteur, il trouva l'impérieuse Marie absolument semblable au portrait qu'en avait souvent tracé son beau-frère Duranton, mais il était pénétré pour elle, comme pour la terre entière, de l'indulgence qui vient aux gens heureux. Sa joie de revoir l'enfant dont il ne s'était séparé qu'à

grand'peine ne pouvait être égalée que par la joie que Stany éprouvait à l'embrasser.

— Tu es plus gentille que jamais, répétait-il; je ne sais si tu en es redevable à ta marraine, mais il y a chez toi quelque chose de nouveau, quelque chose qui te fait ressembler davantage encore à ta mère.

Elle s'était affinée en effet dans ce milieu poli et spirituel dont elle s'assimilait sans effort toutes les délicatesses.

— Pour lui plaire, se disait-elle en pensant à M. de Glenne, il faudrait être ainsi.

Sans doute, ils ne devaient plus se revoir en ce monde, ils ne devaient, dans tous les cas, être jamais rien l'un pour l'autre; cependant avec une touchante inconséquence elle s'efforçait de se mettre à son niveau par le ton, les manières, les habitudes; il n'en saurait rien, mais elle aurait la douceur de se sentir plus digne de lui, plus semblable à ce qui devait être son idéal de la femme. C'était encore une façon de rapprochement.

Que son père se montrât charmé de ce qu'il appelait « ses petits airs de grande dame, » des airs qu'il eût assurément critiqués jadis, voilà ce qui l'étonnait. Tout, en somme, était bizarre, inexplicable, dans la façon d'être du docteur : elle se le remémorait si abattu lors du triste départ qu'il avait jugé nécessaire! Pourquoi semblait-il triomphant aujourd'hui, pourquoi la ramenait-il sans aucune appréhension dans le pays où elle devait rencontrer les mêmes écueils?.. A moins que M. de Glenne n'eût quitté le Parc une bonne fois... Cette pensée la navrait; il fallait désirer... pourtant qu'il en fût ainsi... elle n'osait approfondir.

La baronne, qui avait plus que des soupçons, depuis l'échec de M. des Rivoires, aborda franchement un sujet scabreux. Tandis que Stany s'acquittait de son rôle de lectrice auprès du baron, elle entraîna M. Vidal dans le petit jardin délicieusement peigné qui entourait la villa de Saint-Germain.

— Docteur, lui dit-elle avec le courage du désespoir, nous sommes résolus à tout, mon mari et moi, pour ne pas vous rendre votre fille. Nous avons trop grand besoin d'elle sur nos vieux jours.

— Et comment donc voulez-vous, madame, que se passent mes vieux jours, à moi?

— Rien ne vous empêche de venir à Paris.

— Pardon, tous mes intérêts, tous mes travaux sont là-bas, et je me trouverais fort mal d'une tardive transplantation.

— Eh bien, puisque ces intérêts, ces travaux tiennent tant de place dans votre existence, vous ne sentirez pas trop le vide causé

par le séjour au moins temporaire de Stany auprès de nous. Écoutez... laissez-la-moi seulement une partie de l'année. Elle sera notre consolation d'abord et notre héritière ensuite.

Le docteur fit la grimace :

— Bien obligé, mais la dot que je puis lui donner suffit... Même, je ne lui en donnerais aucune, ajouta-t-il avec un singulier sourire, qu'elle aurait, je crois, tout autant de chances que de bonheur.

— Ce n'est pas parler en homme sérieux, permettez-moi de vous le dire. Il faut aimer ses enfans pour eux-mêmes.

— Je suis absolument de votre avis, et voilà justement pourquoi, tout en vous sachant un gré infini de vos bontés, j'emmène ma fille.

— Soit, remettez cette perle sous le boisseau ! Ici nous l'aurions fait valoir, elle eût trouvé facilement à se marier.

— Chez nous aussi, madame, elle trouvera...

— Je doute, permettez-moi de vous le dire, que vous puissiez lui présenter un candidat qui vaille le mien.

— Madame, n'est-ce pas à elle d'en décider ? Cherchez à la convaincre...

— Oh ! c'est fait, mais, quant à présent, elle refuse...

— Eh bien, donc !

— Je dis : quant à présent. Il faut lui laisser le temps d'oublier et de réflechir. Dans son intérêt, j'ai voulu vous parler de cela, seul à seule.

La baronne baissa la voix, comme si, dans la solitude du jardin, quelqu'un eût pu l'entendre.

— Croyez-en la pénétration et la prudence d'une vieille femme. Elle refuse parce qu'elle a laissé là-bas une fâcheuse inclination...

— Fâcheuse ?.. Vous croyez ?

— J'en suis sûre. Nous sommes plus clairvoyantes que vous autres ; elle s'est follement éprise d'un de vos voisins.

— Je m'en doutais bien un peu.

— Et vous soupçonnez lequel ?

— Il n'y en a qu'un qui compte.

— Mais... c'est un homme marié...

— L'amour n'y regarde pas de si près.

— Comment ?.. Vous me dites là, monsieur, des choses stupéfiantes. Où une pareille folie peut-elle la mener ?

— Chère madame, voilà bien de ces questions que posent les désenchantés ! Chacun de nous a droit à sa part de soleil ; tant que ce soleil luit, la jeunesse n'en cherche pas plus long.

— Vous, un père, vous raisonnez ainsi ?

— J'espère vous amener sous peu à raisonner de même, mais il est encore trop tôt.

Elle ne parvint pas à le faire sortir de là, et, impatientée, parla aigrement des affections imprudentes, égoïstes.

— Je la protégeais contre un danger, déclara-t-elle, vous l'y ramenez au contraire.

Le docteur répliqua qu'il était loin de méconnaître cette protection, et l'en remercia encore.

— Mais, pardieu, madame, s'écria-t-il à la fin, ce serait la payer trop cher que de vous faire cadeau de ma fille!

— Je hais cet homme, dit la baronne à son mari.

— Ma foi, il me déplaît aussi, répliqua le baron de l'air boudeur d'un enfant à qui l'on enlève un joujou qui l'amuse. Personne ne me fera jamais la lecture comme cette petite... Me voici obligé de me rabattre sur vous... Et puis elle était agréable à regarder.

— Ce rustaud a eu trop de bonheur, reprit Mme de Latour-Ambert, sans même remarquer, tant elle était absorbée dans sa rancune, ce que le discours de son mari contenait de désobligeant pour elle. Une femme comme ma pauvre Marguerite et une fille comme celle-ci! Oui, c'était trop de bonheur!

Elle en voulait à ce privilégié de sa propre indigence, elle lui reprochait même de leur avoir laissé entrevoir un pareil trésor pour le reprendre ensuite.

— Un mois ou deux encore... Je ne vous en demande pas davantage, implorait-elle.

— Madame, vous m'en demandez encore trop. Je l'enlève demain avec votre permission.

Alors la baronne prit à part sa filleule et eut avec elle une longue conversation « pour son bien, » la prémunissant contre les dangers de sa nature exaltée, lui rappelant que la vie n'est pas un roman, bref, proposant de tenir en haleine M. des Rivoires afin qu'elle pût se raviser, réflexion faite.

— Ce sera bien facile, disait-elle, car le pauvre amoureux ne s'est pas laissé décourager du premier coup.

— Chère marraine, c'est vous que j'aime, et c'est pour vous que je reviendrai un jour ou l'autre, dit gentiment Stany afin de couper court à des prières importunes.

Elle n'était préoccupée que d'une façon toute secondaire du vide qu'elle allait laisser chez les Latour-Ambert; ce qui l'inquiétait, c'étaient les surprises du retour, car il y aurait des surprises; son père le lui avait dit de cet air mystérieux et content qu'il affectait depuis leur réunion. Elle n'avait osé l'interroger et

tous les deux, comme pour écarter un autre sujet, causaient, beaucoup plus qu'il n'était nécessaire, du prochain mariage d'Henriette.

XVI.

En passant le porche du Priourat, Stany sentit son cœur se serrer. Vivre là, sans espérance de le revoir, ce serait cruel! A Paris, mille choses l'avaient distraite, arrachée à elle-même, elle y avait échappé à l'obsession de ces souvenirs qui désormais allaient la poursuivre, de quelque côté qu'elle se tournât et qui commencèrent par chasser le sommeil de son chevet dès la première nuit. Elle se perdait dans des conjectures sans fin, désirant et redoutant à la fois d'apprendre ce que Catinou aurait pu si bien lui dire tout de suite; sa mine malicieuse semblait l'en avertir : il n'eût fallu pour cela qu'une question, mais cette question, Stany ne l'avait point faite. Après une insomnie brûlante, elle se leva dès l'aube, ouvrit sa fenêtre et regarda machinalement du côté du Parc, comme si quelque message avait dû lui venir de là, porté sur le premier rayon de soleil. Le complet silence de la campagne, encore endormie et voilée, lui parut funèbre; de vagues senteurs automnales, le parfum amer des chrysanthèmes et des dahlias montait vers elle, tandis qu'elle se tenait immobile et attentive dans le cadre formé autour d'elle par des rosiers grimpans, un châle de laine blanche jeté sur ses épaules pour la défendre contre l'air frais. Qu'attendait-elle ainsi? Elle n'en savait rien; mais elle attendait.

Le feuillage des arbres rougissait, s'éclaircissait déjà; trois mois s'étaient écoulés et davantage depuis cette nuit de la Saint-Jean qui avait mis en déroute un enchantement si doux. Elle recula en frissonnant, ferma la fenêtre, s'habilla, puis descendit rejoindre son père, qui déclarait être très pressé de déjeuner afin d'aller ensuite vérifier si ses malades avaient profité de son absence pour guérir, comme c'était leur devoir. L'extrême gaîté du docteur choquait un peu Constance. Aussitôt qu'elle fut seule, elle remonta chez elle et, ainsi qu'elle l'avait promis, commença d'écrire à sa marraine.

— Mademoiselle, vint dire Catinou par la porte entre-bâillée, quelqu'un vous demande en bas.

Quelqu'un?.. Qui était ce quelqu'un? L'un des Duranton peut-être? Non, plutôt une bonne femme du pays. Sans hâte, elle entra

d'abord dans la salle à manger où l'on recevait d'ordinaire ce genre de visites.

— Mademoiselle, dit Catinou, c'est dans le cabinet de monsieur.

Elle poussa la porte et resta sur le seuil pétrifiée, un cri figé sur ses lèvres entr'ouvertes, une main appuyée au mur.

Il était là, lui, Raoul de Glenne, assis dans ce fauteuil que l'hiver précédent on appelait le sien, d'un air heureux qu'elle ne lui avait jamais vu.

— Stany! prononça-t-il en se levant, et sa voix basse, très émue, donnait une étrange douceur à ce nom familier par lequel il l'appelait pour la première fois.

Elle agita faiblement le bras comme pour repousser une vision. Une sorte de torpeur la gagnait, cette torpeur qui nous paralyse en rêve devant une catastrophe inévitable; elle se disait : — Il faudrait fuir, — sans que ses pieds, rivés au sol, consentissent à la porter. Ce ne pouvait être, en effet, qu'un rêve, car des choses inouïes se passaient sans qu'elle pût ni voulût les empêcher. Raoul de Glenne s'était approché tout près,.. si près d'elle,.. lui avait pris les mains, la forçant avec une tendre autorité à s'asseoir sur le canapé, et maintenant il murmurait à son oreille :

— Chère,.. chère enfant,.. si vous saviez comme je vous aime!

Elle fit un mouvement brusque pour se dégager, pâle, éperdue, folle de terreur.

— Est-il possible, reprit-il, que votre père ne vous ait rien dit?..

Et comme elle secouait la tête :

— Il dépend de vous que nous ne nous quittions plus, que vous soyez ma femme.

Oui, sans aucun doute, elle rêvait, puisque c'était là l'impossible... Mais comme elle s'efforçait maintenant de prolonger cette illusion, fermant les yeux, retenant son souffle dans la crainte folle de s'éveiller!

— Votre femme?.. balbutia-t-elle défaillante. — Et l'autre? demandait son regard subitement levé vers le sien avec angoisse, que faites-vous de l'autre?

Il comprit et répondit : — Je suis libre,.. libre de vous donner mon nom, libre de vous aimer jusqu'à mon dernier jour; autrement vous ne m'auriez jamais revu... Je me serais effacé de votre chemin, je serais retourné à l'isolement dont je croyais avoir pris l'habitude quand nous nous sommes rencontrés. Depuis ce temps-là, quel changement! J'étais si pauvre la veille... Vous m'avez tout rendu,.. vous m'avez rendu la volonté d'être heureux... En vous aimant,

il me semblait obéir à un ordre donné... Comprenez-vous?.. il y a des coïncidences si singulières qu'elles nous laisseraient croire que les événemens, qui en sont le résultat, étaient tout de bon écrits... Oui, elle était écrite, notre rencontre,.. la première,.. sous les ombrages de la Garenne, quand je vous ai vue poindre de loin, comme la figure même du bonheur,.. fugitive, insaisissable,... et, pourtant, ce bonheur, je le tiens aujourd'hui... Oh! je ne le laisserai pas échapper!

Il la serrait contre lui dans un transport dont elle ne s'effrayait plus, ne comprenant rien encore, sauf qu'un miracle s'était produit :

— Dites que je ne me suis pas trompé, chérie, le jour où j'ai cru deviner avec un mélange de désespoir et de joie qui ressemblait à de la folie, le jour où j'ai osé croire que vous m'aimiez.

De nouveau elle leva vers lui ses yeux admirables, qu'elle avait tenus baissés tandis qu'il lui parlait ce langage inconnu de la passion; une larme en jaillit pour toute réponse, tremblante comme un diamant au bord des longs cils noirs. Il l'essuya d'un baiser suivi de beaucoup d'autres qu'interrompit seulement le retour du docteur.

Celui-ci s'annonça de loin en chantonnant et en interpellant Catinou, ouvrit et ferma plusieurs portes avec fracas, bref, n'entra dans son cabinet qu'après avoir laissé au décorum le temps de se rétablir.

— Eh bien! dit-il de son accent le plus goguenard, regrettes-tu encore le candidat de ta marraine, ma petite Stany?.. — Et comme elle protestait en rougissant. — C'est que l'on complotait, mon cher voisin, de la retenir à Paris; mais cela n'eût fait ni mon affaire, ni la vôtre. J'ai eu de la peine, par exemple, à m'empêcher de lui dire ce qui l'attendait ici, je me suis retenu; il fallait vous laisser le plaisir de la surprendre... Tu as été surprise, hein, Stany, conviens-en!..

Ainsi le songe était réalité, elle n'avait plus à craindre qu'il s'évanouît et pourtant elle restait encore vaguement inquiète et comme étourdie. Quelque chose dans cette réalité invraisemblable ne prenait pas de contours arrêtés. Comment l'autre avait-elle disparu si vite, si terriblement à propos? Ne semblait-il pas qu'un désir homicide l'eût tuée, que le sort eût exaucé les vœux d'une haine intense et meurtrière? Elle ressentait de vagues remords, quoique ce vœu criminel, elle ne l'eût certes pas formé elle-même,.. à moins que ce ne fût inconsciemment,.. mais elle s'en croyait la cause. Cette malheureuse était encore jeune... Stany évoquait son visage tel qu'il lui était apparu trois mois auparavant au Salon, soudaine-

ment attristé, avec une expression de morne lassitude. A quoi pensait-elle, écroulée sur ce banc?.. Peut-être au moyen de prouver qu'après tout elle n'était pas la comédienne qu'on avait dit, peut-être à renouveler sérieusement une tentative, qui, la première fois, n'avait pas atteint son but...

Le sang de la jeune fille se glaça dans ses veines; ce ne fut qu'un éclair, mais à la lueur de cet éclair passager il lui sembla que son père, que Raoul surtout, auraient dû avoir le même soupçon et ne pas se laisser aller à cette joie inhumaine, qui la ressaisissait, d'ailleurs, en dépit de tout, qui finit par la maîtriser, ne laissant plus de place à la terreur, à la pitié, à aucun autre sentiment. — Qu'importait tout le reste? Elle serait la femme de Raoul,.. il lui avait passé au doigt la bague des fiançailles, il ne la quitterait plus,.. jamais, jamais... Et son devoir à elle serait dorénavant de veiller à ce qu'il fût le plus heureux des hommes. Était-il possible que le devoir pût être si doux,.. enivrant, tentateur, comme l'est pour les méchans le péché lui-même?.. Oh! que la vie était belle! Comment se trouvait-il des aveugles, des ingrats, des impies pour oser la calomnier? Son cœur débordait comme une coupe trop pleine. Le soir, assise auprès de Raoul dans la demi-obscurité, tandis que le docteur, sous des prétextes répétés, les laissait seuls ensemble, la main dans la sienne, l'oreille tendue à ses paroles d'amour, il lui vint ce désir qui accompagne dans les âmes tendres et profondes l'excès de la félicité, le désir de mettre le signet à cette page sublime, le désir involontaire de mourir. Aucun de nous n'a jamais atteint de pareils sommets sans ressentir presque aussitôt l'affreux pressentiment qu'il en faudra descendre. Stany eut ce pressentiment qui la fit se réfugier d'elle-même, avec un abandon où il entrait de l'effroi, dans les bras de son fiancé.

— Ah! dit-elle, quand cette belle journée, cette journée tombée du paradis devrait être la seule, il faudrait encore tant remercier Dieu!

— Mais tous les autres jours lui ressembleront, chérie, et il y en a devant nous une suite si longue que je n'en vois pas la fin, répliqua Raoul dans un élan de juvénile tendresse.

Il se mit à rire :

— Moi qui me croyais vieux!

Le docteur le congédia non sans peine sous prétexte qu'après un long voyage et de violentes émotions les gens soigneux de leur santé devaient prendre du repos; mais, avant de se coucher, Stany acheva la lettre à sa marraine en disant quel coup de foudre l'avait interrompue et en répétant sans se lasser qu'elle était heureuse,

heureuse! De fait, elle n'écrivait que pour pouvoir tracer ce mot-là; il prenait sous sa plume une physionomie nouvelle et un sens qu'assurément, pensait-elle, il n'avait jamais eu pour personne. Le lendemain, ils ne se virent que très peu en tête-à-tête; tous les Duranton étaient venus féliciter la future Mme de Glenne.

— Je te l'avais bien dit, s'écriait Henriette, que tu finirais par épouser le prince!

Horace Capdevielle, qui devait lui-même se marier le lendemain, semblait extrêmement fier, pour son propre compte, de cette prochaine parenté; le pasteur voyait quelque chose de providentiel dans le retour de son cher vieux Parc aux mains d'une personne de la famille; il avait abjuré toutes ses préventions contre celui qu'il accusait naguère de si noirs forfaits; à tout pécheur miséricorde; ce mauvais sujet venait à résipiscence, le passé était le passé. Mme Duranton elle-même daignait sourire; elle trouvait que sa nièce faisait un mariage avantageux et le lui dit, en appuyant sur les devoirs qu'imposent à ceux qui en sont dépositaires, ces privilèges redoutables, le rang et la richesse.

— Et vous continuerez d'habiter le pays? Et vous nous laisserez Stany? demandait Henriette.

— Assurément, répondit M. de Glenne, qui avait pris son parti de ce qu'il appelait en lui-même un jour de corvée, certain de se rattraper par la suite. Rien ne sera changé; il n'y aura, de plus, que la réconciliation d'un pessimiste incorrigible avec l'existence.

Il se rendit très agréable et soutint à dîner une courtoise discussion contre le pasteur sur Salluste du Bartas, que, dans son inextinguible enthousiasme pour les produits de Gascogne, M. Duranton plaçait au-dessus de Ronsard, faisant de lui un inspirateur du Tasse et de Milton; d'accord, disait-il, en ceci avec Goethe, qui l'avait surnommé le roi des poètes français. Cette appréciation était à peu près tout ce que le pasteur eût jamais emprunté à la critique du nord, sa ferme opinion étant qu'il n'y a de littérature qui vaille que celle du Midi. M. de Glenne défendit Ronsard tout juste assez pour permettre à son adversaire de déployer beaucoup de verve et de triompher avec éclat; il se fût laissé prouver sans résistance qu'il faisait nuit en plein jour; une seule chose lui importait : le ravissant visage de Stany qu'il dévorait des yeux. Celle-ci, tout en lui répondant par des regards de tendre intelligence, pensait cependant à la fin soudaine de cette femme enlevée si vite et sans laquelle ils eussent été encore éloignés l'un de l'autre. La même idée funèbre, revenant toujours à travers tout comme une espèce de refrain discordant, finit par la dominer de telle sorte que, restée seule avec son père après le départ de leurs hôtes, elle

lui dit à brûle-pourpoint : — Je voudrais bien savoir pourtant comment est morte Mme de Glenne.

— Comment elle est morte? répéta le docteur, qui était en train déjà d'allumer son bougeoir pour aller se coucher. Vous n'avez donc pas encore parlé ensemble de l'événement?

— Non,.. c'est-à-dire,.. à peine... Il m'a annoncé qu'il était libre, sans plus d'explication, et, depuis ce moment, je n'ose lui confier la crainte qui me poursuit. Vous ne croyez pas, mon père, dites,.. vous ne croyez pas qu'elle se soit tuée... tout de bon cette fois?

Le docteur se mit à rire d'un rire un peu embarrassé : — Oh! bien, si c'est là ce qui te trouble, rassure-toi! Se tuer tout de bon, comme tu dis, ces créatures?.. Allons donc, pauvre innocente! Elle est toute consolée déjà, je le parie,.. dame! un peu chagrine peut-être d'avoir perdu le droit de porter un titre et un nom qui lui servaient d'enseigne, mais dédommagée jusqu'à un certain point par la liberté reconquise. Je gage qu'elle fera de nouvelles dupes; tant pis! Cela ne nous regarde plus.

Stany était devenue d'une pâleur effrayante; en vain, essayait-elle d'interrompre son père; un lambeau de phrase entrecoupée revenait toujours; elle le recommençait à satiété, sans réussir à l'achever : — Mais en ce cas,.. mais en ce cas...

— Non,.. que ta sensibilité se rassure, cette bête venimeuse n'est pas morte,.. du reste, c'est tout comme, s'écria le docteur, puisqu'une loi nécessaire, qui manquait à notre code depuis 1816, vient d'être rétablie, presque à l'heure même où nous en avions besoin.

De nouveau Stany crut rêver, mais cette fois le rêve était un affreux cauchemar; elle se rappela, frémissante, l'arrêt porté contre le divorce par l'abbé Eudes : ceux qui profitent de cette loi se séparent de l'Église, qui jamais ne pourra donner son adhésion.

— Mon père, dit-elle très bas, mais avec une expression intense de reproche, vous deviez me dire cela.

— Eh! je ne t'ai dit ni cela, ni le reste, j'ai remis à de Glenne le soin de t'avertir. De quoi donc avez-vous causé, hier, pendant que j'avais la discrétion de vous laisser seuls ensemble?

Elle rougit jusqu'à la racine des cheveux.

— De tout, mon père, sauf de cela qui était l'essentiel.

— Trouves-tu? répliqua le docteur avec insouciance. Il t'aime, tu l'aimes, vous vous aimez, voilà l'essentiel à mon gré. J'espère bien qu'un scrupule de bigoterie ne va pas te faire hésiter maintenant?

Elle ne répondit pas, la tête basse.

— Fais-tu un crime à ce malheureux de s'être laissé embobeliner tout jeune par une astucieuse coquine?

— Oh! non assurément!

— Prétendras-tu qu'il faille pousser le principe de l'inviolabilité du serment conjugal jusqu'à continuer à vivre avec un être que l'on méprise, qui vous a indignement outragé?

— Je n'oserais juger des questions si graves, mais je crois que rien ne peut obliger, en effet, un mari à garder auprès de lui la femme qui manque à tous ses devoirs.

— Alors tu comprends qu'ils se soient séparés?

Stany inclina la tête d'un air de tristesse et de doute.

— Eh bien! reprit triomphalement le docteur, il suffit aujourd'hui de trois ans révolus pour que cette séparation soit, sur la demande d'une des parties, transformée sans retard en divorce. De Glenne n'avait pas profité de la nouvelle loi, parce qu'il ne se souciait point de se remarier; mais, après l'explication que nous avons eue ensemble, il s'est hâté de remplir les formalités obligatoires.

— Quelle explication, mon père?

— Celle qui a suivi ton départ un peu trop semblable à une fuite. Cette fuite lui a donné des soupçons. Il est venu, il m'a conjuré de lui dire s'il n'y était pour rien, s'il t'avait involontairement offensée, s'il te déplaisait de quelque manière. Je ne t'ai pas trahie, je n'ai rien laissé entrevoir de la vérité, mais il faut supposer qu'il l'a devinée à demi. Si tu savais avec quelle émotion il m'a dit : « Je suis prêt à disparaître de ce pays sur un mot d'elle, mais elle peut aussi d'un mot m'y retenir à tout jamais. » J'en ai été remué moi-même, ma parole! Alors nous avons vidé la question loyalement. Sa franchise m'a plu... Je me suis informé, d'ailleurs, parbleu, et j'ai appris sur lui tout ce qui pouvait m'inspirer de la confiance et de l'estime. Bref, comme je connaissais ton secret... Aussi, pourquoi t'étais-tu trouvée mal d'une façon si claire?.. Comme j'étais sûr de ton consentement si je donnais le mien, j'ai dit oui, lorsqu'il m'a demandé ta main en bonne forme, le divorce une fois prononcé. Qu'y a-t-il de plus simple?

C'était terriblement simple, en effet; toutes les complications logeaient dans l'âme de Stany. D'une voix à peine articulée :

— Il y a eu, dit-elle, un malentendu... il faudra que je parle demain à M. de Glenne.

— Demain? Je ne sais pas si tu en trouveras l'occasion. Tu oublies que c'est demain le mariage d'Henriette.

— Le plus tôt possible en tout cas,.. oui... le plus tôt sera le mieux.

Elle fit un mouvement comme pour se retirer, mais le docteur la retint :

— Écoute, Stany, pas d'enfantillages. Je suis ton père, je ne veux que ton bien... Ne gâte point l'avenir par quelque fol entêtement de petite fille. Vous vous plaisez, et la loi est pour vous. Elle vous permet de vivre ensemble, le front haut, bien et dûment mariés, d'élever des enfans dont la situation sera régulière aux yeux de tous. Que pourra vous faire l'opinion d'un groupe rétrograde qui persiste à bouder ce bienfait de notre législation dont depuis longtemps d'autres pays profitent ?

— Oh ! l'opinion du monde m'est bien indifférente ! D'ailleurs, nous n'aurions pas affaire à lui.

— Naturellement ! Nous vivons hors des coteries qui, ailleurs, ont trop d'influence,.. comme tu t'en seras aperçue à Paris, par exemple... La seule raison qui puisse rendre le mariage d'une personne divorcée discutable, l'existence d'enfans du premier lit, n'existe pas au cas qui nous concerne. J'espère que ma fille n'est pas assez emmaillotée de préjugés, assez niaise, tranchons le mot, pour regarder le mariage à l'église comme seul valable. Voyons, Stany...

— Je crois, mon père, je sens qu'il est le seul valable moralement parlant.

— Mais, petite folle, si tu te contentais de celui-là, tu serais, aux yeux de la loi, l'équivalent d'une femme perdue qui n'a aucun droit d'aucune sorte !

— J'aurais la bénédiction de Dieu. Mais il ne s'agit pas de cela ; tout le monde se soumet à l'usage d'une cérémonie à la mairie.

— Que tu me parais prendre bien légèrement pour ta part !

— Non, elle a son utilité, sans doute ; elle règle la position civile comme le contrat règle les questions d'argent.

— Et la position civile est bien quelque chose, il me semble, dit le docteur en donnant une petite tape sur la joue de cet enfant raisonneur et rebelle. Que te manquera-t-il, étant donné que ton cœur est parfaitement satisfait ?

— Il me manquera Dieu, dit gravement Stany.

— Dieu ! Dieu ! on voit bien que tu es allée te retremper dans un foyer d'intolérance chez ta marraine. Le Dieu le plus exigeant ne peut nous demander que des intentions droites et tout l'ordre, toute l'honnêteté possibles dans la conduite de la vie. Crois-tu, par hasard, qu'un serment compte moins pour n'avoir pas été enregistré par un prêtre, que ton mari, faute de quelques patenôtres prononcées en latin, aura moins de chances de t'être fidèle, que votre union aura des bases moins sûres ?

— J'aurais confiance en M. de Glenne, ne m'eût-il rien promis.

— A la bonne heure!

— Mais un engagement auquel la religion ne préside pas est nul, reprit Stany avec une obstination inflexible.

— Maudite soit cette baronne du diable! s'écria le docteur avec emportement. Sans elle ta mère serait restée huguenote, tu ne chercherais pas aujourd'hui midi à quatorze heures, et la bénédiction à laquelle tu tiens tant t'aurait été donnée par ton oncle Duranton.

— Mon oncle sait-il?.. demanda précipitamment Stany.

— Ton oncle ignore même que M. de Glenne ait été marié une première fois. Je n'avais à prendre l'avis de personne.

— Le mien pourtant? dit Stany d'un ton presque sévère.

— Oseras-tu dire que tu aurais refusé ce que tu souhaitais, ce que tu souhaites encore par-dessus tout?..

— Mon père, demanda la jeune fille, en prenant d'une main tremblante l'un des bougeoirs qui continuait à brûler sur la table devant elle, tandis que tous les deux parlaient debout, dans un état d'agitation presque égale, lui, rouge de colère, elle, pâle comme la mort, — mon père, croyez-vous que maman, ma pauvre chère maman qui nous écoute, j'en ai la foi, eût consenti à vous épouser sans cette formalité de l'église qui vous paraît insignifiante?

— La situation n'était pas du tout la même, répondit le docteur plus que jamais embarrassé. Il me coûtait si peu de... Nous discuterions jusqu'à demain matin sans nous entendre, ajouta-t-il, en s'interrompant. Tu déraisonnes ce soir. Allons nous reposer, la nuit porte conseil.

Il la baisa au front en guise de bonsoir, mais il lui sembla que la pauvre petite tête pâlie, aux traits tirés, se détournait involontairement, comme pour échapper à cette caresse habituelle; il se rappela soudain un geste semblable et la même expression de visage chez sa femme, à la suite d'un différend pénible qui s'était produit lors de la première communion de Stany; et il poussa un long soupir en songeant aux abîmes que creuse entre deux êtres, unis, d'ailleurs, et qui s'adorent, cette question de croire ou de ne croire pas.

Le plus fort, pensa-t-il, est généralement vaincu par le plus faible, car la compassion s'en mêle. Mais aujourd'hui le cas est différent, un instinct naturel interviendra dans le combat, il sera notre allié, il parlera chez elle. Elle aime...

Il partit d'un rire de défi en se couchant:

— Bah! les robes noires auront beau dire! La nature saura bien l'emporter. Ce pauvre de Glenne est sauf!

XVII.

Le lendemain, M. de Glenne devait venir prendre en voiture le docteur et sa fille pour les conduire à Nérac où avait lieu le mariage. Il fut effrayé, en revoyant Stany, de l'altération de ses traits, de son air de souffrance. Une nuit de véritable agonie morale l'avait changée autant qu'eussent pu le faire des semaines de maladie physique. Le rose tendre d'une toilette élégante qu'elle avait revêtue pour la circonstance faisait remarquer davantage encore la pâleur de son teint; la beauté même des lignes était comme convulsée par un orage intérieur qui lui prêtait quelque chose de tragique; les paupières bistrées gardaient des traces de larmes; jamais demoiselle d'honneur n'eut une mine moins riante, moins conforme à son rôle.

— Grand Dieu! qu'avez-vous? s'écria Raoul en la voyant.

Elle allégua une violente migraine, et son père parut accepter cette excuse.

— Il faut secouer cela, dit-il, y penser le moins possible.

Et ils partirent au grand trot des chevaux sur la route égayée par un beau soleil, un de ces soleils qui font croire à de jeunes mariés que tout l'univers s'intéresse à leur félicité personnelle.

Henriette était infiniment gracieuse dans ses atours de satin blanc; son visage vermeil, tout fossettes et tout sourire sous le grand voile de tulle illusion, pouvait passer pour joli, tant il rayonnait d'aise. Chacun, dans l'assistance, pensa qu'elle n'avait jamais été autant à son avantage; en revanche, on fit, non moins généralement, la réflexion étonnée que la belle Mlle Vidal n'était point belle du tout ce matin-là. Elle ne gagnait rien, dirent les envieuses, à rapporter des robes de Paris, tout au contraire! Le bruit de ses fiançailles avec M. de Glenne commençait à courir; on regardait le propriétaire du Parc avec une curiosité admirative et jalouse.

— Mais voyez donc Constance! chuchota Mme Labusquette à l'oreille d'une de ses amies, ne dirait-on pas qu'il lui est vraiment tombé des nues une mauvaise chance plutôt qu'une bonne. C'est à n'y rien comprendre. Il est si riche!

Stany, cependant, suivait avec un douloureux intérêt tous les détails du double mariage civil et religieux. Jamais encore elle n'avait assisté au premier et, comme elle s'y attendait, il ne produisit sur elle qu'une très faible impression. Pour s'assurer que le sentiment d'Henriette était d'accord avec le sien, elle lui dit à l'oreille, en sortant de la mairie:

— Eh bien! madame, vous voilà liée à tout jamais maintenant.

S'il plaisait à votre mari de vous enlever sur l'heure, il en serait le maître.

— Je voudrais bien voir qu'il eût cette prétention ! riposta la nouvelle Mme Capdevielle, hochant la tête d'un petit air de révolte. Nous en sommes au même point qu'hier; ceci ne compte pas. Si Horace s'avisait, par hasard, de dire le contraire, nous aurions, sans plus tarder, notre première querelle.

Horace, fort empesé dans un habit noir tout neuf, répondit en riant à cette interpellation agressive :

— Les femmes n'ont à aucun degré le respect du code. — Mais, au fond, il partageait les idées d'Henriette, car il ajouta sans plus de discussion : — C'est toujours un pas de fait; deux sûretés valent mieux qu'une; il est certain qu'on ne peut s'en tenir au premier oui, ni vis-à-vis du monde, ni surtout vis-à-vis de soi-même. Dépêchons-nous donc d'aller prononcer l'autre.

Et, malgré la nudité austère du temple, malgré la simplicité des cérémonies protestantes, toute la pompe et toute l'émotion de la journée furent pour le mariage religieux. La figure joviale et insouciante du jeune receveur de l'enregistrement devint grave et des larmes montèrent aux yeux de la mariée pendant le discours qui leur recommandait de s'aimer en cherchant Dieu dans leur tendresse réciproque, de considérer l'amour comme un moyen que Dieu donne à l'âme pour s'élever vers lui, de voir en Dieu la source de cet amour plus grand que tous les biens et, au contraire des autres, éternel. Le pasteur développa ce texte de saint Paul : « Nous vivons en Dieu, nous agissons en Dieu, nous sommes en Dieu. » Il opposa le vide et l'horreur de la vie du siècle privée d'infini, n'ayant d'autre but qu'elle-même et la satisfaction des passions égoïstes, à la fécondité de la vie chrétienne menée de conserve par deux époux qui ont entrepris de faire descendre le ciel sur la terre; car ce miracle dépend de chacun de nous, le ciel n'est localisé nulle part, il n'est pas là-haut ou là-bas, c'est un état qui commence dès ce monde pour les cœurs purs et de bonne volonté.

Rien n'était plus touchant que cette allocution émue qui participait du sermon et de la bénédiction paternelle. Stany vit sous un jour nouveau son oncle Duranton; il lui était apparu plus d'une fois surchargé de soucis terre à terre qui nuisaient, pensait-elle, à la dignité du sacerdoce, mené tambour battant par sa femme, réussissant assez mal à conduire son armée d'enfans ; mais le ministre de l'Évangile se retrouvait au besoin, elle en eut la preuve ce matin-là. — Que dirait-il, pensait Stany, de la situation où je me trouve ? — Ah ! combien Henriette était privilégiée de pouvoir entrer dès ce moment dans un chemin tout uni où elle n'aurait qu'à

marcher droit à côté de l'élu de son cœur, sans qu'aucune figure importune vînt jamais, comme un remords, se glisser entre eux, la figure d'une femme répudiée, tantôt menaçante, tantôt railleuse, impossible à chasser, — cette figure que Stany voyait si distinctement lui défendre d'approcher de Raoul! Les textes sacrés bourdonnaient à son oreille, les textes qui défendent à un mari de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce soit, à l'homme de séparer ce que Dieu a uni. Par une humiliante association d'idées, elle se rappelait avec insistance, elle plaçait en regard de ce jeune couple, comblé d'honneurs et de félicitations, un autre couple entouré d'opprobre qui nichait dans le voisinage du Priourat, un couple scandaleux, honni de tout le village, sous prétexte qu'il vivait à la manière des bêtes, la femme ayant quelque part un mari en prison. Elle voyait le sort misérable des enfans de ces parias, sans cesse maltraités, injuriés, chargés de noms ignominieux par les autres gamins de l'école. — Quelle différence, pensait-elle, y aurait-il, devant Dieu, entre ces gens-là et nous? — Et une voix impitoyable lui répondait : — Aucune, sauf l'impunité facile que procure une loi fabriquée par les hommes, sauf la considération imméritée, les lâches complaisances pour lesquelles le monde a été maudit... Voilà tout ce que vous auriez de plus, ou de moins... car la honte et le châtiment publics sont des bienfaits; ils peuvent aider à expier.

— Jamais! murmura-t-elle en s'agenouillant pour une dernière prière, dans laquelle, avec une ferveur désespérée, elle demanda la force au Dieu qui éclairait si cruellement sa conscience.

Le mirage s'était évanoui; pour le dissiper, il n'avait fallu qu'un mot brutal, et ce mot, c'était son père qui l'avait prononcé!

— Vous paraissez de plus en plus souffrante, lui dit Raoul, tandis qu'ils regagnaient côte à côte la maison du pasteur. Peut-être avez-vous trop de courage et paierez-vous cet effort ensuite. Allez-vous vraiment exposer votre migraine à ce long repas de noces?

— Non, ma tante m'a offert d'elle-même de me reposer dans sa chambre et j'ai accepté, répondit-elle brièvement. Écoutez bien... aussitôt que vous pourrez vous esquiver, je compte sur vous, il le faut...

Quelqu'un les rejoignait. Avec précipitation, elle ajouta :

— Dans la Garenne,.. à la fontaine Saint-Jean... On a promis de me laisser tranquille. J'en profiterai. Je serai là.

Il répondit en s'inclinant, tenté à la fois par ce rendez-vous et troublé par la façon singulière dont elle le lui donnait, — de cette voix brève, sans sourire, avec l'accompagnement d'un coup d'œil impérieux.

Tout était reluisant et paré dans l'intérieur des Duranton, si étranger d'habitude aux recherches du luxe ou seulement de la symétrie. Des guirlandes de myrte et de buis, disposées sur les murs de la salle du festin, dissimulaient le mauvais état des tentures, et un menu plantureux faisait honneur aux efforts réunis de plusieurs fins cordons-bleus d'extra, convoqués pour la circonstance. On arrosa les croustades, les pâtés et les volailles engraissées au maïs, de côte-rouge, de sans-pareil, de vieux vin qui délia toutes les langues, déjà naturellement prêtes à faire sonner l'accent de terroir à qui mieux mieux. Parmi les éclats d'une joie bruyante, le pasteur, revenu aux passe-temps profanes, renouvela une prouesse célèbre de son cher du Bartas qui, à l'occasion de l'entrée solennelle de la reine Marguerite à Nérac, avait fait parler trois nymphes, la latine, la française et la gasconne. Il prononça un triple épithalame, auquel on pouvait reprocher d'être un peu long, mais qui n'en fut pas moins applaudi à outrance. Des santés, abondamment portées aux jeunes époux et à leur postérité, suivirent, en prose et en vers.

M. de Glenne se battait les flancs pour être à l'unisson de l'entrain général; le docteur ne faisait visiblement aucun effort; il était sombre et absorbé ; on mettait cette mine longue sur le compte de l'ennui que lui causait l'indisposition de sa fille. Au commencement du dîner chacun s'était apitoyé, avec de grands hélas, sur l'absence de la gentille demoiselle d'honneur, obligée par une migraine de s'enfermer à l'écart, un jour de noce! Le premier service s'était ressenti de ce contretemps, puis l'incident, secondaire en somme, avait été peu à peu perdu de vue, et M. de Glenne réussit à disparaître, sans que personne le remarquât, avant que l'on eût fini de prendre le café. Il avait chargé d'ailleurs le docteur, dans un entretien rapide, de dire qu'il était obligé de repartir, rappelé chez lui par une affaire pressante, et d'expliquer à ces gens un peu gris que la mode à Paris, on ne savait trop pourquoi, était de s'esquiver à l'anglaise.

Il y avait encore moins de passans qu'à l'ordinaire dans la Garenne et, depuis près d'une heure, Constance, tandis qu'on la croyait assoupie sur le lit de sa tante, avait pu, sans qu'aucune curiosité importune fût venue rôder autour d'elle, se reposer sous les grands arbres qui abritent la fontaine Saint-Jean. Sa toilette élégante recouverte d'un cache-poussière de laine écrue, qui n'en laissait rien paraître, ne pouvait d'ailleurs attirer l'attention de personne. A quoi avait-elle pensé tout ce temps-là, les yeux fixés sur la Baïse, rêveuse, en écoutant le bruit léger de l'eau courante? Peut-être aux tragiques amours qui finissent dans la mort comme celles de Fleurette, cette Ophélie rustique, noyée à

deux pas de l'endroit où elle était assise, beaucoup certainement à sa propre histoire commencée ici même, le jour où elle avait trouvé impertinent et hardi le premier regard de Raoul. La saison était différente alors ; ces feuilles, aujourd'hui rougeoyantes ou dorées sur la haute ramure des chênes et des ormeaux, sortaient à peine du bourgeon, et les rossignols de ce jour-là s'étaient tus depuis longtemps,.. depuis très longtemps, car il y aurait de cela deux ans au mois d'avril; était-ce possible ? Qu'ils avaient été courts, ces dix-huit mois, remplis pourtant d'une telle façon qu'ils pouvaient bien compter pour toute une vie, et de fait une vie, une vie d'amour, avait tenu tout entière dans cet intervalle! Stany avait été enveloppée dans le vertige d'un bonheur sans nom, et voilà qu'elle retombait, brisée à tout jamais. Un coup de vent, secouant les arbres au-dessus d'elle, fit bruire dans l'air quelques feuilles peintes des plus belles couleurs de l'automne et les poussa au hasard le long de l'allée. Où allaient-elles, ces fugitives tombées de si haut ? Elles n'en savaient rien, et pas plus qu'elles-mêmes, Stany ne pouvait diriger ou prévoir sa future destinée. Sans lui?.. Non, c'était impossible... Alors elle se souvint de ce qu'elle avait dit dans un moment si beau, qu'il lui était venu l'étrange désir d'arrêter là l'horloge du temps, de mourir avant qu'il fût écoulé : « Quand cette journée devrait être la seule, il faudrait encore remercier Dieu! » Quelle parole insensée ! Ah! comme elle eût préféré n'avoir jamais goûté à cette coupe, plutôt que de la voir si vite s'échapper de ses lèvres!..

Eût-elle vraiment préféré cela?.. Tristement passive, elle regardait pour ainsi dire ses pensées tourbillonner autour d'elle, avec les feuilles éparses, sans avoir le courage de les accueillir ni de les repousser. Quelqu'un passa derrière le banc où elle était assise, une main se posa sur son épaule ; elle se tourna en tressaillant ; elle rencontra les yeux de Raoul, remplis de désolation et de terreur.

— Je vous en prie, dit-il, ne vous reprenez pas après vous être donnée. Ce serait si cruel ! Les conséquences en seraient si graves!

Une soudaine vaillance lui revint, avec l'indignation nécessaire. Elle répondit, et sa voix, toute basse, tout éteinte qu'elle fût, était très ferme :

— Je me suis donnée à un homme qui prétendait être libre.

— Écoutez, Stany, répondit-il, en s'asseyant auprès d'elle, tout plutôt que cette accusation injuste, odieuse, de vous avoir trompée. J'ai agi loyalement, j'ai averti votre père du secret de mon passé, pour qu'il sût bien quel homme il recevait dans sa maison, pour

qu'il pût vous le dire. Je n'avais pas d'arrière-pensée. Cette nouvelle loi du divorce n'éveillait en moi aucune espérance ; j'ai passé une partie de ma vie, au temps où j'étais du monde, dans un milieu où il ne sera probablement jamais admis, c'est-à-dire parmi des gens très attachés aux formes de la religion, bien que la plupart de ceux-là fussent, je dois le dire, assez peu soucieux du fond même de la morale. Il m'en est resté quelque chose, car, je vous le répète, l'idée de profiter du moyen qui s'offrait d'empêcher cette femme de porter mon nom ne m'était pas venue. C'est votre père qui, témoin du bouleversement où me jetait votre départ et averti que...

Raoul de Glenne s'arrêta, hésitant.

— Oui, acheva Constance, à mon insu, je m'étais trahie...

Il prit sa main pendante, et, à demi agenouillé, l'éleva jusqu'à ses lèvres.

— C'est donc mon père, poursuivit-elle, sans paraître sentir cette caresse, qui vous a suggéré...

— Il voyait mon désespoir, il en a eu pitié.

— Il a eu pitié de moi aussi, pauvre père, il ne s'est point arrêté à la barrière qui pour lui ne comptait pas, qu'il aurait éprouvé plutôt une secrète satisfaction à me faire franchir. Mais vous... comment avez-vous pu oublier que je suis catholique ? Vous l'êtes aussi... Ah ! oui, de nom seulement, répondit-elle à un geste qui lui était échappé, — mais enfin... vous avez été soldat ; comment donc admettez-vous que l'on puisse déserter?

— Je ne croirai jamais qu'aucune loi humaine s'oppose au bonheur de deux êtres qui, n'ayant de devoirs envers personne, se sont choisis.

— De devoirs envers personne?..

— Il y a dix ans que la femme dont j'ai horreur de parler devant vous a cessé d'exister pour moi. C'est mon mariage avec elle qui a été une coupable folie. Le vrai mariage, celui auquel on est tenu de rester fidèle, ne saurait être autre chose que l'union de deux cœurs; cette union-là peut se passer de temple et de prêtre sans que Dieu, soyez-en sûre, se détourne d'elle. Ne rapetissez pas sa justice et sa bonté, Stany.

Elle écoutait tremblante. Si ces sophismes pourtant avaient raison contre son instinct, contre l'éducation qu'elle avait reçue! Il lui était si supérieur sous tous les rapports!

— Vous faites bon marché, dit-elle, des témoignages extérieurs de la religion.

— Très bon marché. Tout ce qui vaut la peine d'attirer les regards de Dieu, en admettant que la Providence s'occupe de nous, se passe au fond de notre âme. Quant au reste...

Tout à coup, il parut à Stany qu'un mot de l'abbé Eudes venait au secours de sa faiblesse; ce mot, elle le répéta comme s'il lui eût été dicté :

— Ce n'était pas une chose de grande importance que l'on demandait autrefois aux premiers chrétiens persécutés,.. un signe extérieur seulement, brûler quelques grains d'encens devant une idole. Et ils préféraient la mort.

Elle s'était dressée toute droite, toute blanche, pareille en effet à une de ces vierges qui, plutôt que de sacrifier aux passions divinisées que leurs bourreaux appelaient des dieux, descendaient dans le cirque et y versaient leur sang.

— Je ne vous aurais pas crue fanatique, dit Raoul, effrayé de l'expression de son visage.

— Et je ne le suis pas, puisque je me garderais de condamner une femme qui ferait ce que vous me demandez de faire. Oh! non, certes, je ne la condamnerais jamais, répéta-t-elle d'une voix douce, attendrie, comme si elle eût trouvé toutes les excuses à cette pécheresse imaginaire. Mais quant à moi, je ne peux... non, je ne peux pas...

— Parce que vous êtes égoïste et dure, dit Raoul avec emportement, parce que vous ne savez pas ce que c'est que d'aimer.

Il s'était levé lui-même et la regardait d'une façon qui la fit pâlir et trembler.

— Je vous laisse à cette paix imperturbable, à ce glacial contentement de vous-même, qui vous sont plus chers que tout au monde.

Elle posa une main frémissante sur son bras pour le retenir.

— Ah! s'écria-t-elle, ne parlez pas ainsi... Je vous en prie... je vous en prie!.. Voulez-vous donc me rendre folle? ne voyez-vous pas ce que je souffre?

Et elle fondit en larmes.

Il fut vaincu. La vue de ces yeux baignés de pleurs, où se noyaient sans s'éteindre toutes les flammes de la passion, l'appel désespéré de cette voix d'enfant, l'égarement de ce geste du naufragé qui se cramponne à l'unique planche de salut, tout cela lui remua le cœur. Il la ramena vers le banc, se plaça de nouveau près d'elle, et lui demanda pardon. Elle sanglotait toujours.

— Si vous saviez ce que c'est, ma bien-aimée, que de tomber si brusquement d'un pareil rêve! Peut-être n'aurais-je pas dû croire votre père, quand il me répétait d'un air assuré : Ayez confiance! Je m'en suis rapporté à lui, pensant qu'il vous connaissait assez pour ne pas me leurrer d'un faux espoir. Lequel de nous deux a, en somme, été trompé?

— Ni l'un ni l'autre, répondit-elle, avec une douceur infinie en

souriant à travers ses larmes, ni l'un ni l'autre, puisque nous nous aimons. Mais ma situation est bien rare, vous en conviendrez. D'ordinaire, une jeune fille a, pour la défendre contre son propre penchant, les protections de la famille ; moi je suis seule... Mon père est le premier à battre en brèche ce que j'appelle mon devoir. Épargnez-moi, soyez généreux, soyez patient, laissez-moi voir clair en moi-même. Il y a une chose dont je suis certaine, c'est que Dieu est trop bon pour permettre que tout soit fini entre nous.

— Qu'exiges-tu que je fasse? demanda Raoul avec un abandon absolu de sa volonté entre ces petites mains faibles qu'il baisait éperdument.

— Voyagez... sous un prétexte. Moi, je ne peux partir de nouveau.

— Sera-ce bien long?

Il était à la merci de cette enfant et, si triste qu'elle fût, elle jouissait de son empire.

— Vous me rappellerez par un mot, n'est-ce pas, le jour où ces fantômes qui nous séparent seront évanouis?.. car ce ne sont que des fantômes.

Elle lui sourit encore tendrement sans répondre.

— Au revoir donc! Mon père doit me chercher partout!

Déjà elle était à quelques pas de lui; elle se retourna, lui envoya un baiser, puis remonta l'allée d'un pas rapide. Il la suivait des yeux, se rappelant le jour où, comme il le disait, il avait vu venir à lui sous ces grands arbres le bonheur de sa vie. S'enfuyait-il déjà, ce bonheur pour jamais? Non, il ne s'agissait que d'attendre, de la laisser se familiariser avec la pensée d'un mariage quelque peu en dehors des conditions ordinaires. Il y aiderait en lui écrivant tout ce qu'elle ne l'eût peut-être pas laissé dire; l'impression en serait plus forte. Et n'avait-il pas le docteur pour allié?

Si impatient qu'il fût, si courroucé contre l'obstacle inattendu qui lui barrait le chemin, Raoul se sentait aimé. C'était en lui un bizarre mélange d'impressions délicieuses et cruelles. Une coquette n'eût pu s'y prendre mieux que cette petite dévote pour l'ensorceler. Le triomphe prévu sur le plus puissant des adversaires était bien fait pour exalter un orgueilleux de son espèce. Elle avait parlé de déserter, soit! La désertion semblait, à Raoul, chose innocente et même louable, pourvu qu'elle se fît dans son intérêt.

Stany, cependant, regagnait la maison du pasteur, où elle put rentrer par une porte de derrière sans être aperçue, grâce au tu-

multe produit par la noce. On dansait dans le salon et au jardin avec la gaîté que comporte un sans-façon complet.

— Tu as passé une triste journée, tandis que nous nous amusions, lui dit Henriette en l'embrassant.

Mais elle était trop ravie d'aller le soir même prendre possession, au bras de son mari, d'un joli petit chez elle pour s'arrêter à rien de fâcheux, quelque amitié qu'elle eût pour sa cousine.

— Je serai plus vaillante à ta noce, ajouta-t-elle, sans se douter qu'elle lui enfonçait un poignard dans le cœur. Espérons que vous ne la remettrez pas bien loin.

Stany balbutia qu'elle ne savait pas encore.

XVIII.

Si elle avait compté sur quelque appui en dehors d'elle-même, la pauvre fille se trompait. Sa marraine la laissa, sans qu'il lui fût possible de s'expliquer pourquoi, à ses combats, à ses perplexités. Le docteur avait-il prié poliment Mme de Latour-Ambert de ne se point mêler de cette affaire, où il croyait avoir seul le droit d'intervenir? Le mélange de scrupules religieux et de sagesse mondaine qui existait chez la baronne la rendait-il indécise sur le conseil à donner? On n'en sut jamais rien. Peut-être commençait-elle à mesurer avec crainte les résultats de l'influence qu'elle avait exercée jadis en matière spirituelle; peut-être concluait-elle qu'il faut éviter les responsabilités. En effet, si Marguerite Duranton n'eût pas quitté les voies du protestantisme, sa fille, protestante comme elle, eût été libre aujourd'hui de contracter avec un galant homme du meilleur monde cette alliance dont Mme de Latour-Ambert voyait surtout les avantages pratiques, rang et fortune, avantages qu'elle regrettait un peu pour Stany, décidée à ne pas les accepter de la main de M. des Rivoires. Il y a toujours péril à s'immiscer dans la destinée d'autrui; une pierre dérangée à l'étourdie, sous prétexte d'arrangement, par des mains maladroites ou imprévoyantes, peut faire crouler tout l'édifice, et les conséquences du mal ne se bornent pas toujours à une seule génération, elles sont incalculables, interminables; mieux vaut donc s'abstenir. Ainsi raisonnait un peu tard Mme de Latour-Ambert; les années lui avaient donné la philosophie de l'égoïsme; ce fut à l'égoïsme encore qu'elle céda en rappelant au docteur Vidal que sa fille ne serait jamais nulle part aussi bien gardée que chez elle, à Paris, et en insinuant qu'elle réussirait tôt ou tard à la marier

avantageusement malgré tout. Ces moyens, offerts, de regagner d'un côté avec un peu d'adresse ce que lui faisait perdre d'autre part son attachement au devoir, inspirèrent une violente répugnance à Stany.

L'abbé Eudes sut mieux répondre à sa confession écrite, mais des argumens qui avaient pour base principale la théologie pouvaient difficilement entrer en lutte avec l'éloquent plaidoyer que, jour et nuit, l'amour prononçait à son oreille. Soit, l'arrêt de l'église était formel; en le bravant, elle deviendrait complice de l'adultère et adultère elle-même, mais ce prêtre n'avait pas le droit de lui dire que sa chute ne lui procurerait que tristesse, amertume et remords; il n'avait pas le droit de nier le bonheur qu'elle eût pu ressentir et donner, dont elle avait déjà eu l'avant-goût. Comment l'abbé Eudes aurait-il compris, si savant qu'il fût, la soif de dévoûment exalté qui la poussait à se perdre, s'il le fallait, pour qu'un autre fût heureux? Et l'excellent curé du village, lui non plus, ne comprenait pas, malgré toute sa sainteté, à cause de sa sainteté peut-être, qu'il la tentait au lieu de l'effrayer, quand il lui peignait en traits excessifs la vie de torture morale qu'elle mènerait, retranchée de toute consolation religieuse, volontairement excommuniée en ce monde et maudite dans l'éternité. — Tout cela, pensait-elle à de certains momens qu'elle se reprochait ensuite, je l'endurerais pour lui !

La tendance mystique de son imagination la poussait à rêver un nouveau genre de martyre, un bûcher grandiose où elle se fût précipitée avec tout ce qui lui avait été cher jusque-là, convictions, espérances, principes. Combien de fois, sous cette impulsion, se donna-t-elle le soulagement puéril d'écrire à Raoul quelques mots de rappel passionné qu'elle n'envoyait jamais, se bornant, une fois redevenue maîtresse d'elle-même, à répondre sur le ton d'une platonique tendresse aux lettres qui lui arrivaient d'Italie! C'était à Florence que M. de Glenne attendait, sans trop se décourager, car il voyait dans les timides réponses de Stany que la pauvre fille était au fond sa complice contre elle-même. Tout en poursuivant, afin de tuer le temps, des recherches historiques dans les archives des Médicis, il se comparait ironiquement à Jacob, gardant les troupeaux pour mériter Rachel. Il comptait bien toutefois que l'épreuve ne durerait pas quatorze ans. Au fond, elle n'avait rien de trop rude, cette épreuve: Raoul de Glenne avait dépassé les impétuosités de la première jeunesse; il lui semblait sentir, à une détente progressive dans le ton de la correspondance qui s'était établie entre eux, non sans peine d'abord, que l'ange qu'il disputait au ciel se livrait chaque jour davantage, et il savourait de loin ce commencement de possession avec une patience dans laquelle entraient tous

les raffinemens, toutes les délicatesses, toutes les soumissions qui plaisent aux femmes, aux jeunes filles surtout. Ces lettres d'amour, les premières qu'elle eût reçues, enivraient doucement Constance, amollissaient le vague héroïsme de ses résolutions. Quelquefois, elle croyait y surprendre des sujets d'inquiétude et de jalousie; c'étaient les jours où elle était le plus près de permettre à Raoul de revenir. Elle se demandait alors s'il ne se lasserait pas; elle pensait qu'au pays où il était seul, des femmes, qu'il disait être belles, voudraient le consoler. Tous les discours persuasifs de l'abbé Eudes et toute son autorité, jointes aux adjurations du curé qui avait été l'ami de sa mère, comptaient pour peu de chose auprès de cette crainte jalouse. Si encore son père l'eût tourmentée, persécutée, il eût peut-être stimulé chez elle une certaine force de résistance; mais la première colère éteinte, le docteur l'avait très sagement confiée à ses propres réflexions. Cette intrépide petite fille en lutte contre son cœur l'étonnait de plus en plus, mais sans le fâcher dorénavant; il se mêlait une certaine curiosité au dédain que lui inspirait ce qu'il appelait encore son fanatisme. Bien des fois Constance saisit le regard de son père fixé sur elle de ce même air attentif avec lequel il examinait à la loupe une plante rare rapportée pour son herbier ou un insecte dont la classification l'embarrassait. Évidemment, il la trouvait singulière, un peu folle, mais il ne le lui disait pas. Les Duranton, eux aussi, se montraient relativement discrets et réservés : le pasteur évitant presque les occasions de causer avec elle; Mme Duranton, lançant de temps à autre seulement un mot par-dessus ses aiguilles à tricoter, sur l'inflexibilité de cette religion papiste qui met aux gens des lisières et des menottes malgré eux. Elle aurait pourtant toute la première fait grise mine à une personne de son troupeau qui eût profité du divorce, mais l'horreur qu'elle avait des catholiques la rendait libérale. Quant à la naïve Henriette, elle se répandait sur les joies du mariage, avec un regret charitable d'en voir sa cousine privée; rien de plus. Abandonnée à elle-même et au pouvoir de ces lettres qu'elle attendait avec fièvre, qui s'usaient dans sa poche ou dans son corsage, qui la nuit semblaient palpiter sous son oreiller avec d'irrésistibles supplications, la pauvre fille devait fatalement transiger. Elle y fut amenée petit à petit : d'abord, elle interrogea moins souvent ses intimes conseillers, les cahiers bleus de sa mère; puis elle évita d'ouvrir le petit bureau qui les contenait, elle en égara même la clé pour plus de sûreté, cessa d'écrire à l'abbé Eudes, répondit en même temps à Raoul avec une régularité croissante, bref, céda au courant qui l'emportait très vite.

Six semaines ne s'étaient pas écoulées depuis le mariage d'Hen-

riette, lorsqu'elle demanda au docteur qui la trouvait plus agitée, plus nerveuse que de coutume, si Béréto ne pourrait pas la conduire à Nérac. Ordre fut donné d'atteler tout de suite. Stany ne se laissait pas le temps de réfléchir; la nuit précédente, tandis qu'elle cherchait une issue dans les ténèbres qui l'enveloppaient, la lumière, semblait-il, s'était faite soudain, découvrant, éclairant d'une vive lueur certain compromis qui pouvait tout arranger. L'examiner de trop près eût été imprudent; elle passait vite à l'action.

— Mon oncle, pensait-elle, pendant le trajet, va m'encourager et me prêter main-forte.

Elle se fit conduire, en effet, directement chez les Duranton.

Le pasteur était seul, en train de préparer un sermon pour le prochain dimanche, au milieu d'une litière de paperasses qui prouvaient qu'il avait compulsé beaucoup de textes. Lorsqu'elle tomba dans son cabinet à l'improviste, il parut un peu contrarié :

— Tu vois, ma fille, lui dit-il, j'ai été obligé, pour obtenir quelque tranquillité, de donner congé aux garçons; leur mère les a emmenés chez Henriette, et j'étais là, n'attendant personne, à jouir un peu de ce silence que j'obtiens si rarement. La famille procure de grandes consolations, mais elle se met souvent, il faut en convenir, à la traverse de ce que nous voulons entreprendre.

— C'est-à-dire, mon oncle, que je vous dérange?

— Quelle idée!.. pas du tout. Je parlais de ces garnemens qui me font commettre si souvent le péché de colère. Mais c'est ta tante peut-être que tu désires voir? Veux-tu que je l'envoie chercher, ou préfères-tu aller la rejoindre?

— Non, mon oncle, vous ne vous débarrasserez pas de moi si aisément. J'ai à vous parler... Oui, à vous-même, de choses graves...

— Rien de fâcheux, j'espère? Je te trouve changée depuis quelque temps.

— Je suis changée, en effet, répondit Constance avec un sourire triste à demi, changée au point que je ne peux plus me reconnaître. Mon père vous a parlé, n'est-ce pas, des raisons qui ont contrarié ce... ce projet de mariage.

Le pasteur fit un signe affirmatif.

— Assieds-toi, Stany, je t'écoute.

— Je suppose, mon oncle, que vous avez approuvé ma conduite?

— J'approuve certainement et j'admire que tu t'attaches au devoir, même quand ton inclination te pousse d'un autre côté.

— Mais est-ce bien le devoir?

— Les paroles du Seigneur, telles que nous les lisons dans saint Matthieu, semblent précises, et j'ai personnellement une vive répugnance à admettre qu'elles puissent n'être pas prises à la lettre. Cependant...

— Cependant, interrompit Stany, tous les protestans acceptent le divorce?

— Tu veux dire que le divorce est autorisé dans tous les pays protestans, bien qu'on l'y entoure de plus de difficultés que les catholiques ne le croient généralement.

— Et en France, mon oncle, depuis qu'il est rétabli?

— En France, deux courans opposés se sont formés parmi les pasteurs, de sorte que nos synodes, en face de ces opinions contradictoires, n'ont pas voulu imposer une règle absolue; ils réservent à ceux que blesse la sanction du divorce le droit de refuser leur concours. Ceci prouve combien l'esprit de liberté, le respect de la conscience, sont enracinés dans nos idées religieuses. Je crois néanmoins que ce qui prédominera de plus en plus sera l'acceptation. En somme, l'église de France ne marie pas, puisque le mariage est civil; elle n'a point à s'occuper des antécédens, les deux époux qui se présentent pour demander des prières étant déjà légalement unis. Dans la pratique, quelle que puisse être la rigueur de mes théories, je ne refuserais qu'en cas d'indignité.

— Et, pour ce qui concerne M. de Glenne, il n'y a pas la moindre indignité, mon oncle, dit vivement Stany. Quand nous nous sommes rencontrés, quand il s'est attaché à moi, il était séparé de sa femme depuis des années à la suite de torts très graves qu'elle avait eus envers lui. Cette nouvelle affection n'a donc pas contribué à les désunir. M. de Glenne était libre, et moi, je ne savais même pas qu'il eût été marié.

Le pasteur hocha la tête d'un air de consentement.

— Plus j'y pense, poursuivit Stany, plus j'y réfléchis, plus il me semble que, dans ces conditions, M. de Glenne est maître de recommencer une vie nouvelle. Il ne ferait de tort à qui que ce soit...

— C'est ce qui ressort de tout ce que j'ai entendu, interrompit M. Duranton. Il n'a rien à se reprocher.

— Rien, répondit Stany; il est l'honneur et la bonté même.

Un nouveau silence se fit pendant lequel la physionomie expressive du pasteur semblait demander : « Où veux-tu en venir? »

— Vous m'avez félicitée, mon oncle, de tenir au devoir plutôt qu'à mon inclination. Mais s'il était possible de les mettre d'accord...

— Hum! fit le pasteur en se frottant le menton, je ne sais pas trop comment tu t'arrangeras avec Rome. Elle n'a fait que de rares concessions, et encore... à des intérêts princiers.

— Eh bien! c'est justement ce genre de concessions qui me révolte, qui me donnera le courage de...

Elle s'arrêta très rouge et comme épouvantée de ce qu'elle allait dire.

— Certes, reprit-elle, je ne me résignerais jamais à un mariage auquel Dieu n'eût point de part, mais une idée m'est venue, et c'est de cette idée que je voudrais vous entretenir. Je suis de race protestante, après tout; l'abjuration de ma mère n'a été qu'un accident isolé, je pourrais revenir à la foi qui a été celle de ma famille entière et obtenir d'une église moins rigoureuse que ne l'est l'église catholique une bénédiction qui empêcherait tout scandale et me mettrait en repos.

Elle prononça ces derniers mots d'une voix défaillante, car l'apostasie qu'elle avait préméditée en désespoir de cause lui semblait pour la première fois prendre un corps tandis qu'elle parlait, affecter une forme monstrueuse; déjà le remords commençait pour elle. Ses yeux, qu'elle avait tenus baissés comme une coupable, se levèrent enfin timidement vers le pasteur. Il avait le visage bouleversé, des gouttes de sueur perlaient sur ses tempes; les mains convulsivement jointes, il la regardait comme il eût regardé Marguerite, si vingt ans auparavant elle lui eût dit: « Je vous reviens.»

Celle-ci avait le même âge que sa chère brebis perdue, parlait avec la même voix, lui ressemblait en tout, et l'illusion avait été un instant si vive que le pasteur perdit de vue le temps, le lieu, les circonstances; il était dans le parloir de Saint-Denis et, ayant failli voir sa petite sœur lui échapper, il la ressaisissait, il la ramenait à Dieu, au dieu de leurs ancêtres.

— Tu serais avec nous... de nouveau... pour toujours?.. balbutia-t-il.

— Oui, mon oncle, si vous le voulez.

Les gros yeux noirs du pasteur interrogeaient avidement le regard anxieux et troublé de sa nièce; tout à coup il poussa un soupir qui ressemblait à un gémissement, passa les doigts dans sa chevelure embroussaillée, se leva, fit plusieurs tours par la chambre, comme un homme pris de vin s'agite pour secouer l'ivresse qui l'envahit, puis revint s'asseoir. De congestionné qu'il était tout à l'heure, son teint était devenu étrangement pâle.

— Tu l'aimes donc bien? dit-il en prenant les mains de Stany d'un geste brusque.

Cette question frappait avec une justesse terrible; Constance dégagea ses mains, s'y cacha le visage, et un sanglot secoua son corps frêle.

— Mon enfant, dit le pasteur avec cette majesté simple qui lui revenait aux grands momens et qui contrastait d'une façon saisissante avec sa bonhomie un peu vulgaire de tous les jours, Dieu m'est témoin que je donnerais volontiers les années qu'il me reste à vivre pour te voir rentrer dans notre famille spirituelle, être avec nous par la communauté des croyances; mais je ne t'aiderai jamais à recourir aux faux-fuyans, à devenir dupe de toi-même. Es-tu sûre que ce n'est pas à une idole purement humaine que tu sacrifies la foi dans laquelle ta mère t'a élevée? N'est-ce pas une simple complaisance aux intérêts de ton cœur que tu viens chercher auprès de nous? Ma chère fille, on ne trompe pas Dieu. Descends bien en toi-même, réfléchis encore. Si dans quelques jours tu reviens me dire que tu persistes dans ton désir, je reconnaîtrai que je t'ai fait injure et je remercierai le ciel de ta conversion plus que je ne l'ai jamais fait d'aucune grâce au monde.

Elle pleurait toujours, déconcertée par cette clairvoyance, humiliée jusqu'au fond de l'âme, car le pasteur lui avait fait toucher du doigt sa lâcheté.

— Si, au contraire, tu ne m'en parles plus... eh bien, je te garderai le secret de cette démarche et j'oublierai que tu es venue me demander, dans un moment de folie, de t'aider à obscurcir ta conscience.

Stany prit la grande main brune de son oncle et la baisa avec vénération, avec repentir aussi.

Mme Duranton rentrait au moment même.

— Ma femme, lui dit le pasteur, il m'est arrivé une étrange chose en ton absence. L'esprit de mensonge m'a proposé un royaume si je voulais l'adorer.

— Qu'est-ce que cette parabole? demanda Edelmone qui était à cent lieues de soupçonner la vérité. Enfin, qu'il s'agisse de royaume ou d'un profit quelconque, tu as refusé, je m'en rapporte à toi.

— J'ai refusé, répondit le pasteur avec mélancolie, mais au fond j'en ai presque regret et j'espère que l'offre sera renouvelée.

— Pourvu que ce ne soit plus par le diable! dit, toujours sans comprendre, Mme Duranton.

— Eh! oui, voilà le point important, pourvu que cela ne soit plus par le diable.

Mais jamais Constance ne le tenta de nouveau. Elle avait pensé que son oncle s'empresserait de l'entraîner dans la voie qu'elle abordait avec crainte et d'en aplanir toutes les difficultés, elle avait compté sur la force des raisonnemens du pasteur, sur la puissance

de ses exhortations pour imposer silence aux scrupules qu'elle ne réussissait pas à étouffer toute seule. Au lieu de cela il avait, avec une inflexible droiture, arraché le voile dont elle couvrait ses intentions; il lui avait dit : « On ne trompe pas Dieu ! » et elle sentait depuis lors qu'elle ne parviendrait jamais à se tromper elle-même.

Elle écrivit à M. de Glenne : « J'ai fait ce que je vous avais promis, j'ai travaillé de toutes mes forces à chasser ce que vous appelez des fantômes, je suis allée pour cela jusqu'à une extrémité qu'à présent je ne comprends plus, qui me paraît abominable, mais la fin, — car tout est fini, — la fin, c'est que les fantômes ne se laisseront jamais mettre en fuite; ils sont pour moi plus réels que n'est réel tout le reste du monde ensemble. Comment vous expliquer?.. Non, cela est impossible, je ne trouve pas de mots... Si je passais outre, j'aurais horreur de moi-même, je serais si malheureuse que vous seriez malheureux plus encore. Oubliez-moi, puisqu'il le faut... Je dois accepter jusqu'à votre ressentiment, jusqu'à votre haine, pourvu que vous consentiez à ne pas me revoir de longtemps, à prendre pour cela tous les moyens. Je n'ose vous indiquer le plus simple,.. ce serait vous chasser de chez vous... Mais le monde entier est devant vos pas; moi, je suis liée à ce petit coin où je ne demande qu'à rester seule avec mon père. Consultez votre générosité que j'implore, décidez ce qui vaut le mieux; seulement, je vous le demande au nom de l'amour que j'ai, que j'aurai toujours pour vous, ne cherchez pas à ébranler ma résolution. Elle est irrévocable. Ce ne seraient pour moi que des souffrances nouvelles. Adieu ! »

A ce billet décousu qu'elle avait trempé de ses larmes, M. de Glenne fit la réponse d'un homme chez qui le plus grand chagrin ne paralyse pas entièrement cette inconsciente habileté qui est un fruit de l'expérience.

« Ma pauvre enfant, vous ne pouvez comprendre le mal que vous me faites. Décidé à ne vous en faire jamais, j'obeis coûte que coûte. Un amoureux de vingt ans aurait le droit de braver votre défense, d'aller se jeter à vos pieds, de vous imposer la passion que vous repoussez de loin, mais dont la vue vous désarmerait peut-être. Je ne suis pas assez jeune pour oser, pour vouloir agir ainsi, je n'ai pas assez de confiance en moi-même ni dans la destinée. Quand nous nous sommes rencontrés, il me semblait depuis longtemps être revenu de tout; un enchantement auquel j'ai refusé d'abord, et avec persistance, de donner son vrai nom, m'a rendu les biens que j'avais perdus, me les a rendus au centuple. Désabusé, j'ai

cru à l'avenir, errant, je me suis attaché à un pays, sceptique, je me suis remis à croire... Tout cela n'a duré qu'une seconde; vous me laissez plus pauvre que jamais, irrité en outre, comme je ne l'avais jamais été, contre ces formes vaines de la religion qui compliquent la vie, déjà si difficile. Sans doute il est impossible à aucun homme d'entrer dans les subtilités de la pensée féminine, de *sentir* comme sent son ennemie naturelle que la fatalité le force à adorer. Mais il me semble, cependant, qu'à la place de Stany j'aurais vu dans le prétendu crime qu'elle repousse avec horreur l'accomplissement d'un acte de charité sublime : achever de réconcilier un malheureux avec la vie, le guérir par votre contact, par votre souffle, le nourrir des quelques miettes de tendresse dont il est affamé, il y avait là de quoi vous tenter peut-être. Et la reconnaissance aurait de plus en plus attiré vers Dieu celui que vous ameniez une première fois à le remercier, à le bénir; vous n'auriez fait que du bien, tandis que vous allez peut-être assumer sur vous une responsabilité toute contraire... Pardon,.. je ne mets pas ici de menaces indignes, mais sais-je ce que je deviendrai sans vous après le moment d'illusion rapide qui m'a révélé que je n'étais pas un vieillard, que je n'en avais pas fini avec des entraînemens qui peuvent être notre sauvegarde aussi bien que notre perte? Si vous me répondiez, dans la glaciale sérénité de votre âme catholique, que cette vie n'est pas tout et que vous songez à l'autre, à la vie éternelle, je vous dirais, moi, que la femme, avec tous ses beaux semblans d'abnégation, n'est qu'un enfant égoïste à son insu. Je reprocherais à votre esprit, chargé de superstitions mesquines qui l'obscurcissent et qui l'égarent, de calomnier Dieu. Comment pouvez-vous le croire capable, ce Dieu juste, de punir le dévoûment, la fidélité à un seul, la pure tendresse d'un cœur qui ne se serait donné qu'une fois? S'il était aussi cruel, si vous deviez rencontrer en lui un tyran capable de condamner ce qu'il y a de plus noble et de plus touchant chez sa créature, la pitié, ne serait-il pas beau de se dire, en bravant un châtiment inique : — Eh bien, que la mort vienne et une éternité d'expiation avec elle! Celui qui m'aimait, comme il n'a jamais aimé, aura été heureux par moi, heureux et bon, arraché au chagrin amer qui l'aigrissait, qui le desséchait, qui le rendait mauvais et inutile? Mais non, vous tenez à une fausse compréhension du devoir. Il y a des prises de voile de toute sorte; vous donnez la préférence à cette sorte d'ensevelissement, vous jetez sur moi, en même temps que sur vous-même, un pan du drap mortuaire... Un jour, peut-être, vous sentirez combien vos notions du bien et du mal étaient fausses, et qu'il n'y a de mal que celui

que l'on fait aux autres. Puissiez-vous ne pas penser alors, avec trop d'angoisse et de remords, à votre dureté envers moi! Quoi qu'il arrive, et à quelque moment que ce soit, ma grâce restera en vos mains, je l'attendrai de vous seule, car je veux l'attendre encore. Les condamnés ne se résignent pas à mourir. Nous aurions pu être si heureux, Stany! »

Heureux, Raoul de Glenne espérait bien l'être quand même. Sa lettre, où le calcul tenait peut-être trop de place et qui eût paru à une fille moins jeune et moins candide trop savamment élaborée, devait toucher Stany aux points vulnérables, stimuler cette tendance à l'immolation d'elle-même qui était à la fois chez elle une force et un péril. En effet, elle fut aveuglée un moment par les raisonnemens qui entraient en guerre contre sa religion, atteinte par l'âpreté des reproches, par le tranchant de l'ironie, émue jusqu'au fond de l'âme, surtout, par l'appel final, si plein de regrets et de promesses; elle traversa une suprême agonie, après laquelle il lui sembla qu'elle était bien morte. Cependant son père, qui continuait à l'observer, ne la vit pas se départir une fois de son calme, de sa douceur accoutumés.

— Mignonne, lui dit-il un jour tristement, tu me rendras au moins cette justice. Je n'ajoute pas à ta peine par des remontrances, je te laisse libre, mais il m'en coûte, il m'en coûte beaucoup.

Elle l'embrassa :

— Cher père, ne sommes-nous pas très bien là tous les deux?

— Non, nous ne sommes pas bien!.. Tu souffres, et moi je souffre aussi... à cause de toi... Je me blâme sévèrement. Dans cette affaire, d'un bout à l'autre, j'ai été coupable... J'ai pris le mauvais chemin. Que veux-tu, je croyais agir pour le mieux. Il est si difficile de vous connaître, vous autres femmes! Mon désir était de te voir mariée... à ton gré.

— Oh! papa, je suis revenue à mes anciennes idées, tout opposées au mariage, vous vous rappelez?.. Rien n'est changé par conséquent.

— Quand je viendrai à te manquer, petite?.. C'est mon grand souci, vois-tu. Te laisser seule...

— Vous ne viendrez jamais à me manquer, papa. Vous êtes jeune, vous êtes vigoureux. D'ailleurs, croyez-vous que, seule, je ne sois pas capable de me conduire sagement?

— Sagement? Je ne sais trop, mais bravement, à coup sûr. Tu m'as fait penser tout ce temps-ci à un pauvre diable qui se laisserait mourir de faim auprès d'un coffre-fort grand ouvert et bourré de billets de banque; car j'ai des yeux pour voir, quoique je ne

dise pas grand'chose... Qu'est-ce qui te donne ce courage? Tais-toi... Je sais ce que tu vas me répondre,.. une banalité.

Il se tut un instant, pendant que la jeune fille, assise sur ses genoux, un bras autour de son cou, lui disait, sa tête brune appuyée contre la tête grise :

— Oh! je ne mérite pas tant d'éloges. Demandez plutôt à mon oncle Duranton.

— Je voudrais bien voir qu'il ne fût pas prosterné devant toi, lui, un prêtre, qui appelle ces exagérations-là des vertus. Pour moi, ce ne sont que des folies.

— Quoi! l'honnêteté qui consiste à respecter les billets de banque? interrompit Stany en riant.

— Non, j'abandonne ma comparaison, car les billets sont à toi, et c'est ce qui fait la différence de l'honnêteté à la folie.

Elle secoua la tête.

— S'ils étaient bien à moi, légitimement à moi, je les prendrais.

— C'est une lubie absurde qui t'en empêche.

— Nous ne pouvons nous conduire, mon père, que d'après ce que nous sentons et comprenons. Si je me trompe, vous reconnaîtrez du moins que ce n'est pas à mon bénéfice; mais voilà que vous grondez, il me semble, vous qui vous vantiez tout à l'heure...

— J'oubliais; c'est plus fort que moi... Pardon de cela encore, Stany. Ce brave garçon, qui t'aime, m'intéresse certainement, il m'intéresse beaucoup; mais nous pouvons, à la rigueur, nous passer de lui. Si seulement je ne te voyais pas fondre comme de la cire au feu! Tu es malade, mon enfant, et d'un mal contre lequel je ne peux rien, qui n'a pas de nom, qui n'est pas dans ton corps, dit le docteur d'un air de rêverie, pendant que sa fille le regardait, le cœur battant d'émotion poignante et nouvelle, oubliant tout ce qui n'était pas cette sorte d'aveu qui semblait s'échapper involontairement des lèvres du matérialiste convaincu.

Il se fit un silence, pendant lequel leurs pensées suivirent le même cours et qui fut rompu, à la fin, par ces paroles du docteur :

— La religion qui trempe ainsi une volonté d'enfant est, quoi qu'on en puisse penser, une grande chose.

— Oh! papa, vous le reconnaissez... Vous le reconnaissez,.. il n'en faut pas davantage pour me consoler de tout.

— Je le reconnais?.. Halte-là! Il y a de très grandes choses contre lesquelles on peut être en garde... Elles ne sont pas à mépriser, voilà tout... Je constate une puissance, rien de plus, une puissance adverse à l'autorité paternelle, à la raison, à l'amour.

— Non, mon père, sans elle je vous aimerais moins, j'en suis sûre. Ne gâtez pas ce que vous avez dit, puisque cela me rend heureuse.

Il la serra sur sa poitrine :

— Si tu pouvais l'être tout de bon, le reste me serait égal. Écoute, je crois aux saintes, en tout cas. Es-tu contente ?

— Oh! vous seriez bien moins dupe si vous pouviez seulement un petit peu croire en Dieu! s'écria Stany, riant de joie sincère et pure.

Elle sentit, ce jour-là, que la récompense suit de bien près l'effort, et que chacune de nos œuvres a, en dehors de nous, un résultat dont nous ne pouvons prévoir la portée. Il nous est aussi impossible de mesurer l'effet d'un projectile lancé au hasard que la moisson qui résulte d'une poignée de bonne semence jetée aux vents. Les moindres actes accomplis ont un retentissement profond tant pour le bien que pour le mal... Stany pensa, dès lors, qu'en se broyant le cœur elle gagnerait peut-être à Dieu l'âme de son père, et elle n'en fut que mieux armée contre Raoul. Elle avait, du reste, d'autres sujets de préoccupation qui, plusieurs semaines de suite, détournèrent ses pensées de l'absent et aidèrent ainsi à son stoïcisme.

XIX.

L'arrière-automne fut pluvieux, comme il ne l'est presque jamais en Gascogne, et cette humidité insolite engendra des maladies de toute sorte. Vers le milieu de décembre, un cas de diphthérie s'était manifesté sur le point le moins salubre du pays, dans une ferme isolée près du petit lac qui cache sous les pins ses eaux dormantes encombrées de roseaux. L'épidémie gagna le village, et plusieurs jeunes enfans furent portés coup sur coup au cimetière. L'un des petits garçons de la Pistolère avait été atteint; celui-là, le docteur réussit à le sauver; il en sauva d'autres, en se multipliant pour ainsi dire, tantôt médecin et tantôt infirmier; car les parens, affolés devant ce mal inconnu et terrible, ne savaient comment appliquer les remèdes qu'il ordonnait, exagérant encore l'incapacité habituelle et notoire des paysans lorsqu'il s'agit de soins. Du matin au soir, M. Vidal visitait donc les maisons infestées, dont il avait d'ailleurs expressément interdit l'entrée à sa fille, par crainte de la contagion.

— Laisse-moi faire, lui disait-il, j'y suffirai, un vieil endurci tel

que moi ne craint rien ; d'ailleurs, j'ai les privilèges du médecin, qui est, chacun sait cela, invulnérable.

Sur ce point, le docteur n'avait cédé à aucune des prières de Constance ; il savait vouloir, quand la santé était en jeu, et lui avait fait jurer d'obéir à la lettre. Elle en était donc réduite à l'attendre pendant ses courses, dont il revenait souvent harassé, avec la tristesse des scènes déchirantes auxquelles il avait assisté, peinte sur son visage défait. Avant de s'approcher de sa fille, il changeait de vêtemens, prenait toutes les précautions qui pouvaient, disait-il en riant, convenir à un lépreux ou à un pestiféré, puis venait chercher un délassement près d'elle, content, au fond, qu'elle n'eût pas poussé l'obéissance qu'il exigeait jusqu'à le quitter, jusqu'à aller chercher refuge chez les Duranton.

Par une convention tacite, le père et la fille n'abordaient aucun sujet pénible pendant ces heures trop courtes de récréation et de repos, Stany s'évertuant à distraire son père le plus agréablement du monde. Quelquefois il la mettait par curiosité sur le chapitre des choses religieuses, comme il eût essayé d'analyser un remède dont les effets l'étonnaient, de chercher quels ingrédiens pouvaient bien y entrer ; il écoutait ses réponses, ses explications en hochant la tête avec un sourire indulgent, comme il eût écouté de jolis enfantillages. Et il riait quand elle lui disait : — Mais c'est vous, mon père, qui êtes un saint, vous l'êtes bon gré mal gré quand vous pratiquez la charité ! M. le curé a été, l'autre jour, édifié de vous voir poser vous-même des sangsues au petit Jacquille, de la Tapio. Il vous trouvait si doux, si patient ; il m'a dit : — Ah ! pourquoi votre père ne fait-il pas cela pour le bon Dieu ! Il se tresserait une fameuse couronne !

L'idée de la couronne fit rire le docteur et il haussa les épaules : — Je fais cela parce que c'est mon métier, et compter sur un pareil prix pour avoir essayé de soulager un petit misérable, qu'en somme je n'ai pu empêcher de mourir, ce serait, ma foi, exorbitant,.. d'ailleurs, toute espèce de couronne me gênerait fort, et je ne compte sur aucun profit. Tu peux répondre à ton curé qu'ainsi je n'aurai pas de désappointemens.

— Et il sera capable de riposter que vous aurez peut-être des surprises.

— A la bonne heure ! Nous verrons bien, mais je ne me trouve pas plus mauvais pour être absolument désintéressé dans le peu que je puis faire.

— Eh bien ! reprenait gaîment Stany, si vous ne voulez pas être un saint, vous êtes un héros.

— J'accepte le compliment pour tous les médecins.

— Et moi, qui ne suis pas une héroïne quand il s'agit de mon cher papa, de mon bien unique, je vous supplie de vous ménager, d'appeler à votre secours quelqu'un de vos confrères.

— Quand je serai trop fatigué... je te le promets; j'espère bien tout de même que l'épidémie se lassera avant moi. Un médecin qui reculerait devant elle me ferait l'effet d'un soldat qui n'aime de son état que les loisirs de la paix. On se portait toujours bien ici,.. c'était humiliant pour moi. Il faut que je me tire proprement de ma première campagne.

Ce qu'il appelait sa première campagne fut aussi la dernière. Un soir, aux approches de Noël, il rentra en disant que Stany avait raison, qu'il allait se faire seconder par un médecin de la ville; il n'en pouvait plus, ce qui était bien le signe, disait-il, que les vieux n'étaient bons à rien,.. peut-être aussi avait-il pris froid. Pourvu que ce ne fût pas cette diablesse de maladie qu'il apporterait ainsi dans la maison... Oh! en ce cas, il faudrait que sa fille le laissât bravement aux soins de Catinou. Il en guérirait plus vite, ayant moins de souci. Au fond, il se disait : — Je suis perdu! — Et tandis que la fièvre l'envahissait, cette conviction s'exhala dans une redite que Constance affectait de ne pas entendre :

— J'aurais voulu te laisser en bonnes mains, mon enfant.

Après quoi, il ne revint jamais sur ce sujet, ayant compris que la pauvre petite aurait assez de l'immense douleur qui se préparait pour elle sans qu'il l'aggravât par des plaintes inutiles.

Elle le disputa passionnément à la mort, n'aspirant qu'à le suivre si elle ne pouvait le guérir, offrant son coupable amour en échange de cette chère existence, comme s'il avait dépendu d'elle de l'arracher de son cœur; puis vint le moment où le dernier espoir lui échappa, où l'on eut le cruel courage de lui dire : — Tout est inutile. — Elle priait une nuit à genoux devant ce lit où, renversé sur ses oreillers, le malade gisait, livide, haletant, dans un intervalle de calme. Soudain, en le regardant à la lueur de la lampe qui luttait contre la grise clarté de l'aube hivernale naissante, elle vit qu'il avait ouvert les yeux et qu'il la regardait aussi en agitant ses lèvres faiblement. Se joignait-il à sa prière, prononçait-il des paroles de tendresse? Elle voulut se lever pour s'en assurer; mais d'un geste à peine indiqué, auquel pourtant elle ne pouvait se méprendre, habituée comme elle l'était à guetter, à deviner ses moindres intentions, il lui enjoignit de rester à genoux, de parler de lui au Dieu inconnu. Oui, c'était bien cela que réclamait le malade, car aussitôt qu'elle eut obéi, il parut satisfait, il ne demanda plus rien. Et un sentiment de triomphe se glissa dans le cœur déchiré de la jeune fille; elle en était sûre maintenant, son sacri-

fice n'avait pas été vain, il avait frappé cette âme incrédule comme une preuve de l'aide que Dieu prête à la faiblesse pour l'élever au-dessus d'elle-même, elle avait, sans paroles, attiré son attention vers les choses surnaturelles, elle avait fait éclater à ses yeux ce que cet esprit scientifique avait toujours nié, — le miracle.

En s'interrompant par intervalles pour coller sa bouche à la main humide qu'elle tenait dans les siennes et qui, par une pression à peine sensible, lui demandait de continuer, elle pria tout haut, plaidant la cause de cet homme de bien qui avait toute sa vie cherché la vérité, qui jamais n'avait repoussé les souffrans ni les pauvres et qui s'en allait confiant, sans savoir quel serait le but du voyage : néant ou éternité, prêt pour tous les deux. Elle ne pleurait pas, sa voix était ferme et claire. Le ministère qu'elle avait à exercer lui donnait une force dont elle ne se serait jamais crue capable.

Il reposait toujours très tranquille ; alors elle pensa qu'elle pouvait oser ; elle prononça tout bas quelques paroles suppliantes à son oreille, avec le nom du prêtre, mais il murmurait en s'agitant : — Non, non, toi encore, toi seule...

Elle se remit donc à genoux. Et ce fut ainsi que cette enfant servit d'humble médiatrice entre l'esprit chercheur, uniquement avide de preuves expérimentales, qui allait enfin *savoir*, et celui qui se manifeste à l'heure qu'il a décidée, par les moyens qu'il lui plaît, à la dernière minute, qu'importe, puisque le temps, tel que nous le mesurons, n'existe plus?

XX.

Six semaines s'étaient écoulées depuis que le corps du docteur avait été déposé sous les ifs du petit cimetière, suivi par les braves gens auxquels il avait si simplement donné sa vie et qui le pleuraient comme un père. Stany était plus brisée cent fois que le premier jour. Tout le courage dont elle avait fait une dépense presque surhumaine était tombé depuis qu'il ne pouvait plus servir à réconforter personne. A quoi bon prendre sur soi maintenant? A quoi bon se contraindre? Qui donc souffrirait de la voir souffrir, lui imposant ainsi la vaillance? Une réaction lamentable s'était produite en elle; sa volonté n'avait plus d'énergie, sa foi même n'avait plus d'ardeur. Il lui semblait n'avoir désormais rien à faire au monde, sauf la visite quotidienne à cette pierre funéraire où, d'un œil stupide, elle lisait et relisait cent fois le nom de Philippe Vidal, gravé auprès d'un autre nom, en se répétant à elle-même : — Est-il possible qu'il soit

couché là? Est-il possible qu'il soit allé la rejoindre? Où sont-ils tous les deux? Savent-ils seulement que je reste, désolée, en arrière?

Toutes les certitudes qu'elle s'était efforcée avec tant de zèle de faire passer dans l'âme de son père semblaient la fuir à son tour. Peut-être sa tante Edelmone contribuait-elle un peu à cet état par l'abus des exhortations tirées de l'Ancien-Testament, qu'elle ne cessait de verser dans son oreille récalcitrante, car, pendant quelque temps, toute sa famille de Nérac, avec les meilleures intentions, l'entoura du matin au soir. C'était le pasteur qui lui offrait cordialement l'hospitalité sous son toit, peut-être dans l'espoir inavoué de réussir à reprendre un entretien dont elle eût voulu effacer jusqu'au souvenir; c'était Mme Duranton, armée de sa Bible à tout propos; c'était le jeune ménage Capdevielle qui se condamnait de bonne grâce à être triste avec elle une heure de suite, pour retourner, après ce devoir d'amitié accompli, au roucoulement de tourtereaux, hors duquel il n'y avait plus pour lui d'intérêt en ce monde. Lorsque Constance eut réussi à faire comprendre qu'elle entendait rester au Priourat, sa tante, une fois sûre qu'il n'existait plus aux environs trace de diphthérie, exigea, du moins, qu'elle gardât auprès d'elle le jeune et turbulent Louisou, durant une semaine ou deux; ce serait, faute de mieux, une distraction! Il est toujours difficile d'obtenir que les gens nous laissent en tête-à-tête avec le chagrin qui doit devenir le compagnon familier de notre vie entière. Personne ne peut ou ne veut comprendre l'impérieux besoin de solitude qui possède les affligés, ni combien l'horreur d'un deuil rend importune la présence des vivans auxquels l'abandonné en veut presque de vivre. Nous avons tous éprouvé cela pourtant, ce qui ne nous empêche pas, chaque fois que l'occasion s'en renouvelle, de croire pour autrui à l'efficacité des condoléances. Stany subit cet inévitable supplice. Elle fut forcée de paraître oublier que Mme de Latour-Ambert n'avait jamais pu souffrir ce défunt dont elle traçait maintenant l'oraison funèbre en termes emphatiques; elle dut appuyer de raisons plausibles, qui n'étaient pas les véritables, son refus d'aller pleurer dans le sein de sa marraine.

Le seul témoignage de sympathie qui lui eût fait du bien ne vint pas. Raoul de Glenne continua de garder le silence, qu'elle avait pris d'abord pour une marque de soumission à ses prières, mais qu'une catastrophe aussi cruellement inattendue aurait pu, pensait-elle, lui faire rompre. Constance avait mis de sa main, cependant, l'adresse sur un billet bordé de noir, envoyé en Italie. Cette insensibilité qu'il témoignait était pour elle inexplicable et faisait travailler son imagination au milieu de l'accablement qui accom-

pagne une grande douleur. En même temps qu'à l'affection sans pareille que la mort venait de lui enlever, elle pensait à cet autre amour qu'elle avait repoussé volontairement; elle y pensait sans savoir au juste pour lequel des deux coulaient ses larmes, sans distinguer la part qu'avait celui-ci ou celui-là au vide creusé autour d'elle. L'oubli n'est-il pas la plus affreuse de toutes les morts? Ne représente-t-il pas la vraie, l'unique séparation?

L'hiver, en s'écoulant, morne et sombre, lui rappelait une à une les soirées si doucement intimes de l'hiver précédent, ces heures de causerie et de lecture dans le cabinet du docteur, où se passait maintenant sa vie solitaire. Combien de fois, tandis que le vent mugissait à travers la nuit et que la pluie fouettait les vitres, évoqua-t-elle ces momens de vague béatitude où il lui semblait n'avoir rien à désirer? Machinalement, Stany disposait les chaises comme elles l'étaient alors, autour du feu, dont les lueurs dansantes s'ajoutaient à celles de l'unique lampe placée sur le bureau du docteur, sur ce bureau où il avait tant travaillé. Rien n'était plus en désordre, à présent; les feuilles volantes s'empilaient immobiles sous un serre-papier; les bouquins scientifiques, bien rangés sur leurs rayons, contre le mur, n'étaient plus consultés par personne, et la pipe fumée sans relâche, comme accompagnement à l'étude ou à la conversation, se reposait refroidie. N'importe, c'était le même cadre; il dépendait de Stany d'y revivre le passé jusqu'à perdre la notion du temps, jusqu'à oublier le présent dépossédé. Longuement elle s'attardait sur les moindres détails, sur tout ce qu'ils avaient pu faire et dire, sur tel ou tel mot de Raoul qu'elle avait interprété, commenté, gardé au plus profond de son cœur comme un trésor. Elle se rappelait que les heures qui séparaient l'une de l'autre chacune de ces soirées n'avaient jamais été marquées pour elle que par l'attente, qu'elle les considérait comme des intermèdes assez maussades, toujours trop longs. Attendre quelque chose, croire à l'avenir, cela lui était désormais défendu! Faudrait-il donc toujours vivre dans ce tombeau, seule, avec des ombres? Parfois l'idée lui venait, hésitante encore, d'avoir recours à l'abbé Eudes, pour qu'il la dirigeât vers la vie religieuse; elle se complaisait dans l'imagination de cette paix profonde que l'on goûte au couvent. Parfois, au contraire, elle éprouvait un besoin fiévreux d'action, de changement; elle entreprenait, sans bouger de place, des voyages très accidentés qui tous, elle ne savait comment, aboutissaient, par des chemins fantastiques, à l'Italie.

Un soir qu'elle vagabondait en esprit de cette façon décousue, plongée dans le vaste fauteuil de son père, les pieds sur les chenets, tandis qu'au dehors soufflait la bourrasque, tantôt violente,

tantôt plaintive, comme un accompagnement approprié à ses pensées, les chiens aboyèrent avec fureur. On frappait à la grande porte. Puis il parut à Stany qu'un colloque, étouffé par les bruits de la tempête, s'engageait entre Catinou et quelque personne étrangère. Qui pouvait venir si tard? Elle se redressa, effarée, l'oreille tendue, en s'appuyant des deux mains aux bras du fauteuil. Catinou, sur la figure de laquelle se combattaient la joie et la crainte, entra d'un pas furtif, et tout bas, comme si elle eût pensé lui apprendre ainsi les choses avec plus de ménagemens :

— N'ayez pas peur, dit-elle, ne vous faites pas de mal; c'est *lui!..*

Chose étrange, Constance éprouva tous les genres d'émotion, sauf la surprise; il n'y avait de surprenant pour elle qu'une chose, c'était qu'il eût autant tardé.

Raoul suivait de près Catinou. Il s'approcha presque timidement. Elle lui tendit sa petite main pâle, et tous les deux restèrent quelques secondes sans parler; leurs impressions ne ressemblaient guère à celle qui une fois, ici même, les avait jetés éperdus dans les bras l'un de l'autre. Tant d'événemens s'étaient passés depuis lors, que ce moment d'ivresse semblait lointain. Et ils se regardaient, étonnés de ne pas se trouver, après un pareil intervalle, plus différens d'eux-mêmes, elle si amaigrie cependant, sous de lugubres crêpes noirs; lui, les traits altérés par la fatigue du voyage, car il descendait de voiture, sans avoir seulement pris le temps de se faire conduire au Parc. Ils ne se dirent d'abord que deux mots :

— Ma pauvre enfant! murmura-t-il.

Et elle, dans un long soupir qui souleva sa poitrine :

— C'est vous!.. vous êtes venu!

Était-ce un remercîment? était-ce un reproche? A tout hasard, il se disculpa. Il avait fait toute la diligence possible. L'avant-veille seulement, à son retour d'un voyage en Sicile, entrepris pour tromper son agitation, son impatience, il avait trouvé cette affreuse nouvelle. On avait ordre, à Florence, de lui envoyer toutes ses lettres, des lettres sans intérêt, puisque aucune d'elles n'était de Stany, puisque aucune d'elles ne rétractait le cruel adieu qui, de plus en plus, semblait définitif. Par une fatalité inexplicable, le billet de part n'y avait pas été joint; il était resté chez lui, à l'hôtel, caché sous un paquet d'imprimés et de journaux. La chère écriture trop attendue devait donc lui apparaître de nouveau, ainsi encadrée de deuil! Comme il s'en voulait, comme il se méprisait de n'avoir pas su deviner que Stany souffrait, qu'elle avait besoin de lui, peut-être!

Il prononça ces mots avec crainte, suffoqué par les larmes, ce

qui ne lui était pas arrivé depuis les jours de son enfance, dont il ne se souvenait plus. Et elle, qui jamais n'avait vu pleurer un homme, se rappelant combien celui-ci avait été l'ami de son père, pencha brusquement le front sur l'épaule de Raoul avec une fraternelle confiance et pleura aussi comme elle n'avait pu le faire encore, détendue, soulagée. Dans l'attendrissement qui les maîtrisait tous les deux, il n'y avait de place pour aucune autre émotion que celle de la douleur ressentie en commun. Raoul avait passé son bras autour d'elle, retenant près de lui cette fragile petite forme noire avec l'unique désir de la protéger, de la garder là toujours en sûreté, à l'abri; pendant près d'une heure, ils ne parlèrent que de celui qui n'était plus, rappelant tout ce qu'il valait, tout le bien qu'il faisait, les traits de noble humanité qui avaient précédé sa mort.

— Vous le connaissiez bien! disait Stany.

— Et il me connaissait aussi, répondit Raoul; il m'eût volontiers nommé son fils. Je crois qu'en ce moment même, s'il pouvait manifester sa volonté, c'est à moi qu'il accorderait le droit de veiller sur vous. Ne lui obéirez-vous pas, Stany?

Elle se dégagea, rappelée à la réalité par cette question qui était une prière.

— Mon père, là où il est, comprend comme il ne pouvait le faire de son vivant... Il voit... il sait... Vous avoir revu est pour moi la plus grande des consolations; mais cette consolation ne doit pas se renouveler.

— Chérie, que dites-vous là?.. Je serai au Parc, invisible si vous l'exigez, guettant votre premier appel, prêt à vous servir comme un ami, comme un frère. Vous ne pouvez me défendre de vivre pour vous... à distance, Stany... sans vous importuner...

Elle regarda le suppliant avec des yeux intrépides devant lesquels les siens se baissèrent pour dissimuler l'arrière-pensée qui se cachait derrière ces promesses, sincères pourtant, mais impossibles à tenir.

— Si je disais oui, quel serait le lendemain? Pourquoi m'abuser? pourquoi vous abuser vous-même? Vous savez, je sais aussi ce que nous devons être l'un pour l'autre : tout ou rien, il n'y a pas de milieu.

— Quoi que vous fassiez, vous serez tout pour moi, jusqu'à la fin, dit impétueusement Raoul.

Il se mit à genoux devant elle, comme un dévot devant une idole :

— Stany, pourquoi nous rendre si malheureux? Dieu ne demande pas de pareils sacrifices, non, pas même votre Dieu impla-

cable et jaloux. Il voit bien que nous ne pouvons vivre l'un sans l'autre. En admettant qu'il me punisse de m'être trop tôt et follement engagé, il ne peut vous condamner à souffrir, vous qui êtes sans reproche. Croyez-moi, il me fait grâce en votre faveur; il permet que mes bras vous abritent contre la mauvaise fortune; il ne veut pas que vous me poussiez à le maudire et à le nier. Si vous y consentez, Stany, je plierai les deux genoux devant lui, je serai chrétien comme vous êtes chrétienne, je marcherai dans les voies qui sont les vôtres, où votre amour m'aura fait entrer; vous m'aurez sauvé en ce monde et dans l'autre...

Il parlait son langage de dévote, comme une mère, pour se faire mieux comprendre, imite avec une tendresse patiente les mots zézayés de son enfant.

— Sauvé! répéta-t-elle d'une voix vibrante où sonnait comme un accent de folie, tandis qu'il embrassait ses genoux, vous dites que je vous sauverais?.. Dites donc plutôt que nous nous damnerions ensemble.

— Et quand cela serait, s'écria-t-il, désespérant de chasser ses chimères, quand cela serait, si tu m'aimais comme je t'aime, tu n'aurais peur ni de cela ni d'autre chose,.. tu ne craindrais que cette séparation dont tu parles si froidement du haut de ta fausse vertu.

Il l'avait saisie dans ses bras par un mouvement de fureur; toute la réserve, toute la contrainte des premiers instans faisaient place à un réveil de passion dont elle se sentit enveloppée comme par l'orage même.

— La vertu, poursuivit Raoul, ce serait de sacrifier ces scrupules absurdes, ce serait de comprendre enfin tout ce que tu es pour moi, l'espérance, la jeunesse, la foi, l'amour, tout ce qui mérite que l'on vive; sans toi, il ne me reste rien,.. tu peux d'un mot m'emporter vers un ciel plus vrai cent fois que celui que tu opposes à mes prières d'une façon si étroite et si dure; tu peux d'un mot aussi m'envoyer dans le véritable enfer, celui où l'on désespère et où l'on hait. Décide, c'est l'avenir d'un homme que tu tiens dans tes mains; tu es le seul dieu dont je dépende, tu peux tout. Aie pitié de moi et de toi-même.

Elle l'avait écouté en frissonnant, épouvantée de ses blasphèmes et obsédée par la terreur de l'écrasante responsabilité qu'il évoquait.

— Eh bien, soit, dit-elle avec une sombre exaltation, je suis seule maintenant, ma disgrâce ne retombera sur personne. A quoi bon lutter? Je sens trop que si vous restez dans le pays, je m'abandonnerai à la douceur de vous revoir; je finirai par admettre ce

qui me paraît jusqu'ici criminel, je n'aurai plus d'autres volontés que les vôtres. Autant me résigner tout de suite à n'être qu'une fille perdue. Oui, perdue, car vous m'avez bien comprise, n'est-ce pas? Je n'ajouterai pas l'hypocrisie au péché, je ne laisserai jamais légaliser ce qui reste illégitime devant un tribunal qui défie toutes les lois de ce monde. Non, mais je vous suivrai où vous voudrez, parce que je vous aime plus que mon honneur et plus que ma religion, parce que je ne peux supporter que vous soyez malheureux. Emmenez-moi... dès aujourd'hui si bon vous semble... emmenez-moi très loin... Je cède.

— Ah! s'écria Raoul, céder ainsi, c'est te refuser plus absolument que tu ne l'as jamais fait.

Cette fille pâle, aux yeux égarés, aux mains froides comme du marbre, qui, la honte au front et une sorte de délire dans les yeux, consentait à être sa maîtresse plutôt que de devenir sa femme, se gardait elle-même par cette offre insensée mieux que ne l'eussent gardée les protections qui lui manquaient.

Il s'éloigna d'elle, d'un mouvement résolu, en rassemblant toutes ses énergies d'honnête homme.

— Plutôt mourir, dit-il d'une voix sourde et brisée, plutôt mourir cent fois que d'accepter votre abaissement. Je vous aime trop pour cela. Adieu.

Il lui eût semblé abuser d'un accès de démence en acceptant cet abandon d'une conscience torturée, d'une volonté qui se suicidait pour ainsi dire.

— C'est bien à un adieu que vous me réduisez, n'est-ce pas? Adieu donc pour toujours!

— Adieu!.. murmura-t-elle, comme épuisée.

Il la saisit inerte et sans défense, baisa éperdûment son front, ses cheveux, ses lèvres, ses paupières closes, prenant possession d'elle par ces baisers, l'adjurant sans parler de se garder pour lui seul jusqu'à la fin.

Elle dit, défaillante, comme en réponse à sa pensée:

— L'absence ne sépare pas. Tu seras avec moi partout et à jamais. C'est à dater de ce moment que je crois, que je sais que tu m'aimes. Adieu!

Il obéit à son geste, il sortit précipitamment, tandis qu'elle se laissait retomber assise, la tête entre ses mains. Catinou la retrouva longtemps après dans cette attitude, immobile, les yeux secs et comme pétrifiée, sans autre pensée que celle-ci: — Il s'éloigne et c'est moi qui le veux.

Huit jours encore, Raoul s'attarda aux environs, attendant qu'elle eût un regret, une faiblesse dont, malgré sa magnanimité passagère,

il se sentait maintenant capable de profiter, car il y a en chacun de nous, selon l'heure et les circonstances, plusieurs hommes capables d'actions contradictoires. Lâchement il rôda autour du Priourat, il tenta d'y rentrer. L'incorruptible Catinou lui opposa cette fois une figure de Cerbère. Il se découragea finalement, il eut honte de ses obsessions, il tint avec effort la parole donnée.

Dans le pays, on jasa beaucoup sur son retour imprévu et sur son brusque départ; on s'entre-dit à l'oreille qu'il n'était revenu que pour épouser Mlle Vidal et que celle-ci avait refusé. Quelques-uns la traitèrent de folle; le pasteur et le curé pensèrent, chacun de son côté, que ce genre de folie s'était toujours nommé la folie de la Croix; d'autres préférèrent supposer que la demande n'avait jamais été sérieusement faite. D'autres enfin, mieux informés, prétendirent qu'elle avait découvert à temps que M. de Glenne était bigame, et la méfiance générale contre les Parisiens s'en accrut.

Ce qui parut inadmissible à tous fut l'hypothèse qu'une fille de vingt ans avait choisi par goût de s'ensevelir vivante au Priourat.

Constance continue cependant d'y demeurer, au grand courroux de sa marraine. Des habitudes quotidiennes d'active bienfaisance l'absorbent de plus en plus. Elle paraît, d'ailleurs, satisfaite de son sort comme le sont très rarement celles que menace à bref délai l'injurieuse épithète de vieille fille. Sa beauté, spiritualisée de plus en plus, a cessé d'obtenir les suffrages de la province, bien qu'elle soit supérieure, peut-être, par le caractère et l'expression, à celle de la première jeunesse.

Un seul fait a marqué dans sa vie depuis le soir où M. de Glenne, saisi de terreur et de respect, recula devant l'inacceptable avilissement auquel, avec une tragique bonne foi, elle se résignait.

En ouvrant un journal, elle a vu annoncé le mariage de Mme Frédérike de Lebenberg, épouse divorcée de M. Raoul de Glenne, avec un étranger quelconque, et elle a pensé tristement que rien ne défend aux mauvais de tirer parti de tout pour leur avantage.

Derechef, l'écriteau accroché à la grille du Parc porte en grosses lettres : « Propriété à vendre, s'adresser à M. le pasteur Duranton, rue de Sully, Nérac. » Mais, soit qu'il y ait entente secrète entre le propriétaire et le pasteur, qui compte sur une intervention de la Providence, soit pour quelque autre raison, aucun acquéreur ne se présente, et Constance Vidal peut aller promener dans ces allées désertes où verdissent les mousses, où s'entassent les feuilles mortes, d'année en année, le souvenir qui représente sa part de bonheur en ce monde.

TH. BENTZON.

LE

THÉATRE INDIEN

Le Théâtre indien, par Sylvain Lévi. Paris, 1890.

Dès 1832, l'élégante traduction de Chézy rendait *Çakountalâ* accessible aux lecteurs français; en 1850, une « adaptation » de Gérard de Nerval et Méry présentait aux spectateurs parisiens *le Chariot de terre cuite*. Les deux œuvres les plus caractéristiques peut-être du théâtre indien ont déjà chez nous une histoire. Je ne crois pourtant pas calomnier le public lettré en admettant qu'il est médiocrement familier avec les créations dramatiques de l'Inde. Je n'ai pas le pédantisme de m'en plaindre. L'initiation était insuffisante; certains commentaires peu autorisés l'ont pu rendre périlleuse. Une initiation plus sérieuse est devenue facile. Les dernières années nous ont enrichis de plusieurs traductions plus ou moins brillantes, mais toutes fidèles; les curieux y peuvent prendre une connaissance, imparfaite certainement, mais directe et matériellement exacte, des spécimens les plus instructifs du drame indien (1).

(1) Pour ne citer que des traductions françaises : *Sacountala*, traduit par Bergaigne et Lehugeur, 1884; *Mâlavikâ et Agnimitra*, traduit par Henry, 1889; *Ourvaçî*, traduit par Foucaux, 1861, réimp.; *Mritchhakatikâ*, traduit par Regnaud, 1877; *Priyadarçikâ*, traduit par Strehly, 1888; *Nâgânanda*, traduit par Bergaigne, 1879; *Uttararâmacarita*, traduit par Nève, 1880; *Mâlatîmâdhava*, traduit par Strehly, 1885; *Mudrârâkshasa*, traduit par Henry, 1888.

Qui ne s'intéresse aujourd'hui aux choses du théâtre? Où la mode de l'exotique n'a-t-elle pas pénétré? Les lecteurs ne sauraient manquer à ce théâtre lointain qui s'ouvre pour eux. Un double danger les menace. S'ils sont mal préparés à aborder cette littérature, trop nouveaux à ses procédés, peu informés de ses attaches historiques, quelques-uns, sur la foi des analogies extérieures, seront trop faciles à les rapprocher de l'occident moderne; acceptant d'enthousiasme toutes les étrangetés, ils y chercheront, ils finiront par y découvrir, nombre de choses admirables qui n'y ont jamais été. L'exemple vient de haut; Goethe ne trouvait-il pas dans *Çakountalâ* « la fleur du printemps et les fruits de l'automne, tout ce qui charme et enchante, ce qui nourrit et rassasie, le ciel et la terre? » C'est beaucoup. D'autres risquent de se rebuter aux bizarreries de l'aspect, aux maladresses puériles, et de méconnaître les agrémens solides et l'intérêt durable.

Ce n'est pas, à vrai dire, pour des lecteurs novices que M. Lévi a écrit sa thèse. Il n'a pas fait œuvre de vulgarisation; il a fait œuvre de recherche savante. Tout le monde, en somme, y peut trouver son compte. Le jeune indianiste a voulu reprendre les questions principales qui se rattachent au théâtre de l'Inde, les embrasser dans un examen d'ensemble, mis au courant des acquisitions récentes de la philologie indienne. Au service de cette tâche, il a apporté une connaissance pénétrante de la littérature qui lui a mérité plus d'une découverte de détail, un zèle d'investigation qui éclaire toutes les parties d'un sujet très vaste. Certains lecteurs sont gens pressés; ils réclament une ordonnance irréprochable, des conclusions définitives dans leur netteté; quels qu'aient été les progrès de l'indianisme, il n'est pas encore en état de satisfaire pleinement à de si sévères exigences. D'autres trouvent plaisir à chercher dans une préparation même un peu austère le sentiment juste des problèmes et la notion de leurs solutions au moins provisoires. En présence d'une littérature si lointaine, ils sentent que le seul moyen d'échapper à un dilettantisme vide, de se mettre au point, si j'ose ainsi dire, est de replacer d'abord les œuvres dans leur cadre naturel et dans leur série historique. Ceux-là trouveront dans M. Lévi un guide sûr dont ils apprécieront le savoir, la chaleur communicative et la sincérité.

Quelque prestige qu'ait pu exercer sur les imaginations la grâce savoureuse et le charme étrange de *Çakountalâ*, il faut reconnaître que la littérature dramatique de l'Inde ne possède pas de ces chefs-d'œuvre souverains qui commandent l'admiration sans réserve, dont le rayonnement rejette dans l'ombre les singularités de la couleur locale. Est-ce à dire qu'elle ne mérite pas l'attention sympathique de tous les lettrés?

Tout ce qui nous vient d'une vieille et puissante civilisation, comme celle de l'Inde, qui s'est montrée féconde en œuvres intellectuelles de plus d'un genre, est digne au premier chef d'intéresser ceux que passionne l'histoire de l'esprit humain. La littérature dramatique y a des titres particuliers. Partout où elle s'est épanouie, elle est une œuvre de maturité, une forme caractéristique entre toutes. Le théâtre se plie aux idées et aux tons les plus divers; imitation directe de la vie, il reflète, avec les dons plus ou moins heureux du génie qui l'a créé, les traits essentiels de son individualité. Son organisme compliqué concentre, en quelque façon, les aptitudes diverses qui ont pu se donner carrière d'abord dans des formes plus spontanées. Ses défaillances ne sont pas moins instructives que ses mérites.

Ai-je besoin de dire que je ne me propose pas d'envisager ici, même en une vue sommaire, tous les problèmes que le théâtre indien ne peut manquer d'éveiller, jusque dans les esprits les plus neufs? A qui prétendrait en examiner tous les ressorts, y étudier le jeu et l'allure des sentimens, mettre en relief les qualités ou les faiblesses des principaux poètes, ce sont des volumes qu'il faudrait. Mon ambition n'est point si vaste. Le lecteur qui se sent mal à l'aise dans le domaine de la fantaisie pure, qui éprouve le sage besoin de classer ses impressions dans le temps et dans l'histoire, est assez dépourvu en présence des spécimens de la scène indienne que la traduction met à sa portée. Je voudrais me prévaloir, pour l'orienter un peu, de l'occasion excellente que m'offre le livre de M. Lévi. Il me semble que, de ce point de vue, trois questions surtout doivent fixer notre attention. Nous sommes avant tout intéressés à déterminer la physionomie générale de ce théâtre et à préciser quelle idée les Hindous s'en sont formée eux-mêmes; à lui assigner son caractère vrai, en le plaçant à son rang dans la chronologie littéraire; à démêler enfin de quels élémens il s'est constitué. La pratique du théâtre, l'histoire littéraire du théâtre, les origines du théâtre, tels sont justement les trois aspects principaux qu'envisage la thèse de M. Lévi. Mes appréciations ne seront pas toujours d'accord avec les siennes. Ces divergences ne surprendront personne en une matière si délicate et encore si nouvelle. Elles ne font, à coup sûr, dans mon esprit, aucun tort à un travail qui honore l'indianisme français.

I.

Les pièces dès maintenant imprimées ne sont pas très nombreuses; mais ce sont, en somme, les plus célèbres. Dans le nombre figurent celles que tout nous autorise à considérer comme les plus

anciennes qui se soient conservées. Nous sommes armés pour juger avec confiance des questions générales.

Les Hindous ne se sont pas contentés d'écrire pour le théâtre. On sait quelle application persévérante ils ont, en toutes choses, portée à l'analyse des faits intellectuels, à la rédaction des manuels propres à l'enseignement : tout y a passé, jusqu'au manuel du parfait voleur et de la parfaite courtisane. Ils ne pouvaient manquer d'élaborer une sorte de théorie dramatique ; ils ont consacré des ouvrages étendus à la pratique du théâtre. Curieuses en elles-mêmes, ces tentatives, par les procédés intellectuels qu'elles trahissent, nous ouvrent des jours précieux sur leur tour d'esprit ; elles nous aident surtout à définir et à mesurer ce qui s'est chez eux développé de sentiment dramatique dans la conscience littéraire.

Jamais les représentations dramatiques, on s'y attend, n'ont eu dans l'Inde, par la fréquence et la régularité, l'importance qu'elles ont prise dans l'occident contemporain. Elles n'ont jamais été, comme dans notre moyen âge, que des divertissemens exceptionnels. Elles n'avaient pas d'asile permanent ; elles exigeaient des constructions temporaires, et le nom du régisseur paraît le désigner comme l'architecte de l'édifice. Quand elles étaient données dans la demeure des *râjas*, elles se déployaient dans la « salle de concert, » qui semble n'avoir manqué dans aucun palais. A la cour, chez les riches, elles avaient un caractère privé, bien que l'occasion en fût ordinairement empruntée à des solennités générales et au moins à demi religieuses, telles que *la Fête du printemps*. Elles prenaient aussi, elles ont en plusieurs cas conservé jusque de notre temps le caractère public. Leur place était marquée dans certaines fêtes religieuses. Elles avaient alors une allure spontanée qui s'est en quelque mesure perpétuée dans les *yâtrâs*, dans ces spectacles lyriques du Bengale moderne où sont mis en œuvre dans des chants alternés des incidens empruntés aux amours de Krishna et de ses bergères. L'Inde, en ce sens, a eu un théâtre populaire ; mais ce que nous en savons peut tout au plus servir à jeter quelques lumières sur la question difficile des origines dramatiques ; les documens ne nous permettraient pas de l'étudier de près. C'est dans le théâtre littéraire que nous nous cantonnons ici.

Il ne nous apparaît, on le voit, ni avec le prestige de popularité qu'il a conquis parmi nous, ni avec l'autorité à la fois religieuse et officielle qui, à Athènes, fit du théâtre une institution de la cité.

Comme les nôtres, les pièces dans l'Inde se divisent en actes ; le nombre en est variable, suivant les circonstances et les genres, d'un jusqu'à dix et même plus. A la différence des nôtres, elles s'ouvrent par une invocation et par un prologue qui met en scène le régisseur, renseigne le public sur l'auteur et sur la pièce ; ordinai-

rement, il ménage par des artifices plus ou moins ingénieux, mais très prisés par les connaisseurs hindous, une transition assez laborieuse avec le commencement de la pièce proprement dite.

Dans *le Chariot de terre cuite*, par exemple, le régisseur sort pour inviter quelque brahmane à venir prendre chez lui la direction d'une cérémonie religieuse que prépare sa femme. Il rencontre le brahmane Maitreya qui est dans la pièce le compagnon du héros Tchâroudatta. C'est à lui qu'il adresse sa requête. Elle est repoussée. Tandis que le régisseur va chercher ailleurs, Maitreya, présenté ainsi au public, demeure en scène.

Par une singularité plus rare, les ouvrages sont conçus en un mélange de plusieurs langues et en un mélange de prose et de vers. Il faut se souvenir que la langue classique, le sanscrit, est un idiome savant. Il paraît être sorti d'un compromis entre une langue religieuse traditionnelle et le parler vivant, compromis réalisé dans les écoles sous l'empire de circonstances qu'il n'entre point dans notre sujet de reconstituer. Son rôle est comparable à celui du latin au moyen âge. Au-dessous de ce niveau en une certaine mesure arbitraire, l'idiome natif subissait les destinées naturelles au langage ; il s'altérait en vertu des lois ordinaires, se fractionnait suivant la diversité des circonstances locales : les *prâcrits* se parlaient dans le peuple, tandis que les savans réglementaient et écrivaient le *sanscrit*. L'exemple donné par le sanscrit réagit sur eux. Sous l'influence de causes multiples, plusieurs furent à leur tour immobilisés dans un moule savant. Ainsi se forma de la même langue, saisie à des étapes diverses de son évolution, une échelle d'idiomes littéraires, tous artificiels à quelque degré, quoique tous fondés en partie sur l'usage réel, tous affectés, quoique dans une mesure fort inégale, à des applications savantes. A côté de la littérature classique, rédigée en sanscrit, il y eut une littérature sacrée des bouddhistes, rédigée en pâli, des Jaïnas, une autre secte religieuse, en mâgadhî, une littérature poétique conçue en mahârâshtrî, des contes en païçâtchî.

Les œuvres dramatiques présentent comme une synthèse de ces divers dialectes ; ils y figurent rapprochés dans les mêmes ouvrages, quoique, par le degré d'altération auquel correspond chacun d'eux, peut-être aussi par l'époque où ils furent individuellement fixés, ils soient séparés les uns des autres par de longs espaces de temps. On conçoit comment il se put établir entre eux, suivant certaines conditions, soit de déformation, soit d'origine, une sorte de hiérarchie ; c'est elle qui en régla l'usage au théâtre. Les compositions dramatiques offrent ainsi par un curieux phénomène une marqueterie de langages uniformes par leur origine première, variés par leur physionomie phonétique ; ils ne sont pas isolés dans des

parties diverses ; ils se répondent l'un à l'autre, ils sont intimement rapprochés dans la contexture entière du drame. Les hommes de haut rang parlent seuls le sanscrit : rois, brahmanes, ascètes, savans, ministres, etc. ; les gens du harem parlent le mâgadhî ; le bouffon compagnon du roi, le prâtchyâ, etc. Quant aux femmes, elles ne s'expriment en sanscrit que par exception, les religieuses bouddhistes, par exemple. L'héroïne et les femmes de marque s'expriment en çaurasenî. Il y a plus : les femmes qui, dans le dialogue courant, s'expriment en çaurasenî, ont recours au mahârâshtrî dans les strophes chantées. Telle pièce, comme *le Chariot de terre,* emploie ainsi parallèlement au sanscrit toute une gamme de sept ou huit prâcrits.

Le dialogue est en prose, en général assez coupé et peu prolixe ; tout ce qui est développement, description ornée, est en vers. Dès que le ton s'élève, que le cœur s'émeut, des strophes viennent corriger la sécheresse de la prose. Le héros amoureux prétend-il donner une idée des agrémens de l'héroïne, des agitations de son cœur ? C'est au langage rythmé qu'il a recours. Le messager décrit-il les péripéties d'une bataille ? C'est dans des strophes qu'il en résume les incidens décisifs. Le poète veut-il peindre à l'imagination les lieux où se déroule la scène, les aspects de la saison ou l'heure du jour ? Ce sont des vers qu'il met dans la bouche de ses personnages. Jamais, qu'on le remarque bien, de longues tirades versifiées ; le moule uniforme est la strophe isolée, variable de mètre et de structure ; le poète est libre d'en multiplier le nombre, elles restent toujours séparées les unes des autres, chacune complète dans son individualité.

La musique et la danse s'associent à la poésie. Certaines stances étaient chantées et accompagnées de mouvemens rythmés. Mais nous ne sommes pas renseignés avec précision sur la part qui leur était faite. Elle était certainement inégale suivant les cas, plus large, par exemple, dans des ouvrages particulièrement lyriques, je dirais presque féeriques, comme l'Ourvaçî de Kâlidâsa. Quel qu'il ait été exactement, le rôle qui leur était réservé veut être rappelé. Peut-être conserve-t-il un souvenir des origines lointaines du théâtre. Il marque bien en tout cas ce caractère de divertissement lyrique qui, à tout prendre, rapproche peut-être le théâtre indien de notre opéra comique plus que d'aucune autre des formes dramatiques qui nous sont familières.

La nature des sujets convient assez à cette comparaison. Le théâtre indien s'est proposé les thèmes les plus divers : héroïque et érotique, lyrique et comique, bouffe et larmoyant, il met également en scène des épisodes épiques, des épopées entières, des amours royales et des anecdotes de harem, des histoires grave-

leuses de brahmanes dévergondés et des comédies de mœurs bourgeoises, des drames politiques et des allégories philosophiques, des spectacles édifians et des monologues d'actualité. Presque tous les sujets lui sont bons, mais sous une condition : il se meut également dans les palais et dans les ermitages, sur les champs de bataille et parmi les courtisanes, dans le ciel et sur la terre; mais il lui faut invariablement un dénoûment heureux. Cette règle pourra surprendre; nous avons les oreilles si rebattues du pessimisme hindou! Ce fameux pessimisme mériterait d'être défini avec plus de précision. A coup sûr, on se tromperait grandement à imaginer que le pessimisme où, par plusieurs vues, aboutit l'esprit hindou, corresponde à un tempérament sombre, attristé. Il est une certaine mollesse dans l'activité extérieure, un certain quiétisme qui peut être souriant, joyeux même dans la vie, encore que, dans la spéculation, il incline à des thèses dont une stricte logique est fondée à déduire des conclusions désolées. Le pessimisme des Hindous n'a jamais fait tort à la sérénité native ni à la gaîté facile de leur caractère. Ce n'est pas aux larmes, mais aux impressions riantes, que, au théâtre, ils demandent leur plaisir.

Ce théâtre a moins de liberté d'allure que ne le laisserait attendre la variété des sujets qu'il touche. Le langage qu'il emploie en fait le privilège d'une petite élite de lettrés; il le marque comme une production savante, presque pédante. C'est un exercice littéraire. On y pourra rencontrer des délicatesses ingénieuses, des peintures brillantes; il n'y faut pas chercher le reflet sincère, l'expression souple et vivante du milieu contemporain. Il n'est point jusqu'aux farces que l'excès même de la bouffonnerie ou de la grossièreté ne relègue, elles aussi, dans le domaine de la fantaisie. Quant aux autres œuvres, qu'elles nous transportent dans le monde légendaire et facilement merveilleux de l'épopée, qu'elles se meuvent dans le cadre plus ou moins arbitraire d'une cour de roman, même lorsque, par hasard, elles descendent jusqu'à des intrigues empruntées à la vie moyenne, elles gardent une physionomie conventionnelle. Non-seulement plusieurs personnages, le brahmane gourmand et plaisantin qui accompagne le roi, les amies de la reine, le parasite bel esprit, ont un rôle stéréotypé, mais certaines catégories de pièces sont toutes jetées dans le même moule, la fable en reste à peu près invariable. L'originalité du poète n'a de jeu que dans le choix des ornemens de détail, dans le tour qu'il donne à quelques incidens.

Un pareil théâtre ne peut manquer de payer cher son divorce avec la vie réelle, son insouci des conditions propres à la représentation dramatique. La mimique est chargée d'éveiller l'idée d'une foule d'incidens qui se dérobent à la mise en scène, surtout

dans l'Inde où elle est toujours demeurée rudimentaire : un voyage aérien, une course rapide en char. Les menus détails indifférens à l'action, les formules d'introduction, de politesse, usurpent une place excessive; tous les procédés trahissent une inexpérience naïve : pour épargner aux auditeurs la répétition d'un renseignement, le personnage qu'il s'agit d'en instruire en recevra la communication à l'oreille et à voix basse. Ces maladresses, accusées par l'inévitable gaucherie des traductions, risquent de faire aux œuvres du théâtre indien plus de tort qu'il n'est juste auprès des lecteurs occidentaux. Il faut savoir dominer nos petites révoltes instinctives pour aller jusqu'aux sources de l'émotion littéraire que les Hindous y ont trouvée. Avant de la juger, il nous importe d'entrevoir comment ils ont eux-mêmes conçu la poésie dramatique.

II.

Les traités consacrés à la pratique du théâtre sont nombreux; ils appartiennent à des époques très diverses. En Occident, nous nous attendrions à y rencontrer des spéculations plus ou moins indépendantes, des systèmes en conflit. Il n'en va pas ainsi dans l'Inde. A de légères variantes près, tous représentent une tradition unique; elle reste identique à elle-même à travers les diversités de l'exposition.

Si on en attend une philosophie du théâtre ou seulement un sentiment précis de l'individualité esthétique du drame, on sera déçu. Rien qui rappelle la *Poétique* d'Aristote, ses vues pénétrantes, ses déductions profondes éclairées par la comparaison historique. Le drame n'est saisi que par ses aspects extérieurs : il est défini comme de la poésie représentée, mise en action par quatre moyens : le geste, la voix, le costume et l'expression. A cette définition se borne tout l'effort des théoriciens pour caractériser l'essence de la forme dramatique et marquer les différences qui la distinguent des autres genres.

Veut-on remonter plus haut? On sera curieux peut-être d'entrevoir la théorie générale que se sont faite les Hindous de l'émotion esthétique? Ils distinguent huit *rasas*, « saveurs, » c'est-à-dire sans métaphore, huit genres d'impressions diverses que peut produire sur l'esprit la poésie : l'impression érotique, comique, pathétique, tragique, héroïque, terrible, horrible et l'impression du merveilleux. Elles sont éveillées chez l'auditeur par « l'état, » le sentiment *(bhâva)* dont, suivant les cas, il perçoit l'expression. Il y a donc huit sortes de *bhâvas*, juste autant que de *rasas :* chaque catégorie se dédouble en deux aspects : l'un objectif, l'autre subjectif, sen-

timent ou *état* d'âme chez le héros et dans le poème, impression ou *saveur* chez le spectateur ou le lecteur.

Mais ces huit *bhâvas* sont des états dominans, principaux; on en distingue d'une part les *états mobiles*, tels que le découragement, la crainte, l'indolence, etc. (ils sont exactement au nombre de trente-trois), simples modalités intellectuelles qui se peuvent également, suivant les circonstances, rattacher à tel ou tel état dominant; — d'autre part, les *états physiques*, larmes, tremblemens, etc., qui sont au nombre de huit et qui ont un rôle analogue comme manifestation physique de la situation morale. Ce n'est pas tout; les *bhâvas* ou *états* supposent nécessairement des personnages qui les ressentent, des circonstances qui les provoquent, — ce sont les *vibhâvas;* ils déterminent des conséquences diverses, physiques et morales, qui leur servent d'expression, — ce sont les *anoubhâvas*, qui correspondent, comme on le voit, mais objectivement, aux *états passagers* et aux *états physiques*.

Dois-je excuser ces détails arides? Ils montrent bien les procédés de l'esprit hindou. Sa patience à la dissection est acharnée. Rarement ses catégories pèchent par oubli. Elles pèchent d'ordinaire par un vice plus grave. Il est peu capable de sonder les faits intellectuels par une observation directe et vivante; les liens en quelque sorte substantiels qui les relient échappent à ses prises. Il opère sur leurs signes, sur des abstractions. Un voisinage lui est une relation de causalité; des comparaisons lui sont des raisons. Regardée de près, cette théorie des *rasas* ne contient rien qu'une constatation de fait, le fait de l'émotion littéraire; il le faudrait expliquer; on s'en tire par une métaphore : l'émotion poétique est à l'esprit ce qu'est au goût la saveur des alimens. Avec les *vibhâvas*, les *anoubhâvas*, la théorie des *bhâvas* montre à l'œuvre cette fascination des mots sur l'esprit des Hindous. Le balancement symétrique des classifications et des termes lui donne l'illusion d'une explication véritable.

Il semble parfois tenir quelque théorie qui va au fond des choses. Il y faut regarder de près. La poétique distingue dans le drame cinq momens principaux. Elle les considère et dans les situations successives du héros et dans les progrès de la fable et dans la construction de la pièce. De ce dernier point de vue, la technique leur donne des noms que nous pouvons rendre approximativement par: exposition, contre-exposition, nœud, décision, dénoûment. Il y a là, semble-t-il, une tentative méritoire pour pénétrer la nature et les lois de l'évolution dramatique. Rien de pareil. L'analyse reste tout extérieure; c'est au sujet même qu'elle s'applique bien plus qu'aux ressources dont dispose le drame qui le met en œuvre; la poétique fait ensuite de ces divisions une application spéciale à chacun des

facteurs, héros, fable et poème; cette symétrie matérielle réalisée, son œuvre est accomplie. Elle ne s'avise même pas qu'il puisse y avoir là un élément propre à la forme dramatique. Elle transporte sans hésiter ces « articulations » dans l'épopée. En revanche, elle y trouve matière à des catégories nouvelles où la passion de l'analyse s'épuise en distinctions vaines. On ne nous énumère pas moins de soixante-quatre élémens divers qui contribuent à les constituer. Je fais grâce aux lecteurs du décompte. On y reconnaîtrait aisément combien cette théorie marche au hasard, sans être guidée par un enchaînement logique, sans être soutenue par une conscience nette de l'évolution qu'il eût fallu justement suivre pas à pas.

Ce sont là des traits de caractère. Que serait-ce si nous suivions la poétique quand elle applique aux aspects secondaires du théâtre, aux quatre *tons*, aux trente-trois *moyens*, aux trente-six *ornemens*, etc., et à leurs subdivisions les ressources de son analyse infatigable! Nous n'avons pas de vues générales à en attendre; l'expérience est faite. Il reste au moins deux articles, les sujets et les caractères, sur lesquels nous ne pouvons nous dispenser de l'écouter.

Naturellement, elle distingue un nombre de genres énorme; elle n'en répartit pas moins de vingt-huit en deux séries : l'une de dix genres principaux, l'autre de dix-huit genres secondaires; elles sont censées distinguées par la prédominance dans la seconde des arts auxiliaires, de la danse, de la mimique et du chant. Cette nuance même est-elle sérieusement établie? On en peut douter quand on voit la *nâtikâ*, la petite comédie héroïque, une des formes les plus courantes, comprise dans le second groupe. L'énumération des dix genres principaux nous aidera à nous orienter. La comédie héroïque, — *nâtaka*, — le type le plus complet et le plus relevé, en un nombre d'actes qui varie de cinq à dix, et où le merveilleux contribue au dénoûment; elle expose quelque légende célèbre; — la comédie bourgeoise dont le sujet est de l'invention du poète et met en scène un héros d'ordre moins relevé, ministre, brahmane ou marchand, qui poursuit à travers toutes sortes d'obstacles une intrigue amoureuse; — le monologue; — la farce, pure, basse ou mêlée, suivant les personnages qu'elle met en scène; — le drame fantastique, qui, en quatre actes, met en scène une histoire connue, d'un caractère terrible, où les prestiges de la magie accentuent l'horreur de l'action; — le spectacle militaire, consacré en un acte à un héros célèbre et de haut rang; — le drame surnaturel, qui, en trois actes, expose quelque sujet merveilleux dont les dieux et les démons sont les héros. Les trois dernières classes se dérobent même à la traduction; elles paraissent n'avoir été cataloguées qu'en vue

de cas particuliers. Même pour les genres précédens, la même préoccupation se fait jour; le nombre précis d'actes, de personnages, stipulé pour plusieurs est sûrement une généralisation assez arbitraire de faits isolés. Pour le drame surnaturel, la durée de chacun des trois actes est même prévue à une minute près. Ces vices d'une classification sans principe s'accuseraient plus encore dans l'énumération des genres secondaires. M. Lévi le remarque justement, toutes les pièces qui nous sont connues se répartissent facilement en cinq catégories : grande comédie, comédie bourgeoise, petite comédie, farce et monologue. La petite comédie, *nâtikâ*, est consacrée à un amour royal, le héros étant un roi célèbre, l'héroïne une ingénue de sang royal que le prince finit par épouser.

Dans les personnages et leurs caractères, même fixité que dans la structure des pièces. Ils sont presque invariables dans chaque genre donné. Ce ne sont pas des individus dont les passions, les goûts, le tempérament se développent librement au contact des incidens et de la vie; ce sont des types toujours semblables, placés dans des conditions toujours à peu près identiques.

Le héros est orné de tous les agrémens, de toutes les perfections; et les traités ne se font pas faute de les énumérer. Que la gaîté, la dignité, la grandeur d'âme ou l'emportement domine dans son rôle, il est toujours de noble allure; il reste toujours semblable à lui-même et tous les traits prêtés à sa physionomie n'ont d'autre objet que de mettre en relief ce caractère dominant. Il n'en est pas autrement de l'héroïne; elle est invariablement amoureuse : mais, ingénue, coquette ou courtisane, elle sera toujours un exemplaire accompli, suivant l'idéal hindou, du type qu'elle incarne. C'est tout ce qui nous importe. Nous ne discuterons pas avec les théoriciens la question de savoir si c'est vingt ou vingt-huit grâces naturelles qu'elle possède. Ils ont mené loin leur statistique des héroïnes de théâtre; de divisions en sous-divisions, ils sont arrivés à en discerner trois cent quatre-vingt-quatre espèces.

Si la poétique du théâtre était dans l'Inde l'œuvre tardive, solitaire, de quelques abstracteurs de quintessence, ces bizarreries mériteraient peu qu'on s'y arrêtât. Elle a des prétentions plus hautes. Le représentant le plus ancien de cette littérature, le manuel qui en est resté le modèle autorisé, que les écrivains postérieurs n'ont fait que résumer ou commenter, se donne comme l'œuvre de Bharata, le maître des Apsaras, les danseuses du ciel d'Indra. Inventeur divin de l'art dramatique, il en aurait dans son code transmis les lois à la terre. Nous ne saurions suivre si loin ni si haut la tradition; mais nous ne sommes pas encore en état de préciser la date où remonte soit la composition, soit la rédaction définitive de ces règles versifiées qui embrassent jusque dans ses

élémens architecturaux, orchestiques, musicaux, la pratique entière du théâtre. Une chose est certaine : c'est que tout ce qui nous est connu de la littérature dramatique de l'Inde est postérieur sinon à la rédaction du livre qui nous est parvenue, au moins à la constitution définitive des théories qu'il expose. C'est sous l'empire de ces théories, sous la préoccupation de ces enseignemens, qu'ont été composées toutes les pièces qui nous sont accessibles.

Est-ce à dire que l'invention et les lois du théâtre soient, dans l'Inde, tombées un beau jour du ciel? Nous laissons cette explication aux Hindous. *A priori*, il est indubitable, il est certain, en fait, que la théorie même la plus ancienne, celle de Bharata, se règle sur une littérature préexistante. Nous essaierons de jeter un coup d'œil sur ce passé. Il nous faut auparavant rassembler quelques notions sur la période historique et documentée.

III.

Les littératures antiques et les littératures modernes de l'Occident nous apparaissent comme le libre épanouissement de l'esprit national; à toutes les époques de son développement, à travers les circonstances qui le modifient, elles en reflètent les progrès et les défaillances. Tout autre est la situation dans l'Inde. Avec un tour de génie très particulier, l'Inde ne nous présente pas le spectacle d'un esprit national vivant d'une vie collective, s'exprimant dans des œuvres spontanées, témoins et contemporaines de ses évolutions. Le mélange profond de races très inégales, le régime et la hiérarchie des castes, ont, entre autres causes, imprimé ici à la littérature un aspect très particulier.

C'est autour d'une tradition religieuse, à la conserver et à la servir, que s'est, dans la période ancienne, exercée l'activité littéraire, toute concentrée dans les mains de la caste brahmanique. Quand le mouvement naturel de l'esprit, les conflits religieux, les frottemens extérieurs la firent déborder de ce cadre trop étroit et l'étendirent au domaine profane, elle resta le privilège d'une classe fermée, jalouse de son monopole, portée par l'habitude à consacrer sur ce terrain nouveau une régularité scolastique qui était passée dans ses besoins. C'est de cette association d'une expérience ancienne et de nécessités nouvelles qu'est sortie la littérature classique de l'Inde. Adulte et disciplinée dès le premier jour, elle n'a connu ni l'indépendance ni la spontanéité de la jeunesse. Sa langue a été non pas tant une langue morte qu'une langue à plusieurs égards artificielle, qui peut-être n'a jamais eu de vie véritable en dehors des écoles. Ce qu'un pareil instrument empor-

tait de raideur compassée, combien il se prêtait mal à refléter la mobilité, la familiarité de la vie prise sur le fait, il est aisé de l'imaginer. Ajoutez qu'il fut manié par des hommes que leur éducation, leur tradition, vouaient au plus strict formalisme, les plus enfermés par tour d'esprit dans un respect tremblant des formules et des textes. La variété même des sujets, — et elle fut presque infinie, — ne réussit jamais à rompre l'uniformité du moule. Si sincère que pût être l'inspiration dans sa source lointaine, le courant, endigué dans les conventions de l'école, perdit infiniment de sa transparence et de sa flexibilité. La langue était immuable; les cadres ne le furent pas moins. De tout cet effort il sortit une littérature qui resta pédante, où l'originalité est étouffée par la routine, le souci de la pensée par les curiosités de la forme, où les agrémens conventionnels ont plus de prix que les sentimens vrais, où les jeux d'esprit dissimulent, quand ils ne le tuent pas, le mouvement libre de l'esprit. Le talent personnel n'est pas supprimé; le jeu en est singulièrement restreint. Une pareille littérature reflète, malgré tout, les dons essentiels du génie propre au peuple où elle fleurit, et c'est ce qui en fait pour nous l'intérêt; mais, en les y cherchant, il ne faut pas oublier à quel point elle en bride l'expansion. Contente de se reproduire elle-même à l'infini, elle ne se retrempe guère aux sources vivantes: elle reste immobile, morte, dans sa perpétuité apparente.

Rien ne résume mieux cette littérature que les mahâkâvyas, — littéralement « grands poèmes, » — les représentans du genre épique tel qu'elle l'a consacré. Le Mahâbhârata, c'est la grande épopée. Il a subi, dans le fond et dans la forme, force remaniemens. Par sa masse même, par ses origines aussi, l'œuvre immense échappait au péril d'une refonte totale. La littérature classique ne pouvait se proposer un modèle de cette envergure. Avec elle nous sommes loin de cette inspiration qui coule si large, si variée, si facile, dans le vieux trésor épique. Voici comme un théoricien résume la recette de l'épopée classique : « Le sujet est tiré des légendes historiques; les principaux personnages sont toujours vertueux. L'ouvrage commence par une bénédiction, une prière ou une indication de la matière. Il y faut, à l'occasion, blâmer les méchans et exalter le bien. Le nombre des chants n'est jamais inférieur à huit; ils sont d'une longueur modérée. La fin d'un chant doit toujours annoncer le chant suivant. Les heures de la journée, le soleil, la lune, la nuit, l'aurore, le crépuscule, les ténèbres, le matin, le midi, la chasse, les montagnes, les saisons, les forêts, la mer, les plaisirs de l'amour, la séparation des amans, les ermites, le ciel, une ville, un mariage, la naissance d'un fils, etc., sont les motifs descriptifs à traiter suivant l'occasion, avec les inci-

dens et les circonstances accessoires. » Ainsi l'épopée n'est plus qu'un prétexte à lieux-communs descriptifs. Les meilleurs ouvrages du genre, ceux qui, sous la froideur d'une forme conventionnelle, conservent le plus de traces d'un vrai talent poétique, quelque grâce d'imagination, quelque sincérité de sentiment, les meilleurs sont fidèlement jetés dans le moule tyrannique.

Le drame, dans l'Inde, est proche parent de l'épopée savante; il en est le contemporain, et l'histoire des deux genres s'ouvre également par le plus grand nom de la littérature classique, par le nom de Kâlidâsa.

C'est entre Kâlidâsa et Bhavabhoûti que s'étend la période la plus brillante de la littérature dramatique de l'Inde. On inclinait à faire remonter plus haut une œuvre importante et curieuse, *le Chariot de terre cuite*. M. Lévi a fait justice de ce préjugé; il en a relégué l'auteur prétendu, le roi Çoûdraka, dans le domaine de la légende : aucune raison n'assigne à son chef-d'œuvre supposé une date antérieure à Kâlidâsa.

Malheureusement, la date même de Kâlidâsa reste mal déterminée. Depuis que l'on s'occupe de la littérature indienne, les hypothèses extrêmes ont varié, sur ce point, d'une dizaine de siècles. Nous sommes un peu plus avancés aujourd'hui; une inscription, des citations datées ne permettent pas de ramener Kâlidâsa plus bas que le VIe siècle. C'est cette époque même que lui assigne M. Lévi. Mais, d'après une remarque toute récente et fort plausible, quelques vers du poète seraient imités dans une inscription de l'an 473. Nous aurions à reculer d'une centaine d'années; le Ve siècle serait, pour Kâlidâsa, la date la plus basse. Plusieurs raisons ne semblent pas, jusqu'à nouvel ordre, permettre de le remonter beaucoup plus haut. La conclusion est assez vague. Il est prudent de nous y tenir.

En revanche, le VIIe siècle est marqué avec certitude par deux noms : la première moitié, par celui du roi Harsha de Canodje, auteur réel ou parrain de plusieurs ouvrages; la seconde, par le nom de Bhavabhoûti. Ces modèles devinrent vite classiques; ils ont suscité de nombreux émules dont la série s'est prolongée jusque de notre temps. Tous ne sont pas méprisables, aucun ne s'est montré créateur; leurs essais n'ont rien d'essentiel à nous apprendre. Contentons-nous de savoir que c'est entre le Ve et le VIIIe siècle que se placent les œuvres les plus caractéristiques et les plus fortes, les plus anciennes aussi, qui soient parvenues jusqu'à nous. Même pour cette période, nous ne pouvons avoir la prétention de reconstituer une véritable histoire. Un pareil théâtre n'en a guère. Enfermés dans des formes consacrées, sans liberté et sans

initiative, les poètes n'ont ni le souci ni les moyens d'entrer dans des voies nouvelles. L'évolution a été arrêtée au moment où la théorie en a, dans le détail, fixé une fois pour toutes les ressources et les recettes. Sans évolution, pas d'histoire; ou, si l'on voulait, malgré tout, parler ici d'histoire, nous ne pourrions que vérifier dans la littérature l'observation qui a été faite, très justement, pour les arts plastiques : l'histoire ne serait guère que le spectacle d'une incurable décadence. Est-ce la seule puissance d'un heureux génie? ou la nouveauté de l'art dramatique donnait-elle au poète plus de force, lui laissant plus d'initiative? Toujours est-il que le chef-d'œuvre de Kâlidâsa est resté le chef-d'œuvre du théâtre indien. Je ne songe pas seulement à la transparente aisance du langage, aux grâces d'une imagination tendre. Quelques élans de sentiment sincère, et, dans la composition, une certaine mesure, un souci de l'harmonie et de l'équilibre, lui font une place à part au-dessus de tous ses successeurs.

De ces poètes même, nous savons bien peu de chose. C'est à Oudjayinî, dans l'ouest de l'Inde centrale, que Kâlidâsa paraît avoir écrit. La ville semble, de son temps, avoir été un foyer de science et de poésie. Quelques anecdotes le font vivre dans un cercle facile et raffiné de courtisanes et de beaux esprits. Ce n'est là qu'une hypothèse suggérée par le ton qui règne dans quelques-uns de ses ouvrages. Son nom même a inspiré d'autres contes. Élevé grossièrement par des bouviers, malgré son origine brahmanique, il aurait, par la vengeance d'un prétendant dédaigné, obtenu la main d'une princesse, sous couleur d'être un lettré incomparable. Sa dévotion à la déesse Kâli le tira d'une situation si fausse et lui valut tous les dons de l'esprit et de l'éloquence. Sa femme lui avait conseillé ce recours. Sa reconnaissance le perdit. Il ne voulut plus la traiter qu'avec le respect dû à un maître, à une mère. Elle prit mal cet excès d'honneur et le voua à mourir de la main d'une femme. Le fait est que plusieurs traditions s'accordent à lui assigner une fin tragique et singulière. Le roi avait composé une moitié de stance, invitant qui pourrait à la compléter. Kâlidâsa y réussit en un moment. Ce que voyant, la maîtresse du poète le tua pour s'approprier l'honneur et le profit du succès.

Quant à Bhavabhoûti, les prologues de ses pièces le présentent comme un brahmane savant originaire du Berar.

Un de nos auteurs sort de pair, à la fois par son rang et par l'abondance relative des renseignemens que nous avons sur lui. Harsha régna à Canodje, sur les bords du Gange, de 606 à 648. Son avènement devint même le point de départ d'une ère nouvelle. Malgré les défaites qui en attristèrent la fin, son règne fut brillant et son pouvoir s'étendit sur la plus grande partie de l'Inde

du nord. Il fit de sa cour le rendez-vous de savans et de poètes dont les noms ne sont pas tous oubliés. Un jour il apprenait que le célèbre monastère bouddhique de Nâlanda donnait l'hospitalité à un pèlerin fameux venu de Chine pour visiter les lieux sanctifiés par la présence du Bouddha et pour recueillir les livres sacrés de sa doctrine. Il voulut voir Hiouen-Thsang et le questionner. Les itinéraires du pieux voyageur ont, en retour, perpétué et idéalisé sa mémoire. Ils restent un témoignage touchant des liens d'admiration et d'amitié qui s'établirent entre les deux hommes. Le biographe de Hiouen-Thsang nous montre Harsha instituant, à la façon indienne, des conférences contradictoires où le moine étranger l'emporte sur ses adversaires et assure à ses doctrines un triomphe éclatant. Malgré l'enthousiasme de son ami, il ne faudrait pas croire que le roi fût d'un bouddhisme intransigeant. Pour honorer, avant son départ, le moine étranger, il institue, au confluent de la Jumna et du Gange, une de ces énormes, de ces prodigues distributions d'aumônes qui étaient, chez les souverains bouddhistes, une vieille institution ; au témoignage même du biographe chinois, si le Bouddha et les moines bouddhiques eurent les premiers jours, les dieux brahmaniques et leurs sectateurs ne furent point oubliés dans les suivans. Harsha continuait la tradition de tolérance qu'avait inaugurée Açoka, son lointain prédécesseur. Il faut qu'il ait usé d'un large éclectisme; car, si son ami chinois le revendique pour le bouddhisme, ses panégyristes hindous ne laissent rien soupçonner d'une pareille hétérodoxie. Parmi les pièces qui portent son nom, l'une, empruntée à la légende bouddhique, est pleine de sentimens et d'idées bouddhiques : elle s'ouvre par un hommage au Bouddha ; les autres, par l'adoration de Siva. Sont-elles bien de ce roi Harsha, que les prologues décrivent entouré d'une cour de vassaux et dont ils vantent le talent poétique? Il n'est pas rare, dans l'Inde, que la flatterie des poètes de cour attribue à des patrons généreux l'honneur de leurs productions. Qu'il ait ou non écrit lui-même les drames qui lui sont assignés, il se plaisait à en recueillir la gloire; il aimait à s'entourer de ces Bânas, de ces Dhâvakas, à qui d'autres traditions en attribuent la paternité. Leur date n'en reste pas moins certaine. Nous voyons de quel milieu affiné, de quelle culture aristocratique et artificielle ils sont sortis.

A cet égard, les autres œuvres de la période que nous envisageons ici ne sauraient se séparer de celles de Harsha. Toutes ont même caractère : œuvres savantes, nullement spontanées, il s'en dégage un type uniforme et caractéristique.

Il s'agit de dix pièces, c'est à savoir : *le Chariot de terre cuite*, attribué à Çoûdraka; trois de Kâlidâsa : *Mâlavikâ, Çakountalâ* et *Ourvaçi ;* trois de Harsha : *Ratnâvali, Priyadarçikâ* et *la Joie des*

serpens (*nâgânanda*); trois de Bhavabhoûti : *Mâlatî*, l'*Histoire du Héros* (c'est-à-dire de Râma), et la *Fin de l'histoire de Râma*. Je n'en saurais entreprendre ici l'analyse. Je veux simplement, en en groupant quelques-unes d'après les genres dont elles relèvent, marquer le terrain où elles nous transportent.

Le *nâtaka*, d'abord; il est réputé la forme dramatique la plus élevée : il puise ses sujets dans la légende épique. Il n'en est aucun spécimen où le merveilleux ne tienne une place. Dans Çakountalâ, du moins, il est manié avec assez de dextérité et de réserve pour ne point décourager l'intérêt humain que nous demandons au théâtre.

Les sept actes mettent en scène l'histoire épique du roi Doushyanta. Égaré à la chasse, il rencontre dans l'ermitage de Kanva, absent, Çakountalâ, la fille de l'apsaras Menakâ; une vive passion rapproche aussitôt les deux héros. A peine leur mariage consommé, le roi retourne dans sa capitale; Çakountalâ doit l'y suivre bientôt. En effet, Kanva revient et s'empresse de la renvoyer à son royal époux. Mais, hélas! absorbée par son amour, la fille de l'apsaras a négligé un jour de rendre les devoirs de l'hospitalité à un saint irritable; sa malédiction la condamne, sans qu'elle s'en doute, à ne pas être reconnue par le roi avant qu'il ait revu certain anneau qu'il a remis à sa fiancée. Cet anneau, Çakountalâ l'a perdu en chemin; il est retrouvé par un pêcheur dans le corps d'un poisson; mais déjà Çakountalâ, éconduite par le roi, a été enlevée au ciel dans un éclair. Doushyanta, à qui la mémoire est revenue trop tard, est arraché à ses tristesses par l'intervention d'Indra, le roi des dieux, qui réclame son assistance contre les démons ennemis. Il vient d'achever ses exploits, il traverse l'espace sur un char merveilleux, quand il retrouve son fils, déjà grandi, qui, avec sa mère, a reçu asile dans l'ermitage céleste de Mârîtcha. La pièce se termine dans les effusions d'une réunion si longtemps retardée.

Avec Bhavabhoûti, ce n'est pas un simple épisode, c'est une épopée que nous embrassons dans un seul drame; l'*Histoire du Héros* présente dans ses sept actes un raccourci du Râmâyana tout entier. Râma rencontre à l'ermitage de Viçvâmitra la belle Sîtâ, la fille du roi Djanaka, s'en éprend et l'épouse, non sans avoir fait les premières preuves de son héroïsme contre des démons terribles. La main de Sîtâ était convoitée par Râvana, le chef des Râkshasas, génies redoutables, et roi de Ceylan. Les manœuvres de son ministre Mâlyavat, jaloux de venger la déconvenue de son maître, mettent d'abord Râma en lutte avec le terrible héros Paraçourâma; Râma sort vainqueur de l'épreuve. Mâlyavat ne se décourage pas; grâce à ses prestiges magiques, il le fait exiler par son père, le roi Daçaratha, trop fidèle à une promesse imprudente. Nous retrouvons Râma

et son frère Lakshmana dans la forêt où ils promènent leur exil; le héros signale sur les génies malfaisans la puissance de son bras. Mais Sîtâ lui est ravie; Râvana la trompe par ses déguisemens et l'enlève à Ceylan à travers l'espace. En vain Djatâyou, le roi des vautours, a essayé de combattre le ravisseur. Râma se jette à la recherche de la reine. D'abord, sur l'invitation d'un frère exilé de Râvana, il se rend chez le roi des singes, qui tente inutilement de lui barrer la route, et dont le frère Sougrîva devient, en lui succédant, l'allié fidèle du héros. Tous ensemble assiègent Ceylan; les défenseurs tombent l'un après l'autre jusqu'à ce que Râvana lui-même succombe sous les coups de Râma. Sîtâ est lavée, par l'épreuve du feu et par les témoignages divins, des doutes que son séjour forcé entre les mains de Râvana pourrait éveiller sur sa pureté. Râma la ramène en vainqueur à Ayodhyâ, sa capitale, sur un char divin du haut duquel il décrit en passant tous les spectacles de la route.

La petite comédie héroïque, la *nâtikâ*, nous ramène sur la terre. La *Mâlavikâ* de Kâlidâsa en est pour nous le premier exemplaire; elle en est le type achevé. Qu'il s'agisse de Mâlavikâ, de Ratnâvali, de Priyadarçikâ ou de quelque autre héroïne, la marche de la pièce est réglée d'avance. M. Lévi la résume heureusement : « Une princesse destinée à un roi est victime d'un accident qui paraît l'éloigner à jamais de l'union projetée; elle entre comme suivante, sans être reconnue, au service de la reine qu'elle doit supplanter. Le roi la voit, est frappé de sa beauté, il l'aime; il surprend les confidences de la jeune fille, dont l'amour ne s'est point égaré ailleurs. Les amans se donnent rendez-vous, l'étourderie du bouffon permet à la reine de troubler leur première union; la reine est furieuse; le roi cherche à l'apaiser, mais il est pris en récidive d'inconstance. Une circonstance de hasard change les dispositions de la reine; elle s'adoucit, offre elle-même au roi la main de sa rivale (à qui quelque signe de reconnaissance, un bijou ou quelque autre, permet de restituer son vrai rang); le plus souvent le nouveau mariage assure à l'époux, en vertu d'une prophétie, la souveraineté universelle. » Dans ces termes généraux, l'analyse s'applique également à toutes les pièces du même ordre; le roi porte d'ordinaire un nom historique que la légende a entouré d'un particulier éclat. Il n'y a de variété que dans les détails : l'incident, portrait, conversation surprise, par lequel les amans ont connaissance de leurs sentimens réciproques, les petites traverses qui retardent leur union, l'occasion qui apaise la jalousie de la reine et fait reconnaître la princesse ignorée.

Le *prakarana* nous ramène plus près du niveau de la vie commune; c'est ce qu'on peut appeler la comédie bourgeoise. La

Mritchhakatî, — *le Chariot de terre*, — en est le modèle le plus parfait. Nous échappons ici à la monotonie d'un sujet stéréotypé. La variété des spectacles, le nombre des personnages, le mouvement que l'auteur a su leur donner, éveillent et soutiennent la curiosité. Ce n'est pas en quelques lignes qu'il est possible de donner une juste idée d'une œuvre si touffue.

La courtisane Vasantasenâ a dès longtemps distingué un brahmane, Tchâroudatta, que ses libéralités ont appauvri, mais que son caractère fait aimer de tous. Un jour, elle est poursuivie des assiduités brutales de Sansthânaka, le frère d'une des concubines du roi; c'est précisément dans la maison du brahmane qu'elle trouve un refuge, à la grande colère du galant déçu. Elle y laisse, de peur de mauvaises rencontres, les bijoux dont elle est chargée, et Tchâroudatta la reconduit lui-même pour la protéger au besoin. Mais dans la nuit les bijoux sont volés. La femme de Tchâroudatta, jalouse du bon renom de son mari, n'hésite pas, pour les remplacer, à donner le dernier collier qui lui reste. Cependant le voleur n'est autre que Çarvilaka, un brahmane en quête de quelque aubaine pour racheter une femme de Vasantasenâ dont il est épris. Coup sur coup, Vasantasenâ reçoit ses propres bijoux que, sur le conseil de sa maîtresse, Çarvilaka lui remet comme s'il en était chargé par Tchâroudatta, et le collier que Tchâroudatta lui a réellement envoyé pour remplacer les joyaux qu'il a, dit-il, perdus au jeu. Elle sait tout, ayant surpris la conversation de Çarvilaka, elle feint de tout ignorer. Mais bientôt, plus éprise que jamais du brahmane, elle se rend chez lui; toute la vérité se découvre, et la mutuelle passion des deux héros les a vite tendrement réunis. Installée chez Tchâroudatta, elle donne ses bijoux à son fils, le petit Rohasena, pour satisfaire le caprice de l'enfant qui veut, au lieu d'un chariot de terre, un beau chariot d'or.

Au moment d'aller au parc attendre le brahmane, elle se trompe de litière; elle monte dans le palanquin de Sansthânaka. Justement, un berger du nom d'Aryaka, désigné par les astrologues comme le successeur du roi Pâlaka, et mis par précaution sous les verrous, vient de s'échapper; il trouve vide la litière de Tchâroudatta et s'y réfugie. C'est lui que trouve le brahmane, au lieu de Vasantasenâ, quand la voiture s'arrête dans le parc. Il n'hésite pas à le sauver en lui permettant de poursuivre sa fuite. Quant à Vasantasenâ, en descendant, elle tombe sur Sansthânaka; furieux de ses dédains, le brutal la frappe et la laisse pour morte sur la place. Devant le tribunal, il n'hésite point à accuser Tchâroudatta du meurtre; le juge, trompé par une série de coïncidences fâcheuses pour le brahmane, finit par le condamner. Au mépris des privilèges les plus sacrés, le roi ordonne la mort de Tchâroudatta. Il est

mené au supplice, il va mourir quand apparaît Vasantasenâ. Elle avait arraché un joueur malheureux à des créanciers menaçans; le joueur s'est fait moine bouddhiste; c'est lui qui l'a retrouvée et sauvée. Les noirceurs de Sansthânaka se révèlent alors avec la vérité tout entière. Il ne doit la vie qu'à la générosité de Tchâroudatta; car, au moment même, on annonce la victoire d'Aryaka et la mort de Pâlaka. Le nouveau roi, en accordant à Vasantasenâ le rang de femme libre, permet à Tchâroudatta de l'épouser.

Les divers ordres de sujets se mélangent parfois dans des proportions inégales. L'*Ourvaçî* de Kâlidâsa, histoire des amours et de la séparation du héros Pouroûravas et de l'apsaras Ourvaçî, associe une légende épique à bien des traits qui appartiennent en propre à la comédie de harem. Dans le *Nâgânanda* de Harsha, au thème ordinaire de la comédie amoureuse est superposée une légende bouddhique édifiante : le jeune héros Djîmoûtavâhana, le fils du roi des génies appelés Vidyâdharas, se sacrifie pour sauver la vie du Nâga ou serpent mythique qui doit, ce jour-là, en vertu d'un pacte immémorial, servir de pâture à Garouda, l'oiseau divin. Son dévoûment est récompensé : non-seulement il est rendu à la vie, mais le cruel tribut payé par les Nâgas est de ce jour interrompu et prescrit.

Ces pièces sont loin d'épuiser le registre des créations dramatiques. Le *Sceau du ministre* (*Moudrârâkshasa*), probablement du IXe siècle, est une sorte de pièce politique; sans amour, sans aucun rôle féminin important, uniquement consacrée, non sans mouvement et sans intérêt, à mettre en scène les légendes courantes sur Tchandragoupta et son fameux ministre Tchânakya. A la fin du XIe siècle, le *Prabodhatchandrodaya* (le *Lever de l'intelligence*), dans le cadre d'une pièce héroïque, met en scène des personnages allégoriques et abstraits pour célébrer en définitive l'apothéose de la théologie vishnouite. La moins curieuse des inventions scéniques de l'Inde n'est pas le *prahasana*, la farce. La contexture n'en n'est ni bien forte, ni bien savante; la gaîté n'en est guère délicate. C'est de la bouffonnerie la plus grosse, mêlée de grosses obscénités. Les brahmanes font en général ici les frais de l'amusement public. C'est comme une rançon payée souvent, hors de l'Inde comme dans l'Inde, par la classe la plus puissante, la plus exigeante en respects extérieurs. Ce sont fantaisies de lettrés en goguette; au moins semble-t-il parfois qu'il y passe un souffle de vie populaire.

IV.

Parmi les traits qu'accuse ce rapide aperçu, il en est qui peut-être frapperont par leur apparente incompatibilité. Le clavier dont

dispose le poète dramatique est étendu, les notes variées; et, en même temps, nous voyons un des genres les plus aimés, les plus cultivés, la comédie de harem, se cristalliser dès ses débuts dans une formule invariable. Si nous pouvions suivre l'histoire du théâtre, la même stérilité se manifesterait par les imitations incessantes, par l'infatigable reprise des mêmes sujets épiques. Comment concilier tant de variété et tant de monotonie, tant de souplesse et tant d'uniformité?

Il ne faudrait pas croire que la diversité des sujets corresponde à une véritable originalité. Les théoriciens de la poétique hindoue divisent la poésie en deux grandes classes : celle « qui s'entend » et celle « qui se voit, » qui est représentée sur le théâtre. Cette classification assez grossière est plus significative qu'il ne semble d'abord. Si l'on excepte telle pièce allégorique qui n'est qu'un jeu d'esprit isolé, une imitation tardive du drame traditionnel, peut-être aussi quelques compositions, monologues ou bouffonneries, un peu plus voisines de la vie réelle, tous les ouvrages dramatiques, autant que nous en pouvons juger par nombre d'exemples certains, sont en somme dérivés des autres genres. C'est de l'épopée, du roman ou du conte qu'ils procèdent. Une œuvre qui se donne comme étant de Bâna, le contemporain du roi Harsha, le *Mariage de Pârvati*, n'est rien que la mise en œuvre dialoguée d'un poème narratif de Kâlidâsa. Les drames épiques qui présentent les grandes épopées découpées en scènes ne sont pas une invention moderne: un des plus anciens témoignages que nous possédions sur le théâtre nous parle du « Râmâyana mis en nâtaka. » Là même où la copie n'est pas servile, la part d'invention du poète dramatique est singulièrement faible. On loue Kâlidâsa d'avoir dans Çakountalâ su motiver par la malédiction d'un ascète l'oubli fatal de Doushyanta. En admettant que l'invention appartienne bien à Kâlidâsa, l'éloge même est significatif; la malédiction d'un ascète irrité est un des lieux-communs de la poésie narrative; pour faire honneur à un auteur dramatique d'un pareil ressort, il faut que l'on soit accoutumé à attendre bien peu de son génie inventif.

Ce que l'épopée est pour les drames légendaires, la littérature des contes, — en particulier la Brihat-Kathâ, cette mine inépuisable des récits chers à l'Inde, — l'a été pour les comédies plus familières. Shakspeare a lui aussi emprunté bien des sujets à des nouvelles connues. Il ne faudrait pas rapprocher les deux situations. Ici, ce n'est pas seulement la donnée qui est de part et d'autre semblable; les ressorts, les détails, la marche de l'action, les procédés littéraires sont identiques. L'invention dramatique est limitée à quelques variantes plus ou moins ingénieuses. L'action même préoccupe très peu le poète; sa virtuosité ne s'exerce qu'à des ornemens

descriptifs, à des développemens sentimentaux ou pittoresques qui auraient tout aussi bien leur place dans un poème épique ou élégiaque.

Par là, s'expliquent justement une foule de maladresses scéniques, d'invraisemblances, qui, il faut bien le dire, gâtent un peu l'agrément de plusieurs drames pour des lecteurs qui n'y sont pas faits. Ce sont des scènes intercalaires dont les personnages ne font que traverser le drame pour mettre le spectateur au courant des faits que le poète ne peut ou ne sait introduire dans la contexture de la pièce. Ce sont des voix mystérieuses qui résonnent dans l'espace; l'acteur est censé les percevoir, il en répète pour le bénéfice des auditeurs les utiles renseignemens. Ailleurs, ce sont au contraire des répétitions de circonstances vues ou connues des spectateurs que les personnages, interrompant le mouvement naturel du dialogue, se glissent à l'oreille. Plus d'une fois des oiseaux parlans, la *çârikâ*, une manière de perroquet, en redisant une conversation saisie par hasard, communiquent aux intéressés les incidens d'où dépend la marche de la pièce. L'expédient s'explique dans le conte, il n'est pas d'un théâtre indépendant, prenant dans la vie réelle son point d'appui direct.

Les poètes sont visiblement préoccupés de multiplier les lieux-communs qui prêtent au déploiement des agrémens de style sans présenter aucun intérêt scénique : description des momens de la journée, des saisons, de la lune et de l'aurore, de palais et de batailles.

Quant à l'action, ils la prennent d'une façon tout empirique; c'est une matière donnée. Elle n'est dominée chez eux par aucune de ces conceptions générales qui se dégagent de l'enfantement d'une forme littéraire nouvelle, consacrent son individualité, lui font une âme, si j'ose ainsi dire.

On peut prévoir d'abord le peu de place que tiendront ici la création des caractères et l'analyse des passions. Ni l'épopée ni le conte ne comportent une grande complexité dans les caractères individuels; l'intérêt naïf du récit y est tout; le détail psychologique peu de chose. Le théâtre n'a pu leur emprunter la curiosité ni l'entente profonde des mouvemens humains; il ne leur a pris que des types arrêtés d'avance par la tradition, types personnels ou types généraux, Râma ou Sitâ, le roi ou l'ascète, l'amoureuse ingénue ou l'amoureux galant et courtois. S'interdisant à lui-même tout effort original, s'enfermant dans la description lyrique comme moyen principal de développement, il était paralysé d'avance. Pour peindre l'héroïsme, il est réduit à des tableaux de combat où l'envahissement du merveilleux, des armes surnaturelles, gâte d'abord pour nous l'intérêt. Les scènes d'amour sont, de la part de l'héroïne, presque

invariablement des scènes muettes. L'amour n'y connaît pas ces préparations délicates qui, diversifiées suivant les circonstances et les personnages, donnent du prix à des peintures vouées d'ailleurs à une irrémédiable monotonie. Le poète indien se hâte vers le dénoûment: le héros voit l'héroïne, il est épris; l'héroïne a entrevu le héros, elle n'est plus maîtresse de son cœur. Son adresse s'épuisera à faire vanter par le héros les charmes de sa maîtresse, à décrire les ravages physiques que l'excès d'une passion toute sensuelle exerce aussitôt chez les amoureux de ce théâtre.

Il ne s'attache point à graduer les passions, à en suivre tous les mouvemens; cette observation vivante, cet enchaînement des faits moraux, échappent aux prises de l'esprit hindou. Il se contente de mettre en œuvre leurs manifestations les plus ordinaires, et, si je puis ainsi dire, leurs exposans conventionnels.

Rien n'est plus varié que la passion, avec ses ressorts si souples et si mobiles; rien n'est moins varié que son masque. Par ce vice originel, la poésie dramatique se trouvait confinée dans les lieux-communs; elle n'a guère cherché à les renouveler qu'en forçant les couleurs, en rencherissant d'âge en âge sur les peintures traditionnelles.

Malhabile à saisir les idées et les sentimens en eux-mêmes et dans la conscience humaine, l'esprit hindou est incapable d'une préoccupation soutenue des convenances intimes. La distinction nette du concret et de l'abstrait, du possible et de l'absurde, lui échappe; il pousse en un relief désordonné les traits de détail; trop souvent il nous offre la grimace plus que la physionomie du sentiment.

Les indications scéniques remettent aux acteurs le soin d'exprimer par le geste et la pantomime telles situations, tels incidens que les ressources imparfaites de la mise en scène ou ses limites naturelles ne permettent pas de représenter aux yeux: la marche rapide d'un char, un long parcours simulé en quelques pas, que sais-je? Trop souvent les développemens du poète dramatique nous apparaissent de même comme les gestes conventionnels des mouvemens intérieurs qu'il est impuissant à mettre en action ou même à analyser de près. La passion n'est point le moteur véritable de l'action; en trop de rencontres, elle n'est que le prétexte consacré de péripéties et d'enjolivemens obligatoires. Dans la comédie de harem, un des ressorts principaux de l'intrigue est l'apeurement du roi en présence ou en prévision du ressentiment que son nouvel amour va inspirer à la reine. Si le scrupule était fondé sur les restes d'un attachement sincère, il éveillerait l'intérêt. Mais point: c'est bel et bien la peur, la crainte des violences de la reine, qui, par un manque de mesure choquant, est censée inspirer ses hésitations, ses reculs. Étant donnée la polygamie, étant donnée l'organisation d'une

cour indienne, comment prendre une seconde pareille crainte au sérieux? Le sentiment juste, la jalousie de la reine délaissée, pouvait devenir la source de l'émotion dramatique. Nulle tentative pour l'étudier, pour la faire agir : elle a un exposant traditionnel, la crainte qu'elle inspire au roi; c'est le mobile que le poète fera seul valoir, non sans en exagérer étrangement les manifestations. Ainsi ailleurs : pas un amour qui ne se manifeste en maladie physique, pas une émotion qui ne tourne court en pâmoison, pas une tendresse d'âme qui ne déborde hors de ses justes limites en sensiblerie mignarde pour des animaux, pour des plantes.

Les circonstances du développement littéraire s'accordent ainsi avec le tour d'esprit des Hindous pour expliquer comment leur drame classique contient, à notre gré, si peu de psychologie agissante et vraie. La lacune est grave. Mieux vaut tâcher d'en saisir la portée. A leur demander trop, nous nous exposons à des déceptions outrées, plus redoutables pour eux qu'un peu de sévérité réfléchie. Que l'on m'entende bien pourtant. Le génie hindou a ses revanches. Je n'oublie pas cette sympathie humaine tendre et profonde qu'il a manifestée en tant de façons, qui, soutenue par un large idéalisme, a créé dans l'épopée et ailleurs des types si nobles et si touchans. De ces types, nous en retrouvons quelques-uns dans leurs drames; ils n'ont point perdu au passage toutes leurs vertus natives. Pour prendre le moule dramatique, leurs poètes plus savans qu'inspirés n'ont pas perdu surtout ces dons heureux et charmans qui font l'attrait de leurs autres ouvrages : une vue vive et colorée des dehors, une patiente habileté à ciseler finement des impressions ou des sentences, une recherche ingénieuse à mêler la nature aux sentimens humains. Ne leur demandez pas de manier avec précision et avec justesse les énergies de l'activité; la vie vraie leur échappe; elle est pour ces doux contemplatifs, prisonniers des formules, trop âpre, trop complexe, trop individuelle. Mais, jusque sous la raideur d'une langue morte, aggravée par les lourdeurs de la traduction, les connaisseurs sauront goûter plus d'une modulation délicate dans le thème uniforme du sentiment trop impersonnel. A défaut de passions savamment conduites, ils rencontreront plus d'une fois l'expression touchante et heureusement variée d'un état d'âme sincère. Le cadre toujours froid, parfois puéril, des imbroglios merveilleux ou convenus laisse place à plus d'un tableau émouvant ou pittoresque.

La poétique nous est apparue dénuée de pénétration psychologique, incapable de construire une métaphysique du drame, d'en concevoir l'originalité esthétique, de s'élever au-dessus de types conventionnels, au-delà de sujets donnés qu'il s'agit seulement pour le poète de découper suivant les procédés admis. Elle se

résout en une rhétorique sans horizons, mais patiente à établir et à balancer les catégories. Même absence dans les œuvres d'originalité forte; comme cadre : la mise en scène d'histoires connues; comme objectif poétique : des descriptions élégantes, des variations délicates, des effets de style sur des thèmes toujours repris sans lassitude. La théorie et la pratique sont bien sœurs.

V.

Tel qu'il est, ce théâtre a un passé. Si la poétique lui est antérieure, elle s'est formée sur des modèles qui existaient avant qu'elle ne fût; ils ne sont pas sortis tout armés de l'invention d'un rhéteur. Un des prologues de Kâlidâsa, assez semblable en cette précaution aux prologues de la comédie romaine, met les spectateurs en garde contre la préférence exclusive des poètes anciens, contre une défiance aveugle à l'égard des nouveaux-venus. On nous cite quelques noms : Bhâsa, Râmila, Somila, Kavipoutra. Ceux-là étaient des prédécesseurs récens; leurs ouvrages étaient déjà construits sur le modèle classique. C'est l'au-delà que voudrait entrevoir notre curiosité éprise surtout du mécanisme des évolutions et des commencemens. L'obscurité même de ce passé tente notre regard. Il enferme à coup sûr deux étapes, où nous devons nous arrêter successivement.

Puisque la théorie est antérieure aux œuvres qui ont survécu, pouvons-nous discerner quelque chose du temps qui a précédé et des productions perdues dont il a fallu qu'elle s'inspirât? Et pourquoi se sont-elles perdues? Ces œuvres même ont été précédées de tâtonnemens dans lesquels s'est fait l'enfantement de la forme dramatique. Comment? et sous l'empire de quelle influence?

Le problème que la première période pose pour le théâtre intéresse la littérature classique tout entière. Il se pose de même pour l'épopée savante. Les plus anciens spécimens en sont contemporains de nos pièces les plus anciennes; comme elles, ils se rattachent, je l'ai dit, au nom de Kâlidâsa. Mais des inscriptions datées prouvent que la consécration des procédés littéraires qu'ils représentent est de beaucoup antérieure à ces premiers ouvrages. Il n'est point jusqu'à la langue qui ne soulève des difficultés analogues. Aucun ouvrage conservé de la littérature classique n'égale en ancienneté cette grammaire de Pânini qui est restée pour tout l'avenir le canon du sanscrit. La grammaire antérieure aux œuvres, la théorie antérieure à la pratique! De pareilles anomalies déconcertent toutes nos prévisions.

Ce serait le lieu d'évoquer une théorie célèbre de M. Max Müller. Suivant l'éminent indianiste, la littérature classique de l'Inde n'au-

rait eu sa grande floraison qu'au VIe siècle. Elle n'aurait guère commencé qu'au IVe. Pendant les quatre siècles précédens toute culture aurait été suspendue par l'invasion touranienne qui, après avoir, au Ier siècle avant notre ère, supplanté les derniers restes de la domination hellénique, établit son pouvoir dans le nord-ouest de l'Inde.

La thèse s'appuyait surtout sur la date supposée de Vikramâditya, le patron légendaire de la littérature et le créateur ou le parrain d'une ère qui commence en 57 avant Jésus-Christ. Il aurait, d'après une conjecture de Fergusson, vécu au VIe siècle. Des découvertes épigraphiques ont prouvé que c'est là une erreur, que l'ère à laquelle son nom est resté attaché était en usage au moins un siècle plus tôt. D'autre part, les conquérans scythiques, loin d'avoir interrompu la culture hindoue, paraissent avoir été, indirectement peut-être, les promoteurs d'une activité nouvelle. La théorie est donc fort ébranlée. Plus solide, elle ne ferait encore que reculer le problème.

Il se présente, ne l'oublions pas, dans des conditions très particulières. Toute l'histoire intellectuelle de l'Inde est dominée par l'héritage védique. L'Inde possédait la tradition d'une littérature religieuse révérée. La classe privilégiée qui en était dépositaire était passionnément préoccupée d'en assurer la perpétuité par un enseignement minutieux. Aussi haut que nous pouvons remonter, des écoles très actives s'appliquent à la transmission et à l'étude des textes sacrés. Le génie naturellement délié des Hindous s'y assouplit à l'observation méticuleuse, aux classifications méthodiques. En en prenant l'habitude, il prit le goût de légiférer. Dans les sujets religieux, enseignemens et manuels empruntaient à leur matière même quelque chose de son autorité. Il prêta en tout genre à l'activité didactique un prix infini. Appliqué à la littérature profane, il y porta les aptitudes contractées dans le long commerce de la littérature sacrée. Il devait se montrer aussi empressé que subtil à édifier un enseignement théorique, dès qu'un nouveau champ s'ouvrait à lui. Dans ses préceptes la caste lettrée s'inspira de l'esprit autoritaire naturel à une classe dont le privilège littéraire se doublait du prestige sacerdotal. La docilité était assurée par un long exercice, prompte à accepter toute règle scolastique, à la considérer sous un jour religieux, à lui reconnaître des origines surhumaines.

Nulle part l'éclosion des œuvres et l'élaboration de la théorie n'ont, autant qu'ici, pu être étroitement rapprochées. Mais encore, les œuvres ont-elles précédé ; comment ont-elles si complètement péri?

J'en vois deux raisons.

A aucun moment un peuple ne se passe tout à fait de littérature :

il chante, il conte, il prie. Ce n'est pas le sanscrit qui a jamais servi d'organe aux créations spontanées de l'imagination populaire. Elle s'est servie de la langue vivante, des idiomes locaux. Ces *prâcrits*, au prix de quelques retouches, sont plus tard entrés eux-mêmes dans le cadre de la littérature savante. Ils ont sûrement commencé par un usage plus libre. Ce précédent explique seul leur emploi classique. Et en effet, le plus ancien recueil de littérature profane qui nous soit parvenu, les sept cents strophes de Hâla, est écrit en un dialecte prâcrit : la rédaction primitive du plus ample trésor de contes, la Brihatkathâ, était rédigée en un autre dialecte prâcrit : ainsi la strophe dont la musique égaie le gynécée, le conte familier ou merveilleux qui berce les longs loisirs. Il y a là les traces d'une vieille habitude.

Dès longtemps le regretté Garrez a pensé qu'une littérature prâcrite a dû préparer la littérature savante : c'est par la floraison ancienne d'une poésie lyrique au pays mahratte qu'il a expliqué comment le mahrattî est demeuré plus tard, par exemple dans le théâtre, réservé aux stances chantées. M. Lévi reprend cette conjecture, il l'étend à la littérature dramatique.

Elle est en effet bien singulière, cette habitude du théâtre indien associant des dialectes divers gradués suivant la dignité des personnages. Ce n'est point ainsi que les choses se passaient dans la vie réelle. Si le dialecte dorien s'est perpétué à Athènes dans le chœur des drames, c'est qu'il était de vieille date consacré dans les chants lyriques ; l'usage des prâcrits dans le théâtre indien conserve de même de vieux souvenirs. Le Çaurasenî est le prâcrit qui domine dans les drames ; le pays des Çûrasenas est le pays de Mathourâ, où la légende plaçait la naissance et la jeunesse de Krishna, qui, jusqu'à nos jours, est resté le centre de son culte. Il semble que les aventures de jeunesse et le culte de Krishna aient particulièrement servi de matière et de cadre aux scènes chantées et mimées d'où pouvait jaillir l'idée du drame. N'est-il pas naturel de penser que l'usage qu'elles ont dû faire du dialecte de Mathourâ, du Çaurasenî, lui a valu une place d'honneur dans le théâtre réglementé de l'âge classique?

Il y a autre chose : dans la terminologie dramatique, beaucoup de mots, d'étymologies et de sens douteux, jurent en quelque sorte par leur aspect avec le pur sanscrit où ils sont enchâssés ; leur allure phonétique est toute prâcrite. Le lexique sanscrit était pourtant assez riche pour suffire sur ses propres ressources à toutes les exigences. S'il a admis au droit de cité ces intrus de physionomie étrangère, on peut croire qu'ils s'imposaient par des titres historiques ; c'étaient d'anciens occupans.

De là à conclure que les œuvres classiques ont été précédées

par un théâtre prâcrit, il n'y a qu'un pas ; mais quelque part que l'on fasse à ces essais prâcrits, comment croire que les théoriciens aient, de leur autorité et sans précédens, introduit sur la scène l'usage du sanscrit et la hiérarchie des prâcrits? Il faudra toujours en arriver à une période où ces essais ont pris la forme qui, érigée en règle par les théoriciens, est devenue la loi étroite de l'avenir. Elle a pu être courte ; elle est certaine. La théorie a pu généraliser, elle n'a pas inventé ; tout indique qu'elle s'appuie scrupuleusement sur des faits particuliers. Elle est trop minutieuse pour avoir laissé de côté aucun aspect important de la pratique sur laquelle elle se réglait. Il existait sûrement avant elle des ouvrages conformes aux recettes qu'elle s'est attachée à en extraire, par l'emploi du sanscrit comme par le reste.

J'ai parlé du cas de l'épopée savante. L'hypothèse d'ouvrages et de théories rédigés en prâcrit ne suffit point ici à nous tirer d'affaire ; car les documens épigraphiques qui nous ouvrent des jours sur un passé plus reculé sont déjà rédigés en sanscrit. Elle ne suffit pas non plus pour le théâtre.

On conçoit que l'avènement d'une forme plus savante ait relégué dans un oubli dédaigneux les essais qui n'y étaient pas conformes. Il reste à expliquer comment ont pu aussi disparaître les premiers exemplaires de cette forme devenue définitive. Le rôle, dans l'Inde, de la tradition orale vient ici à notre secours.

Orale dans son origine, la littérature védique tout entière, non-seulement les hymnes qui en forment les assises fondamentales, mais les spéculations qu'ils suscitèrent, fut pendant des siècles transmise oralement. C'est sur des documens oraux et en vue de la transmission orale que se constituèrent jusqu'à ces manuels de récitation védique, qui représentent la première couche de la littérature grammaticale et sans lesquels, sans l'expérience qu'ils développèrent, sans les principes qu'ils permirent de dégager, toute la suite ne se comprendrait pas. Cette tâche provoqua dans la caste dont elle fut l'œuvre une singulière puissance de mémoire ; elle entretint à un degré extraordinaire la faculté de raisonner, de généraliser sur une matière que sa fluidité orale eût rendue pour d'autres rebelle aux prises de la réflexion.

L'écriture, d'ailleurs, paraît n'être pas très ancienne dans l'Inde. Empruntée aux alphabets sémitiques de l'Asie antérieure, nous la trouvons en usage au IIIe siècle avant notre ère. Il est permis de douter qu'elle ait été employée beaucoup plus tôt. La plus ancienne inscription connue en sanscrit régulier date de la fin du IIe siècle de notre ère. Les brahmanes devaient être peu enclins à en favoriser la diffusion. Loin de leur apparaître comme un bienfait, l'écriture devait être à leurs yeux une menace et un attentat : une me-

nace pour leur privilège, un attentat sur les textes sacrés; car elle risquait de compromettre la tradition fidèle des détails infinis de la récitation et de l'intonation ; elle dépouillait le verbe sacré de sa nature propre et le prostituait à toutes les mains. La force des choses finit par être plus forte que leurs scrupules. Leur résistance, qui devait rester si longtemps inébranlable sur le terrain védique, ne manqua pas de s'étendre d'abord même aux textes profanes.

Les *brâhmanas* forment la couche la plus ancienne, longtemps orale, de la prose antérieure à l'époque classique. L'*Itihâsa*, le *Pourâna*, auxquels ils font des allusions fréquentes, ne sont autre chose que les versions premières, encore orales, de ce Mahâbhârata, de ces Pourânas dont nos rédactions sont infiniment plus modernes. C'est ainsi qu'il en va dans l'Inde; la tradition orale, la composition orale est partout à la base. Il est très possible que, dans les commencemens de la littérature classique, les œuvres de tout ordre, les œuvres du théâtre comme les autres, aient été simplement confiées à la mémoire.

Les ouvrages didactiques, perpétués par l'enseignement, étaient les moins exposés à disparaître dans le naufrage d'une tradition orale. Ils avaient aussi plus de chances que d'autres d'être des premiers à bénéficier de l'écriture quand l'usage en grandit. La littérature nouvelle devait se hâter aux constructions théoriques. Les manuels didactiques étaient sa charte même. Elle dut être plus pressée d'éterniser ces règles que de sauvegarder des ouvrages que ses recettes infaillibles lui permettaient de multiplier à l'infini.

En somme, le théâtre qui, par une étrange anomalie, nous apparaissait sans précurseurs, a dû être précédé, d'abord par des essais conçus dans les idiomes populaires, puis par des ouvrages d'une forme définitive sur lesquels la théorie s'est empressée de se régler. L'imperfection de la langue ou l'usage restreint de l'écriture les ont pu condamner à l'oubli. Ils n'en ont pas moins préparé les créations plus heureuses qui ont survécu. La lacune s'explique et le paradoxe s'évanouit.

Je ne puis, hélas! prétendre fournir des dates précises. Je voudrais au moins fixer les idées en marquant des limites extrêmes.

A partir du IIIe siècle avant notre ère, la propagation de l'écriture coïncida avec la diffusion du bouddhisme et avec une certaine action de l'Occident, pour imprimer aux esprits une activité et une direction nouvelles. C'est, à mon avis, le terme le plus reculé d'où se puisse dater l'aurore de la littérature classique. D'autre part, pour que les pièces de théâtre pussent recevoir l'aspect que nous leur connaissons, pour que la théorie pût imposer aux poètes le cadre où ils sont demeurés enfermés, il fallait que les instrumens

qu'il suppose fussent déjà forgés ; il fallait que non-seulement le sanscrit, mais les prâcrits dont on consacrait l'usage en le réglementant, eussent reçu leur forme orthographique et grammaticale définitive. J'ai cherché ailleurs à faire valoir certaines raisons qui, si je ne me trompe, ne permettent pas, dans l'état de nos connaissances, de faire remonter ce moment au-delà du IIe siècle de notre ère. Ce serait donc la date la plus haute qu'il fût possible d'admettre pour un état achevé du théâtre, conforme de tous points à la théorie et à la pratique qui ont survécu.

VI.

Reste l'autre période, la période antérieure de préparation et d'essais. Une question délicate s'y rattache : l'Inde peut-elle revendiquer tout entier l'honneur de l'invention dramatique? N'a-t-elle pas reçu du dehors quelques leçons?

De cette époque, rien ne nous reste. Les témoignages sont infiniment rares et peu précis. Nul espoir de reconstituer anneau par anneau l'enchaînement historique. Il faut nous contenter d'envisager des probabilités sans exiger des certitudes.

Par tous pays et dans tout état de civilisation, on peut découvrir des points d'attache pour un développement dramatique. C'est trop facile pour rien prouver. Il importe peu qu'il se trouve dans les hymnes védiques des morceaux dialogués; on les peut imaginer récités et mis en œuvre d'une manière quasi scénique ; c'est supposition pure. Il est très probable, en revanche, que la célébration de certaines fêtes a été de vieille date rehaussée d'exhibitions à demi dramatiques, de danses, de pantomimes, mêlées peut-être de chants dialogués. C'est du moins ce qui se passe à l'époque moderne, surtout dans le culte de Krishna et de Râma. Un poème du XIIe siècle, le Gîtagovinda, est consacré à l'expression à la fois mystique et très sensuelle des amours de Krishna et de Râdhâ, sa bergère favorite. Le cadre est très simple : une brouille passagère, suivie d'un prompt raccommodement. Ce n'est point à vrai dire un dialogue, c'est une série de cantilènes mises successivement dans la bouche de Krishna, de Râdhâ, de ses compagnes. Elles sont reliées par un petit nombre de vers qui d'un mot esquissent la situation. Dès longtemps on a pensé que cette composition, quoique assez récente, représentait une vieille tradition qui aurait contribué à la création du véritable théâtre.

En somme, le témoignage le plus ancien nous vient d'une grammaire célèbre, le Mahâbhâshya; la date n'en est pas établie avec précision; qu'on la place un siècle avant ou un siècle après l'ère

chrétienne, le renseignement est à coup sûr antérieur à la période pour nous historique du théâtre indien. Il se donnait alors des sortes de pantomimes où était rappelée, conformément aux directions d'impresarii appelés *Çaubhikas*, l'histoire fabuleuse de Krishna et de Vishnou. D'autre part, les rapsodes, narrateurs de récits épiques, se partageaient parfois en groupes, distingués par la couleur ou le costume, pour rendre visible aux yeux l'opposition des deux partis dans les duels légendaires qu'ils contaient.

Les Hindous sont passionnés pour tous les spectacles; leur goût pour les récitations épiques est attesté par les manifestations bruyantes qu'elles leur arrachent. Il en a toujours été ainsi. On peut aisément imaginer que soit les spectacles religieux, soit les récitations épiques aient été parmi eux le germe du théâtre. Il faut choisir pourtant entre les filiations imaginables. Les exhibitions religieuses paraissent avoir eu toujours un caractère ou mimique ou lyrique qui ne se prête pas très bien au développement supposé. Le théâtre classique n'est pas religieux par les sujets qu'il traite, il ne se rattache pas sensiblement au cycle de Krishna. La fidélité même avec laquelle s'est maintenue dans les spectacles religieux la tradition ancienne éloigne la pensée qu'elle ait jamais bifurqué pour aboutir au théâtre classique. Est-il sorti de l'épopée?

Les convenances générales, certains faits particuliers semblent favorables à l'hypothèse. Le rishi Bharata est en quelque sorte le patron de l'art dramatique. Pourquoi? On peut croire que le nom de Bhârata qui désigne la grande épopée, la dénomination de « bhârata » portée par des récitateurs épiques, ne sont pas étrangers à cette attribution. Une autre attache avec l'épopée râmaïque est à la fois moins distincte et plus significative. Les acteurs ne jouissent pas dans l'Inde d'un très haut renom de moralité; plusieurs des mots qui les désignent rappellent cette réputation fâcheuse, un entre autres, celui de *kuçilava*. Il signifie : « qui a de mauvaises mœurs. » Les Hindous lui ont fabriqué une autre généalogie. Râma passe pour avoir eu deux fils, Kuça et Lava, deux pâles figures sans relief, qui ne traversent la légende qu'un moment, comme de vagues fantômes. On en a fait les patrons éponymes des acteurs; c'est de leurs deux noms juxtaposés que la profession aurait reçu le sien. Mais la forme *Kuçilava* serait tout à fait irrégulière; elle altérerait sans motif le premier nom. Il faut plutôt renverser les termes; selon toute apparence, c'est aux *kuçilavas*, aux acteurs, que les deux héros doivent leurs noms, peut-être leur existence. On les concevait dans une certaine relation avec l'art dramatique. C'est ce qui a suggéré à Bhavabhoûti l'artifice par lequel, dans la *Fin de l'histoire de Râma*, il amène la reconnaissance finale entre le héros et les deux rejetons qui lui

sont nés après le bannissement de Sîtâ : dans une pièce intercalaire représentée devant Râma, il met en scène la suite des événemens dont il s'agit de lui donner connaissance; Kuça et Lava y jouent au naturel leur propre personnage. C'est une idée surprenante d'avoir inventé à la profession dramatique un parrainage si illustre. Je ne prétends pas démêler comment la chose s'est faite. On peut penser qu'elle garde la trace d'une vieille parenté entre l'épopée râmaïque et les représentations théâtrales.

Que de difficultés pourtant! L'acteur, le *nata,* tire son nom le plus ordinaire d'un verbe qui signifie « danser. » Dans le Mahâbhâshya, ce grand commentaire grammatical dont il était question tout à l'heure, il n'apparaît encore que *dansant* ou *chantant;* le *nata* d'alors n'était assurément pas le rapsode. Nous ignorons, nous n'avons en tout cas aucun moyen de démontrer, si les drames les plus anciens ont été une mise en scène des récits épiques. Autant que nous en pouvons juger par ce qui nous est parvenu, c'est plutôt à partir de Bhavabhoûti que les drames épiques se seraient multipliés, en descendant vers l'époque moderne. Il n'est pas si aisé de suivre l'évolution entre un drame épique et des comédies comme *le Chariot de terre cuite*, empruntées à la vie réelle. Les intermédiaires font défaut. Aucune forme n'est plus caractéristique pour le théâtre indien ni plus usitée que la comédie de harem royal, la *nâtikâ;* la donnée n'en est nullement épique. L'émotion qui, à tout prendre, règne dans le théâtre indien, c'est l'amour; les intrigues amoureuses y dominent largement. Ceci non plus n'est pas très épique. C'est seulement sur le terrain commun du conte que se fait la fusion de tous ces élémens. L'épopée est une mine admirable de récits et de tableaux dramatiques; les poètes y puisent comme ils puisent dans les recueils de contes; elle n'apparaît pas comme la génératrice nécessaire, non pas même comme la source maîtresse du drame.

En somme, nous entrevoyons bien dans le passé des usages qui forment un premier embryon de création dramatique; un drame a pu, aurait pu en sortir; un drame en est certainement sorti, si l'on consent à donner ce nom aux pantomimes qui sont l'accompagnement de certaines solennités ou à des manières de cantates comme le Gîtagovinda. Quant à décider si le drame classique en est effectivement issu, quant à montrer par quelles étapes l'évolution aurait passé, il faut avouer que l'on y échoue. Cette impuissance se peut expliquer par les lacunes de la tradition. Elle peut aussi avoir une autre cause.

Notre moyen âge avait créé de toutes pièces, dans ses mystères, un art dramatique original. Notre théâtre classique a été le successeur immédiat de ce passé; et cependant il ne lui doit rien. Il a

tout puisé à une autre source; il doit tout à l'imitation du théâtre antique. L'Inde a eu, elle a encore, des spectacles religieux qui lui appartiennent en propre. Ne serait-ce pas à une autre impulsion, à une impulsion venue du dehors qu'elle devrait l'idée de son drame littéraire?

Une considération générale me frappe. Dans la spéculation, son mysticisme naturel mène l'esprit hindou, l'enchaînement des formules le soutient, la griserie des abstractions le stimule. En tout autre domaine, il est peu créateur. Il n'est point *a priori* si aisé de lui faire honneur d'une transformation comparable à celle qui, à Athènes, a créé le drame. Que l'Inde ait dû beaucoup d'enseignemens pratiques à la Grèce, son architecture, son monnayage, sa sculpture le proclament. Que cette influence se soit étendue au domaine purement intellectuel, les emprunts faits par elle à l'astronomie alexandrine en témoignent. Que, d'une façon générale, le contact de la Grèce, quoique peu profond, ait produit sur l'hindouisme somnolent et rêveur un fécond ébranlement, c'est ce que la date même où, pour la première fois, nous apparaissent ensemble l'usage public de l'écriture, les plus anciens monumens durables, l'enfantement d'une littérature profane, ne permet guère de révoquer en doute. Très capables d'être frappés par des exemples nouveaux, les Hindous sont malhabiles à en saisir, à en reproduire le sens original. C'est par les dehors seulement qu'ils se prennent. La religion et l'organisation sociale font barrière. Ils imitent le procédé plus que les idées; et vite ils se cantonnent dans le cercle que la tradition leur a rendu familier; les modèles sont rapidement démarqués. Il faut donc prévoir, quand elle n'est pas attestée par quelques traces matérielles, que l'influence du dehors restera chez eux peu apparente.

Plutarque nous montre, après les conquêtes d'Alexandre, les enfans des Perses, des Susiens, des Gédrosiens chantant les tragédies d'Euripide et de Sophocle. Ce témoignage est sans doute moins historique qu'oratoire; il y a longtemps qu'on s'en est souvenu et qu'on s'est demandé si les représentations théâtrales des Grecs n'auraient pas inspiré les Hindous. C'est un indianiste allemand, M. Windisch, qui a examiné la question de plus près. Ses conclusions ont été résolument affirmatives; M. Lévi s'est attaché à les combattre.

Le théâtre indien n'a visiblement rien à démêler avec la tragédie attique; M. Windisch a mis la question sur son vrai terrain en évoquant les souvenirs de la comédie nouvelle. Bien qu'elle ne nous soit guère connue que par les adaptations du théâtre romain, nous en savons assez pour instituer des comparaisons. Celle qu'a tentée M. Windisch n'est que trop minutieuse. Certaines analogies

sont trop banales pour faire autorité; les jeux de scène se ressemblent forcément sur tous les théâtres. Quand, rapprochant de part et d'autre les personnages typiques, il s'autorise d'une étymologie, erronée suivant moi, du *vidûshaka*, le brahmane ridicule qui accompagne le roi, pour l'assimiler à l'esclave *corrupteur* de la comédie latine; quand il prétend peser la part d'élémens que, soit la *matrona*, soit le *senex*, le père de l'amoureux, auraient fournis dans la comédie indienne au personnage de l'épouse négligée, cette chimie ingénieuse ne me persuade guère. Pour quelques ressemblances dans certains sujets, quel abîme la plupart du temps entre les deux spectacles! C'est entre *le Chariot de terre* et les pièces classiques que la parenté semble d'abord le plus étroite. Mais presque tous les traits que l'on relève dans l'œuvre de Çoûdraka trouvent dans la comparaison du roman et du conte un certificat d'origine ou de naturalisation hindoue. Il faut se défier des résumés rapides qui faussent l'impression, en supprimant nombre d'incidens caractéristiques. Ces aventures qui traversent en tous sens le scénario hindou, meurtres, exécutions arrêtées à la dernière minute, révolutions politiques, sont fort étrangères à ces ouvrages sur lesquels les autres élémens en seraient servilement modelés. Entre la pauvreté du brahmane représentée, par un tour bien indien, comme un titre de gloire parce qu'elle est le résultat de ses prodigalités, et les embarras d'argent de l'amoureux antique, la différence va jusqu'à la contradiction.

Et pourtant, même après avoir relu la discussion très serrée de M. Lévi, je ne saurais partager sa sérénité dans la négation.

Je veux qu'il soit naturel par tous pays de couper en actes le spectacle dramatique, encore que la tragédie attique n'ait pas connu cette division. Il reste une particularité curieuse. Le chiffre de cinq actes est donné comme normal pour la grande comédie; or, en fait, il est partout dépassé. Ne serait-il pas plus naturel de voir dans cette règle une réminiscence du théâtre occidental, que de chercher dans les quatre, sept ou dix actes des pièces connues l'effet d'une analyse pénétrante et d'une savante structure? Il est bien vrai que le prologue antique est un monologue, le prologue indien une scène dialoguée; encore y a-t-il dans cette façon commune d'annoncer le sujet, de bien disposer les auditeurs, de louer le poète, une coïncidence si exacte qu'elle surprend d'abord.

Sans contredit, la légende indienne connaît plus d'une scène de reconnaissance, elle l'amène ou la facilite plus d'une fois par des signes matériels. Cependant, ce ressort tient infiniment plus de place sur la scène que dans le conte, et on ne peut s'empêcher de penser à son rôle stéréotypé dans la comédie occidentale. Entre la

donnée habituelle de la comédie de harem avec sa princesse égarée sous des vêtemens serviles, puis reconnue au dénoûment pour la fiancée du roi, et la donnée constante de la comédie antique, la similitude est singulière; elle l'est d'autant plus que ce genre d'histoires n'est pas particulièrement familier à la littérature narrative.

Aucun des rapprochemens n'est strictement démonstratif; le nombre même n'en laisse pas que d'impressionner l'esprit. M. Windisch a méconnu les exactes limites du possible dans le genre d'imitation que l'on est en droit d'attendre. Je sais bien qu'il s'en défend, mais en fait, il raisonne comme si les poètes de l'Inde avaient imité d'une façon raisonnée et sur une étude réfléchie des œuvres occidentales. C'est faire tort à sa thèse. Il a voulu trop prouver. Je l'accorde volontiers à M. Lévi, s'il consent avoir lui-même un peu trop prouvé contre M. Windisch.

En présence de ces ressemblances, comment ne pas être frappé de ce nom de *Yavanikâ*, c'est-à-dire [*étoffe*] *grecque*, que porte dans l'Inde le rideau qui ferme la scène ? Les détails matériels sont les plus expressifs.

L'imitation chez les Hindous, il y faut insister, est toujours superficielle. En supposant qu'ils doivent quelque chose au théâtre de l'Occident, il ne peut être question que d'un éveil fait dans les esprits, soit par la vue accidentelle des spectacles étrangers, soit même indirectement par des comptes-rendus oraux.

Dans l'art, ce n'est pas au temps de la domination grecque que l'influence de l'Occident a été le plus manifeste; c'est plus tard seulement, par l'intermédiaire de ces dynastes iraniens et scythiques qui l'ont supplantée. Le flot alangui de la civilisation classique venait, à travers l'empire parthe, mourir sur leurs frontières. Loin d'avoir été un obstacle au développement de la culture indienne, ces conquérans, malgré leur barbarie native, en ont été à plusieurs égards les promoteurs; ils ont été mêlés à une période d'évolution féconde. Un type consacré par la théorie dramatique et qui apparaît très vivant dans *le Chariot de terre*, est le *çakâra*, beau-frère du roi, sorte de *miles gloriosus* arrogant, violent, vaniteux. Or très ingénieusement, M. Lévi rattache son nom au nom et à la domination de ces rois scythes, *çakas*. On nous a annoncé récemment la découverte à Mathourâ d'une inscription votive qui, évidemment, remonte à leur temps; c'est une offrande faite par deux acteurs célèbres de Mathourâ. Cette ville était le centre de la domination indo-scythe. Le sens du mot *çaîlâla* qui y désigne les acteurs n'est pas parfaitement défini; il peut s'appliquer à des danseurs et à des mimes; mais au IIe ou au IIIe siècle, les représentations drama-

tiques devaient être constituées. C'est justement entre le Ier et le IIIe siècle que l'afflux d'une influence occidentale s'explique mieux, qu'il est plus sûrement attesté par les monumens plastiques.

Dans ces sculptures de style à demi classique, on a cru saisir une parenté avec l'art romain de l'empire, avec les premiers sarcophages chrétiens. Il est sage de laisser de la marge aux rencontres accidentelles; l'analogie reste cependant notable. Nous avons vers cette époque des traces nombreuses de rapports directs avec le monde romain : le mot *denarius* entre sous la forme *dinâra* dans la langue de l'Inde; les monnaies romaines se trouvent en cent endroits mêlées au monnayage local. La déesse *Roma* paraît même, au IIe siècle, figurer avec son nom sur un des types monétaires du roi scythe Houvishka. Or c'est par le mot *anka* que les Indiens désignent l'*acte*. Cet emploi ne s'explique pas très naturellement; les théoriciens s'évertuent à en fournir des interprétations; elles sont trop cherchées pour nous satisfaire. Le sens, d'ailleurs secondaire, de *marque, chiffre,* ne nous fait qu'un pont assez étroit. Si j'ose dire tout mon sentiment, je ne serais pas surpris que la consonance du latin *actus* eût été pour quelque chose dans le choix du terme sanscrit. La conjecture peut paraître téméraire. Je n'entends point en abuser. L'idée d'une certaine influence occidentale repose sur d'autres vraisemblances, plus solides, quoiqu'on les pût souhaiter encore plus décisives.

Si sommaire qu'elle ait pu être, elle nous fournirait, dans la genèse du théâtre indien, un élément dont les insuffisances de la tradition indigène et les limites naturelles de l'esprit hindou font sentir tout le prix. Les Hindous ont créé par eux-mêmes, de leur propre fonds, plusieurs élémens de la forme dramatique. Aurait-elle jamais, sans ces leçons du dehors, pris les caractères qu'elle accuse dans la période classique, en particulier dans la comédie d'intrigue amoureuse princière ou bourgeoise? Certaines danses, certaines pantomimes peuvent, dans les fêtes religieuses, remonter très haut; il en est de même des récitations épiques plus ou moins dialoguées. Il n'existe jusqu'ici aucune raison pour faire remonter plus haut que le Ier ou le IIe siècle de notre ère la période de formation du théâtre proprement dit.

VII.

Quoi qu'il en soit des origines, par ses qualités comme par ses défauts, par son inspiration comme par sa forme, le théâtre de l'Inde a sa signification et sa portée. C'est un chapitre de la psychologie hindoue.

Rien, dans l'admirable histoire littéraire de la Grèce, n'est plus admirable que l'harmonieux épanouissement de l'art dramatique. A travers toutes les lacunes, à travers la pénombre des commencemens, on voit encore comment des germes divers, recélés dans le culte de Dionysos, se dégagea le double courant qui devait aboutir, d'une part, à la tragedie, de l'autre, à la comédie. Le cadre se constitue peu à peu; il se complète par des additions nécessaires, au fur et à mesure que l'idée qui en est l'âme se précise et prend conscience d'elle-même. Nulle part l'harmonie n'apparaît plus merveilleuse entre le fond et la forme. La vie intérieure étend, sans jamais le briser, le corps qu'elle anime. Ce qui, en Grèce, est un organisme vivant, n'est guère, dans l'Inde, qu'un procédé arbitraire.

Les modernes ont été à l'école des Grecs; les moules qu'ils leur ont pris, ils les ont plus ou moins respectés; ils y ont au moins jeté des sentimens nouveaux, une inspiration rajeunie. Curiosité morale et psychologique, ou libre expansion d'un sens exubérant de l'activité individuelle, ils ont, dans la vieille ordonnance, fait circuler un souffle tout nouveau. Ce qui, chez les modernes, fait, sous des formes diverses, l'intérêt suprême du drame, le jeu libre des passions et des caractères, n'est, chez les Hindous, qu'un prétexte à menues descriptions, à variations plus ou moins adroites sur un thème fixé d'avance. Les Hindous manquent et de l'énergie agissante qui crée les fortes individualités et de cette observation logique et soutenue qui reconstitue les sentimens humains.

Chez eux, le théâtre n'a guère de vie propre. Qu'ils aient inventé la forme ou qu'ils l'aient rencontrée sur leur chemin, ils n'y ont point reconnu le moyen d'aborder des émotions et des peintures refusés à d'autres genres. Le drame n'a guère été pour eux qu'une occasion de multiplier, en les entourant des séductions de la musique et de la danse, de la mise en scène et des costumes, les répliques des mêmes procédés littéraires où ils s'exerçaient dans d'autres cadres.

M. Lévi n'est-il pas un peu optimiste? A l'en croire, il faudrait dériver des qualités délicates propres à un public aristocratique et choisi, tous les traits qui distinguent le théâtre indien. Pour ces fins lettrés, d'esprit alerte, sachant comprendre à demi-mot, le poète devait, avant tout, se montrer recherché, ingénieux et rare. Ennemis de toute vulgarité, de pareils auditeurs lui demandaient de les transporter dans le domaine idéal de la légende, de répudier toutes les peintures troublantes ou grossières. Point d'action; pour ces délicats, il convient d'obtenir le maximum de jouissances littéraires par de savans procédés, en s'embarrassant le moins possible d'une intrigue absorbante. Plus la fable sera connue

d'avance, mieux cela vaudra. La délicatesse morale double ici la délicatesse littéraire : le héros sera donc parfait; il faudra qu'à la perfection il joigne les grâces du bel air; les passions nobles, amour et héroïsme, seront ses seuls mobiles. Ces perfections mêmes, en supprimant les luttes intimes, en bannissant le drame de la conscience, ont donné nécessairement aux ouvrages leur couleur descriptive et lyrique.

Le plaidoyer est spirituel; il ne m'a pas convaincu. Si l'on veut dire qu'une poésie artificielle et pédantesque tourne nécessairement au précieux, qu'elle est plus capable de grâces frelatées, voire de jolies peintures, que de conceptions hardies et originales, c'est à merveille. Mais il faut prendre garde de transformer en un système réfléchi et savant de natives faiblesses. Si le public indien a eu le théâtre qu'il lui fallait, les poètes ont eu le public qu'ils méritaient. Faut-il vraiment faire un titre au drame hindou de manquer et d'invention et d'action et d'intérêt moral? Même sur cette perfection théorique du héros, il serait bon de s'entendre : elle est toute d'extérieur et de décor, puisque la lutte morale n'existe pas; perfection formaliste de la grâce et des manières, des procédés et de la galanterie; perfection qui ne se manifeste par aucune action, qui du moins ne s'éprouve en aucun combat.

A vrai dire, ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire du théâtre indien, c'est qu'un peuple délicatement lettré ait pu accumuler tant de pièces de genres très divers, s'intéresser si vivement aux divertissemens scéniques, en analyser si laborieusement toutes les recettes, en se montrant si dépourvu du génie du théâtre.

Je n'oublie ni la grâce exquise d'un Kâlidâsa, ni la souple élégance d'un Harsha, ni ce que quelques tableaux de Bhavabhoûti déploient d'éclat et de pathétique. Avec tous leurs dons brillans et aimables, les Hindous n'avaient pas la tête dramatique.

Ni leur état politique, ni leur constitution sociale n'était bien favorable au théâtre : le régime de la caste qui limite et enchaîne l'activité, la réclusion de la femme qui voile son action si elle ne la supprime pas, la polygamie qui enlève aux drames de l'amour l'intérêt des conflits irréparables. Mais c'est surtout en lui-même, dans sa structure intime, que l'esprit hindou porte le secret de cette impuissance.

La physionomie intellectuelle de l'Inde nous est trop souvent présentée avec de singuliers excès de langage; on n'y ménage ni les enthousiasmes désordonnés ni les spéculations aventureuses. C'est une tâche ingrate de la ramener sous le jour un peu dur d'une observation froide. Mais, après tout, les sympathies solides doivent récuser des portraits aisément fantaisistes où les traits sont ampli-

fiés sans mesure, où les contours risquent de disparaître sous les bavures de la couleur.

Comparé à l'état d'esprit occidental, l'esprit hindou souffre d'une lacune grave. Entre les grâces, les élans de la première jeunesse et l'inertie méditative de la vieillesse, il y a place pour la virilité active et consciente; entre la facilité naïve d'une imagination toute sensuelle qui se prend sans choix à tous les objets, et l'abstraction pure qui se joue parmi les formules, il y a place pour la raison qui choisit et qui juge; entre l'analyse myope penchée sur un champ circonscrit, et le mysticisme enivré de ses propres intuitions, il y a la réflexion pondérée qui limite son terrain, qui apprécie les données de fait, qui mesure ses inductions aux prémisses. Ces facultés moyennes, directrices de l'activité, régulatrices de la pensée, sont très faibles dans l'âme hindoue. Toutes ses œuvres sont ainsi marquées de caractères opposés : enfantillage et sénilité, généralisation emportée et dissections toutes mécaniques, imagination sensuelle et abstraction vide. L'enfance a ses grâces et l'imagination ses prestiges; l'analyse a ses lumières et le mysticisme ses séductions. Je n'entends certes point déprécier les dons heureux de l'esprit indien; mais, faute d'en bien sentir les limites, on s'expose à de lourdes méprises.

Du point de vue spéculatif, il a des intuitions; il n'a pas de système; du point de vue pratique, il est capable d'inspirations admirables plus que d'une moralité rigoureuse et ordonnée. Point de logique vivante et ressentie : partant, rien d'arrêté, ni dans ses spéculations ni dans ses préceptes; les uns sont des aperçus, les autres des conseils de perfection. L'originalité d'un système tient ici dans l'éclair d'une vision qui a traversé la contemplation de son auteur, sans que, après plus qu'avant, il en suive les origines logiques ni les déductions nécessaires. L'absolu est partout dans l'expression; le relatif, en réalité, règne partout.

Sur le terrain littéraire, on voit ce que l'on peut attendre d'un esprit ainsi fait. Des émotions vives, mais passagères; des images faciles, mais sans mesure, sans gradation, sans choix. Des idées ingénieuses, des sentimens nobles et délicats qui, faute de réflexion consciente, tournent aisément à l'amphigourique, au mièvre, à l'absurde. Des soubresauts que rien ne règle ni ne contient dans le monstrueux et dans l'impossible. Le goût enfantin des histoires qui finissent bien, des prodiges heureux, des princes charmans, — et des échappées dans un horrible sans sérieux, dans un pathétique qu'énerve son excès même.

Mal pourvus de logique objective, peu doués du sentiment juste de l'activité et de la vie, manquant ainsi et de suite et de mesure,

les Hindous étaient peu propres à achever aucune forme d'art, la forme dramatique moins que d'autres. En dehors du récit épique dont la trame souple se prête à tous les détours et à toutes les lenteurs, dont l'allure merveilleuse s'accommode même de l'excessif, les facultés littéraires des Hindous n'ont guère trouvé qu'un moule approprié et fait à leur taille, c'est la strophe : tableau de mœurs ou tableau de la nature, expression d'un sentiment moral ou d'un mouvement passionné, esquisse d'une pensée ou résumé d'une histoire, elle offrait à ce génie brillant, méditatif, laborieux, un cadre excellent. Miniature complète par elle-même, elle ne réclamait aucune de ces qualités d'enchaînement réfléchi, d'équilibre harmonieux qui lui sont peu naturelles. La strophe est l'œuvre de choix dans leur littérature classique. Leurs plus longs ouvrages ne sont guère, à les prendre de près, que des recueils de strophes; l'ordre et la suite leur en importent beaucoup moins que l'heureuse invention du détail. Ils sont miniaturistes jusque dans leurs plus massives créations. Le plaisir qu'ils pouvaient trouver au déploiement extérieur qui accompagne les représentations dramatiques n'est pas en cause. Du point de vue purement littéraire, il n'est pas douteux que, dans le cadre dramatique, ce qu'ils ont pardessus tout apprécié, ce sont ces stances descriptives qui émaillent les pièces et dont la composition était sûrement la préoccupation capitale, le succès, la plus grande gloire du poète.

Il faudrait un nom spécial pour désigner convenablement un genre de poésie très particulier à l'Inde; celui de « poésie gnomique » ne s'applique ici que bien improprement. Tour à tour descriptive, morale, didactique, élégiaque, lyrique, très souvent érotique, très étroite par son cadre, très variée par la forme métrique, plus variée encore par les sujets, par le ton, par l'inspiration, elle est le miroir le plus fidèle de l'esprit hindou. Sous une expression souvent heureuse et pittoresque, elle en exprime tour à tour les nobles aspirations morales et la finesse sceptique, la sensualité ardente et les stoïques détachemens, les profonds découragemens et la philosophie souriante; elle en a toutes les ressources et toutes les contradictions. Dans la forme dramatique, l'esprit indien a vu surtout une source originale de poésie gnomique et descriptive. C'est là qu'il le faut aller chercher. Comprenons-le et ne soulevons point de vaines querelles. Nous avons apparemment raison de préférer la peau blanche de notre race. Reprocherons-nous à l'Hindou son teint foncé? Mieux vaut admirer ce que sous sa couleur sombre il garde de prestesse élégante et de force harmonieuse. Ne lui faisons point un crime d'être noir; n'essayons point non plus de démontrer qu'il est blanc.

É. SENART.

LA

VIE ET LES MŒURS

DANS L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI

II[1].

L'INFLUENCE DE BERLIN.

Septembre 1890.

Il y a plus d'un mois que je suis à Berlin. J'y ai rencontré un jeune médecin français qui essayait, lui aussi, d'observer et de comprendre cette ville singulière. Après avoir passé les journées à courir chacun de notre côté, nous nous retrouvions le soir dans un restaurant, et mon ami ne manquait jamais à me rendre compte des choses les plus curieuses qu'il avait vues. Il était émerveillé. Il découvrait sans cesse quelque nouveau détail qu'il signalait à mon admiration. Il m'expliquait comment Berlin, étant la dernière née des grandes villes, avait pu d'emblée s'approprier toutes les inventions nouvelles mises en pratique dans le reste du monde. Le chemin de fer métropolitain, qui, pour avoir été créé dans un intérêt purement stratégique, n'en est pas moins un moyen de locomotion agréable et plein d'avantages, les tramways et les omnibus, les

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

pompes à incendie, l'éclairage électrique, autant de points où aucune capitale d'Europe, pas même Londres, ne peut rivaliser avec Berlin. Mon ami prenait plaisir à me le répéter. Il me décrivait l'organisation des hôpitaux et de l'assistance publique, l'organisation des postes et télégraphes, l'organisation des musées, des bibliothèques, l'organisation des divers services administratifs, vingt autres organisations excellentes. Il me révélait ainsi un Berlin dont, peut-être, je n'eusse point sans lui apprécié toute la grandeur : un résumé des progrès municipaux du siècle, un mécanisme modèle avec des rouages extérieurs incessamment renouvelés.

Souvent, après m'avoir énuméré ses découvertes, il voulait bien me demander de lui communiquer à mon tour les résultats de mes observations. Mais souvent aussi mes observations m'avaient conduit à des résultats si différens de ceux où l'avaient amené les siennes, que j'hésitais à lui en faire l'aveu. Tandis qu'il étudiait les chemins de fer, les tramways et les télégraphes, les rouages extérieurs de la machine, je m'appliquais à en connaître le foyer et les ressorts intimes. Je le lui dis un jour, et me hasardai en même temps à lui indiquer quelques-unes des conclusions que j'avais tirées des premières semaines de mon séjour en Allemagne. A peine s'il put m'entendre. Il me déclara que c'étaient là de vaines hypothèses, que tous les hommes avaient au fond le même caractère, ou encore que chacun en avait un qui n'appartenait qu'à lui, et qu'enfin il était déraisonnable de penser qu'une nation pût ne point gagner à se mettre au niveau des autres nations.

Mon ami est parti hier, son enquête finie. J'imagine qu'il ne tardera pas à en publier les résultats, ou que, à son défaut, quelqu'un se trouvera bientôt pour faire connaître aux lecteurs français l'ensemble des perfectionnemens pratiques inaugurés ici. Je sens trop que mes petites observations sur les mœurs berlinoises n'auront de valeur que si elles sont complétées par des observations compétentes sur un des principaux aspects de Berlin, l'excellence des institutions publiques et privées.

Il n'est pas douteux, en effet, que Français, Anglais, Russes, Américains, ont raison de venir, comme ils font, à Berlin pour y assister à la réalisation des derniers progrès de la science, de l'industrie et de la discipline. Je ne connais pas Baltimore, Chicago, ni aucune de ces étranges cités improvisées récemment aux États-Unis et en Australie : mais je doute que là même une découverte soit plus rapidement appliquée, ou que des institutions nouvelles y soient moins gênées par d'anciens usages. Du jour au lendemain, Berlin se transforme. Les rues étroites et boueuses sont remplacées par de larges avenues, les pâtés de maisons par de vastes palais éclairés à l'électricité, les cloaques et les marécages par de

superbes squares décorés d'obélisques. Berlin, qui était il y a dix ans une des capitales du monde les plus malsaines, tend à devenir désormais une ville modèle au point de vue hygiénique comme à maints autres points de vue. Le jour n'est pas loin où le dicton berlinois sur la Sprée « qui entre à Berlin pareille à un cygne et en sort pareille à une truie, » fera lui-même l'effet d'une calomnie inventée par la malice française.

Tout cela ne peut manquer d'être bientôt célébré et mieux infiniment que je n'aurais su le faire. Il m'en coûte davantage de ne pouvoir célébrer, en tête de ces notes, les adorables couchers de soleil de Berlin, et de ne pouvoir dire la fidèle consolation que j'y ai trouvée. C'est vraiment un mystère divin qui s'accomplit, tous les soirs d'été, à l'extrémité ouest des longues rues parallèles de la Friedrichstadt. Un ciel jusque-là terne et gris tout à coup se colore des nuances les plus fines ; on croirait un décor de féerie qui se découvre au tournant des rues, mais d'une noblesse si douce et si familière !

Le mystère dont j'ai à m'occuper est d'un genre tout différent : c'est la rapide transformation du caractère et des mœurs germaniques sous l'influence de ce Berlin, qui, tout d'un coup, s'est dressé comme une tour de fer au milieu de l'Allemagne.

I.

Il me paraît d'abord que la ville, quoi qu'elle imagine pour s'améliorer, n'en reste pas moins déplaisante et antipathique. Je ne parviens pas à m'y sentir à l'aise. Les œuvres d'art les plus belles m'y semblent gâtées par une mystérieuse atmosphère d'ennui. Ce n'est pas que je sente très vivement la gaîté des villes gaies : la tristesse de Venise, de Bruges, de Ratisbonne me touche davantage que la joyeuse élégance de Vienne ou de Bruxelles. Berlin, d'ailleurs, n'est pas une ville triste : nulle part les lieux d'amusement ne sont aussi nombreux. Mais ni Londres, ni Birmingham, ni Glasgow, sous leur brouillard, ne m'ont paru si froides, si complètement étrangères à tout ce qui m'émeut. Berlin n'est décidément pas une ville que l'on puisse aimer.

Aussi bien personne ne l'a aimée, depuis le temps qu'elle existe, et je ne parle pas seulement des Français, de Voltaire, du peintre Antoine Pesne, de Chamisso, qui nous ont laissé le témoignage de leur peu de goût pour la capitale prussienne. Mozart l'avait en telle aversion qu'il refusa la place de maître de chapelle de l'Opéra, qu'on lui offrait avec 3,000 thalers de pension, et préféra garder à Vienne sa solde de 800 florins. Schiller considérait Berlin comme

le foyer de la démoralisation et de la ruine du goût en Allemagne. Goethe se plaisait à répéter que l'esprit berlinois était l'antithèse de son esprit à lui.

Aujourd'hui encore, personne n'aime cette ville, étrangers ni Allemands. Le prétendu enthousiasme des Berlinois lui-même sonne faux : on s'aperçoit vite qu'ils veulent s'entraîner à aimer l'endroit où ils vivent, tandis qu'en réalité ils lui préfèrent, je ne dis pas même Paris ou Vienne, mais toute ville allemande ayant un caractère plus national, des mœurs plus stables et une cuisine plus soignée. Interrogé sur les motifs de son goût pour Berlin, le Berlinois s'empresse de citer le métropolitain, les pompes à incendie, la lumière électrique ; mais l'instant d'après il avoue qu'il serait heureux de vivre quelque autre part, ses affaires réglées. Il aime Berlin comme d'office, par tenue et par esprit d'imitation.

C'est de la même façon qu'il aime, depuis quelques années, la campagne qui entoure Berlin. Il n'a point de cesse qu'il n'y possède une villa ; mais la villa risque fort de rester souvent inhabitée, car les sites romantiques de la Suisse et du Tyrol offrent malgré tout plus d'attraits à des âmes sentimentales que ces vastes plaines marécageuses où luit un maigre soleil.

La récente passion des Berlinois pour les souvenirs historiques de la Marche de Brandebourg est un autre phénomène analogue et n'a pas, à ce qu'il me semble, un fondement plus solide. Elle sévit pourtant avec une intensité extraordinaire, au point que bientôt tout à Berlin sera *märkisch*, dans le style de la Marche, maisons, meubles et objets de ménage. Il suffit d'une allusion à la Marche pour assurer le succès d'un roman ou d'un mélodrame.

Encore de la Marche de Brandebourg, de ce sombre pays de lacs et de forêts, il s'exhale quelque poésie noble et triste qui pourrait en vérité séduire une race plus accoutumée au charme des nuances. Mais à l'égard de Berlin, je ne crois pas que quelqu'un puisse jamais éprouver le sentiment de respectueuse affection que suggère une patrie. Berlin n'a jamais été, ne sera jamais la patrie de personne : car Berlin n'est pas une ville, c'est une façon de foire permanente où l'on vient seulement pour gagner ou pour dépenser de l'argent.

Parmi toutes les impressions qu'on ressent ici, celle-là est la plus forte et la plus tenace. Personne ne peut s'en défendre. Des livres écrits expressément à la gloire de Berlin reconnaissent son caractère à jamais provisoire. « Dans chacune des phases successives de son développement, dit M. Rodenberg (1), Berlin produit

(1) Rodenberg, *Bilder aus dem Berliner Leben*, 3 vol., 1890.

l'effet d'être une ville nouvelle. » C'est ce que répètent, avec la même nuance de fierté, journalistes, poètes et romanciers locaux (1). Lorsque Mme de Staël se plaignait que Berlin n'offrît pas une apparence *sérieuse*, « les édifices et les institutions y ayant à peine l'âge d'homme, » elle ne prévoyait pas qu'il en serait de même un siècle plus tard, que les édifices et les institutions de Berlin se succéderaient d'année en année sans jamais trouver le temps de prendre une apparence sérieuse, et que les Berlinois finiraient par s'enorgueillir de cette éternelle instabilité.

A l'endroit où j'avais vu, il y a quatre ans, de pesantes maisons nouvelles construites dans le style grec alors à la mode, j'ai retrouvé cette année des maisons nouvelles, non moins pesantes, mais construites dans le style rococo, très apprécié aujourd'hui en souvenir du grand Frédéric. Et avec les maisons, tout se transforme à vue d'œil, la manière de vivre, les usages, les opinions politiques et littéraires, tout, jusqu'aux canons de la vieille politesse allemande, la dernière chose que j'aurais cru capable de se laisser supprimer. Le véritable symbole de Berlin, ce n'est pas l'ours qu'on voit aux armes de la ville, dressé sur ses pattes de derrière et occupé à faire le beau; c'est l'ours couronné Frédéric-Guillaume Ier, s'acharnant à bâtir, puis à démolir, puis à rebâtir sur d'autres plans les maisons de l'avenue des Tilleuls.

L'accroissement de la population a été si rapide que les villes même de l'Amérique du Nord ont mis plus de temps à se constituer. En 1612, lorsque se fonda New-York, Berlin n'était pas plus grand qu'un village. En 1700, c'était une petite ville pareille aux bourgades des environs. En 1871, on y comptait 500,000 habitans; on en compte aujourd'hui plus d'un million et demi. Sur 1 million 150,394 habitans que contenait Berlin en 1881, 505,329 seulement y étaient nés; le reste était accouru là de tous les points de l'Allemagne. Ils y étaient venus seuls, comme il convient pour un séjour provisoire; sur 100,000 immigrans, 2,000 à peine arrivent accompagnés de leur famille.

Impossible de comprendre le véritable caractère de Berlin si l'on ne considère d'abord ces faits essentiels. Mais combien ces faits à leur tour en expliquent d'autres, non moins certains : la déchéance des coutumes anciennes, la désorganisation de la vie de famille et des vieilles traditions domestiques, l'accroissement anormal des cas de divorce, l'accroissement anormal de la prostitution, l'accroissement anormal du nombre des cafés, théâtres, concerts et

(1) « En comparaison des autres capitales, Berlin manque de solidité : tout y change sans cesse. » (O. v. Leixner, *Soziale Briefe aus Berlin*. Berlin, 1891.)

autres lieux de plaisir, le mélange continu du luxe au dehors avec la mesquinerie au dedans, et cette frivolité et ce manque de profondeur, choses si nouvelles en Allemagne, regardées à peu près universellement comme les marques distinctives de l'esprit berlinois (1) ! Autant de traits qui dérivent de ce que Berlin n'est pas une ville comme les autres, mais un grand marché improvisé où l'on ne demeure qu'en passant.

J'ai essayé d'analyser l'âme allemande primitive telle qu'elle était avant d'avoir subi l'influence de Berlin. Je l'ai trouvée composée surtout de rudesse sensuelle, de passivité morale et d'une sentimentalité intellectuelle tout à fait particulière. Et maintenant, il me semble que ces divers élémens ne peuvent manquer de se modifier au contact d'un endroit comme celui-ci, astreint par sa nouveauté même à des mœurs nouvelles.

Je crains que, dans un milieu si bruyant et si affairé, la sentimentalité ne soit vite étouffée, que la rudesse des sensations ne se trouve dès lors sans contrepoids, et qu'ainsi les mœurs allemandes, au lieu d'être simplement un peu grosses, ne deviennent grossières. Mais ce que je crains plus encore, c'est que, sous l'influence de Berlin, ne se perdent cette simplicité de désirs et ces scrupules moraux qui, depuis des siècles, ont tenu la race allemande dans les sûres voies de la résignation et de la probité.

Après cela, il est évident que beaucoup de détails de l'ancienne vie allemande se sont gardés intacts à Berlin. Je crois par exemple que, à côté des gens qui se remuent, qui parlent, qui agissent, qui se font voir, il y a ici une population plus calme et plus retirée, quelque chose comme une petite ville de province où l'observateur retrouverait les mêmes mœurs qu'il a trouvées à Leipzig et à Magdebourg. Mais force m'est de m'en tenir à ce que j'ai pu découvrir d'essentiellement berlinois : aussi bien cela seul est nouveau et donne à cette ville une place dominante dans un tableau d'ensemble de l'Allemagne d'aujourd'hui. C'est cela seul qui constitue Berlin aux yeux de l'Allemand qui arrive de sa province pour se mettre au courant de la civilisation nouvelle. C'est de cela seul que je vais essayer de m'occuper pendant les quelques jours qui me restent avant de quitter Berlin. Dans un tableau d'ensemble de la vie berlinoise, j'aurais à tenir compte d'une foule d'élémens que

(1) *Berliner witz*, l'esprit berlinois, ces mots désignent aujourd'hui dans l'Allemagne entière le gros vaudeville à calembours. C'est de Berlin qu'est venue en Allemagne la mode si répandue du monologue tout en jeux de mots; le créateur du genre, *Der urkomische Bendix*, le supra-comique, est depuis longtemps un des hommes les plus populaires de tout l'empire.

je n'ai eu encore en vérité ni le loisir ni le moyen d'observer ; mais je crois avoir assez vu les élémens qui importent à mon but, les *singularités* de Berlin, ce qu'il y a ici de spécial et de capable d'agir au dehors.

II.

Samedi.

Voici d'abord la chambre où je demeure. Elle est au troisième étage de la Markgrafenstrasse, une de ces longues et droites rues en carré qui forment, des deux côtés de l'avenue des Tilleuls, une façon de Cité centrale. C'est une chambre assez vaste, avec deux fenêtres sur la rue. L'architecte a fait de son mieux pour lui donner une apparence somptueuse : il a multiplié les ornemens, peint à fresque le plafond et collé un peu partout des baguettes dorées. Les meubles sont la propriété de l'excellente femme qui me loue cette chambre. Elle aussi a choisi des meubles somptueux, des tables à pieds sculptés, des chaises en bois doré, des armoires de style renaissance. Comme la maison, d'ailleurs, les meubles ne sont guère solides : les armoires manquent de gonds, les chaises craquent au premier usage. C'est que, toujours comme la maison, ces beaux meubles n'ont pas dû coûter cher : j'en ai vu de plus beaux encore, dans les boutiques du voisinage, mis en vente à des prix minimes.

Ma chambre fait partie d'un appartement de trois pièces : dans l'une, la plus petite, mon hôtesse habite elle-même avec son mari, employé à l'hôtel de ville, et ses trois enfans ; elle sous-loue les deux autres. Elle a pour se gêner ainsi l'excuse de sa pauvreté ; mais c'est une excuse que n'ont ni le médecin du premier étage, ni le marchand de cigares du rez-de-chaussée, ni en général tous les commerçans et bourgeois de Berlin. Tous cependant se réservent à peine une ou deux chambres dans les appartemens qu'ils sont censés occuper et louent le reste en garni. Avoir un appartement pour sous-louer des chambres est le rêve de toute jeune fiancée berlinoise. Aussi bien le nombre des gens qui demeurent en garni est-il ici infiniment plus grand qu'à Paris. Médecins, avocats, banquiers, négocians, ne s'installent dans leurs meubles qu'une fois mariés. Le sens du chez-soi, cela est clair, n'existe pas à Berlin. M. Rodenberg cite ce fait typique que, parmi les gens qui louent des appartemens non garnis, plus d'un quart changent de domicile tous les ans.

Au premier étage de la maison, je passe devant la porte du médecin. Le côté droit du rez-de-chaussée est occupé par un magasin

de cigares, le côté gauche par une *destillation*, l'équivalent de nos débits de vin parisiens. Je ne sais pas à quel étage demeure l'avocat, mais je suis sûr qu'il y a un avocat dans la maison, car c'est une vérité courante et proverbiale qu'à Berlin toute maison a son médecin, son avocat, sa brasserie ou sa *destillation*.

Voici la Friedrichstrasse, la rue la plus fréquentée de Berlin, une rue si longue et si droite qu'elle faisait comprendre à Heine la notion de l'infini. Le mauvais goût apparaît toujours dans les étalages des boutiques ; mais un progrès considérable s'est réalisé, sous ce rapport, depuis les dernières années. Les Berlinois commencent à avoir une certaine habitude de disposer les objets derrière une vitrine. Ils paraissent seulement avoir acquis en même temps un désir immodéré de tout exhiber au dehors : les vitrines descendent jusqu'au sous-sol, trouant le trottoir ; les objets y restent en montre jusqu'à ce qu'on les achète, sans que jamais on s'avise de les épousseter ou de les retirer pour la nuit. Et à l'intérieur des boutiques, rien, à peine quelques tiroirs enfumés.

Comme dans le reste de l'Allemagne, les boucheries et les boulangeries sont de mesquines échoppes. Les magasins de cigares, en revanche, déploient un luxe de décoration fantastique. Leur nombre, en 1886, atteignait vingt mille. Il n'en est guère où ce ne soit une tradition admise de tromper les étrangers sur le prix des cigares. Les apologistes de Berlin reconnaissent la chose, et j'en sais qui y admirent un joli trait de malice.

A chaque pas éclatent de nouvelles preuves d'un goût forcené pour l'uniformité. Ainsi, Berlin a vu surgir depuis quelque temps une quantité innombrable de bazars où tous les objets sont vendus le même prix. Il y a trois catégories, chacune comprenant les objets les plus divers, vêtemens, romans français, ustensiles de cuisine, etc. : la catégorie des objets à 3 marks, celle des objets à 1 mark et celle des objets à 50 pfennigs. C'est, on le voit, une extension du principe de la boutique à treize sous, mais une extension qui menace bientôt d'envahir tout le commerce berlinois. Les objets vendus dans ces bazars sont naturellement de qualité médiocre ; il est convenu, d'ailleurs, que tout ce que l'on vend à Berlin est de qualité médiocre. La qualité n'a pas d'importance, ni la durée, la mode étant ici de changer de mode le plus souvent possible. Seuls importent le bon marché et ce chic (*schick*) indéfinissable qui constitue l'idéal de la perfection aux yeux de tout habitant de Berlin.

« Notre ville, dit le *Berliner Tagblatt*, fait aussi de grosses affaires dans la production des diamans, mais elle ne produit que des diamans en faux. » L'usage de faux or et de faux diamans est, en

effet, si universel, que les rares magasins où se vendent des objets d'or et de diamant authentiques ne manquent jamais à inscrire sur leurs vitrines en lettres énormes : *Echt! echt!* (Vrai ! vrai !) Encore cet avis est-il souvent sujet à caution.

Me voici arrivé au fameux boulevard de Berlin, l'Avenue des Tilleuls. Les tilleuls eux-mêmes sont en faux, car il n'y a que des marronniers dans cette longue avenue.

Fort peu de fiacres : c'est, du reste, dans ces quartiers élégans que l'on rencontre tout ce qu'il y en a à Berlin. J'ai erré des après-midi entières dans les quartiers du nord et de l'est sans presque en voir passer un seul. Le Berlinois a beau être pressé, il a beau être riche, la dépense d'un fiacre lui paraît pure folie. C'est à ce sens tout à fait particulier de la petite économie qu'il faut attribuer, en regard de la rareté des fiacres, l'énorme quantité des tramways, omnibus et autre genre de voitures publiques. Tandis que le nombre des fiacres ne dépasse pas 4,000 (la plupart affectés au service des gares), la grande Compagnie des tramways encaisse tous les jours une moyenne de 20,000 marks, avec un taux moyen de 15 pfennigs par personne ; et il y a en outre deux autres compagnies de tramways, une cinquantaine de lignes d'omnibus, sans compter le métropolitain. Les amans se donnent rendez-vous dans le tramway, les hommes d'affaires y discutent leurs contrats. Le sens de l'économie règne en maître absolu, ne trouvant en face de lui pour le gêner aucun besoin de chez soi ni d'intimité.

Il est midi et demi, c'est l'heure où les Tilleuls et les rues environnantes sont le plus encombrés. Bientôt va passer la garde qui relève les postes de la ville : elle va passer musique en tête, suivie d'une foule bruyante de gamins et de badauds. Ce sera le signal de l'ouverture des restaurans. Chacun ira dîner, et, d'une heure à quatre heures, les rues seront désertes. Berlin mangera, boira et fera la sieste.

La démarche des passans est lourde, maladroite. Personne ne sait se déranger à temps pour éviter les chocs. La largeur des trottoirs n'empêche pas qu'on ne puisse avancer sans être bousculé.

Tous les hommes sont en redingote, tous, y compris les petits employés, les ouvriers, les camelots, les balayeurs des rues. Le veston est ici un vêtement de luxe, réservé à qui veut avoir l'air d'un officier en civil.

Le souci de la tenue, c'est-à-dire d'une attitude raide et sanglée, est plus universel à Berlin, que nulle autre part en Allemagne. Mais, chose encore bien typique, tandis que l'homme a pour idéal la tenue, l'idéal de la femme paraît être plutôt le laisser-aller. Les femmes berlinoises continuent à ne s'inquiéter guère de

leurs toilettes. Elles ne savent toujours pas se choisir un chapeau ni s'arranger élégamment les cheveux, ni se bien chausser. N'importe, le progrès est énorme sur les années passées. Je rencontre bien moins de ces toilettes criardes, discordantes, si communes jadis. Le goût féminin, d'année en année, se forme. Les Berlinoises d'aujourd'hui ressemblent à des petites bourgeoises de nos villes de province, habillées à bon marché, sur le dernier patron de Paris, par des couturières locales.

Parmi ces femmes, s'il en est peu qui présentent le type particulier de l'Allemande, blonde et rose avec des yeux bleus, il y en a un assez bon nombre qui sont, je crois, d'une très piquante et très séduisante beauté. A cette heure-ci, surtout, je vois se promener dans l'allée des Tilleuls et dans le Passage Impérial une foule de jeunes filles rentrant du cours, de dames revenant d'une visite, de petites modistes, employées de magasins, etc., dont le délicat visage souriant contraste à ravir avec la lourde tristesse de tout ce qui les entoure. C'est que Berlin est un caravansérail où toutes les races se sont mélangées. Ces jeunes femmes sont des Juives, des Polonaises, des Frisonnes, ou encore des façons de métisses, comme ces brunes aux yeux noirs et aux joues roses qu'on rencontre, le dimanche, à Anvers et à Bruges, dernières fleurs, mais infiniment pures et jolies, poussées du vieux germe espagnol sur la terre flamande.

Une heure : il est temps d'entrer dans un restaurant si je veux y trouver de la place, car, dans cinq minutes, toutes les tables, libres il y a un quart d'heure, seront inabordables. Peu importe, d'ailleurs, le choix du restaurant : dans tous, le dîner comprend les mêmes plats et coûte le même prix. Encore une mode qui, depuis quelques années, s'est répandue à Berlin, la mode des *menus* ou dîners à prix fixe. Sauf quelques restaurans très anciens, et de jour en jour plus délaissés, toutes ces *Restaurations* de l'allée des Tilleuls et des rues voisines qui, les années précédentes, étaient comme les Café Anglais et les Bignon de Berlin, ces magnifiques salons qu'on voit du dehors, par les larges baies vitrées, si brillans et si somptueux, ce sont aujourd'hui des endroits où le dîner complet coûte 1 m. 50, 2 marks ou 2 m. 50. La différence des prix de ces trois catégories porte sur la quantité, nullement sur la qualité des plats. Un dîner de 1 m. 50 donne droit juste à la moitié d'un dîner de 2 m. 50 : une soupe, deux plats de viande et un entremets. Les portions sont petites, de plus en plus petites, au dire des Berlinois, qui s'en plaignent dans leurs journaux (1).

(1) L'exiguïté des portions est un des sujets qui fournissent le plus de plaisanteries aux nombreux journaux comiques de Berlin, journaux qui d'ailleurs sont pour la plu-

Mais ce dont il faudrait se plaindre surtout, c'est la mauvaise qualité et la mauvaise préparation de tous les mets, et l'impossibilité où l'on est de bien manger à Berlin, lors même qu'on est accoutumé à la monotonie de la cuisine allemande. Cette impossibilité est si manifeste, que les Berlinois eux-mêmes sont enchantés de toute occasion d'aller à Brême, à Hambourg ou à Dresde, sachant bien que là seulement ils pourront manger à leur goût. En toute circonstance, d'ailleurs, les Berlinois sont prêts à reconnaître que ce qu'on vend à Berlin est de qualité inférieure; et la bonne humeur avec laquelle ils en font l'aveu affirme une fois de plus leur inconscient sentiment de n'être ici qu'en passant. Ils s'accommodent de ce qu'on leur donne à Berlin comme nous nous résignons à la méchante cuisine des buffets de nos gares pendant un voyage.

Le garçon chargé de me servir, rencontrant un autre garçon, l'appelle *Herr College*, monsieur mon collègue. Les garçons portent toujours l'habit, et c'est sur ce ton qu'ils se parlent entre eux; mais on dit que souvent ils se battent à propos d'un pourboire, et que les gérans ont fort à faire pour les tenir en paix.

Les Allemands ont à leur usage quelques mots d'un charme ingénu, dont nous ne possédons pas en France les équivalens, non plus que des états particuliers de sentiment qu'ils traduisent : tels le *gemüth* et ce poétique *sehnsucht*, ce vague désir de quelque chose dont on n'a point l'idée. Mais il y a aussi beaucoup de mots qu'ils nous ont pris, un peu au hasard, sans paraître se demander s'ils en trouveraient l'emploi : on sait, par exemple, que du mot *délicatesse* ils ont fait le synonyme de charcuterie, et qu'ils ont désigné par *galanterie* la mercerie au détail. N'auraient-ils pas mis la même inexpérience dans le choix de nos coutumes parisiennes? A l'entrée de l'Opéra, ce soir, je suis accosté par une bande d'individus dépenaillés qui m'offrent des places moins cher qu'au bureau, mais avec une insistance et une brutalité absolument locales. Ces individus assiègent, depuis le matin, les abords des théâtres : ils s'accrochent de force aux passans, et c'est une grosse affaire de les congédier.

Les théâtres, suivant la vieille coutume allemande, commencent leurs représentations plus tôt que chez nous. D'année en année, pourtant, ils retardent l'heure du lever du rideau. Ce n'est plus que dans les petites villes, à Mannheim, à Darmstadt, à Magde-

part les supplémens hebdomadaires de feuilles financières. Toute l'Allemagne a même fini par s'amuser de ces plaisanteries qui pourtant n'ont pas de fondement en dehors de Berlin. Dans un dessin des *Fliegende Blätter*, le client fait mine de prendre la portion qu'on lui apporte comme un spécimen de la viande qu'on peut lui servir, et rend le plat au garçon en lui disant : « Oui, une tranche de cette viande-là. »

bourg, que l'on continue à ouvrir le théâtre à quatre heures et demie ou cinq heures. A Berlin, les spectacles commencent à sept heures; il est même question de les faire commencer à huit. La vieille tradition d'exactitude militaire, elle aussi, disparaît. *Sept heures*, dans les théâtres de Berlin, ce n'est plus, comme autrefois, sept heures sonnantes, c'est sept heures un quart, à la façon parisienne.

Le pis est que ce ne sont point là les seules traditions du vieux théâtre allemand qui menacent de sombrer. Je m'en aperçois aujourd'hui en écoutant le *Freyschütz*. L'exécution est médiocre, sans presque plus de trace du soin, de la conscience, de la patiente application de naguère. L'orchestre joue en mesure, mais avec un laisser-aller manifeste. Les acteurs passent une partie de leurs rôles, introduisent de leur gré des roulades dans le chant et des calembours dans le livret. Et il en est de même pour toutes les pièces classiques, pour *Don Juan*, pour *la Flûte enchantée*, pour ce *Fidelio*, que les grands théâtres allemands semblent, en vérité, désapprendre d'année en année.

Les opéras de Wagner, qui tiennent l'affiche quatre jours sur sept, sont traités avec plus d'égards. C'est pour eux qu'on réserve ces chanteurs fameux que l'empereur a fait venir de tous les coins de l'Allemagne. Mais ces chanteurs sont venus à Berlin déjà âgés, un peu fatigués, et ils croient pouvoir se reposer, et ils ont vite fait de perdre un talent gagné surtout à force de travail.

Pour les opéras classiques, la consigne est de ne pas se mettre en frais. Aussi bien le sans-gêne des auditeurs égale-t-il celui des exécutans. Il y a ce soir, dans la salle, trois cents personnes, la plupart gratifiées d'entrées de faveur. Le public berlinois ne va pas à l'Opéra, sauf pour entendre Wagner. Son véritable théâtre d'opéra, c'est le théâtre Kroll, dans le Thiergarten, une des curiosités de Berlin.

Le théâtre Kroll est situé au milieu d'un grand jardin-brasserie où il y a concert de musique militaire tous les soirs d'été. L'entrée du jardin coûte un mark : moyennant ce mark, on a droit d'assister à la représentation du théâtre, pourvu qu'on consente à rester debout et que l'on vienne assez tôt pour trouver de la place. Aussi, dès quatre heures, le théâtre est-il plein d'une foule qui se presse là, jouant des pieds et des coudes, et qui ensuite se tient immobile, deux heures et davantage, attendant sans impatience le lever du rideau. C'est là que tout Berlin vient entendre l'opéra : pas de soir où la salle ne soit comble longtemps à l'avance.

Ce théâtre joue les opéras de Rossini, de Meyerbeer, de Lortzing; mais personne ne fait attention à la pièce qu'on joue, ni à la

façon dont l'exécutent l'orchestre, les chœurs et les acteurs ordinaires. On veut entendre le ténor ou la chanteuse célèbres que la direction engage lorsqu'ils passent à Berlin, et exhibe en moyenne cinq ou six fois. Offrir au public un premier sujet fameux et se rattraper sur le reste du personnel : c'est tout le système du théâtre Kroll, système pratiqué depuis longtemps en Italie, mais nouveau en Allemagne, et dont le succès à Berlin marque bien la révolution qui s'opère ici dans les mœurs du public.

A dix heures, la représentation est expédiée, et l'on sort du théâtre. Je vois à la porte les groupes se former. Les maris se séparent de leurs femmes, marchent en avant avec d'autres hommes. Et, lorsque tout le monde est arrivé à la brasserie où l'on va souper, les hommes s'installent à une table, les femmes à une autre.

Berlin est rempli de ces brasseries où l'on va passer la soirée en famille. Il y en a un nombre énorme; la plupart occupent de vastes maisons de quatre étages, où l'on mange et boit depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux combles. Il y a des tables dans la cour, des tables dans les corridors; mais il est à peu près certain que, vers dix heures et demie, pas une table n'est libre. Il faut explorer quatre ou cinq de ces maisons pour découvrir un coin où se caser. « A Berlin, bien davantage que dans les autres capitales, dit à ce propos M. de Leixner, la vie de café est devenue une habitude universelle : c'est une véritable maladie, et qui n'épargne aucune des classes de notre société. De plus en plus les femmes s'ennuient de rester seules à la maison et trouvent naturel de passer leurs soirées dans les endroits publics. » Décidément, Berlin est la ville du monde où l'on vit le moins chez soi. Tout s'y passe en public, le besoin d'intimité n'y est point connu.

Il suffirait d'ailleurs, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les dix pages de supplément que publient les journaux, sur les cinquante pages que publie, certains dimanches, la *Gazette de Voss*. Chacun y fait part au public de tout ce qui lui arrive. Les fiancés y échangent leurs assurances de fidélité, les maris impatiens de divorcer s'y plaignent de leurs femmes, les pères y décrivent leurs filles et y font appel aux prétendans. C'est la vie de Berlin tout entière, avec ses détails les plus familiers; elle s'étale aux yeux du public entre le prospectus d'un bazar et la réclame d'un dentiste (1).

(1) On trouvera des spécimens curieux des annonces berlinoises dans les divers ouvrages français sur Berlin et, en particulier, dans un livre fort bien renseigné de M. Neukomm : *Berlin tel qu'il est*. Mais ce n'est point la naïve rédaction de ces annonces qui importe pour l'intelligence de la vie berlinoise, c'est leur nombre, et leur caractère particulier d'institution sociale universellement établie.

III.

Dimanche.

Le dimanche, Berlin perd complètement son aspect habituel. A l'endroit où s'agitait, les jours de semaine, une population affairée et bruyante, on dirait qu'une paisible ville de province tout à coup ressuscite et se remet à vivre sa vie d'autrefois. Les boutiquiers ont tendu du haut en bas de leurs magasins une énorme toile blanche cachant la vitrine : chacun sait, en vérité, qu'ils trichent et que, derrière ce store baissé, le magasin reste ouvert; mais cette apparente clôture suffit pour modifier l'aspect de la rue. La plupart des rues, d'ailleurs, sont désertes. J'en ai vu, au centre comme dans les quartiers extérieurs, qui restaient absolument vides toute l'après-midi. Trois ou quatre grandes rues, en revanche, la Friedrichstrasse, la Leipzigerstrasse, surtout l'allée des Tilleuls, sont tellement encombrées dès midi, qu'il serait impossible de traverser la foule sans l'assistance des sergens de ville commis à cet effet. Un monde tout nouveau envahit la Friedrichstadt : un monde de badauds venus là des faubourgs et des villages voisins, de braves gens qui se promènent au pas, vont et reviennent, et sans doute rentrent chez eux le soir avec la sensation de s'être mêlés à la vie de la *ville géante*. Les ouvriers berlinois eux-mêmes sont rares dans cette cohue : rien n'y rappelle le public des autres jours. Les ruraux endimanchés qui se promènent, le dimanche, sur le cours de Châtellerault ou de Tarascon y apportent un air plus citadin que cette foule de petits bourgeois de Berlin et des environs. C'est ici qu'on pourrait observer, si on en avait le loisir, mille traits comiques des vieilles mœurs allemandes. J'ai rencontré ce soir, sous les Tilleuls, pendu au bras de sa mère qui semblait nous l'exhiber orgueilleusement, un petit garçon de six ans, vêtu en *boy* anglais, avec un bonnet de hussard à panache et un col bleu de matelot. J'ai vu deux enfans habillés en soldats qui échangeaient, en se croisant, le salut militaire : à quatre pas de distance, l'un d'eux s'arrêtait, la main à sa casquette, allait chercher le regard de son ami, le fixait obstinément, le suivait des yeux quatre pas après qu'il était passé, puis se remettait en marche de son côté. Mais tout cela n'a aucun rapport avec le véritable Berlin, qui comporte aujourd'hui des manières plus élégantes et des sentimens moins ingénus.

A Berlin comme à Paris, mais toujours à Berlin avec plus de régularité et un ensemble plus parfait, il n'y a personne qui

ne se croie tenu à se divertir le dimanche. C'est un divertissement déjà que l'office religieux du matin. Les Berlinois ne sont pas dévots, ni même pieux : il n'est guère de chose dont ils soient fiers autant que de celle-là. Un grand nombre s'abstiennent de tout devoir de religion. Un grand nombre aussi observent les pratiques de leur culte, mais ceux-là sont israélites et servent Dieu le samedi. Impossible de trouver une place dans leurs synagogues : et la location des sièges est annoncée dans les journaux longtemps à l'avance. Quant aux Berlinois chrétiens, ils sont libres penseurs ; il faut voir le sourire entendu que provoque, chez les plus respectueux, toute nouvelle manifestation pieuse du jeune empereur Guillaume II. L'énorme majorité des ouvriers de Berlin sont athées, et la guerre à la religion occupe dans leur socialisme une place bien plus grande que dans le socialisme de nos ouvriers français. Leurs femmes commencent depuis quelque temps à partager leur passion antireligieuse : il n'y a guère aujourd'hui de réunion publique ouverte aux deux sexes où des femmes ne parlent en termes haineux contre Dieu et la religion. Dans les classes moyennes, on est plus indifférent ou plus timoré : mais là aussi ce sont les femmes autant que les hommes qui font profession d'impiété. Les Berlinois qui vont au temple le dimanche y vont parce qu'ils sont fonctionnaires, ou parce qu'ils veulent entendre un prédicateur à la mode, ou parce qu'ils espèrent voir la famille impériale, ou parce qu'ils n'ont pas de meilleure façon d'employer la matinée. Les offices du Dôme sont de véritables solennités mondaines. On y fait d'excellente musique, les dames y viennent en toilette ; et, dès le matin, les portes sont assiégées par une masse de braves gens dont les yeux ébahis n'expriment rien qui ressemble à la ferveur de la foi.

Ceux qui ne trouvent pas de place au Dôme s'en vont en face, au musée. Le musée de Berlin est en passe de devenir le plus beau musée du monde. Le gouvernement n'épargne aucune dépense pour l'embellir ; et comme souvent une acquisition nouvelle amène l'envoi en province de quelque morceau de valeur secondaire, je ne doute pas que, avant dix ans, il n'y ait là un musée historique modèle, comprenant toutes les époques de l'art et uniquement formé de chefs-d'œuvre. Mais cela n'importe pas aux Berlinois. Les jours de semaine, je n'ai vu au musée que des étrangers, le guide rouge à la main ; et quant à cette foule suburbaine qui envahit les salles le dimanche, elle ne s'inquiète pas de la qualité de ce qu'on lui montre. Chacun regarde les tableaux consciencieusement, l'un après l'autre, déchiffrant d'abord les étiquettes, épelant les noms et surnoms des peintres, leurs dates, les titres de leurs œuvres. Impossible de discerner sur les visages

autre chose qu'une satisfaction uniforme, une vénération également répartie entre tous les ouvrages exposés.

Le musée ferme à une heure. Le public n'a guère le temps de voir plus d'une salle ou deux : mais le repos des fonctionnaires doit passer avant le plaisir du public. Nulle part le fonctionnaire n'est traité avec autant d'égards qu'à Berlin. J'imagine que les sergens de ville, par exemple, sont ici les plus heureux des hommes. Il faut les voir se promener d'un air triomphant et dominateur, entourés du respect universel. Les jours de pluie, un solide manteau de caoutchouc les tient à l'abri; l'hiver, un collet de fourrure les protège du froid. Et on me dit que leur beau casque surmonté d'une boule fait autant de conquêtes que le casque à pointe des officiers.

L'après-midi, tous les vrais Berlinois sont à la campagne. Les riches possèdent des villas dans les environs : les pauvres, en guise de villas, possèdent quatre ou cinq mètres carrés de terrains dans une de ces nombreuses *Laubenstadt* (ville de tonnelles) qui remplissent la banlieue et les faubourgs de Berlin. Une *Laubenstadt* est un grand espace carré divisé en une foule de petites sections encloses d'une haie, avec une niche en bois au milieu. Chacune de ces sections est louée à une famille de Berlin : c'est sa maison de campagne. On y cultive un minuscule parterre de fleurs : on y fait la cuisine; on y joue au *skat ;* on y donne rendez-vous aux amis pour boire et pour causer. Et comme chacun de ces carrés est grand au plus de quelques mètres et que la plupart, le dimanche, sont encombrés de visiteurs, c'est un spectacle singulier de voir tous ces gens entassés là, parqués et clos à la façon d'un troupeau de moutons, et nullement gênés dans leurs épanchemens de famille par le voisinage les uns des autres.

Ceux qui n'ont pas même le bonheur de pouvoir louer une tonnelle s'en vont passer le dimanche dans les brasseries des faubourgs. Ces brasseries sont faites pour eux. C'est à l'adresse de leurs femmes qu'on a écrit en grosses lettres sur la porte du jardin : « Ici, les familles peuvent faire elles-mêmes leur café, » ou encore : « Ici, la cuisine à café est ouverte aux honorées dames. » Car c'est depuis quelque temps la forme parfaite du bonheur pour les femmes de la petite bourgeoisie berlinoise, de pouvoir faire elles-mêmes le café de la famille. Et pour concilier ce goût familial avec le besoin irrésistible qui pousse tout Berlinois à vivre en public, hors de sa maison, il est d'usage que dès que l'on a une après-midi de loisir, on vienne s'installer dans ces brasseries des faubourgs. Les familles arrivent chargées de paniers contenant des provisions et le précieux café : on prend possession d'une table,

sous les marronniers, on déballe des victuailles, on fait venir des chopes de bière blanche. Puis, les hommes vont jouer aux boules, les femmes courent à la cuisine, font bouillir de l'eau, préparent le café, bavardent, rient aux éclats et jouissent ainsi de la vie, pendant que leurs enfans se bousculent dans la basse-cour sous le regard bienveillant d'une troupe de poules et de pigeons.

L'après-midi s'écoule dans ces distractions innocentes. Le soir vient, et alors tout ce monde, les capitalistes des tonnelles et les prolétaires des brasseries se pressent dans quelqu'un des cafés-concerts des quartiers extérieurs.

Voici l'un de ces endroits, le plus fameux, le *Prater berlinois*. Moyennant le prix d'entrée de 30 pfennigs (0 fr. 40), on a droit à un spectacle qui dure sept heures, de quatre heures à onze heures, et qui comprend : un mélodrame (*rührstück*, pièce émouvante), un vaudeville, un ballet, un concert, des exercices d'équilibre et de prestidigitation, souvent aussi l'exhibition d'animaux savans. Pendant l'entr'acte, le public passe dans une salle voisine où il y a un bal. Un *maître de plaisirs*, en habit, grave et digne, conduit les quadrilles, reçoit des danseurs 5 pfennigs après chaque danse et veille à la moralité des ébats. Cette dernière partie de son office est d'ailleurs une sinécure, car on ne peut rien imaginer de plus décent et de plus familial que ce bal du *Prater berlinois*. On danse le quadrille, mais posément, lentement. Les mères font danser leurs bébés, les jeunes filles dansent ensemble, pendant que les garçons fument et boivent dans le jardin, ou dansent ensemble de leur côté.

Dès que la cloche annonce la fin de l'entr'acte, la salle de bal se vide. On reprend ses places, le rideau se relève, c'est le mélodrame qui commence. Toutes les tables du vaste jardin sont occupées. Sans s'interrompre de manger et de boire, on s'indigne aux lâchetés du traître, on contemple avec enthousiasme les merveilles du ballet qui suit le mélodrame. A onze heures, le rideau tombe. Et ce bon public de boutiquiers, de petits employés, de contremaîtres, d'ouvriers, tout cela rentre se coucher, heureux d'avoir pu passer hors de chez soi ses heures de liberté.

IV.

Lundi.

Depuis trois jours, il y a eu à Berlin trois suicides de jeunes nobles. La *Gazette de la Croix* publie à ce propos une sorte de manifeste où elle somme la noblesse allemande de mieux élever ses

fils et de prendre une part plus active au mouvement de réforme nationale. Et certes, les nobles parens des trois jeunes gens qui se sont tués ces jours-ci auraient bien fait de donner à leurs fils une éducation plus morale; car tous les trois se sont tués après s'être un peu déshonorés, laissant derrière eux des dettes, des misères et les pires souvenirs. Mais il me semble que c'est précisément pour avoir voulu prendre leur part au mouvement de réforme nationale qu'ils ont si mal fini. Au lieu de s'enfermer dans leurs châteaux de province ou leurs hôtels de Berlin, comme leurs parens, ils ont essayé de se mêler à la vie berlinoise. Ils se sont enivrés de champagne dans les cafés-chantans, ils ont joué aux cartes et aux dés: c'est de cette façon que s'amusent à Berlin tous les jeunes gens riches. Seulement, si les jeunes Berlinois s'amusent de cette façon, ils savent par ailleurs gagner l'argent qu'ils dépensent. Ils sont intéressés dans de grosses maisons de commerce, ils spéculent à la Bourse, ils ont tous quelqu'un de ces métiers précieux où l'argent afflue et se renouvelle sans interruption. Les jeunes nobles, au contraire, faute d'être doués du tempérament qui convenait à ces mœurs improvisées, n'en ont vu qu'un revers, le côté de plaisir et de dissipation.

Ainsi, Berlin élimine peu à peu tous ceux qui ne sont pas aptes à y vivre. Peu à peu, la noblesse prussienne s'exile, laissant l'endroit à ses nouveaux maîtres. Les sombres hôtels de la Wilhelmstrasse et des quartiers aristocratiques ne tarderont pas à tomber entre les mains de banquiers ou de négocians qui les remplaceront aussitôt par de magnifiques palais dans le style à la mode. Celles des familles nobles qui n'habitent pas à demeure leurs châteaux de province se cloîtrent chez elles, vivent isolées du reste de la population, affectent de rester étrangères à tout ce qui se fait dans la ville. On ne les rencontre dans aucun des lieux où va le public; évidemment elles ont cessé d'appartenir à la vie de Berlin.

Personne d'ailleurs ne s'occupe d'elles, et c'est par simple curiosité de badauds que les Berlinois s'enquièrent si assidûment de ce qui se passe à la cour. Une aristocratie nouvelle tend de jour en jour à prendre la place de l'ancienne. Ces hôtels qui entourent le Thiergarten, ces villas qui s'élèvent aux environs, et ces équipages qui traversent l'allée des Tilleuls, tout cela est aux seigneurs d'à présent, aux conseillers de commerce, agens de change, industriels, etc., personnages, venus naguère on ne sait d'où, qui maintenant donnent des réceptions, organisent des marches aux flambeaux, président des œuvres de charité, sans cesser un moment de poursuivre leurs affaires. La méfiance où on les tenait il y a quelques années ne peut tarder à s'atténuer: le jour est prochain

où personne ne refusera de se rendre à leur invitation. Ils sont désormais la vraie noblesse de Berlin, et on affirme que si la mort n'avait arrêté si tôt le règne de l'empereur Frédéric, c'est eux qui auraient formé la nouvelle cour impériale.

Un grand nombre de jeunes gens nobles entrent dans l'armée. Mais en dépit de toutes les apparences, l'armée ne se mêle pas davantage que la noblesse à la véritable vie de Berlin. Les officiers sont séparés du reste de la population par l'obligation où ils sont de porter toujours l'uniforme et aussi par un système très compliqué de règlemens et de coutumes qui les contraignent à vivre entre eux, à constituer au centre de Berlin comme un état dans l'état. Ils ne vont guère dans le monde, et, dans les lieux publics où on les rencontre, il est rare qu'on les voie en compagnie de civils. Un petit nombre seulement d'entre eux sont mariés. Les officiers riches s'amusent dans leurs clubs ou dans des restaurans et des cafés qui leur sont réservés. Les pauvres mènent une existence assez misérable ; ils habitent des chambres garnies où le plus souvent leur ordonnance leur sert de domestique à tout faire.

Et parmi ces officiers de Berlin que l'on s'imagine volontiers comme d'épais soudards, j'ai trouvé beaucoup d'esprits délicats, plus infiniment que dans aucune autre classe sociale en Allemagne. C'est parmi les officiers que les nouvelles tentatives littéraires et artistiques recrutent les adhérens les plus dévoués. Quelques-uns des principaux peintres, poètes, romanciers et musiciens de l'Allemagne d'aujourd'hui, sont en même temps lieutenans ou capitaines dans l'armée active. Il y a tel livre anonyme sur des questions morales, plein de hardis paradoxes et de réflexions fines, que l'Allemagne entière ne manque pas d'attribuer à un professeur, et qui est l'œuvre d'un modeste officier prussien, occupant ainsi dans sa petite chambre des faubourgs le loisir de ses soirées.

Point davantage que les officiers, les soldats ne se mêlent aux civils. Ils restent toute la semaine enfermés dans leurs casernes, et quand ils sortent, le dimanche, c'est pour aller dans des brasseries, des concerts ou des bals uniquement destinés à leur usage. Le seul contact qu'ils aient avec les Berlinois, ce sont ces manœuvres de printemps au Tempelhof, où il est de tradition que tout Berlinois doit assister une fois l'an. Des milliers de gens se pressent là, pendant un mois, admirent les derniers progrès de la passivité humaine, et attendent patiemment la fin des exercices pour aller boire dans une brasserie voisine la fameuse bière *bockbier*, dont l'apparition constitue annuellement le signal officiel du retour du printemps.

Les nobles, les officiers et les soldats et aussi la tranquille po-

pulation des rentiers et gens oisifs de toutes sortes apparaissent de plus en plus comme des groupes isolés, à l'écart de la véritable vie de Berlin. Les seuls Berlinois authentiques, ceux qui sont l'âme vivante de la ville, ce sont les hommes d'affaires, industriels, négocians, boursiers, fonctionnaires, avocats, médecins, journalistes (il y avait en 1886 à Berlin 580 journaux, dont 188 financiers); et, au-dessous d'eux, l'innombrable armée des employés et des ouvriers. Tous ces gens-là se sont rencontrés naguère à Berlin, venant chacun d'un autre coin de l'Allemagne : et leur rencontre sur ce champ d'action commun a suffi pour produire des mœurs nouvelles, qui maintenant se répandent de proche en proche dans le reste de l'empire.

Une grande partie de ces immigrans étaient israélites. A la suite de l'expulsion en masse de 1571, il n'y a pas eu un seul israélite à Berlin pendant plus d'un siècle : mais la situation a bien changé depuis lors. Dans le commerce, dans la banque, dans le journalisme, dans le barreau et la médecine, les Israélites forment aujourd'hui la majorité. Il n'est même pas impossible que leur exemple ait en partie contribué à la transformation des vieilles mœurs allemandes. Peut-être les Allemands qui sont venus avec eux prendre possession de Berlin ont-ils été amenés, par leur esprit d'imitation et leur manque d'initiative, à vouloir acquérir des qualités analogues à celles de leurs rivaux? De là un effort à agir vite, à rester toujours prudens et pratiques, à se débarrasser de la sentimentalité nationale.

Voilà du moins ce que prétendent les moralistes grognons qui consentent à reconnaître qu'un changement s'opère dans les mœurs allemandes et ne se font pas faute d'en accuser Berlin. L'opinion antisémite est ici beaucoup plus forte que chez nous ; et, en vérité, les israélites berlinois sont très différens des israélites français. Au lieu d'adopter les habitudes du pays, ils semblent manifester la conviction qu'ils ont eux-mêmes imposé leurs habitudes aux Allemands. Ils se donnent en toute circonstance des allures de dominateurs, ferment leurs boutiques le samedi sans crainte de la concurrence, bâtissent de nouvelles synagogues aux beaux endroits de la ville, et font annoncer dans les journaux qu'ils ne recevront pas d'employés qui ne soient de leur race.

Toutefois, l'antisémitisme à Berlin reste purement une opinion quasi métaphysique et ne risque pas de devenir dangereux. On maudit les juifs, en général, mais on ne manque pas à lire les journaux juifs, à s'approvisionner au bazar juif, à appeler en consultation l'avocat ou le médecin juif. Et ainsi il se peut que l'Allemand, dans la fréquentation incessante de ces hommes d'une autre race,

perde par degrés ses précieuses qualités nationales, sans leur prendre en échange ce qu'il y a d'excellent dans les leurs.

Il y a des cas, cependant, où la protestation semble vouloir revêtir une forme plus effective. En opposition au commerce israélite, Berlin a vu se développer une maison chrétienne, qui est en train de devenir une boutique géante, une imitation du Louvre ou du Bon Marché. Il est de mode pour les dames de la société protestante d'y aller faire leurs emplettes, et j'y ai rencontré nombre de dames israélites que les tendances antisémitiques de la maison ne paraissaient pas gêner. Cet établissement modèle est d'ailleurs une des singularités de Berlin. Tandis que dans les autres boutiques de la ville le principe est de tout mettre en étalage, on dirait que le principe ici est de tout cacher, et de transformer le magasin en une façon de ministère, avec un grand couloir central et d'innombrables bureaux où les cliens se font apporter des échantillons de ce qu'ils désirent. Et c'est encore là un trait tout berlinois : car, à côté de l'homme d'affaires, bruyant, expansif, le sourire aux lèvres, on trouve toujours à Berlin le bureaucrate, calme, grave, sévère, l'image parfaite de la discipline.

V.

Mardi.

Journée passée à revoir les quartiers ouvriers.

On dirait d'abord, en vérité, qu'il n'y a pas de ville au monde où le sort des ouvriers soit plus heureux qu'à Berlin. Tout ce que le gouvernement et la municipalité pouvaient faire pour leur bien-être, ils l'ont fait. Les ouvriers habitent dans de larges rues bien aérées. Ils ont à proximité de leur demeure des parcs magnifiques créés spécialement à leur usage : le petit Thiergarten pour le quartier de Moabit, le parc de Treptow et la Hasenhaide pour le quartier du Sud, le parc Frédéric pour les quartiers de l'Est, et pour ceux du Nord le parc Humboldt, où les noms des arbres et des plantes sont écrits sur des plaques de porcelaine. Ils ont un chemin de fer et des tramways qui leur permettent d'aller sans peine à la fabrique. Ils sont instruits autant qu'ils peuvent le souhaiter, et suivant les derniers systèmes pédagogiques. On a multiplié à leur intention les jardins-écoles où l'acquisition des connaissances les plus variées marche de pair avec le libre développement physique. On a organisé pour eux des conférences, des lectures du soir. Et on leur a a donné les mêmes droits électoraux qu'aux citoyens des républiques.

Nulle part, cependant, les ouvriers ne sont plus malheureux qu'à Berlin. Je les ai vus partir à l'ouvrage, ce matin, avec leurs redingotes usées et crasseuses, portant sur l'épaule leurs boîtes de fer-blanc et la tête coiffée de casquettes à large visière. La mine de galériens que leur donnaient, au premier abord, leurs longs cheveux en désordre et leurs grandes barbes, n'empêchait pas qu'il n'y eût une terrible expression de tristesse et de désespoir dans l'éclat de leurs yeux creusés. Quelques-uns étaient accompagnés de leurs femmes, pâles et muettes créatures que paraissaient avoir abruties à jamais la misère, l'incessant travail, et la fatigue incessante de la maternité.

C'est que l'ouvrier berlinois souffre de deux maux affreux, l'excès du labeur et l'insuffisance de l'alimentation. *Underfed and overworked*, trop peu nourris et surchargés de travail : ainsi les définissait un rapporteur anglais chargé d'étudier les conditions de leur existence (1). Et contre ces deux maux, le gouvernement ni la municipalité ne peuvent rien, aussi longtemps que restera en vigueur le système actuel sur le rôle des pouvoirs publics à l'égard des ouvriers.

Trop de travail : c'est tout naturel. Les industriels de Berlin ne sont pas, comme ceux des autres pays, des gens calmes et peu exigeans, accoutumés de père en fils à diriger leurs usines : ce sont des hommes nouveaux, qui veulent courir très vite à la fortune, fournir d'un seul coup une grande quantité de produits, et, puisqu'il est entendu qu'ils fabriquent de mauvaise marchandise, en fabriquer du moins beaucoup à peu de frais. Leurs ouvriers sont mal payés, moins qu'en France ou en Angleterre. Dans cette ville où les loyers coûtent plus cher qu'à Paris, les meilleurs ouvriers gagnent à peine de 18 à 24 marks par semaine. Les femmes, en travaillant du matin au soir, ne gagnent pas 1 m. 50. Les ouvriers berlinois ont avec cela un grand nombre d'enfans, ce qui les oblige à travailler davantage : et puis le système des jardins-écoles en a fait des façons de messieurs, et l'argent qui suffisait à leurs pères ne leur suffit plus.

Pour ce qui est de la nourriture, M. Rodenberg constate lui-même qu'un ouvrier de Londres ou de Birmingham mange plus de viande en un jour qu'un ouvrier de Berlin en une semaine. La nourriture des ouvriers berlinois, il est vrai, leur coûte peu. Ils mangent dans des restaurans créés pour eux, des cuisines popu-

(1) Cité par M. Rodenberg ; nous renvoyons, d'ailleurs, au livre de M. Rodenberg (II, p. 140 et suiv.) et aux écrits spéciaux des économistes allemands pour les détails de l'organisation du travail à Berlin.

laires (*volksküche*) où ils ont, moyennant 25 pfennigs une portion, moyennant 15 pfennigs une demi-portion de viande avec des légumes. Mais ces *volksküche* ne donnent pas à boire, et quand l'ouvrier a mangé pour trois sous sa portion de viande, il va en face, à la *destillation*, et c'est là qu'il dépense la solde péniblement gagnée.

Les *destillations* à l'usage des ouvriers sont presque toujours installées dans des caves. La vie de l'ouvrier berlinois se passe d'ailleurs presque tout entière dans des caves : il habite dans une cave, il mange dans une cave, il s'enivre dans une cave. En 1881, il y avait à Berlin 23,289 caves habitées, dont 9,755 n'étaient jamais chauffées. Ces caves comptaient 100,031 habitans.

Le nombre des *destillations* était, en 1886, de 9,000 et a certes bien augmenté depuis depuis cette date, car il y en a une par maison dans les quartiers ouvriers. Ce sont des endroits lugubres, noirs et empestés, avec de misérables petites fenêtres couvertes de rideaux rouges. Les buveurs se tiennent debout, dans le coin le plus obscur, auprès d'un long comptoir chargé de harengs marinés, de concombres, de fromage, de jambon. C'est sur ce comptoir qu'ils boivent leur verre de bière blanche, de schnaps ou de rhum; ils boivent en silence, sans s'occuper d'autre chose. De temps à autre seulement, une voix forte s'élève : un prédicateur socialiste fait l'éloge de Bebel, recommande la résistance aux patrons. Et aussitôt, je vois se tourner respectueusement vers lui ces yeux enfiévrés. Des exclamations *très juste! vrai!* coupent ses phrases; on attend qu'il ait fini pour se remettre à boire.

Le samedi, jour de la paie, ces *destillations* ne désemplissent pas jusqu'à la nuit. Beaucoup d'ouvriers y laissent ce soir-là toute la paie de la semaine. Parfois ils y sont rejoints par des fournisseurs ou des cabaretiers voisins, qui viennent réclamer le paiement d'une dette. Parfois aussi, ce sont leurs femmes qui viennent rejoindre ces malheureux. Il est rare qu'elles acceptent de boire avec eux : la femme ivrogne n'existe guère à Berlin. Mais elles se tiennent debout près de la porte, immobiles et muettes à leur ordinaire, avec une expression spéciale d'épouvante au fond de leurs yeux sans couleur. Et rien n'est triste comme de voir, dans une infecte cave enfumée, ces couples silencieux : la femme proprement habillée de cotonnade claire, le mari en redingote, toujours plus pareil à un bohème déclassé qu'à un ouvrier.

L'ouvrier berlinois se montre au contraire tout à son avantage dans les réunions publiques, où sa redingote, ses longs cheveux et sa grande barbe lui donnent une apparence typique d'apôtre ou de sectaire. Il y a précisément une réunion socialiste ce soir, dans

une grande brasserie voisine du parc Frédéric : je puis y observer un des côtés les plus intéressans des mœurs berlinoises.

Pendant huit jours encore, l'ancienne loi contre les socialistes va rester en vigueur : de sorte que, à cinq heures, personne ne sait s'il plaira à la police d'autoriser la réunion. A six heures, les rues voisines, le parc et la cour de la brasserie se remplissent d'ouvriers, qui marchent gravement par groupes, échangeant à peine quelques mots. Oui, la réunion est autorisée : nous l'apprenons à sept heures en voyant s'ouvrir les portes de la salle. Aussitôt 2,000 ouvriers s'y engouffrent, se placent sans bruit l'un derrière l'autre, si bien qu'une demi-heure après, l'agent de police, debout à la porte, ne laisse plus entrer personne. La réunion ne doit commencer qu'à neuf heures, mais personne ne songe à s'impatienter. On boit, on fume, je n'entends guère que l'on cause. Vers neuf heures, cependant, une discussion s'engage derrière moi. Un ouvrier apostrophe un juif, lui reproche d'être étranger, accuse les juifs en général d'être cause de la misère du peuple. Tout le monde à l'entour paraît approuver l'antisémite, mais on lui laisse tout le poids de la discussion. Soudain, une poussée se fait à travers l'énorme salle; chacun se retourne vers la porte, ôte sa casquette, acclame un gros homme qui entre d'un air somnolent, les yeux à demi fermés. C'est un député fameux, propriétaire d'une grande usine, millionnaire, et l'un des chefs les plus actifs du socialisme berlinois. Il est juif, mais cela n'empêche pas l'antisémite, mon voisin, ni ceux qui tout à l'heure l'approuvaient, d'acclamer l'illustre ami des prolétaires et de contempler ce capitaliste avec des regards pleins de tendresse.

La séance s'ouvre à dix heures. Un officier de police et un agent s'installent sur la droite de l'estrade : sur la gauche, deux ouvriers, — le président et l'assesseur, — et des journalistes occupés à prendre des notes. L'officier de police somme le président de faire sortir une femme qui s'était faufilée dans l'assistance : on expulse la malheureuse en un tour de main et la parole est donnée au citoyen député.

Le citoyen député, debout sur l'estrade, parle sans s'arrêter pendant deux heures au moins. Il parle d'une voix pâteuse et traînante sur un sujet des plus ardus : l'organisation de la délégation socialiste au prochain congrès de Halle. Après la première demi-heure, je suis las de son flot de paroles, de son numérotage de statuts, de son insistance à développer de mesquines questions de détail; mais, autour de moi, personne n'est las. Deux mille ouvriers écoutent religieusement sans que s'élève une seule protestation, sans que personne ait l'air de rien désapprouver. De temps à autre,

comme sur un signal, j'entends un unanime *sehr richtig!* (très juste!) et le silence se fait de nouveau.

Il est plus de minuit quand le discours prend fin. Le président annonce que la discussion va commencer; mais la discussion n'est qu'une série de remercîmens au citoyen député, d'approbations de telle ou telle partie de son discours, de respectueuses additions de détail. La plupart des ouvriers qui paraissent sur l'estrade parlent avec une aisance et une précision extraordinaires; quelques-uns parlent beaucoup mieux que le citoyen député; mais de quelque façon qu'ils parlent et quoi qu'ils disent, l'assistance les approuve jusqu'à ce que l'officier de police se couvre et déclare la séance levée.

Il y avait à Berlin 2,000 socialistes en 1871, 11,000 en 1874, 32,000 en 1877, 56,000 en 1878, 68,000 en 1874, 200,000 en 1890. Le parti dirigé par M. Bebel est organisé avec une discipline admirable, et il y aurait bien là de quoi inquiéter les gens en place si l'on ne savait pas qu'il se forme, en face du vieux parti, un parti socialiste nouveau organisé de la même façon, mais ayant pour premier principe de lutter contre le vieux parti et de rendre ses efforts impuissans.

Impuissans, les efforts du vieux parti socialiste berlinois le seraient même sans cette résistance. J'ai idée que ni les chefs ni les soldats ne sont hommes à rien tenter de dangereux. Les chefs se sont fait une belle situation qu'ils craindraient de compromettre, et quant aux soldats, ils sont trop accoutumés à comprendre le socialisme comme une série de belles réunions publiques, où ils peuvent boire, applaudir et s'indigner à leur aise. L'atmosphère de Berlin n'excite guère à l'héroïsme. Et si une révolution sociale doit surgir en Allemagne, chacun a le clair sentiment que ce n'est pas à Berlin que sera tiré le premier coup de feu.

VI.

Mercredi.

Au-dessous des pauvres qui travaillent, ceux qui ne font rien, faute de chance ou faute de courage, et qui mènent dans de sombres quartiers de la ville une existence de faim et de misère. Il y avait 38,464 individus sans asile à Berlin, en 1873; il y en avait 141,205 en 1881; depuis, ce nombre a doublé. La mendicité est interdite à ces misérables, mais ils ont la ressource du vol, et c'est

au vol qu'ils emploient leurs précieuses qualités nationales de discipline et d'obéissance. L'armée du crime est, à Berlin, une armée réelle, avec une organisation toute militaire. Sous ce rapport comme sous celui des pompes à incendie, des postes et des tramways, Berlin deviendra très prochainement la première des villes : il n'y a pas un genre d'escroquerie, européen ou américain, qui n'y soit pratiqué par d'éminens spécialistes, groupés comme il convient pour une action commune.

A défaut de M. Rodenberg, qui a négligé de noter dans ses trois volumes ce côté si curieux des mœurs berlinoises, je trouve, pour me renseigner, des ouvrages spéciaux, notamment un livre de M. Fischer sur *ce que traînent les rues de Berlin*. La meilleure source de renseignemens, pourtant, c'est la chronique judiciaire et la rubrique des nouvelles locales dans les journaux quotidiens. J'y découvre tous les jours des traits d'escroquerie d'une ingéniosité surprenante, à côté d'autres traits plus banals, mais aussi d'un usage à peu près incessant. Les exemples me seraient faciles, je n'aurais qu'à citer au hasard. Mais quand j'aurai dit que c'est un principe quasi universel, dans le petit commerce berlinois, de faire payer les gens d'après la mine qu'ils ont, ce fait typique me dispensera d'énumérer les innombrables formes secondaires que revêt le vol à Berlin.

Ce qui est plus curieux, c'est que, devant ce nombre croissant des malfaiteurs et la variété croissante de leurs procédés, la justice garde ses habitudes traditionnelles de lenteur et de minutie. On dirait que rien n'est changé depuis le temps où deux domestiques d'Oldenbourg, accusés du meurtre de leur maître, restèrent six ans en prison, donnèrent lieu à plus de six mille feuilles de procédure et finirent par être relâchés sur l'aveu des vrais coupables; depuis le temps où un menuisier de Rostock passa neuf ans dans les fers, accusé d'avoir empoisonné sa femme, jusqu'à ce qu'on découvrît que le véritable empoisonneur était l'ouvrier qui l'avait dénoncé.

Aujourd'hui encore, j'ai vu juger au Palais de Justice un garçon de brasserie prévenu d'avoir volé un mark à son patron : le malheureux prétendait avoir reçu ce mark en cadeau d'un ancien patron. Trois heures durant, un vieux juge a interrogé, contre-interrogé, des avocats ont déclamé, et au bout de trois heures, on s'est aperçu qu'on avait oublié de mander un témoin essentiel, l'ex-patron qui, au dire de l'accusé, aurait donné le mark. Cet homme demeurait à l'autre bout de la ville. La séance a été suspendue jusqu'à ce qu'on eût le temps de le faire venir.

Les audiences du Palais de Justice ont un beau caractère de sim-

plicité. Les juges sont en redingote, à l'exception du procureur. Ils siègent de plain-pied devant une chaire basse; l'accusé se tient à côté d'eux, enfermé dans une espèce de boîte. Au fond de la petite salle, auditeurs et témoins se tassent sur un banc. Cela ressemble davantage à un examen du baccalauréat qu'à une séance de justice : et pour achever la ressemblance, on m'affirme que ce public de jeunes gens timides et silencieux qui suivent avec tant d'attention, crayon en main, les demandes et les réponses, ce sont, la plupart, des élèves ou aspirans, désireux d'étudier, avant de les mettre eux-mêmes en pratique, les dernières innovations de l'escroquerie berlinoise.

La majorité des prévenus invoquent l'excuse de l'ivresse. Il y a, en effet, plus de dix mille ivrognes à Berlin, et on a calculé que, parmi les détenus de la prison de Plotzensee, la moitié avaient agi sous l'empire de l'alcool. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, que l'escroquerie ne soit le délit dominant. Sur 4,091 personnes condamnées à la prison en 1884 (3,318 hommes, 755 femmes, 18 enfans), 2,270 avaient été condamnées pour vol, et près de 500 pour des délits similaires.

La même année, sur 9,421 femmes qui ont été arrêtées à Berlin, 8,707 l'ont été pour prostitution. Les statistiques, d'ailleurs, sont mieux capables que tout raisonnement de faire voir avec quelle rapidité s'accroît la prostitution, dans cette ville où chacun ne songe qu'à s'amuser par les moyens les plus expéditifs et à dépenser hors de chez lui un argent trop vite gagné. Dans la seule année 1881, de janvier à décembre, le nombre des filles inscrites à la police s'est augmenté de 1,689, et il en va de même tous les ans. Dans les années où la population de Berlin s'accroissait de 20 pour 100, la prostitution s'accroissait de 60 pour 100.

Encore, les statistiques ne parlent-elles que des filles inscrites à la police, et il est clair que ces filles forment la minorité dans l'ensemble de la prostitution berlinoise. Je ne crois pas que Berlin soit dès aujourd'hui la capitale de la prostitution, mais je ne doute pas qu'il le devienne bientôt, au train dont vont les choses : car depuis vingt ans, les filles y accourent de tous les coins du monde, comme si elles pressentaient l'importance de leur rôle social dans une ville où n'existent ni le besoin du chez-soi, ni le goût de la vie de famille.

Ce n'est pas cependant qu'elles y soient plus heureuses qu'ailleurs, ni que leur existence y rencontre jamais des instans bien agréables. Si chacun les fréquente, il n'y a en revanche personne qui ne les méprise ou qui néglige une occasion de leur témoigner son mépris. Elles-mêmes, d'ailleurs, ne paraissent guère s'estimer davan-

tage qu'on ne les estime. A quelque degré qu'elles appartiennent, c'est toujours une triste expression de honte résignée qui se lit dans leurs pauvres yeux.

Une statistique récente a établi que le nombre des prostituées nées à Berlin augmentait d'année en année. Il est connu, d'autre part, que le nombre des divorces croît dans une proportion énorme, et c'est un sujet dont prédicateurs et moralistes se montrent de plus en plus alarmés. Évidemment, la vie de famille achève de se désorganiser : la civilisation berlinoise ne pouvait manquer d'aboutir à ce résultat.

Qu'on imagine, par exemple, l'éducation des jeunes filles. Dès le premier âge, les parens ne s'en occupent guère : ils ont trop d'enfans; et, en attendant qu'ils s'amusent le soir dans les brasseries, ils ont trop à faire tout le long du jour. Les filles vont à l'école, puis à l'atelier ou au magasin : mais au dehors, comme chez elles, elles n'apprennent qu'une chose, le désir, le respect de l'amour. C'est d'amour qu'il est question dans les poèmes qu'on leur apprend, dans les images qu'on leur montre, dans les chansons qu'on leur fait chanter. Les bonbons sont enveloppés de papiers de couleurs tendres, sur lesquels il est écrit en vers de mirliton que « de s'oublier dans l'amour, cela réjouit Dieu et ses chers petits anges. » Rien n'est changé à ce point de vue depuis le temps de Mme de Staël. L'amour continue à être en Allemagne « une religion, mais une religion poétique qui tolère trop volontiers tout ce que la sensibilité peut excuser. » Ainsi, un vague besoin d'amour se développe dans ces faibles âmes, et ni au dehors ni au dedans, aucune voix ne s'élève pour le réprimer. Comme le dit encore Mme de Staël, « l'Allemande ne voit ni ne juge rien avec vérité, et les événemens réels passent devant ses yeux à la façon d'une fantasmagorie. » Passive, ignorante de la vie, abandonnée à elle-même, où trouverait-elle la force de résister longtemps aux tentations?

Et puis les tentations sont si nombreuses et si pressantes, dans la promiscuité continue des mœurs berlinoises! Si les parens ont un locataire, c'est la jeune fille qui est chargée de le servir, de balayer sa chambre, de lui apporter le café au lait. Pour peu que le locataire soit jeune, on l'aime, et pour peu qu'il le veuille, on le lui fait voir : on se donne à lui, sans passion, par un désir irréfléchi de tendresse et de protection. La jeune fille se laisse aller à l'amour, docilement; souvent ensuite la honte ou la peur la poussent à s'enfuir, souvent ses parens la chassent lorsqu'ils la voient perdue.

Celles qui restent à la maison n'ont qu'une idée : se marier, avoir vite le titre de dame et un ménage à elles. C'est aussi

l'unique idée de leurs parens. « Autrefois, dit un écrivain berlinois, les jeunes filles savaient qu'elles se marieraient sans peine le moment venu; celles qui ne se mariaient pas restaient dans les familles, chez des tantes, etc., et pouvaient toujours se rendre utiles (1). Mais aujourd'hui, les familles ne sont plus organisées que sur le pied du strict nécessaire, et les liens du faisceau familial se relâchent tous les jours. » Aussi, les mariages se font-ils à Berlin dans des conditions singulières de hâte et d'imprudence. Il était d'usage, par exemple, il y a quelques années, de conduire les filles à marier, tous les jeudis, dans un concert de la rue de Leipzig. On s'attablait. Les jeunes gens qui trouvaient une fille à leur goût venaient causer avec les parens, demandaient la permission de reconduire la famille. On échangeait ses cartes, on s'invitait pour le soir suivant dans quelque brasserie, et huit jours après, les fiançailles étaient conclues.

Ce qui se pratiquait alors le jeudi au concert Bilse se pratique maintenant tous les soirs dans les lieux publics de Berlin. Il y a aussi dans la ville, au dire de M. Lindenberg, des centaines d'agences, fort sérieuses, qui s'occupent de mariages, et le nombre des mariages faits par leur entremise grandit de jour en jour. Enfin, les supplémens du dimanche de la *Gazette de Voss* offrent régulièrement aux jeunes gens, avec un luxe de détails que tempère seule la peur d'une dépense excessive, l'assortiment le plus complet de filles à marier de tout âge et de toute condition.

Que beaucoup des mariages ainsi préparés n'apportent pas aux deux époux le parfait bonheur, cela n'a rien de trop surprenant. Que souvent ces couples, une fois unis, songent à se désunir, cela aussi est aisé à comprendre. Et il faut y joindre que, avant comme après le mariage, la femme berlinoise vit à la manière anglaise, avec une extrême liberté d'allures. Elle peut sortir seule, aller où elle veut, recevoir qui lui plaît : habitude dont on prévoit l'effet sur des êtres fragiles, sans volonté, n'ayant dans l'esprit qu'une infinité de rêveries sentimentales et de désirs irréfléchis.

Le mari et la femme couchent dans deux lits séparés. Le mari pose volontiers, comme condition à son mariage, qu'il pourra garder ses façons de célibataire : en d'autres termes, passer la soirée au café avec ses amis. En tout cas, il reste toute la journée hors de chez lui, occupé à ses affaires ou à ses plaisirs. Et que sa femme l'accompagne le soir à la brasserie ou qu'elle reste à la maison, la malheureuse ne trouve toujours rien pour remplir le vide de son

(1) La plupart des institutrices, maîtresses de langues, de piano, etc., gagnent de 25 à 50 pfennigs par leçon.

cœur et de sa pensée. En province, elle se résigne assez facilement à être dédaignée; mais la femme berlinoise a lu des romans, vu des pièces, où la femme est traitée comme l'égale de l'homme. Un moment vient où elle prend conscience des droits de son sexe, en même temps qu'elle s'instruit de diverses façons possibles de les faire valoir. Il suffit désormais que son mari continue un an ou deux à la dédaigner, et qu'il se trouve à portée d'elle quelqu'un qui l'en éclaire, pour que son instinct natif de fidélité conjugale soit fortement ébranlé. L'adultère a cessé d'être à Berlin un fait exceptionnel, comme il le reste encore dans les provinces allemandes (1). Mais c'est surtout le divorce qui devient une habitude courante. Mme de Staël se plaignait de ce que les Allemandes de son temps changeassent aussi facilement d'époux que s'il s'agissait de régler des affaires sans importance. Qu'aurait-elle dit aujourd'hui en voyant des gens qui, à peine âgés de quarante ans, épousent en troisièmes noces des jeunes femmes deux fois divorcées?

C'est ainsi que, dans cette ville provisoire, le mariage et la famille sont devenus des choses toutes provisoires. Et moralistes et prédicateurs auront beau s'en plaindre, rien n'y fera, aussi longtemps que Berlin gardera son caractère de campement installé d'un seul coup au milieu de l'Allemagne.

VII.

Jeudi.

J'ai voulu revoir aujourd'hui la Hasenhaide, un endroit bien autrement berlinois que l'allée des Tilleuls ou le Thiergarten. La Hasenhaide est, au sud de la ville, un vaste parc où se tient en permanence une foire populaire. Du printemps à l'automne, les baraques s'y succèdent sans interruption. Les Berlinois y affluent, et chacun a le sentiment d'y trouver le cœur et l'âme de la ville.

Ailleurs, c'est le dimanche qu'on vient, et endimanché. Mais la Hasenhaide ne connaît ni dimanches ni jours de semaine. Les ouvriers chôment une après-midi de temps à autre pour y conduire leurs familles. Les employés de bureau, les domestiques, les co-

(1) Chez les ouvriers et dans les classes inférieures le mariage régulier tend de plus en plus à être remplacé par les *Wilde Ehe* (mariage franc). Un jeune homme et une jeune fille se mettent en ménage sans autre formalité, souvent avec l'assentiment des parens : on demeure ensemble un an, deux ans, puis on se sépare et chacun recommence de son côté. Voir à ce sujet le livre si modéré de M. de Leixner.

chers, prennent congé de leur travail pour venir s'y divertir. Dès une heure, la foule encombre les allées. On contemple les nouvelles enseignes des baraques, on écoute les bonimens des pitres, on se presse devant les loteries; et, à tous les pas, ce sont des restaurans où l'on s'arrête pour manger et boire. Les dames sont respectueusement invitées à y cuire elles-mêmes leur café.

De tous les points de l'Allemagne les forains viennent là. Ils exhibent, un mois durant, leurs curiosités, puis ils s'en vont faire de nouveau le tour du pays, laissant la place à des confrères. D'année en année, d'ailleurs, ils réduisent l'intérêt de ce qu'ils exhibent. Dans la plupart des baraques, on est volé si l'on entre. Mais au dehors, sur la plate-forme, quel luxe d'images, d'écriteaux, et de musique et de traits d'esprit! D'année en année, à mesure que décroît l'intérêt des choses exhibées à l'intérieur, les devantures deviennent plus somptueuses et promettent davantage. Quelques-unes, parmi les nouvelles, doivent avoir été peintes par d'habiles professeurs: les diverses étapes de la civilisation humaine y sont figurées plus savamment que dans le grand escalier du nouveau musée.

Abondance de poètes errans qui récitent des ballades sentimentales et en débitent des exemplaires imprimés. Le *gemüth*, du reste, s'épanouit ici dans toute sa splendeur. Ce sont partout des inscriptions tendres, alternant avec des inscriptions savantes: « Voulez-vous la joie du cœur, plus douce que les biens de la fortune? Entrez ici et vous l'aurez, » disent les montreurs de tableaux vivans. C'est aussi ce que disent les cabaretiers et les restaurateurs, qui tous ont multiplié, au dehors comme au dedans de leurs tentes, des devises célébrant la sainteté de l'amour et l'éternité de son alliance avec une digestion bien en règle.

Je vois luire le *gemüth* dans les grands yeux naïfs de ces jeunes filles qui se promènent deux par deux le long des baraques. Elles ont le cœur vide, l'esprit vide, elles ne savent qu'une chose, c'est qu'il est doux d'aimer. Comme il doit être doux d'aimer ces jeunes gens qui se promènent aussi deux par deux, sanglés dans leur redingote, le chapeau sur l'oreille!

Ainsi, dans le bruit des trompettes et des orgues de Barbarie, dans l'étincellement des maillots qui imitent l'or et l'argent, dans l'odeur de la charcuterie et de la bière nouvelle, ainsi les Berlinois se pressent à la Hasenhaide, parfait symbole de Berlin. Sur le chemin qui les y mène, ils ne manquent pas à prendre et à lire avec soin les prospectus qu'on leur distribue. En voici un qu'on m'a donné aujourd'hui et qui complète à merveille le résumé de mes impressions.

C'est un carré de papier où l'on a mis deux images en pendant, toutes deux dessinées et coloriées avec une gaucherie probablement voulue. Il s'agit de recommander un bazar de confections pour hommes ; et la première des deux images représente une dizaine d'individus accoutrés des costumes les plus incohérens, qui tous font mine de se diriger vers un magasin dont le nom est imprimé au-dessus de leurs têtes, dans les nuages, en grosses lettres rouges. La seconde image représente les mêmes individus sortant du magasin. Tous se ressemblent, c'est un seul homme dix fois reproduit. Tous ont le même chapeau haut de forme, la même longue redingote serrée à la taille, les mêmes souliers démesurément pointus. Ils ont payé, — le prospectus le dit, — 25 marks pour être ainsi modifiés des pieds à la tête. Et je constate que leurs visages, sans doute par une inadvertance du dessinateur, expriment, en dépit de cet accoutrement magnifique, un mélange singulier de stupeur et de mélancolie.

Je vois s'épanouir, au contraire, la joie, la profonde satisfaction, sur les visages de tous ces Allemands venus de leurs provinces pour se faire modifier à bas prix dans l'énorme bazar qu'est Berlin. Leur aventure, pourtant, est la même tout à fait que celle des gens de l'image. Ils avaient apporté ici un caractère assez incohérent, mais dominé par une habitude constante de résignation, de constance et de probité. Et puis chacun gardait quelque chose de son petit pays, comme une atmosphère spéciale de fraîche poésie, flottant autour de lui. Et puis enfin, avec la rudesse de leurs sensations et leur docilité et le vide nuageux de leur pensée, c'étaient tout de même de bons Allemands, naïvement attachés aux devoirs de la famille et de la société. Mais la ville où ils sont venus n'avait que faire de ces vieilles défroques nationales : elle a vite ramené tous ses habitans à un type uniforme, les débarrassant de leurs scrupules moraux, de leur patience au travail, de leurs simples et tranquilles désirs d'autrefois.

« Les Allemands auraient beau, ce qui serait grand dommage, se désabuser des qualités et des sentimens dont ils sont doués, la perte du fond ne les rendrait pas plus légers dans les formes, et ils seraient plutôt des Allemands sans mérite que des Français aimables. » Sur ce point encore, le pénétrant génie de Mme de Staël avait deviné l'avenir. Non certes, les gens que je viens de voir ne parviendront jamais à acquérir les difficiles vertus de la délicatesse et de la légèreté ; ils sont devenus simplement des Allemands sans mérite, désabusés des qualités et des sentimens dont les avait doués la nature. Ils ont perdu le charme ancien de leur race. Mais le pis est qu'ils ont perdu aussi l'habitude de limiter leurs besoins

et le goût de la vie de famille et la salutaire crainte du mal. Vingt ans ont suffi à Berlin pour modifier l'âme allemande.

Voilà, du moins, ce qui m'a semblé, après un premier examen dont je sens bien en vérité les lacunes et l'insuffisance. J'ai essayé de pénétrer au dedans de la vie berlinoise, mais ce n'est que du dehors que j'ai pu l'observer ; et il en eût été de même aussi longtemps que je fusse resté à Berlin. Il y a dans la vie d'un peuple des principes essentiels que nulle observation extérieure ne peut faire connaître, et qui forcément échappent toujours à un étranger. Avec tout son génie d'intuition et la sûreté d'une incomparable méthode, M. Taine n'est point parvenu à acquérir de la vie et des mœurs anglaises une idée aussi exacte que le plus superficiel des romanciers anglais. Aussi est-ce aux écrivains berlinois, aux romanciers, aux satiristes et aux peintres de mœurs, que je veux demander le complément de mes observations sur l'état présent de la société à Berlin et les changemens en voie de s'y accomplir.

Peut-être m'aideront-ils à découvrir quelques élémens intimes qui compensent le fâcheux effet désorganisateur des élémens que j'ai notés. Dans la nouvelle Allemagne qui se forme ici, peut-être à côté de la part de mal que j'ai vue, me feront-ils voir une part de bien, un réel principe de progrès moral et social.

Quoi qu'ils aient à m'apprendre, d'ailleurs, sur la véritable influence de Berlin, je vois dès à présent que cette influence trouvera sur son chemin des obstacles de plus d'un genre. Il me paraît par exemple que ce jeune empereur, dont tout le monde à Berlin possède le buste et la photographie, mais que tout le monde en réalité craint comme un dangereux trouble-fête, que ce jeune souverain représente précisément un pouvoir de réaction contre les tendances et l'esprit de Berlin. Et je crois bien qu'un pouvoir de réaction analogue pourra se constituer bientôt dans l'Allemagne du Sud, dans cette Bavière en particulier dont la lutte contre l'Allemagne du Nord et la Prusse semble prendre de jour en jour un caractère plus aigu. Pour rapide et forte qu'elle soit à se développer, la domination de Berlin n'est peut-être pas définitive.

T. DE WYZEWA.

LES

JUIFS ET L'ANTISÉMITISME

II[1].

LE GRIEF NATIONAL. — LA RACE JUIVE ET L'ESPRIT DE TRIBU.

Après le grief religieux, le grief national. Ce que le juif semble mettre en péril, ce n'est pas seulement la religion et les bases traditionnelles de nos sociétés chrétiennes, c'est notre nationalité avec notre culture indigène et notre génie historique. Or, aux yeux des peuples modernes, pas de crime plus grand; tout se pardonne, sauf cela : c'est le péché irrémissible.

Sous le juif, on a retrouvé le sémite, grave découverte pour les fils d'Abraham! On ne s'en prend plus seulement à leur foi, mais au sang qui coule dans leurs veines. Le juif, dit-on, est un élément étranger, d'une race exotique ; il n'a rien de commun avec nous. Israël nous apparaît comme une tribu orientale disséminée au milieu des peuples modernes. S'ils n'ont plus à redouter le fanatisme religieux, les juifs ont vu se dresser contre eux quelque chose de non moins passionné et de non moins exclusif, les antipathies de races. Le XIXe siècle aura été dans l'histoire le siècle des nationalités. Le sentiment national, succédant brusquement

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

au cosmopolitisme du XVIIIe siècle, a été la plus grande puissance peut-être des cent années qui ont suivi la Révolution. Il a, sous nos yeux et, en grande partie, par nos mains, transformé l'Europe, accomplissant des miracles, tels que l'histoire ne se souvient point d'en avoir jamais vu, ressuscitant les morts et faisant marcher les paralytiques. Cette formidable puissance, il est périlleux de l'avoir contre soi; c'est ce que, en plusieurs pays, ont éprouvé les juifs. Il ne dépendait pas d'eux de n'en pas faire l'expérience. Le sentiment national, surexcité par ses triomphes ou par ses souffrances, devait, en son exaltation, s'attaquer à ces hommes d'un autre sang, venus d'autres cieux, parfois à une époque récente. Chacun s'en prend, chez soi, à ce qui, dans les chairs de la nation, lui paraît un corps étranger. C'est ainsi que, en Allemagne, l'exclusivisme germanique s'est soulevé contre les « sémites. » Le juif se croyait en sécurité à l'abri de la tolérance moderne, et voilà que des voisins sont venus lui signifier son congé, non plus au nom de la croix et du Christ, mais au nom de ses pères, Isaac et Jacob.

Rien de surprenant si l'antisémitisme a fait son apparition dans le nouvel empire des Hohenzollern. C'était un berceau tout préparé pour lui. Déjà, après 1815, les juifs d'Allemagne avaient été victimes des victoires allemandes. Ils avaient été affranchis par l'ascendant de la France; ils se virent dépouillés des droits que leur avait valus la prépondérance française. Les teutomanes, délivrés de Napoléon, s'indignaient que des juifs pussent se donner pour Allemands. Du Rhin à la Vistule, avait retenti le vieux cri de *hep! hep!* A soixante ans de distance, Sedan a failli avoir, pour les juifs, les mêmes conséquences que Waterloo. L'écho des fanfares qui ont salué la chute de la France a été, de nouveau, le signal de la *Judenhetze*. Et cela était naturel. Comme la guerre de l'indépendance, la restauration de l'empire germanique devait réveiller la teutomanie, ou ce que l'historien juif appelle *die christliche Deutschtümelei* (1). A l'heure où, dans l'enivrement de sa force retrouvée, le germanisme exaltait tout ce qui lui semblait teuton, de la hache d'Arminius à la Bible de Luther, les défiances tudesques devaient facilement se tourner contre Israël. Était-il possible, disait le *Junker* prussien, que le germanisme, vainqueur des Welches de France, se laissât humilier par les sémites et dompter par le judaïsme? Entre ces deux termes : germanisme et judaïsme, *Germanenthum* et *Judenthum*, le pédantesque patriotisme d'outre-Rhin découvrait un antagonisme naturel. N'enten-

(1) Graetz, *Geschichte der Juden von den ältesten Zeiten*, t. XI, p. 338. — Cf. G. Valbert, *Hommes et choses du temps présent*, p. 78, 79.

dait-on pas, vers la même heure, opposer l'un à l'autre, comme deux ennemis éternels, le germanisme et le « romanisme, » le nouveau trône impérial et l'antique chaire papale? Le fier Germain, qui repoussait le joug de Rome, pouvait-il accepter la domination de Jérusalem? Par ce côté, l'antisémitisme allemand se présente comme le pendant, et non plus comme la contre-partie de l'anticléricalisme et du Kulturkampf (1). Nés, tous deux, de l'orgueil teutonique, il est naturel qu'ils soient venus au jour en même temps. C'étaient deux frères ennemis, on pourrait dire deux frères jumeaux qui, de même qu'Ésaü et Jacob, luttaient dans le sein de leur mère.

Plus rien que d'allemand en Allemagne; telle semblait, durant les premières années, la devise du nouvel empire. Du sol de la patrie refaite, il fallait arracher tout plant étranger. L'Allemagne semblait se livrer à une sorte d'épuration nationale. Assez longtemps les Allemands avaient servi sous des maîtres étrangers; ils aspiraient à s'émanciper de tout servage politique, intellectuel, économique, — français, romain ou juif. Notre âge a le goût des savantes formules; l'Allemand surtout aime à revêtir ses haines d'un vernis scientifique. Aux fils d'Israël, les conquérans de l'Alsace-Lorraine appliquèrent leurs modernes théories sur les races et les nationalités. Ils s'avisèrent que, non content de n'être pas de sang teutonique, le juif n'était même pas de souche aryenne, ou, comme dit Berlin, de souche indo-germanique. C'était un « Asiate, » un « sémite, » frère de l'Arabe et cousin du Carthaginois; à ce titre il n'y avait pas de place pour lui, sous les ailes gothiques de l'aigle des Hohenzollern. Bien plus, sa présence au milieu des Germains était une menace pour le génie allemand, un danger pour la *deutsche cultur*, mère et nourrice de la civilisation moderne (2).

Et le cri d'alarme de l'Allemagne du prince Bismarck s'est répercuté autour d'elle, avec la résonnance que donnent à la voix des peuples les clairons de la victoire. L'appel parti de Berlin trouva de l'écho sur toutes les frontières de l'Allemagne. Le sentiment national n'était ni moins puissant, ni guère moins jaloux chez ses voisins; à l'est comme à l'ouest, les passions tudesques l'avaient encore irrité. De même qu'en Allemagne, le juif dut s'entendre dénoncer comme un intrus de race ennemie. Ainsi en Autriche-Hongrie, où les Allemands de Vienne n'ont fait que suivre l'exemple de leurs congénères de Berlin; ainsi en Russie; ainsi par-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, p. 797-798.

(2) Cette idée a été exprimée dans des milliers de journaux et des centaines de brochures. Je citerai particulièrement W. Marr, *Sieg des Judenthums über das Germanenthum vom nicht confessionnellen Standpunkt aus betrachtet;* Berne, Costenoble, 1879.

fois en France même. La différence était qu'à Pest et à Moscou le germanisme était remplacé par le slavisme ou par le magyarisme, également menacés par la conquête sémitique. C'était toujours à l'étranger que s'en prenaient les adversaires du juif.

Ce grief national me semble moins nouveau qu'il n'en a l'air. Il était, virtuellement, au fond de tous les reproches adressés au juif depuis des siècles. Pour découvrir que les juifs constituaient un État dans l'État et un peuple dans le peuple, nos pères n'avaient pas attendu les contemporaines théories sur la lutte des races et la concurrence vitale. L'Espagne de la Renaissance eût eu quelques notions d'ethnologie, que le nom de sémites eût été infligé aux juifs par les Ibères de Castille, dès le temps de Ximenès et de Torquemada. C'était bien, sans peut-être s'en rendre compte, le sémite, l'homme d'un autre sang, autant que l'israélite, l'homme d'une autre foi, que poursuivait, dans ses *Judios*, l'Espagne des rois catholiques. S'il y eût jamais péril sémitique, c'était assurément pour les Espagnes, annexées à l'Afrique par la conquête arabe et ressoudées à l'Europe par la croix. En s'attaquant aux juifs et aux musulmans, elles cherchaient instinctivement à se « désémitiser, » à se « désafricaniser. » Ainsi s'expliquent les rigueurs de leur inquisition contre les juifs et les *nuevos cristianos*. Si elle n'eût écouté que l'intérêt de la foi, l'Espagne eût prêté l'oreille aux conseils de Rome; elle n'eût pas renchéri sur les sévérités du saint-office.

Remontons plus haut : il y a déjà de l'antisémitisme dans les émeutes des grandes villes de l'antiquité contre les juifs. A Rome, à Antioche, à Alexandrie, c'est à l'étranger et, sinon à la race, c'est aux mœurs étrangères et à la culture étrangère, autant qu'aux ennemis des dieux, que s'attaque la plèbe grecque ou romaine. De même des écrivains classiques. M. le professeur Von Treitschke a eu parmi eux d'illustres devanciers. Juvénal ou Tacite, quand ils s'en prennent au sabbat ou à la circoncision, s'inquiètent déjà de la « judaïsation » de la société antique; ce qui les effraie, c'est la substitution des lois ou des coutumes hébraïques aux coutumes romaines (1). Bien mieux, l'antisémitisme, c'est-à-dire le grief national contre le judaïsme envisagé comme une tribu étrangère, est antérieur à la ruine de Jérusalem et à la dispersion d'Israël. Il date, pour le moins, de la captivité de Babylone, si ce n'est de la servitude d'Égypte. On en trouve la formule dans la Bible; les

(1) Romanas autem soliti contemnere leges,
Judaïcum ediscunt et servant ac metuunt jus
Tradidit arcano quodcumque volumine Moses.
(JUVÉNAL, satire XIV, vers 100 et suiv.)

Cf. Tacite. — (*Historiæ*, v, 5.)

juifs eux-mêmes nous l'ont conservée ; elle a été donnée par l'Aman du livre d'*Esther* et le Pharaon de l'*Exode*. M. le pasteur Stœcker n'aurait eu qu'à se l'approprier. « Alors Aman dit au roi Assuérus : Il y a dans toutes les provinces de ton royaume un peuple dispersé et à part parmi les peuples, ayant des lois différentes de celles de tous les peuples et n'observant pas les lois du roi. » En ce temps-là, on ne reculait pas devant les solutions nettes ; et Aman ajoutait : « Si le roi le trouve bon, qu'on écrive l'ordre de le faire périr (1). » Les juifs ont la mémoire longue ; ils n'ont pas perdu le souvenir du ministre d'Assuérus ; aujourd'hui encore, chaque année, à la fête des Pourim, tout Israël célèbre avec allégresse la chute d'Aman.

I.

Vingt-cinq siècles ont passé depuis que la beauté d'Esther a sauvé Israël, et le propos d'Aman, fils d'Hammédatha, l'Agaguite, n'a pas perdu toute vérité. Que les Juifs, répandus de l'Orient à l'Occident, aient longtemps formé un peuple au milieu des peuples environnans, comment le contester ? Israël avait été brisé en morceaux, et les débris des tribus, projetés au loin, semblaient pareils à ces éclats de bronze qui défient les siècles. On eût dit les fragmens d'un peuple concassé. Les juifs ont, durant quelque quinze cents ans, présenté ce phénomène, presque unique, d'une nation sans territoire. Au milieu des états chrétiens ou musulmans, ils ressemblaient aux lits de silex épars dans la craie des côtes normandes. Les juifs, tout les premiers, disaient habituellement d'eux-mêmes : notre peuple, notre nation. La loi était, pour eux, autant un lien national qu'un lien religieux. Ils vivaient du souvenir de Jérusalem, restée la patrie de leurs âmes et de leurs espérances. Sion était toujours la mystique capitale de Juda dispersé ; il en appelait la restauration dans ses prières ; il l'attendait des promesses de Jéhovah, et comptant sur la parole de ses prophètes, il campait en pèlerin parmi les peuples au milieu desquels l'exil avait dressé ses tentes.

Mais peut-on toujours juger de l'avenir par le passé ? et le passé du juif n'est-il point déjà, en plusieurs pays, démenti par le présent ? La question est de savoir si le judaïsme doit, en tous lieux et à jamais, constituer un peuple, en même temps qu'un culte ; ou, en d'autres termes, le juif établi parmi les nations en majorité chrétiennes y sera-t-il toujours un intrus étranger, séjournant dans leur

(1) *Esther*, III, 8, 9. — Comparez, dans *l'Exode* (I, 8, 10), le langage du Pharaon : « Voilà les enfans d'Israël qui forment un peuple plus nombreux et plus puissant que nous, etc. »

sein sans s'incorporer à elles? Pour qui veut que la nationalité découle de la communauté des croyances ou de la parenté du sang, aucun doute : le juif ne sera jamais ni Français ni Allemand, ni Hongrois, ni Russe ; il ne sera jamais que juif. Mais est-il vrai que la nationalité dépende de la race ou de la religion? N'y a-t-il d'unité nationale que dans l'unité de foi ou dans la communauté d'origine? A nous, Français du XIXe siècle, pareille question semble d'une autre époque ou d'un autre monde. C'est en autre chose, en quelque chose de plus ample et de plus subtil, que nous faisons consister la nationalité française. Nous ne saurions, toutefois, juger des autres peuples par nous-mêmes ; ce serait être injuste envers eux. Aussi, pour surannée qu'elle nous semble, la question vaut qu'on s'y arrête.

Qu'est-ce qu'une nation? Rien peut-être de plus difficile à définir. Nous pouvons, heureusement, renvoyer à la belle conférence de M. Renan. La nationalité, pour nous, Français, s'identifie avec la conscience nationale. Une nation est, avant tout, le produit de l'histoire ; ce qui la crée ou la maintient, c'est une communauté d'intérêts, de traditions, de sentimens. La nationalité a d'habitude plusieurs facteurs, et, dans plus d'un pays, la religion a été un de ces facteurs. Ainsi en Espagne, ainsi encore en Russie. C'est une des raisons pour lesquelles le Russe ou l'Espagnol a tant de peine à regarder un juif comme son compatriote.

Il y a plus; en certaines contrées, dans presque tout l'Orient, la notion de nationalité n'existe point, ou bien, elle se confond avec la religion. Ainsi des musulmans, d'abord; le vrai croyant ne connaît d'autre patrie que l'Islam : pour lui, toutes les différences nationales s'effacent devant l'unité de foi. C'est là l'infériorité, ou, si l'on veut, la supériorité de l'Islam. Le plus grand changement qui puisse s'accomplir dans le monde oriental serait la formation d'un sentiment national distinct de toute foi religieuse. Déjà, chez certaines populations, et jusque chez le musulman d'Asie ou d'Europe, chez l'Arnaute d'Albanie, chez l'Arabe de Syrie, il semble parfois que la nationalité tende obscurément à se dégager de la religion. Mais l'Islam les a si fortement tressées ensemble que, si jamais l'une parvient à se détacher de l'autre, il faudra, pour cela, des générations. Chez les chrétiens d'Orient, à l'inverse des musulmans, la religion n'a point, d'habitude, oblitéré le sentiment national ; elle s'est en quelque sorte fondue avec lui, si bien que, chez eux aussi, tous deux semblent inséparables. Dans un pareil monde, là où chrétiens et musulmans identifient la nationalité avec la religion, ou font de la seconde le signe de la première, l'israélite ne peut, lui aussi, avoir d'autre nationalité que sa religion.

Le juif est forcément juif, de même que l'Arménien est Arménien, de même que le Grec est Grec.

Et ici, qu'on nous permette une remarque. Là où coexistent, depuis des siècles, à l'abri d'églises ou de religions distinctes, des nationalités juxtaposées, en Syrie, en Asie-Mineure, en Mésopotamie, le cas du juif n'est pas isolé. Ce n'est pas en tant que juif, c'est en tant qu'Oriental ou Asiatique, qu'il n'a d'autre nationalité que sa religion. La durée même d'Israël, retranché dans sa foi et dans ses rites, pour merveilleuse qu'elle semble, n'est pas, comme on l'imagine souvent, un prodige unique, sans pareils dans l'histoire; le monde contemporain est encore témoin de miracles analogues. La terre d'Orient nous a conservé, à travers les âges, plusieurs de ces nations mortes et, pour ainsi dire, de ces momies de peuples enroulés et comme embaumés dans la vieille religion. Les Coptes d'Égypte, les Maronites et les Druses du Liban, les Parsis de l'Inde, voire les Arméniens et les Grecs d'Asie nous offrent, à des degrés divers de conservation, d'autres exemples de peuples ou de tribus survivant à leur ruine politique. La grande différence entre tous ces Orientaux et les juifs, c'est que ces derniers sont plus dispersés, ou que l'aire de leur dispersion est plus vaste; et cela parce qu'ils ont été, depuis plus longtemps, et plus complètement, déracinés de leur patrie ancienne. Par là même, il leur est singulièrement plus malaisé de jamais se réunir en corps de nation.

Quoi qu'il en soit, là où le juif continue à former un peuple à part, il ne fait que se soumettre à la tradition orientale. Et, en mainte contrée, partout où règne encore l'antique confusion de la nationalité et de la religion, il ne dépend point de lui de s'en émanciper. Ni le musulman ni le chrétien d'Asie ne lui permettraient de se dire Turc ou Arabe, Grec ou Arménien. Force lui est de demeurer un peuple fermé. Il ne peut avoir d'autre patrie qu'Israël. Cela est si vrai que, ainsi que ses voisins « aryens » ou « touraniens, » un juif d'Asie qui change de religion croit, en même temps, changer de nationalité. J'ai eu, il y a quelque vingt ans, comme drogman aux environs de Jérusalem, un juif de langue allemande. Je lui demandai de quelle nation il était : « Je suis Américain, » me répondit-il avec fierté. Voici le fait : s'étant laissé baptiser par des missionnaires américains, il s'imaginait être devenu leur compatriote. En devenant chrétien, il était sorti de sa « nation. » N'est-ce pas ainsi que s'appellent encore, officiellement, chez le Turc, les diverses communautés religieuses?

Cette identification de la religion et de la nationalité n'a pas toujours été propre à l'Orient. L'intolérance ou la politique ont tenté de la faire prévaloir chez nous, en Occident, ici au profit de

Rome, là au profit de la réforme. En France, en Angleterre, en Hollande, en Autriche-Hongrie, en Pologne, dans les états allemands ou scandinaves, ce fut le grand effort du XVIe ou du XVIIe siècle. Si Louis XIV et Guillaume III y ont également échoué, c'est qu'en cela ils allaient contre l'esprit de l'Occident. Au temps où il semblait qu'un Anglais ne pût être papiste, ou un Français être protestant, il était tout simple qu'un juif ne pût être ni Anglais ni Français. Certains états de l'Europe en sont encore là, — un au moins, le plus vaste. La loi ou l'opinion y persiste à enchaîner la nationalité à la religion. Par ce côté, la Russie est encore tout orientale ; elle tient plus à l'Asie qu'à l'Europe. Moscou n'a pas été impunément en contact avec le Byzantin et le Tatar. A ses yeux, il n'y a de vraiment russe que l'orthodoxe. La triple immersion du baptême pravoslave est, pour le gouvernement du tsar, non moins que pour le moujik, le plus sûr garant de la nationalité russe. De là, le prosélytisme officiel du très saint synode ; de là les vexations et restrictions imposées aux ministres des cultes dissidens. Aussi bien, pour les feuilles de Moscou, non moins que pour les chancelleries pétersbourgeoises, ce sont des cultes étrangers ; et, chrétiens ou non chrétiens, c'est sous ce nom de « confessions étrangères, » que les désigne officiellement la loi. A cet égard, le protestant et le catholique ne sont pas toujours plus favorisés que l'israélite. Le seul privilège de ce dernier est d'exciter plus d'aversion. La poussée nationale qui, de Moscou, pèse sur toutes les populations non orthodoxes exerce sa plus lourde pression sur le juif, sur le « Sémite, » doublement étranger par la race et par la religion.

Il ne faut pas s'y méprendre en effet ; ce qui, en Russie, poursuit le juif, c'est moins l'intolérance religieuse qu'une sorte d'intolérance nationale, un patriotisme étroit et soupçonneux qui s'en prend, à la fois, aux luthériens des provinces baltiques, aux catholiques de Lithuanie ou de Russie-Blanche, aux infortunés uniates de Podlachie, aux juifs de l'Ouest. Et si le patriotisme russe garde une teinte confessionnelle, la Russie n'en est pas entièrement responsable. La faute en est, avant tout, à l'histoire (1). Le grand empire slave n'a pas encore su se dégager de son passé oriental. La « sainte Russie » en est demeurée à la tradition byzantine ; au risque de s'aliéner 30 ou 40 millions de sujets, elle cherche l'unité politique dans l'unité religieuse. C'est que, — M. E.-M. de Vogüé le disait un jour, — elle est, elle aussi, un Islam, — et, j'ajouterai, un Islam plus absorbant que l'autre.

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III, *la Religion*, liv. I, chap. II et liv. IV, chap. I. (Hachette, 1889.)

Comme autrefois, à Stamboul, pour devenir Turc, il fallait « prendre le turban, » veut-on être tenu pour Russe, il faut passer par les cuves orthodoxes.

II.

Pour nous, Occidentaux d'Europe ou d'Amérique, ce point de vue oriental est manifestement suranné. Je m'imagine qu'il en sera bientôt de même de l'opinion qui fait dépendre la nationalité, non plus de la religion, mais de la race. J'entends dire que, toute nation ayant pour base l'unité de race, les juifs, qui sont une race à part, ne peuvent faire partie d'aucune nation. En sommes-nous bien sûrs? A parler franc, l'Allemand qui veut faire reposer la nationalité sur l'unité de race me paraît non moins arriéré que le Russe qui la fait dépendre de l'unité de religion. Pour avoir un aspect scientifique et un air moderne, cette confusion de la nationalité et de la race n'en appartient pas moins au passé, et à un passé lointain. C'est encore là une notion archaïque ; et c'est encore là une notion orientale. Elle n'est, du moins, applicable qu'à l'Orient, là où, depuis des siècles, vivent côte à côte, sans se mêler, des communautés séparées par de hautes barrières religieuses ; où chaque tribu, chaque groupe national, demeure à l'écart des autres, enclos et cloîtré dans son église et dans son rituel. On est ainsi ramené, par un détour, à l'identification de la nationalité et de la religion, car, entre des peuples voisins, la religion seule peut interposer des cloisons étanches. Pour préserver la pureté d'une race, il ne faut rien moins que d'épaisses murailles de rites ; et encore, en Orient même, pour peu que l'on remonte un peu haut, on trouve que les groupes ethniques les mieux clos, à commencer par Israël, sont loin d'avoir toujours échappé à tout mélange. Si elle a fermé la porte des antiques communautés nationales du Levant, la religion avait gardé une clé pour les ouvrir, le prosélytisme. Les juifs eux-mêmes nous en fourniront tout à l'heure la preuve.

Quant aux peuples modernes de l'Europe ou de l'Amérique, quel est celui dont la nationalité est fondée sur l'unité de race? Est-ce l'Angleterre avec son amalgame de Bretons, de Saxons, de Danois, de Normands? Est-ce la France avec ses Kymris, ses Gaulois, ses Ibères, ses Germains, ses Latins? Est-ce l'Allemagne, où le Teuton est si fortement croisé de Celtes à l'Orient, de Slaves à l'Est, qu'en mainte contrée de l'Allemagne la majorité des Allemands a perdu les yeux bleus et les cheveux blonds des vieux Germains? Est-ce la Russie, l'ancienne Moscovie, avec son conglomérat de Scythes et de Sarmates, de Slaves, de Tatars, de Finnois, aujourd'hui encore à peine russifiés? Seraient-ce les États-Unis d'Amérique, qui, depuis

cent ans, ont reçu des colons de tous les pays de l'Europe ; ou les républiques hispano-américaines, qui ont inventé toute une gamme de tons et de demi-tons pour dénommer les diverses nuances de métis issus du croisement de l'Européen avec l'Indien et avec le nègre? Toutes les nations contemporaines sont une mixture de races et de peuples plus ou moins fondus ensemble : Français, Russes, Allemands, Anglais, Italiens, Epagnols, Hongrois, Grecs, Roumains, Bulgares, — nous sommes tous des *half-bred*, des sang-mêlés. Grands ou petits, Occidentaux ou Orientaux, qu'ils s'intitulent Germains, Anglo-Saxons, Latins, Slaves, je ne vois point, parmi les peuples modernes, de pur sang.

Oui, dira-t-on ; mais Celtes, Latins, Germains, Slaves, les élémens ethniques dont sont composées la plupart des nations modernes sont des élémens homogènes : Français, Italiens, Allemands, Anglais, Russes, nous sommes tous parens; nous sortons d'une souche commune, nous descendons des Aryas, nous appartenons à la grande famille indo-européenne, à la race noble et progressive entre toutes. Le juif, au contraire, est un « Sémite. » Les fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob appartiennent à une race hétérogène, douée d'instincts opposés aux nôtres. Entre Israël et nous, pas d'affinité : le juif ne nous est pas assimilable, il ne peut s'incorporer à nos nations aryennes.

L'objection est connue; j'avoue qu'elle me touche peu. L'argument aurait plus de force, s'il n'était jamais entré dans la composition des nations modernes que des élémens aryens. Mais l'œil des anthropologistes y a découvert d'autres matériaux ethniques, d'origine plus humble. Au-dessous des couches de populations aryennes: celtes, latines, germaniques, on a reconnu, dans notre Europe, des stratifications plus anciennes, que les alluvions indo-européennes semblent avoir simplement recouvertes. Les races européennes fossiles, la race de Cro-Magnon ou celle de Neanderthal, n'ont pas entièrement disparu devant les Aryas d'Asie. L'homme quaternaire compte encore des descendans parmi nous. Rien ne permet de croire que nous soyons tous des aryens : le Français ou l'Allemand qui s'imagine être de pur sang indo-germanique peut provenir de l'homme des cavernes. En réalité, il n'y a peut-être pas, aujourd'hui, plus de « race aryenne » qu'il n'y a de « race latine (1). »

Laissons là les temps préhistoriques et les problèmes insolubles. Ne connaissons-nous point, dans l'Europe de l'histoire, — que dis-je, n'avons-nous pas rencontré, chez plusieurs nations contem-

(1) Voyez un récent travail de M. le professeur Huxley : *Nineteenth Century*, novembre 1890.

poraines, d'autres « allogènes » ou « allophyles » que le Sémite juif? Au milieu de nos peuples soi-disant aryens, je vois, au moins deux élémens ethniques étrangers aux Aryas, deux races dont, après le dénivellement de notre continent par le flot des immigrations aryennes, émergent encore, du sol européen, de nombreux témoins. Qu'est-ce, en effet, que les Ibères ou les Ligures d'Espagne, de Provence et d'Italie? Qu'est-ce que les Finnois de Hongrie, de Finlande, de Russie? Seraient-ce donc des Aryens? ou le Sémite nous serait-il plus étranger que les Ibères de la Péninsule ou les Finnois de la Baltique? Je ne crois pas que ce soit l'avis des ethnographes. En tout cas, pour qui a pu comparer le juif à l'Esthe du golfe de Finlande ou au Tchérémisse du Volga, il est malaisé de ne pas reconnaître que, du Finnois et du Sémite, c'est ce dernier qui est le plus près de nous. Or, si les Ibères d'Espagne, si les Finnois de Hongrie ou de Finlande ont pu s'approprier notre civilisation « aryenne, » on ne voit point pourquoi le Sémite juif en serait incapable.

Il nous répugne de nous arrêter ici sur ces questions d'ethnographie, si confuses, si obscures pour les spécialistes mêmes. Nous y apportons, le plus souvent, une ignorance naïve. Nous parlons de « race sémitique, » sans seulement être sûrs qu'il ait jamais existé un groupe ethnique qui doive être ainsi désigné. On en a fait la remarque plusieurs fois : ce nom de sémitique n'est en réalité qu'un terme de linguistique; il ne correspond peut-être à aucun groupement de race. Nous appelons les juifs sémites, parce que les anciens Hébreux parlaient une langue dite sémitique; et la langue, nous le savons de reste, ne prouve rien quant au sang. Un peuple peut changer de langue, sans pour cela changer de race. Les Irlandais, pour avoir appris l'anglais, n'en sont pas devenus Anglo-Saxons; et les noirs de nos Antilles, qui parlent français, ne sont point, pour cela, de race « aryenne. »

Le terme de sémite est peut-être plus propre à embrouiller la question qu'à l'éclairer. Il ne nous renseigne guère sur les origines et la parenté d'Israël; il risque de nous induire à de trompeuses affinités et à des analogies mal fondées. Peu importe, gardons-le, faute d'autre nom à lui substituer. Est-ce que le Sémite juif est noir ou jaune? Est-ce que, par sa structure physique ou mentale, il est si éloigné de nous qu'il forme comme une autre humanité, une autre espèce ou sous-espèce? Est-ce qu'en s'unissant à nos fils ou à nos filles, il donne des mulâtres ou des métis? Peut-on comparer la présence de ces Sémites parmi nous à celle des Chinois ou des noirs parmi les Américains? Le juif nous expose-t-il à des embarras semblables à ceux qu'ont à redou-

ter, du nègre émancipé, certains états de la grande république transatlantique? Y a-t-il bien là, en présence, deux races irréductibles? Regardons-nous et regardons les Sémites; se distinguent-ils de nous par la couleur de la peau, ou par la forme du crâne? Ne nous faut-il pas quelque attention pour les reconnaître? — Parce que, d'habitude, la courbe de leur nez est plus marquée que celle du nôtre, peut-on dire que, entre eux et nous, il n'est rien de commun?

S'en tient-on aux vagues notions de races et aux classifications plus ou moins incertaines des ethnologues, nul doute sur la parenté des Sémites avec nous. Qu'ils le veuillent ou non, l'Aryen et le Sémite sont frères; tous leurs traits en témoignent. Tous deux appartiennent à cette grande race blanche, caucasique, méditerranéenne, comme on voudra l'appeler, qui prétend à l'empire du monde. Au point de vue ethnographique même, en admettant la réalité d'un groupe aryen et d'un groupe sémitique, le Sémite est plus près de l'Aryen que le Touranien; le juif nous est souvent plus proche parent que le fier Magyar ou le dédaigneux Moscovite, l'un et l'autre fortement mâtinés de Finno-Turc. Et si, laissant de côté les obscurs problèmes de filiation, nous considérons le génie, l'esprit, les aptitudes ou les habitudes intellectuelles, comment ne pas avouer que le Sémite juif est plus voisin de nous que le brahme de l'Inde, qui se vante de la pureté de son sang aryen?

Aryens, Sémites, Touraniens, autant de dénominations dont on a étrangement abusé. Il y a autre chose dans l'histoire du monde que des conflits de races. A cet égard, la science du XIXe siècle a peut-être, plus d'une fois, fait fausse route. Si les luttes de races et de tribus ont été un des élémens de l'histoire religieuse et intellectuelle de l'humanité, elles n'en ont pas été le seul facteur. Une des causes de la vogue de la théorie des races, c'est son apparente simplicité. C'était peut-être plutôt une raison de s'en défier. On le sent aujourd'hui. Après la théorie des races, qui prétendait tout résoudre par la diversité des origines, est venue la théorie des milieux, qui s'efforce de tout expliquer par les influences de lieu, de temps, de climat. En faisant la part d'exagération de chacune, il faut, au moins, les redresser et les compléter l'une par l'autre. Voici Iran et Touran, le type classique des antagonismes de races; ils semblaient personnifier deux individualités ethniques, tranchées entre toutes. On s'est aperçu qu'ils représentaient moins deux races que deux régions, — deux génies hostiles que deux terres opposées. Il en est de même, à bien des égards, de l'Aryen et du Sémite. Le Sémite, isolé des solitudes de l'Asie ou de l'Afrique, perd beaucoup de ce qui semblait faire son originalité. Une bonne

part des traits longtemps prêtés aux fils de Sem n'appartiennent, en fait, qu'à l'Arabe, — et encore moins à l'Arabe qu'à l'Arabie, moins à l'homme qu'au désert.

Il est passé, le temps où l'on pouvait faire pivoter toute l'histoire de notre monde sur l'éternel antagonisme de l'Aryen et du Sémite. Quoi qu'en puissent penser les pédans de collèges, le pillage des boutiques juives par les moujiks de la Petite-Russie ou par les ouvriers des faubourgs de Vienne n'est pas l'épilogue du long duel d'Annibal et de Scipion, d'Abd-er-Rahman et de Charles Martel, de Saladin et de Cœur-de-Lion. Ni les Carthaginois ni les Sarrasins n'ont rien à démêler dans les querelles du pasteur Stœcker et des rabbins; et le prétendu antagonisme, d'instincts et de génie, des Aryas et des Sémites n'a que faire dans les luttes électorales du prince Aloys Liechtenstein et du docteur Kronawetter. Bien mieux, cette hostilité légendaire de l'Aryen et du Sémite, on n'en trouve nulle trace dans les livres hébreux ou dans l'histoire d'Israël. Ni la Bible, ni l'Évangile n'en ont eu connaissance. Le juif y est toujours demeuré étranger. Les imprécations des prophètes sont tombées de préférence sur des villes ou des tribus sémitiques. Les destructeurs d'Israël et de Juda, l'Assyrien et le Chaldéen, passent pour des Sémites; et le libérateur de la maison d'Israël, celui que le Dieu de Juda appelait « son berger et son oint, » celui que Jéhovah a conduit par la main (1), Cyrus, est regardé comme Aryen. Que si, plus tard, les juifs se sont révoltés contre les Grecs d'Antiochus ou contre les Romains de Titus, ils s'étaient courbés devant Alexandre et devant Pompée; et jamais, que je sache, le sanhédrin de Jérusalem n'a songé à disputer le monde à la phalange macédonienne ou à la légion romaine.

L'opposition fondamentale entre le Sémite et l'Aryen, force nous est d'y renoncer. Depuis qu'on connaît mieux l'Orient, et qu'on a étudié, de plus près, les peuples de langues sémitiques, on a vu surgir entre eux des différences de mœurs, de croyances, de gouvernement, qui ne permettent plus de leur attribuer le même génie. L'unité de l'esprit sémitique a été brisée; la simplicité qu'on se plaisait à lui attribuer s'est évanouie. On a vu s'effacer, un à un, les traits, intellectuels ou moraux, dont on avait composé la figure idéale du Sémite; et, du même coup, a disparu le contraste entre le Sémite et l'Aryen. Le génie sémitique, les instincts sémitiques, la civilisation sémitique, sont devenus des abstractions. A côté des Hébreux et des Arabes, il a fallu faire rentrer dans ce groupe tous les peuples voisins de langues analogues, non-seulement les Assyriens et les Chaldéens, mais le Phénicien et le Chananéen, les ennemis

(1) *Isaïe*, XLV, 2, 3.

traditionnels des Hébreux, des peuples qu'Israël a toujours regardés comme lui étant étrangers par le sang, aussi bien que par les croyances, des tribus que la Bible range dans la postérité de Cham et non dans celle de Sem (1). Par suite, il ne reste plus, en religion du moins, d'esprit sémitique, de génie sémitique. Il s'est trouvé que, tout comme les Aryens, la plupart des Sémites ont longtemps été idolâtres et polythéistes. Eux, aussi, ont divinisé les forces de la nature; et, de la mythologie sémitique à la mythologie aryenne, il y a moins loin que de Baal, ou d'Astarté, au Dieu du Sinaï. « Depuis que la création de l'épigraphie sémitique et la découverte de Babylone et de Ninive nous ont introduits dans l'intimité des dieux sémites, on a été étonné de voir combien ils diffèrent peu, au fond, de leurs vis-à-vis aryens (2). » Les barrières des deux panthéons vont s'amincissant de jour en jour. Mâles ou femelles, les dieux de l'Aryen et du Sémite sont parens. Bien plus, le polythéisme aryen dans sa plus haute expression, le polythéisme grec nous apparaît, aujourd'hui, imprégné des traditions religieuses sémitiques. Les autels des Hellènes n'ont pas attendu la *Panagia* ou l'apôtre « du Dieu inconnu » pour faire des emprunts aux cultes de Syrie. L'Aphrodite de Praxitèle est née de l'écume de la mer phénicienne, et en entrant dans l'Olympe classique, Adonis a gardé ses grâces asiatiques, et Cybèle, son cortège oriental.

On ne saurait donc plus dire que le monothéisme est l'apanage du Sémite, par opposition à l'Aryen. L'esprit monothéiste n'appartient, en somme, qu'aux Hébreux, adorateurs de Jéhovah, et après eux, et grâce à eux, aux Arabes, à demi judaïsés par Mahomet. A ce titre, — et ce n'est pas là une remarque sans portée, — le juif, l'Hébreu est isolé entre tous les peuples de race ou de langue sémitique. Il est unique dans son groupe, plus encore que ne l'est le Grec dans le sien. Il est seul, et n'a point de pareil parmi « les nations. » Non-seulement, il est hors ligne, mais il est hors cadre. Pour l'y faire rentrer, pour le ramener au niveau des Sémites voisins, il a fallu supposer, chez lui, un polythéisme primitif, plus ou moins analogue à celui du Syrien ou du Phénicien. Iahveh ne serait qu'un Baal, ou un Jupiter, qui aurait dévoré ses rivaux. Mais, avec cette théorie nouvelle, disparaît la dernière trace du contraste ancien entre le génie sémitique et le génie aryen (3).

(1) *Genèse*, IX, 6, 19.

(2) M. James Darmesteter, *Race et tradition*. (Journal *le Parlement*, 28 mars 1883.) — Selon le même savant (*ibidem*) : « La caractéristique des deux familles semble être dans la mythologie aryenne la prédominance des mythes d'orage, dans la mythologie sémitique la prédominance des mythes de saison. »

(3) De même si, dans les traditions ou les cérémonies d'Israël, on a cru relever des

Ainsi, rien dans la religion ne sépare radicalement l'Aryen et le Sémite; rien ne révèle en eux des instincts fatalement divergens. Entre leurs notions du divin, plus de différences irréductibles. Or, c'était sur le contraste de leurs conceptions religieuses qu'on faisait reposer l'antagonisme de la pensée aryenne et de la pensée sémitique. Cette prétendue opposition écartée, que reste-t-il, au point de vue intellectuel ou moral, du gouffre naguère creusé entre le monde de Sem et le monde de Japhet? A peine un fossé, que les études contemporaines vont comblant chaque jour.

Lorsqu'on nous parle des Sémites, il faut au moins nous avertir de quels Sémites, car, entre ces derniers, nous apercevons des différences presque aussi grandes qu'entre eux et les Aryas. « Le génie sémitique, a écrit un maître en ces matières (1), est essentiellement simple; il ne comprend ni les nuances, ni la complexité. Le vieil esprit sémitique est, de sa nature, antiphilosophique et antiscientifique... Les peuples qu'on appelle sémitiques manquent de cette variété, de cette largeur, de cette étendue d'esprit qui sont les conditions de la perfectibilité. » Cela peut être vrai des Arabes, en dépit des écoles de Bagdad ou de Cordoue, peut-être même des anciens Hébreux; mais est-ce vrai des juifs modernes, élevés ou grandis à notre contact? S'il y a une différence entre l'Européen et l'Asiatique, entre les Occidentaux et l'Oriental, — différence de date assez récente, du reste, et qui ne me semble pas tenir à la race, — c'est bien l'idée du progrès, cette notion moderne de la perfectibilité, devenue, autour de nous, comme une foi aveugle à laquelle croient superstitieusement savans et ignorans. Mais tout montre que cette idée du progrès n'a rien qui répugne au juif. S'il ne l'a pas tirée de son propre fonds, le juif s'en imprègne sans peine, jusqu'à en devenir un des plus ardens et des plus impatiens propagateurs. Pour ce qui est de l'esprit philosophique, il me paraît malaisé de le refuser aux congénères de Spinoza. Peut-on, du reste, juger des peuples contemporains, ou des races vivantes, par leurs ancêtres des plus lointaines périodes de l'ancienne histoire? Quand les Hébreux de la Palestine eussent été de purs Sémites, serait-on en droit d'assimiler le juif de nos jours aux Beni-Israël, ou aux Sémites syriens d'il y a deux ou trois mille ans? Mieux vaudrait appliquer aux Français tous les traits des Gaulois des *Commentaires* de César, ou peindre les Allemands

influences sémitiques, chaldéennes notamment, on a pu, aussi bien, signaler des emprunts de Juda aux croyances ou aux rites des aryens de Perse, les sectateurs de Zoroastre.

(1) M. Renan, *Mélanges d'histoire et de voyages; — les Peuples sémitiques*, cf. *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 1, 20.

modernes et les Slaves russes d'après la *Germania* de Tacite et la *Chronique* de Nestor.

Le caractère est ce qui change peut-être le moins dans une race; ainsi, chez les Français de la troisième république, on peut encore retrouver tel trait des Gaulois de Vercingétorix. Si ce n'est par le génie et l'intelligence, est-ce par le caractère et le tempérament que le Sémite, juif ou non, se distingue essentiellement de nous? Peut-être davantage; nous verrons, prochainement, comment et pourquoi, au moins chez le juif. C'est ici, d'habitude, que les ethnologues de rencontre se donnent carrière, opposant les vices du « Sémite » aux vertus de « l'Aryen. » On représente l'un comme âpre au gain, cupide, sec de cœur, bas, astucieux, servile, vindicatif, coutumier de toutes les lâchetés et de toutes les faussetés; — l'autre comme généreux, ouvert, fier, chevaleresque, désintéressé et délicat, ayant toutes les noblesses et toutes les candeurs.

Je me défie, pour ma part, de ces portraits à grands coups de brosse, où tout est en noir d'un côté, où tout est en clair de l'autre; ce n'est pas avec un procédé aussi simple qu'on peut nous peindre de vieilles races embrassant vingt nations diverses. Je voudrais quelque chose de plus fondu et de plus nuancé. Le Romain, par exemple, n'était guère moins sec, moins dur, moins âpre que le Carthaginois; et l'image qu'on nous donne du Sémite conviendrait souvent tout autant au Grec moderne, à l'Arménien, au Parsi, qui passent pour Aryens, qu'au juif, classé comme Sémite. « Le caractère sémitique, a dit M. Renan, est en général dur, étroit, égoïste. » Cela peut être vrai, — et non seulement de l'Arabe, — encore que, pour le juif, l'explication en soit plutôt dans l'éducation historique que dans la race. Car, si elle nous semble fréquente chez Israël, la sécheresse d'esprit ou de cœur, il est bon de nous le rappeler, est en grande partie imputable à l'existence que nous lui avons faite.

Il y a, en tout cas, une chose que nous perdons trop souvent de vue, et dont il nous est interdit de ne pas tenir compte. Quand nous parlons de la dureté, de l'étroitesse, de l'âpreté sémitiques, nous ne devons pas oublier que ce qu'il y a de plus doux, de plus délicat, de plus suave sous le ciel, l'Évangile, est sorti des tribus sémitiques. Sur cette rocailleuse terre de Syrie a germé le lis des champs dont, après dix-neuf siècles, le parfum embaume encore le monde. Le plus beau mot des langues humaines, le mot de charité, est tombé de la bouche de ces fils de Sem. C'est par des Sémites qu'a été annoncée la bonne nouvelle; c'est à des foules sémitiques, en dialecte sémitique, qu'a été prêché le Sermon sur la Montagne, et c'est par des Sémites, bravant la faim et la soif, que

les neuf béatitudes ont été révélées au monde antique. Ici encore, dans sa race et ses ancêtres, aussi bien que dans sa Bible, on ne peut atteindre Israël qu'à travers le Christ. Il est singulier que des chrétiens aient besoin qu'on les en fasse souvenir : la croix du renoncement nous a été apportée sur des épaules juives, cette croix qui fit le scandale de l'Hellène et que, durant trois ou quatre siècles, les fidèles n'osèrent montrer aux adorateurs des dieux de Paros que voilée d'emblèmes mystérieux. Le sang versé sur le Calvaire pour la rédemption des hommes, le sang que nos vieux peintres nous montrent recueilli par des anges en des calices ou des patènes d'or, était du sang juif, du sang sémitique. Ni Marie, mère de Jésus, ni Jean, le disciple bien-aimé, ni Simon, dit Céphas, ni aucun des douze, n'étaient de souche aryenne.

Pour qui veut remonter aux origines, — pour qui surtout croit que l'Église a été constituée et ordonnée, dès le début, par les apôtres, — le christianisme lui-même est un produit du sémitisme; il ne l'est guère moins que le judaïsme. On nous entretient souvent de la conquête sémitique; si le monde a jamais été conquis par les Sémites, c'est par le glaive de Paul de Tarse, l'Annibal ou l'Alexandre chrétien. La bataille de Cannes n'a pas été la plus grande victoire du Sémite. Là où avait échoué le fils d'Amilcar a triomphé le petit juif de Cilicie. Par lui, et par les douze, se sont réalisées les orgueilleuses promesses des voyans d'Israël et, grec ou romain, le monde aryen a été courbé sous le sceptre du fils de David. L'empire élevé par les légions romaines a été légué aux successeurs du pêcheur de Galilée. Les statues des Césars ont été renversées de leur piédestal, et les *imperatores* qui personnifiaient le mieux les armes latines et la sagesse hellénique, les Trajan et les Marc-Aurèle, ont été précipités de leurs colonnes de marbre pour faire place à Pierre et à Paul, les capitaines de Jésus de Nazareth. La louve de Romulus, victorieuse des éléphans du Carthaginois, a été terrassée par le lion de Juda : *vicit leo de tribu Juda*, est-il gravé sur la base de l'obélisque dressé par Sixte-Quint. L'Église a raison : le Nazaréen a vaincu.

Voilà la vraie conquête sémitique, et le génie aryen ne s'en est pas relevé. Entre les antisémites, — les plus conséquens, les seuls logiques peut-être, sont ceux qui, pour secouer le joug sémitique, repoussent l'Évangile aussi bien que la Bible, s'insurgeant également contre la crèche de Bethléem et contre les tables du Sinaï (1).

(1) A ce titre, je dois mentionner ici deux livres peu connus, dont le premier grief contre le « sémitisme » est d'avoir donné naissance au christianisme. L'un, publié vers la fin de l'empire, est *le Molochisme juif* de Tridon, depuis membre de la Commune de 1871; l'autre, daté de 1890 (Dentu), est intitulé : *Aryens et Sémites : le Bilan du judaisme et du christianisme*, par A. Regnard, t. 1er, le seul qui ait paru.

Ce n'est qu'en s'affranchissant de toute idée chrétienne que le monde se « désémitisera. »

III.

Mais, assez parler des juifs anciens. Les juifs modernes sont-ils de purs Sémites? Sommes-nous seulement certains qu'il y ait une race juive, ou que les israélites d'Europe, d'Asie, d'Afrique soient tous également les fils de Jacob et les descendans des Beni-Israël de la terre de Chanaan? Rien ne le prouve. Longtemps, sur la foi des juifs eux-mêmes, nous avons cru que, dans le judaïsme, la race et la religion étaient deux termes corrélatifs, impossibles à isoler l'un de l'autre. Cette vue ne s'accorde pas toujours avec les données de l'histoire. Il est permis de mettre en doute la pureté du sang de Juda. Le juif, dans son odyssée de vingt siècles à travers cent peuples divers, paraît avoir subi plus d'un croisement. De l'antiquité à la fin du moyen âge, bien des ruisseaux de sang étranger ont pénétré dans les veines de Jacob. Pour s'allier aux fils ou aux filles des nations, le juif n'a même pas attendu la dispersion. Les mélanges ethniques semblent remonter à la captivité de Babylone. Quand Juda serait, sous les saules de l'Euphrate, resté pur de toute mésalliance, il est difficile que les colons envoyés d'Assyrie au royaume d'Israël n'aient point laissé de traces en dehors des Samaritains, eux-mêmes, du reste, résorbés peu à peu par le judaïsme. La question des mariages mixtes est une de celles qui passionnèrent Jérusalem après le retour de la captivité. Les restaurateurs de Sion, les Esdras et les Néhémie, ont beau interdire toute alliance avec les femmes étrangères, la défense des réformateurs du ve siècle montre combien fréquentes étaient devenues de pareilles unions. Le livre de *Ruth*, la Moabite, en est une preuve : certains exégètes ont même supposé que cette patriarcale idylle était un plaidoyer contre les rigoristes, en faveur des femmes étrangères.

Ce fut bien autre chose à l'époque grecque et à l'époque romaine. Ce n'est plus seulement du sang chananéen, syrien, chaldéen, c'est du sang grec, du sang égyptien, du sang latin, peut-être du sang gaulois ou espagnol qui, par divers canaux, s'est mêlé au vieux sang sémitique. On croyait, naguère encore, que la diffusion des juifs, à la veille ou au lendemain de la chute du Temple, était un fait d'ordre purement ethnographique, le résultat de l'émigration des juifs de Palestine. C'était là une vue incomplète : la brusque expansion du judaïsme en Égypte, en Asie-Mineure, en Europe même, dès avant l'ère chrétienne, est, en grande partie, un fait d'ordre moral; elle provient, pour une bonne

part, de la propagande juive. En cela encore, le judaïsme a été le devancier, et comme le pionnier du christianisme; il lui a frayé la voie en Occident, aussi bien qu'en Orient. Il lui avait ouvert, d'avance, les portes de la gentilité, en affiliant à la loi de Moïse des païens de toute nation. C'est dans les synagogues, parmi les colons d'Israël et parmi les prosélytes des juifs, que les apôtres ont recruté leurs premiers disciples (1). Le juif contemporain des Asmonéens et des Hérodes n'avait point pour le prosélytisme l'aversion témoignée plus tard par les rabbins. Loin de là, les juifs hellénistes, en contact avec les Gentils, cherchaient à gagner au culte du vrai Dieu le Grec et le barbare. N'osant, pour les convaincre, faire parler Isaïe ou Daniel, les Alexandrins avaient remplacé les prophètes par les vieilles sibylles, chargées de prêcher aux païens l'unité de Dieu et la venue du Messie, avec la gloire future d'Israël (2).

Le monde classique n'était pas sourd à la voix de ses oracles transformés en échos de Sion; il éprouvait pour le monothéisme d'Israël une attraction qui, de l'ancienne loi, se détourna bientôt vers la nouvelle (3). Juifs, Grecs ou Latins, les auteurs anciens en tombent d'accord. « De grandes multitudes, dit l'historien Josèphe, sont prises de zèle pour notre manière d'adorer Dieu, si bien qu'il n'y a pas une seule ville, grecque ou barbare, il n'y a pas une nation où ne se pratique l'usage du sabbat, de nos jeûnes, de nos lampes, de nos prescriptions relatives à la nourriture (4). » La Judée palestinienne n'était plus guère alors que le noyau du judaïsme. L'audacieuse prédiction des prophètes parut un instant sur le point de s'accomplir : il semblait que les peuples allassent se mettre en route pour venir adorer à Jérusalem. Les sibylles ne s'étaient pas trompées : Isis, Sérapis et les dieux des nations devaient succomber devant le Dieu d'Israël. Si le monde ne fût devenu chrétien, il fût peut-être devenu juif.

(1) Le fait est constaté mainte fois par *les Actes des apôtres, passim.*

(2) Gaston Boissier, *la Fin du paganisme*, t. II, p. 23, 24; Hachette, 1891. — Les livres sibyllins ont été généralement composés par des juifs.

(3) Voyez notamment Renan : *les Origines du christianisme*, t. V, p. 227 et suiv.; cf. Kuenen : *Judaïsme et christianisme* (*Revue de l'Histoire des religions*, t. VII, n° 2, 1883, p. 208, n° 9). — Graetz : *Die jüdischen Proselyten im Römerreich* (Breslau, 1884). — Isr. Sack : *Die Altjüdische Religion* (Berlin, 1889), p. 384-87.

(4) Josèphe : *Contre Apion*, II, 39. — L'assertion de l'écrivain juif est confirmée par l'auteur chrétien des *Actes des apôtres* (II, 5) : « Or, il y avait en séjour à Jérusalem des juifs, hommes pieux, de toutes les nations qui sont sous le ciel. » Suit une énumération où figurent tous les peuples anciens, des Mèdes et des Parthes aux habitans de Rome, et, dans cette foule, l'écrivain sacré mentionne expressément les « prosélytes » à côté des juifs proprement dits : « Et ceux qui sont venus de Rome, juifs et prosélytes. » (*Actes*, II, 10.) — De même, dans les villes et les synagogues d'Asie et d'Europe, où prêchent les apôtres, *les Actes* signalent partout les prosélytes à côté des juifs d'origine; ainsi XIII, 17; XIV, 1; XVI, 14; XVII, 4 et 17; XVIII, 4 et 7, etc.

Car, ce n'était pas seulement le dogme de l'unité divine et la morale du Décalogue; ce n'était même pas uniquement la pratique du sabbat et les prières juives qu'adoptaient les païens convertis à la foi d'Israël, c'étaient parfois les observances rituelles, à commencer par le signe distinctif des descendans d'Abraham, la circoncision. A côté des simples prosélytes restés à mi-chemin, des hommes craignant Dieu, *metuentes Deum*, comme le centurion Corneille converti par saint Pierre (1), se rencontraient des gentils qui franchissaient les dernières barrières, adoptant, avec le sceau sanglant des fils de Jacob, toutes les coutumes judaïques. L'antiquité juive et païenne nous a laissé sur ce point des textes catégoriques. Josèphe dit formellement qu'un grand nombre d'Hellènes faisaient partie de la communauté juive d'Alexandrie (2). Beaucoup de juifs de Cyrène, d'Antioche, de Palmyre, les grandes juiveries orientales, paraissent également avoir été de sang grec ou gréco-égyptien (3). Aux juifs hellénisans se mêlaient les Hellènes judaïsans. Chose plus surprenante, il en a été ainsi, parfois, à Rome même. Juvénal, dans le fameux passage de sa XIVe satire, distingue entre les simples prosélytes et les convertis passés entièrement au judaïsme. Il nous montre les pères se contentant d'observer le sabbat et de s'abstenir de porc, tandis que les fils, renchérissant sur le zèle paternel, vont jusqu'à la circoncision : *mox et præputium ponunt*, dit, dans son latin énergique, le satiriste du Ier siècle (4). Vers le même temps, Tacite, parlant des recrues de toutes sortes faites par le judaïsme, dit la même chose en sa langue elliptique (5). Au IIe siècle, l'empereur Antonin juge nécessaire d'interdire aux juifs de circoncire d'autres que leurs fils. Au IIIe siècle même, vers 225, Dion Cassius, un sénateur, parlant des guerres de Palestine, dit encore que, à côté des juifs originaires de Judée, il y a d'autres hommes « qui ont adopté les institutions de ce peuple, quoique étant d'une autre race (6). » « Et, ajoute l'ancien consul, il y a, parmi les Romains, beaucoup de gens de cette sorte; ce qu'on a fait pour les arrêter n'a fait que les multiplier. » Quand ce dernier passage devrait, en partie, s'entendre des chrétiens, de pareils

(1) *Actes des apôtres*, x, 2.

(2) Josèphe : *Guerre des Juifs*, liv. VII, ch. III, 3. — M. Renan (*le Judaïsme comme race et comme religion*, 1883) a rassemblé les principaux textes grecs et latins qui montrent la fréquence de ces conversions au judaïsme.

(3) Voyez Mommsen : *Römische Geschichte*, t. V (1885), p. 492-494.

(4) Juvénal : *Satire XIVe*, vers 95.

(5) « Circumcidere genitalia instituere, ut diversitate noscantur. Transgressi in morem eorum, idem usurpant. » — (Tacite, *Historiæ*, liv. V, 5.)

(6) Καίπερ ἀλλοεθνεῖς ὄντες, Dion Cassius, liv. XXXVII, ch. XVII, texte cité par M. Renan : *le Judaïsme comme race et comme religion*.

textes forcent à croire que, en Orient comme en Occident, un grand nombre des juifs de l'antiquité descendaient de païens convertis. Ces israélites n'étaient que les fils adoptifs d'Abraham et de Jacob. A Rome même, les juifs dont nous pouvons visiter les catacombes sur la voie Appienne, ou sur la *via* Portuensis, n'avaient peut-être pas beaucoup plus de sang sémitique que leurs voisins chrétiens des cimetières de Calixte ou de Pontien, dont les plus anciennes inscriptions sont, elles aussi, en langue grecque.

Nous ne pouvons donc plus nous représenter Israël comme un *ethnos*, pur de tout mélange, d'autant que, à son berceau même, les Asmonéens et les Hérode, pratiquant le *compelle intrare*, avaient introduit dans le judaïsme, par la circoncision, de nombreuses populations de l'Idumée, de l'Iturée, du Hauran et des régions syriennes voisines. L'afflux de sang étranger n'a même pas pris fin à l'époque talmudique, alors qu'Israël vaincu se resserra sur lui-même. Après avoir été sur le point de devenir une religion universelle, le judaïsme en effet redevint, de nouveau, un culte national. Les docteurs, craignant de voir Juda se dissoudre dans les nations ou se fondre dans le christianisme, se plurent à isoler le juif. « Les prosélytes furent traités de fléau, de lèpre d'Israël. » La synagogue, se concentrant en elle-même, ferma ses portes; mais malgré la répugnance des rabbins, nombre de prosélytes s'y glissèrent encore, aux extrémités surtout du monde juif. On trouve des juifs recrutant des convertis en Arabie; des tribus arabes passent tout entières à la loi de Moïse. Mahomet, tout le premier, est le disciple des juifs, et l'Islam n'est qu'une adaptation grossière du judaïsme. En Europe même, des missionnaires juifs disputent aux missionnaires chrétiens les régions ponto-caspiennes. Vers le VIIIe siècle, au nord de la Mer-Noire, dans les steppes scythiques, un peuple de souche finno-turque, les Kozars ou Khazars passent en corps à l'ancienne loi (1). Ce n'est peut-être pas le seul exemple de pareilles conversions sur les confins de l'Europe et de l'Asie. A Tiflis, on m'a cité une tribu juive du Caucase, de mœurs guerrières, qui, par le type comme par les habitudes, diffère des autres israé-

(1) D'après *la Chronique* dite *de Nestor* (chap. XL), des juifs khazars proposèrent à Vladimir, grand-prince de Kief, alors encore païen, d'embrasser, lui aussi, le judaïsme. On trouve dans les *Monumenta historica Poloniæ* de Bielowski (t. I, p. 50 et suiv.) une lettre du roi khazar Joseph au rabbin de Cordoue, Kazdaï, où le chef khazar dit formellement : « Nos pères ont reçu la foi israélite; Dieu leur a ouvert les yeux, » et il raconte comment s'est effectuée la conversion d'un de ses prédécesseurs, après une sorte d'enquête sur les diverses religions, analogue à celle prêtée par *la Chronique de Nestor* au Russe Vladimir; cf. L. Léger : *Cyrille et Méthode*. — Quelle que soit l'authenticité de la lettre du khan Joseph, le passage des Khazars au judaïsme ne fait aucun doute.

lites. La fièvre m'empêcha de la visiter. Il est probable que ces juifs montagnards sont apparentés aux populations indigènes du Caucase (1).

En Occident, nous ne connaissons rien d'analogue à la conversion en masse des Khazars. Nous rencontrons, dès l'époque des Mérovingiens, de nombreux juifs en Gaule et en Espagne. Les israélites de Grégoire de Tours étaient-ils bien tous des juifs de race, qui avaient pénétré en Gaule par le Rhône et la Saône? ou beaucoup étaient-ils simplement des Gaulois convertis au judaïsme? M. Renan et plusieurs savans avec lui opinent pour cette dernière origine (2). Ce n'est là, malheureusement, qu'une hypothèse invérifiable, — sur ce point, les données positives nous font défaut, — ce qui est d'autant plus à regretter que les juiveries d'Allemagne et d'Angleterre sortaient de celles de France.

Quand ils eussent été du sang d'Israël, les juifs des Gaules et d'Espagne n'en ont pas moins, par divers canaux, reçu, à diverses époques, un afflux de sang indigène. Le mélange du sang juif et du sang chrétien qui, après les croisades, ne s'est guère fait qu'au profit des chrétiens, par la conversion des juifs, s'est opéré souvent encore au profit des juifs, durant la première moitié du moyen âge. Il y avait alors, pour passer de l'église à la synagogue, deux portes que l'Église a eu peine à fermer : l'esclavage et le mariage. Pour l'esclavage aucun doute ; le commerce des esclaves était fort lucratif; les juifs, en bons trafiquans, s'en sont beaucoup occupés, et, pour mettre d'accord leur piété avec leurs intérêts, ils ont souvent circoncis leur marchandise humaine. On en a la preuve par les décrets des conciles et les actes des papes et des évêques. Un des soucis de l'episcopat, en pays slaves notamment, souci fort légitime, du reste, était la protection spirituelle des esclaves détenus par les juifs. On interdit à leurs maîtres de les convertir au judaïsme. On finit par défendre aux juifs de circoncire les esclaves païens, et de posséder des esclaves chrétiens. C'est à cette même préoccupation que remonte la défense faite aux juifs d'avoir des servantes ou des serviteurs chrétiens. Cette prohibition, en usage dans les deux Églises, était naguère encore inscrite dans

(1) Il en est ainsi, croyons-nous, des juifs du Daghestan, appelés en turc *Dagh-Tchoufout* (juifs de la montagne), venus autrefois de Perse et lisant encore le Talmud en persan; ils se sont, en grande partie, tatarisés.

(2) E. Renan, *ibidem*. Chose à noter, le savant qui s'est appliqué à ruiner l'ancienne conception du judaïsme envisagé comme une race fermée, est celui qui avait le plus contribué à répandre chez nous la théorie des races, celui même qui semblait fonder toute l'histoire religieuse sur l'antagonisme de l'Aryen et du Sémite. Il y a là un rare exemple de probité scientifique.

les lois russes, et certains sujets du tsar ont tenté récemment de la remettre en vigueur.

De même pour les mariages. La défense, tant de fois répétée, faite aux juifs d'épouser des chrétiennes, et aux chrétiens d'épouser des juives, montre que de mal a eu le clergé des deux rites pour empêcher de pareilles unions. Les chrétiens n'avaient point alors pour le juif l'aversion qu'il leur a depuis inspirée. Aux yeux des barbares nouvellement baptisés, le judaïsme était une religion comme une autre, une façon d'hérésie ou de secte chrétienne. En Occident, à Lyon, l'archevêque Agobard, comme quatre siècles plus tôt, Chrysostome à Antioche, se plaint de ce que les chrétiens prennent part aux fêtes des juifs et assistent aux sermons des rabbins. Il fallut à l'Église un long effort pour amener tous ses enfans à distinguer nettement l'ancienne loi de la nouvelle. Le besoin de tracer entre les deux cultes une ligne de démarcation a été une des raisons des précoces sévérités du droit canon contre les juifs. L'Église n'entendait pas persécuter les débris d'Israël, ni exciter contre eux le fanatisme de masses ignorantes ; elle voulait surtout séparer la loi mosaïque de la loi du Christ, empêcher qu'on ne les confondît, ou qu'on ne les unît dans le même respect (1). Peut-être fut-ce là, aussi, un des motifs de sa répugnance à remettre l'Ancien-Testament aux mains des laïques. Toutes les prescriptions du droit canon vis-à-vis du juif ont eu pour point de départ le désir de l'isoler du chrétien, afin de soustraire les fidèles à son influence. C'est ainsi que le moyen âge a été peu à peu conduit à élever un mur entre le juif et le chrétien. La hiérarchie ne fut rassurée que lorsqu'elle eut entouré le bercail du Christ d'une palissade assez haute pour mettre ses ouailles à l'abri de la séduction des rites judaïques.

Il ne faut pas oublier que, parmi les hérésies, il y en a eu plusieurs à tendances juives ; que, parfois même, le judaïsme semble avoir fait des prosélytes malgré lui. Rappelons-nous que, en Russie, à Novgorod et à Moscou, les « judaïsans » ont été fort puissans aux XIVe et XVe siècles ; que, aujourd'hui encore, il reste çà et là, dans le peuple, des communautés de *soubbotniki*, de *sabbatistes* qui, avec le respect du sabbat, se sont approprié plusieurs des prescriptions de l'ancienne loi (2). J'ai même entendu signaler, au Cau-

(1) Cette vérité a été loyalement reconnue par un savant israélite, M. Isidore Loeb : *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle* de M. Vivien de Saint-Martin (article *Juifs*, p. 998).

(2) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III. — *La Religion*, liv. III, ch. X. — Des missionnaires écossais du milieu du siècle ont rencontré en Palestine, à Saphed, un Russe converti au judaïsme, et le cas, disaient-ils, n'était pas isolé. (*Narrative*

case, un groupe de sectaires qui, non contens d'adopter les observances judaïques, auraient fait venir des juifs pour leur réciter des prières en hébreu. On a parfois supposé que ces sabbatistes étaient des juifs de race, une espèce de *marranes* russes, autrefois baptisés par contrainte ; c'est plutôt l'inverse, ce sont des chrétiens d'origine, épris des coutumes juives.

Si dans les artères d'Israël coule du sang étranger, païen ou chrétien, il est plus certain encore que les peuples chrétiens ont du sang juif. Durant des siècles, les conversions, volontaires ou forcées, ont fait entrer des milliers de familles israélites dans le sein des nations chrétiennes. Il n'est peut-être pas un peuple européen, et, par suite, un peuple américain, qui soit pur de tout mélange avec le Sémite juif. De l'Espagne des Wisigoths à l'Allemagne des croisades, et des *nuevos cristianos* de Castille ou des marranes du Portugal aux « frankistes » de Pologne, tous ont reçu, à diverses époques, une infiltration de sang israélite. Ce qu'a coûté à Israël, depuis une quinzaine de siècles, le baptême, libre ou contraint, des fils d'Abraham, qui nous le dira? Le chiffre ne peut en être évalué que par millions. A voir la rapidité de l'accroissement numérique des juifs, depuis les quelque cent années qu'ils jouissent de la tolérance, il est permis de supposer que, si la croix ne lui eût, à chaque génération, enlevé des milliers de ses enfans, le judaïsme compterait aujourd'hui quatre ou cinq fois, peut-être dix fois plus d'adhérens. La différence est passée dans les nations chrétiennes. Quelques-unes, comme l'Espagne ou le Portugal, ont absorbé tant de sang juif qu'elles en ont été pour ainsi dire imbues.

Des édits de Théodose et d'Héraclius à la révolution française, Israël a été comme une île ou un archipel dont les bords, rongés par les flots, s'éboulaient peu à peu dans la mer, si bien que, à plus d'une époque, il a paru menacé d'une submersion totale. De la postérité de Jacob, le petit nombre seulement, une minorité infime peut-être est, jusqu'au bout, demeurée fidèle à la foi de ses pères. La grande majorité des douze tribus a passé sous le joug de la croix; elle est depuis longtemps fondue avec nous : l'eau du baptême l'a dissoute dans les nations. Qui que nous soyons, nous ne saurons jamais si, parmi nos ancêtres, nous ne comptons pas quelque maigre juif du Nord ou du Midi. Quand on songe aux croisemens séculaires, effectués de l'un à l'autre, on a peine à reconnaître, dans l'antipathie du juif et du chrétien, l'antagonisme fatal du Sémite et de l'Aryen.

of a Mission of inquiry to the Jews from the Church of Scotland, in 1839.) Anonyme, Édimbourg, 1844, p. 283.

IV.

Ce que l'histoire nous fait soupçonner, l'anthropologie et l'étude de l'homme vivant le confirment. La race juive n'est pas pure : tous les juifs ne peuvent être considérés comme des Sémites, pas plus que tous les chrétiens n'ont droit à se dire Aryens. Et d'abord, qu'entendons-nous par type sémitique? Pour nous le faire toucher des yeux, on nous renvoie parfois aux Chaldéens et aux bas-reliefs de Ninive; je connais, il est vrai, des juifs qu'on croirait détachés des murailles du palais de Khorsabad; mais c'est le petit nombre. Le type sémitique, pour ceux qui en mènent le plus de bruit, n'est, d'habitude, que le type juif; et le type juif lui-même n'a pas autant d'unité, ou de fixité, qu'on l'imagine souvent. La preuve en est que, pour qu'on ne pût les confondre avec eux, chrétiens et musulmans ont, durant des siècles, imposé aux juifs des signes distinctifs. Aujourd'hui même, c'est une question de savoir s'il y a un type juif, ou s'il n'y en a pas plusieurs. J'incline à croire, quant à moi, qu'il y a un type juif dominant, que l'on peut, si l'on veut, appeler type sémitique. Rembrandt nous en a laissé, à l'Hermitage, d'admirables études (1). Le visage long, et le plus souvent ovale, le front étroit, les sourcils arrondis et relevés, les yeux parfois clignotans et les paupières lourdes, comme à demi fermées, le nez long, busqué et serré à la base, les lèvres minces, le menton plutôt fuyant, tel est, me semble-t-il, le type classique du juif. Mais force nous est de reconnaître que tous les juifs ne s'y laissent pas ramener. On ne retrouve même point, chez tous, le trait caractéristique d'Israël, le trait sémitique, s'il en est un : le nez recourbé. Il y a, parmi eux, plusieurs types secondaires ou sous-types qui attestent des croisemens divers. C'est ainsi qu'on peut souvent, à première vue, distinguer les juifs des différens pays. Il faut, d'abord, mettre à part certains groupes d'israélites qui n'ont peut-être pas dans les veines une goutte de sang hébreu. Tels, les juifs noirs d'Abyssinie, les 200,000 *Falachas*, manifestement de sang africain. En certaines contrées, vivent même côte à côte, sans se confondre, des juifs dont la diversité d'origine est indiquée par la couleur de la peau. On signale ainsi, à Bombay, trois sortes de juifs : des blancs, semblables à ceux du Levant; — des bruns, à peau foncée, appelés du

(1) On peut rapprocher des portraits de Rembrandt, empruntés aux *Séphardim* ou juifs portugais d'Amsterdam, les juifs du peintre hongrois Munkacsy dans sa grande toile : *le Christ devant Pilate*. Voyez aussi les *Contes juifs* de Sacher-Masoch, dont les illustrations ont toutes été exécutées par des artistes israélites. On remarquera qu'en voulant accentuer les traits de la race, les dessinateurs sont parfois tombés dans la caricature (Paris, 1888; Quantin).

vieux nom de Beni-Israël, et qu'on croit indigènes de l'Inde; — des noirs, qui paraissent descendre d'anciens esclaves nègres convertis. En Perse, aussi, on remarque deux sortes de juifs, différens par l'aspect et le type physique.

Il n'y a point, chez le juif d'Europe, de contraste aussi marqué. Mais, là même où les israélites ne sont pas séparés par la coutume en groupes distincts, un œil attentif perçoit souvent, parmi eux, des types ou sous-types encore mal fondus. Et cela n'est pas seulement vrai des grandes juiveries de l'Est. Il y a ainsi des juifs de haute taille et des juifs de petite taille; il y en a de bruns, et il y en a de blonds; on rencontre, chez eux, des yeux noirs et des yeux bleus, et des nez épatés ou retroussés à côté des nez minces et crochus. Pareilles différences, si l'on regarde la forme du crâne ou du squelette. Les caractères anthropologiques ne sont pas les mêmes pour les juifs de tous les pays; ils varient parfois pour les juifs du même pays (1). Il ne se rencontre pas là, d'habitude, de caractères assez constans pour distinguer nettement les israélites de leurs voisins d'autres religions (2).

Entre tous les groupes de populations qui prétendent se rattacher à Jacob, les deux plus intéressans peut-être, les deux plus singuliers à coup sûr, sont les Karaïm et les Samaritains. Rejetant également le Talmud, Samaritains et Karaïm sont, depuis des siècles, isolés du gros d'Israël. Je les ai visités les uns et les autres, avec la curiosité d'un naturaliste en face d'espèces en voie d'extinction. Il était intéressant, pour moi, de les comparer aux juifs talmudistes des mêmes régions. J'ai rencontré, sur le mont Garizim, les débris des Samaritains rassemblés, sous trois tentes, pour la fête de Pâques; ils vont encore, chaque année, sur la montagne sainte d'Éphraïm, immoler l'agneau pascal. Le lendemain, je visitai leur synagogue de Naplouse, et je causai avec leur rabbin pendant qu'il me montrait leur fameux manuscrit du *Pentateuque,* le seul livre dont ils reconnaissent l'autorité. « Nous sommes cent quatre-vingts Samaritains, me disait, en anglais, le chef de leur communauté, tout en déroulant devant moi l'antique *volumen;* — c'est, sans doute, la religion la moins nombreuse du globe, ce n'est pas une raison pour que notre religion ne soit pas la vraie. » J'avoue que, dans leur visage, je ne trouvai, chez ces Samaritains, séparés des

(1) On ne saurait attacher grande importance à « l'indice céphalique » des juifs. Les observations portent sur un trop petit nombre d'individus. D'après Pruner-Bey et Lombroso, les juifs d'Afrique ou d'Italie seraient plutôt sous-dolichocéphales. — D'après les mensurations prises par MM. Koperniki et Majer, les juifs de Pologne seraient généralement brachycéphales ou sous-brachycéphales.

(2) Voyez les observations réunies par M. Loeb. (Article *Juifs* du *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle.*)

autres israélites depuis vingt-cinq siècles, rien de bien caractéristique. Ils me parurent seulement plus grands, plus forts, plus sains d'apparence que les juifs orthodoxes du voisinage. Au point de vue physique, ces Samaritains qui, avant cent ans peut-être, auront disparu, ont incontestablement l'avantage sur leurs frères ennemis de Judée; peut-être parce que, n'ayant point passé par le douloureux exode de ces derniers, ils ont moins souffert et ont été moins dégradés. Nous savons, par la Bible, que les Samaritains proviennent d'un mélange d'Hébreux et de colons assyriens, établis sur le territoire de Samarie. S'il n'en reste pas un plus grand nombre, c'est peut-être que beaucoup d'entre eux sont peu à peu rentrés au giron du judaïsme orthodoxe.

Bien que détachés du tronc d'Israël douze ou quinze siècles plus tard, les Karaïm (1) que j'ai visités, ceux de Crimée, du moins, m'ont paru plus différens des autres rameaux de Jacob. A les en croire, ils seraient les seuls représentans du pur mosaïsme, les autres juifs, les talmudistes, ayant substitué à l'autorité de la Bible celle des rabbins. On dit la secte née au milieu du VIIe siècle en Babylonie, alors encore le principal centre intellectuel d'Israël. Après avoir, autrefois, compté de nombreuses communautés en Asie, en Europe, en Afrique même, ces protestans du judaïsme ne sont guère, aujourd'hui, que cinq ou six mille, dont plus de la moitié est groupée en Crimée. Eux aussi, probablement, se sont peu à peu fondus avec les juifs orthodoxes; ils ont été résorbés par le judaïsme talmudique. J'ai fait, dans la montagne, au-dessus de Baktchi-Saraï, la ville tatare, un pèlerinage à Tchufut-Kalé, la ville morte des Karaïm, et à l'antique cimetière voisin qu'ils appellent leur vallée de Josaphat. La Jérusalem des juifs de Tauride est aujourd'hui déserte; ses habitans sont descendus dans la plaine, et ses maisons sont en ruines. Les Karaïm y ont conservé une synagogue, où ils montent à certaines fêtes. J'y ai trouvé, au milieu de fragmens d'anciens manuscrits et de rouleaux à demi effacés de la *Thora*, un vieux rabbin à barbe blanche, qui semblait l'image de sa religion expirante. Ces Karaïm de Crimée, restés en partie cultivateurs, n'ont presque rien du type juif. Ils ressemblent plutôt à leurs voisins tatares de Baktchi-Saraï. Leurs traits ne paraissent pas plus sémitiques que beaucoup des noms gravés sur les pierres tombales de leur sauvage vallée de Josaphat.

Dans cet antique cimetière de Tauride, Firkovitch a découvert des inscriptions hébraïques du VIIIe siècle, portant en hébreu des noms

(1) Karaïm ou karaïtes, de *kara* (lire) ou *mikra* (Bible), parce que, à l'opposé des juifs, dits *rabbanites*, ils n'admettent d'autre autorité que celle de l'Ancien-Testament, repoussant la tradition et les décisions rabbiniques.

de forme turque, comme celui de Toktamich. Ce Toktamich était sans doute un Tatar, un Nogaï converti, ou plutôt, car l'inscription est antérieure à l'invasion des Mongols, c'était un Khazar, en tout cas, un Finno-Turc, un Touranien. « Est-ce qu'un juif d'origine palestinienne, demande M. Renan, se serait jamais appelé Toktamich, au lieu de s'appeler Abraham, Lévy ou Jacob? » Ces Karaïm de Crimée semblent plutôt les prosélytes que les descendans des Karaïm de Babylone. Ces juifs n'ont peut-être aucune goutte de sang hébreu dans les veines, de même que beaucoup de Tatars du voisinage n'ont, ethnologiquement, presque rien de tatar, n'étant souvent que les rejetons des anciens Goths ou des anciens Grecs, convertis tardivement à l'Islam, sous la domination des khans de Crimée (1). Du juif karaïte qui croit descendre de Jacob, et du soi-disant Tatar qui s'enorgueillit de son origine turque, le moins turc ou tatar peut être le musulman.

Ces Karaïm de Crimée ne sont probablement pas les seuls sujets du tsar qui soient juifs de religion, sans être juifs de race. On suppose qu'ils proviennent des anciens Khazars, ce peuple scythique converti au judaïsme. Les trois ou quatre mille Karaïm de la Tauride sont-ils les seuls descendans du vieux peuple finno-turc? N'est-il pas probable que, parmi les quatre millions de juifs russes, il y en a des milliers qui se rattachent, eux aussi, aux Khazars de la steppe? L'étude des types israélites en Pologne et en Petite-Russie porte à le croire. Il semble qu'il y ait souvent chez eux un alliage finno-turc. Un jour, à Varsovie, — peut-être la plus grande communauté juive du monde, — je visitais, en compagnie d'un savant polonais de mes amis, les écoles professionnelles israélites. On me fit remarquer que, parmi les enfans juifs, on pouvait distinguer trois ou quatre types différens : un d'abord, le plus connu de nous, que mon guide appelait le type proprement juif ou sémitique ; — un second qu'il rattachait aux Khazars ou aux Touraniens, et dont le principal trait était un nez court, parfois retroussé, avec des pommettes saillantes ; — un troisième, au front bas, aux lèvres épaisses, au teint noir, qui lui paraissait avoir quelque chose d'africain ; — un quatrième enfin, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, qui semblait plutôt aryen ou germanique. Le fait est que les juifs de l'empire russe présentent des différences de traits et de types qu'on ne peut guère expliquer que par des différences d'origine. On pourrait faire des observations analogues à Jérusalem, à Berlin, à Vienne, à Londres, à Paris même, partout où se rencontrent des israélites de divers pays.

Ces modifications du type juif, faut-il les attribuer uniquement

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. I, liv. II, ch. III.

au mélange des races? Non, assurément; il faut aussi faire la part des influences de milieu. Le juif garde l'empreinte des contrées et des climats traversés par ses pères. Des *ksour* du Sahara aux *aouls* des steppes turcomanes, et des orangers du Guadalquivir aux bouleaux de la Duna, Israël n'a pu, impunément, vivre deux mille ans sous les ciels les plus opposés. De là, pour les juifs, là même où le sang hébraïque a subi le moins de croisemens, une autre cause de diversité. On sait que l'histoire a partagé les fils de Jacob en deux grands groupes, d'importance numérique inégale : les *Séphardim* et les *Askenazim*, les juifs du Midi, appelés juifs portugais ou espagnols, et les juifs du Nord, dits juifs allemands ou polonais (1). C'est là, on doit le remarquer, une distinction tout historique ou géographique, qui n'a rien à voir avec les anciennes tribus d'Israël. Les distinctions de tribus ont disparu pour faire place à de nouveaux groupemens selon la langue ou les pays d'origine.

Séphardim et Askenazim ne diffèrent pas seulement par leurs traditions et leurs rites; les uns et les autres conservent souvent encore, dans leurs traits, la marque des migrations auxquelles les a condamnés l'intolérance des siècles. Des deux groupes, les Séphardim semblent le plus pur d'alliage étranger. Ils se sont toujours regardés comme l'élite de la nation, jusqu'à ne pas vouloir être confondus avec les autres juifs. Ayant longtemps vécu au milieu de Sémites ou de demi-Sémites, ils ont probablement plus de sang sémitique. Leurs traits ont, d'habitude, plus de finesse : c'est parmi les Séphardim des deux sexes que se rencontrent les plus beaux exemplaires du type juif. Ce type prend parfois, chez eux, une noblesse qui est plus rare chez les juifs du nord. Quelques-uns, cependant, en Portugal ou en Afrique, ont pu, comme les Portugais eux-mêmes, se mésallier parfois à des esclaves de race noire. Chez les Askenazim, le vieux sang d'Israël s'est davantage mêlé à celui des nations; il a été, pour ainsi dire, largement étendu de sang barbare. La race se ressent des croisemens anciens avec les pesantes populations du nord-est, en même temps qu'elle a été marquée au visage par le rude climat du nord. Les traits se sont fréquemment alourdis : le nez est devenu plus gros, les lèvres, plus épaisses; et ces différences physiques semblent parfois se retrouver au moral. — « Comment, me disait un Russe, voulez-vous qu'avec nos longs hivers, avec nos rhumes et nos catarrhes, les ailes du nez sémitique aient conservé leur finesse orientale? » Le climat, cependant, n'a pu suffire à changer des nez aquilins en nez retroussés

(1) Séphardim vient de *Séphardi*, nom biblique de l'Espagne; Askenazim vient d'Askenaz, ancêtre supposé des Allemands, d'après les généalogies bibliques. Aux Séphardim, aujourd'hui, de beaucoup les moins nombreux, se peuvent rattacher les juifs d'Italie, et ceux du Comtat et du midi de la France.

ou en nez camards, tels que nous en montrent certaines faces de juifs polonais.

Quoi qu'il en soit de ces différences, Askenazim et Séphardim n'en sont pas moins également juifs. Quelques savans, préoccupés surtout des caractères ethniques, ont voulu voir en eux deux populations ou deux races distinctes, ne reconnaissant comme foncièrement juifs, juifs d'origine et de sang, que les Séphardim (1). C'est donner, chez Israël, trop d'importance à la race. Même au point de vue physiologique, la race n'est ni l'unique, ni peut-être le principal facteur du juif. Et ce que je dis de la race, je le dirais, à plus forte raison, du sol, du climat, du milieu physique. Il faut autre chose pour expliquer le juif. Israël est bien moins le fruit d'une race que l'œuvre de l'histoire. Deux choses surtout ont fait le juif et lui ont donné, sous toutes les latitudes, un aspect particulier : l'isolement séculaire et le rituel traditionnel, la séquestration sociale et les pratiques religieuses.

Le juif, en effet, n'est pas le produit naturel d'un sol ou d'un climat; c'est un produit artificiel, le produit d'une double tradition et d'une double servitude : c'est ce qui, en des pays si divers, malgré tant de mélanges de sangs, a donné aux juifs une incontestable unité d'aspect et de physionomie, d'aptitudes et de caractère. Le juif, en tant que race, a été élaboré par deux agens opposés : par le confinement auquel nous l'avons soumis, par les observances auxquelles lui-même s'est astreint. Il a été fait, en partie par nos lois, en partie par les siennes ; on pourrait dire qu'il a été façonné, de compte à demi, par nos canonistes et par ses rabbins.

Si jamais les influences de milieu ont été puissantes, c'est autour du juif, condamné, durant des générations, à un isolement rigoureux. Le juif moderne est le produit du « parcage, » de tout ce que résume le nom de ghetto. C'est bien, en ce sens, le ghetto qui a fait le juif, et la race juive, c'est-à-dire c'est nous, chrétiens, nos lois civiles, notre droit canon, notre clergé et nos princes. A ce titre, on l'a fort bien dit ici même, « les différences qu'il y a entre les juifs et nous, ce n'est pas la race qui les y a mises, c'est nous-mêmes et nos pères (2). » Le type juif a été élaboré et immobilisé par le ghetto. Le ghetto a suscité ou développé, entre les juifs de diverse origine, des similitudes physiques ou morales, qui tiennent moins à la parenté du sang qu'à l'identité du genre de vie. C'est dans ce fétide et douloureux creuset, à la chaleur des bûchers, que s'est faite, au moyen âge, la fusion des divers élémens ethniques d'où est sorti ce métal, d'une dureté et d'une

(1) Voyez, par exemple, M. G. Lagneau, *Anthropologie de la France*, p. 676.
(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1886, l'étude de M. Brunetière.

ductilité étonnantes, le juif moderne. Le chrétien avait laborieusement créé, autour de l'israélite, un petit monde fermé dont les habitans, relégués derrière les murs de leurs juiveries, exclus de presque toutes les professions, contraints de se marier entre eux, devaient naturellement tendre à former, au milieu des peuples, une race nouvelle. Qui sait ce qu'eût donné, pour toute autre religion, un pareil régime prolongé durant quelques centaines d'années! Des musulmans en eussent fait l'expérience sur des chrétiens qu'il ne leur eût peut-être pas fallu dix générations pour obtenir un type aussi tranché.

Imaginez des animaux, des chevaux ou des chiens, enfermés pendant quatre ou cinq cents ans dans un parc clos, strictement isolés de tous leurs congénères, et astreints à une diète uniforme. C'est, à peu près ainsi qu'on a procédé avec les juifs. On a formé une race humaine, comme des éleveurs créent une race animale. Après cela, il est permis de dire que le juif est le produit du groupement obligatoire et des conditions économiques ou politiques, autant et plus que des conditions ethnographiques. Ce qui fait son originalité, au point de vue même de la race, c'est moins le sang oriental hérité de ses ancêtres lointains, les Beni-Israël, que le genre d'existence auquel ses pères ont été pliés par les nôtres. Cela est si vrai que, à mesure que tombent les clôtures des anciennes juiveries, les particularités du type et du caractère juifs semblent aller s'effaçant ou s'atténuant.

V.

Le juif est ainsi une création de notre moyen âge; il est l'œuvre factice d'une législation hostile. Mais, si nous avons fait le juif, nous ne l'avons pas fait à nous seuls. Le ghetto d'Italie, la *carrière* de Provence, la *judengasse* d'Allemagne, le *mellah* du Maroc, la *hara* de Tripoli, n'ont été que le moule, la matrice où a été coulé le juif; ils ne lui ont donné que sa forme extérieure. Outre les lois du dehors et les influences externes, le juif a aussi été formé par un agent interne dont l'action, plus continue, a peut-être été plus puissante encore. Cet agent, c'est sa loi, ses observances, en un mot sa religion. Comme l'a dit M. Renan, le juif est moins le produit d'une race que d'une tradition; ou, comme dit M. J. Darmesteter, le juif est moins une œuvre de la chair qu'une œuvre de l'esprit. Il a été façonné, pour ne pas dire fabriqué, par ses livres et par ses rites. Il est sorti des mains de ses rabbins.

En ce sens, le juif a été fait par la synagogue. Si le ghetto est la maison où il a été élevé, sa mère est la Bible, son père est le Talmud. Et il a gardé la ressemblance des parens qui l'ont en-

gendré. Il ne s'agit pas seulement ici d'une génération spirituelle; ce n'est pas uniquement par la foi, par l'idée, que la Thora et la Guémara ont enfanté le juif; c'est d'une manière matérielle et pour ainsi dire charnelle, par les pratiques et les observances de toute sorte. Il y a là une influence séculaire, dont on ne tient pas assez compte. Le judaïsme n'est pas, comme le christianisme, une religion presque toute spirituelle où, selon la parole dite au puits de Jacob, les vrais adorateurs adorent en esprit et en vérité. Le judaïsme talmudique est, à plus d'un égard, un ensemble de pratiques corporelles : c'est une religion du corps, autant que de l'âme. C'est là, comme il vous plaira, son infériorité ou sa supériorité. La loi s'occupe de la chair, non moins que de l'esprit; la loi a contribué à les former tous deux l'un par l'autre. En ce sens, le juif est une œuvre de la chair en même temps qu'une œuvre de l'esprit. En ce sens surtout, le principal facteur du juif et de la race juive a été le judaïsme. Jamais peut-être l'homme n'avait été, à ce point, pétri par sa croyance. La Thora, avant la Mischna, avait fait des règles de l'hygiène des commandemens de Dieu. L'Islam n'a fait que l'imiter, mais en restant bien en-deçà. Rien de plus étranger, pour ne pas dire de plus contraire au judaïsme, — au moins depuis les antiques Esséniens, — que le mépris témoigné au corps par certains de nos ascètes. La loi a un constant souci du corps; que ce soit, ou non, pour le corps en soi, peu importe; le résultat est le même. Aussi comprend-on que, parmi les saint-simoniens qui prêchaient la réhabilitation de la chair, il y ait eu de nombreux israélites.

La grande préoccupation du juif, durant vingt-cinq ou trente siècles, a été d'être pur, ce qui s'entend non moins de la pureté légale, de la netteté corporelle que de la pureté de l'âme. Ce souci le poursuit de la naissance à la mort, de la circoncision par le couteau de pierre au lavage du cadavre sur la table funéraire; il l'accompagne partout, dans sa nourriture, dans ses vêtemens, dans le lit de sa femme. La pureté légale est, chez lui, une obsession; le juif talmudiste en est comme hypnotisé. La loi et les docteurs ont tout prévu, tout réglé, jusqu'aux actes les plus secrets de la vie individuelle ou conjugale. Ce code minutieux, le petit juif l'étudiait, dès le jeune âge, dans le *héder* ou le *talmudtora*. On a calculé que l'israélite orthodoxe était astreint à 613 lois ou commandemens, dont 248 positifs et 365 négatifs. La plupart regardent la purification du corps, des vêtemens, des alimens. Un juif, disait Salomon Maimon, le cynique rabbin philosophe, ne peut boire, manger, se coucher, se laver, satisfaire les besoins de la nature, sans observer d'innombrables lois. Le juif pieux vit dans une perpétuelle terreur de se contaminer. Pour que, à ses yeux,

les mets, les liquides, le linge, les sièges, les meubles soient frappés d'impureté, il suffit du contact d'une personne ou d'une chose impure. C'est à éviter ces souillures que s'est, de tout temps, appliquée la dévotion juive. La sixième section ou *séder* de la Mischna, qui comprend neuf traités, s'appelle *Toharoth*, les Puretés. La casuistique rabbinique entre dans les détails de physiologie et de médecine les plus indiscrets; elle a des raffinemens de pureté qui, pour nous, ont quelque chose d'écœurant. Qui veut s'en rendre compte doit lire, dans le Talmud, le traité *Niddah*. On y voit à quelle surveillance, de tous les jours et presque de toutes les heures, sont astreintes « les femmes prudentes, » les épouses des *cohanim* surtout, qui veulent rester pures. Il ne suffit pas au judaïsme de l'examen de conscience prescrit, quotidiennement, par d'autres religions; le juif et la juive sont en outre assujettis à une sorte d'examen du corps. On ne saurait dire, en français, les étranges précautions prises par Tobit, la servante de Rabbi Gamaliel, quand elle mettait en cruche le vin de son maître; et Tobit est louée par le Talmud, comme une femme prudente.

Quels qu'en soient le sens et l'origine, il est impossible que de pareilles pratiques, transmises héréditairement pendant des siècles, soient demeurées sans action sur l'homme et sur la femme, partant sur la race. Israël s'est toujours vanté d'être un peuple pur : la pureté devant l'Éternel a été son privilège, sa marque distinctive, parmi les nations. « Car tu es un peuple saint pour l'Éternel ton Dieu, » lui répète, à plusieurs reprises, la *Thora* (1) ; et chez le juif, ancien ou moderne, la sainteté tend à se confondre avec la pureté légale. Sa longue répugnance pour les incirconcis provenait de ce que, à ses yeux, ils étaient immondes. Israël seul connaissait et pratiquait les lois de la pureté morale et physique. Ces lois, il y était si attaché que, ainsi que les Machabées, il préférait mourir plutôt que de les violer. Si excessives que nous en semblent parfois les minutieuses prescriptions, ce code de pureté a été une force pour Israël, pour son corps et pour son âme. Certes, le juif avili et appauvri en a souvent moins observé l'esprit que la lettre. Dans la puanteur de la « rue aux Juifs, » la pureté corporelle est devenue, pour lui, une affaire de forme; il s'est acquitté des ablutions et des lustrations comme d'une formalité légale, n'y voyant qu'un rite religieux, sans plus se soucier de la propreté que de l'hygiène. Encore aujourd'hui, en certaines bourgades juives d'Orient, le bassin de la *mikva*, la piscine où doivent venir, une fois par mois, se purifier les femmes, ne contient qu'une eau corrompue et nauséabonde, moins propre à purifier qu'à in-

(1) *Deutéronome*, XIV, 2, 21.

fecter. D'une observance salutaire, l'ignorance et la routine ont, parfois, fait une cérémonie repoussante. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Le bénéfice de toutes ces prescriptions hygiéniques n'a pas été entièrement perdu pour la race. En dépit de leur saleté extérieure, souvent voulue et forcée, le juif et la juive ont longtemps, pour la propreté personnelle, été supérieurs aux chrétiens, riches ou pauvres. Il ne faut pas oublier, du reste, que, pendant des générations, le juif n'a eu de sécurité qu'à la condition de paraître sordide et misérable; la saleté, comme la pauvreté, était, pour lui, un moyen de défense, de même que, à certains animaux, leur laideur. La force de résistance du juif à la malpropreté, à la fétidité, dans laquelle il était contraint de vivre, lui est venue, pour une bonne part, de ses fastidieuses et parfois répugnantes observances.

La Loi a fait d'Israël une race pure, en même temps qu'une race chaste; partant, à travers toutes ses souffrances, il est resté une race saine. L'insuffisance de sa nourriture et l'air empesté du ghetto ont pu affaiblir ses muscles; sa chair n'a pas été rongée par les ignobles pratiques de l'Orient. Le vice honteux de l'Aryen, grec ou romain, ou du Sémite, arabe ou syrien, n'a pas corrompu dans sa source le sang de Juda. Si, en quelques pays, la pauvreté ou la cupidité poussent ses filles à la débauche publique, c'est là une plaie récente, et les membres d'Israël n'en ont pas été contaminés. Il a eu beau, en Orient surtout, abuser des mariages précoces, unissant des garçons de quatorze ou quinze ans à des filles de douze ou treize ans, le respect du mariage, la chasteté de la vie conjugale et la pureté de la vie de famille, la discipline des mœurs, en un mot, a fortifié le juif et renforcé la race. Et ce que nous avons dit des purifications et lustrations de la loi est peut-être plus certain encore des prescriptions concernant la nourriture, de la viande *kacher* notamment. On prétend que le juif possède des immunités vis-à-vis de certaines maladies; si cela est vrai, le juif le doit surtout, — nous le verrons, — à ses observances, à sa loi.

Israël est-il, comme on l'a dit, le produit d'une tradition, ce n'est pas uniquement d'une tradition spirituelle, c'est autant, et davantage peut-être, d'une tradition hygiénique et prophylactique. Par là aussi, sous l'action lente des siècles, Israël a tendu à devenir, ou à redevenir une race. Quand on parle du juif, on a le droit de tenir compte de l'hérédité et des influences, physiques ou morales, accumulées durant des générations. Il eût suffi de nos lois restrictives et de ses lois religieuses pour que l'israélite, le Sémite métissé d'Aryen et mâtiné de Touranien, devînt de plus en plus différent de ses voisins d'autre religion. Alors même qu'il était leur parent par le sang, il perdait le sentiment de cette parenté. Israël était ramené, bon gré mal gré, à former un peuple, une tribu.

VI.

Israël redevenait une tribu. C'est là un point capital. Il avait beau, par ses origines, ne plus constituer un *ethnos*, il n'en persistait pas moins à se regarder comme la postérité d'Abraham. Il était le rejeton des patriarches; que ce fût par le sang, ou par adoption, lui-même l'ignorait, et peu importait : tout juif circoncis appartenait à « la Maison de Jacob. »

Israël redevenait une tribu sous la double influence qui tendait à refaire de lui une race; sous l'action de nos lois civiles qui l'isolaient des peuples par la force, — sous l'action de ses lois religieuses qui l'en isolaient par les rites. Ici encore, les autorités chrétiennes et les autorités judaïques, les unes agissant du dehors, les autres du dedans, poussaient, inconsciemment, dans le même sens. Droit canon et code talmudique se prêtaient main-forte; l'église et la synagogue, la royauté et le *kahal*, les évêques et les rabbins, en s'appliquant à le séparer de nous, travaillaient, de concert, à faire du juif une tribu étrangère aux nations. Israël, pelotonné sur lui-même, formait, bon gré mal gré, une cité dans la cité, ou, comme on dit aujourd'hui, un État dans l'État. Nos lois civiles renforçaient ses lois religieuses, et notre esprit d'exclusion alimentait son exclusivisme.

L'esprit de tribu a été, tour à tour, la cause et l'effet de « la séquestration à la fois volontaire et imposée d'Israël. » De même que le juif vaincu par Rome, le juif opprimé du moyen âge s'est serré autour de sa loi. Cette loi fut la règle absolue de la vie de Juda. « Israël l'eut devant les yeux comme une plaque hypnotique, » a dit M. Renan. Or, nous savons ce qu'est la loi, ce qu'est le Talmud, qui, en l'interprétant, en a pris la place, quelles minutieuses pratiques imposent aux fils de Juda la Thora et la Mischna. Les observances légales, nous l'avons dit, étaient, pour le juif, un isolant. Et, de fait, isoler le juif, le mettre à part des nations semble bien avoir été le but des rédacteurs de la Thora et des compilateurs de la Guémara. C'est bien une haie que ses rabbins ont plantée autour d'Israël pour le garder intact. La pratique des rites contraignait les juifs à vivre serrés les uns contre les autres, sans se mêler aux incirconcis. La loi tendait, à la fois, à fomenter chez eux le sentiment de solidarité, et à les tenir à l'écart des Gentils. La loi leur donnait ainsi l'esprit de clan. En ce sens, on pourrait dire que le judaïsme talmudique était une religion de séparatisme social; il aboutissait à faire des juifs une société fermée au milieu des sociétés humaines.

Entre Israël et les *goïm* se dresse, comme une barrière, la pra-

tique de la loi. Le juif qui prétend observer les prescriptions rabbiniques ne peut vivre avec les autres hommes; manger à leur table serait violer la loi. On l'a dit ici même : « Les fervens se seraient laissés mourir de faim plutôt que de toucher à des alimens préparés en dehors des prescriptions mosaïques. Toute nourriture, ou mieux, toute cuisine chrétienne leur est en abomination (1). » C'est le mot de l'Écriture : manger des mets prohibés est une abomination. Cette répulsion pour tout contact intime avec les Gentils est une des choses dont le christianisme a eu le plus de peine à triompher. « Lorsque Pierre fut monté à Jérusalem, les fidèles circoncis lui adressèrent des reproches en disant : Tu es entré chez des incirconcis et tu as mangé avec eux (2). »

Le Talmud, qui renchérit sur la Thora, tend à faire des juifs une sorte de caste séparée des autres hommes, comme les castes de l'Inde, par le souci de la pureté légale. Par là, le juif talmudiste est resté oriental. Méprisé de ceux qui l'entourent, il évite tout rapprochement avec eux; il ne voudrait ni s'asseoir à leur table, ni goûter à leurs mets; il tient à garder sa caste. Ce çoudra ou ce paria sordide craint de se souiller, il redoute les contacts impurs. Il répugne à se servir des ustensiles des Gentils, ou à les laisser user des siens. J'étais allé, un jour, d'une seule traite, de Jérusalem au tombeau des patriarches, à Hébron, encore, pour les juifs, une des quatre villes saintes de la Palestine. J'avais un drogman d'origine juive qui me mena coucher dans une maison juive, chez des Hassidim, si j'ai bonne mémoire. Pour souper, il fallut attendre que le *schächter* israélite fût venu saigner la volaille. Nous n'avions apporté ni cuillères, ni fourchettes; nos hôtes ne se souciant point de nous en fournir, nous fûmes obligés d'en faire demander à de moins rigoristes. Ainsi sont encore nombre de juifs d'Orient.

Il n'en est pas de même, il est vrai, en Occident. J'ai passé, dans ma jeunesse, trois mois, à Dresde, en pension, chez une famille israélite. Je ne sais si j'ai mangé de la viande *kacher*; mais j'aurais désiré, chez la maîtresse de maison, plus de scrupules quant au saucisson et à la charcuterie. Il ne faut pas croire, du reste, que tous les juifs d'Europe fassent bon marché des prescriptions sur la nourriture. Partout où il y a une population israélite, elle a ses boucheries et ses sacrificateurs. Il y a même, en certaines de nos villes de France, des hôtels spéciaux pour les voyageurs israélites. J'en ai découvert un, l'hiver dernier, dans une de nos stations des Alpes-Maritimes. L'enseigne portait, dans les trois lettres hébraïques, le mot *kacher*. La clientèle était exclusive-

(1) M. Maxime Du Camp, *la Bienfaisance israélite*, dans la *Revue* du 15 août 1887.
(2) *Actes des apôtres*, XI, 2, 3.

ment composée d'israélites de l'Est ou du centre de l'Europe. Il y a de ces auberges ou de ces restaurans juifs dans les grandes villes d'eaux, à Vichy notamment; j'en connais à Paris même. Pour le catholique ou le protestant en voyage, l'important est d'avoir une église ou une chapelle, avec un prêtre qui lui dise la messe le dimanche, ou un pasteur qui lui récite un sermon. Pour le juif le plus dévot, la synagogue est chose secondaire; l'essentiel, c'est la boucherie et le *shohet*.

Les observances rituelles et les prescriptions sur la nourriture n'ont pas été seules à entretenir chez les juifs l'esprit de tribu. Le culte y a peut-être autant contribué que la loi. Il est encore tout imprégné des souvenirs de Jérusalem; il a gardé, à travers les siècles, un caractère national; ses fêtes et ses jeûnes ne sont, pour la plupart, que la commémoration des joies ou des deuils d'Israël. Après dix-huit cent vingt et un ans, il ne se lasse pas de pleurer sur la ruine du Temple. Cette empreinte nationale, le Talmud et les rabbins, au lieu de la laisser effacer par la rouille des siècles, se sont scrupuleusement appliqués à la conserver, ou à la raviver. Comme aux jours des Machabées, la piété juive a longtemps ressemblé à une ferveur patriotique, le souvenir de Sion étant redevenu toute la patrie d'Israël. Juda a été ramené, en quelque sorte, au particularisme, national et religieux, des anciens Hébreux. Comme le jahvéisme primitif, le judaïsme talmudique est redevenu un culte de tribu. C'est, lui aussi, une religion nationale, ou, si l'on aime mieux, « ancestrale. » A cet égard encore, il est en opposition avec le christianisme, qui, par la bouche de Paul, s'est présenté au monde comme une religion universelle, n'appartenant en propre à aucun peuple. Avec le ritualisme talmudique, la religion, épurée et élargie par les prophètes, s'est matérialisée à la fois et rétrécie. Pour nombre de juifs, Jéhovah semblait moins le Dieu unique et universel d'Isaïe et de Jérémie que la divinité tutélaire des Beni-Israël. C'était le Dieu du monde; mais c'était, avant tout, le Dieu du juif, le Dieu de ses pères, Isaac et Jacob.

Il y aurait mauvaise grâce à nous en scandaliser, car, en dépit de l'esprit de la loi nouvelle, en dépit même du beau nom de catholique, plus d'un peuple chrétien a, lui aussi, apporté dans sa piété envers le Rédempteur des hommes une sorte de particularisme national. Le Moscovite de la sainte Russie, le Castillan de la catholique Espagne, l'Anglais de l'île des Saints, le Français même de la France très chrétienne, ne s'est-il pas souvent regardé comme une sorte de nouveau peuple de Dieu, auquel le Christ, la Vierge et les anges marquaient, du fond des cieux, une prédilection et une protection spéciales? Et le protestant, le puritain d'Écosse ou d'An-

gleterre, n'est pas toujours, à cet égard, resté en arrière du papiste ou de l'orthodoxe. Hélas! elle a eu de la peine à descendre au fond du cœur de ceux qui se croient ses disciples, la parole de Jésus à la Samaritaine: « L'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne, ni à Jérusalem, que vous adorerez le Père! »

La différence entre le christianisme et le judaïsme, c'est que le particularisme national, l'esprit de tribu, et, avec lui, l'esprit de secte, répugnent au christianisme, tandis que par ses origines, par ses traditions, par ses rites même, le judaïsme a peine à s'en dégager. Or, pour que le juif puisse entièrement se nationaliser dans les divers pays qu'il habite, il faut que le judaïsme se dénationalise. S'il veut que l'israélite soit partout un citoyen comme un autre, Israël doit, avant tout, se défaire de l'esprit de tribu. Et, comme cet esprit de tribu, le judaïsme talmudique en est imprégné, on peut dire que le juif ne sera complètement Français, Anglais, Allemand, Russe, Hongrois, — il ne sera tout à fait Européen ou Américain, qu'en s'affranchissant des excès du ritualisme rabbinique. La haie d'épines, plantée autour d'Israël par les *thanaïm* et les *amoraïm*, il faut qu'elle soit coupée ou arrachée. En d'autres termes, pour que le juif devienne vraiment un homme moderne, le judaïsme doit se « détalmudiser, » se « dérabbiniser. » Ce qu'avaient tenté, dans l'antiquité, les juifs hellénistes, les Alexandrins notamment, pour adapter la loi juive à la culture grecque, les juifs contemporains ont à le faire, à leur tour, pour la mettre d'accord avec notre culture moderne. Les pratiques isolantes dont Israël avait été enveloppé par le Talmud, il les leur faut abandonner. Les juifs d'Occident l'ont compris; voilà longtemps déjà qu'ils ont découvert que le judaïsme n'était pas rivé au Talmud. Sous l'influence de notre civilisation et de nos libertés occidentales s'opère, spontanément, dans la synagogue, un travail d'épuration du culte et du rituel. A mesure que le juif devient plus Français, plus Italien, plus Allemand, le judaïsme, et le juif avec lui, devient moins juif. N'est-ce pas, en ce sens, qu'il faut entendre la transformation du juif en israélite? Il n'y a guère qu'une centaine d'années que cette évolution a commencé, et, en certains pays, elle est presque achevée. Que serait-ce, si elle avait pu se produire sept ou huit siècles plus tôt? — Pourquoi a-t-il fallu qu'elle fût entravée et rendue impossible par nos lois d'exclusion?

VII.

C'est là cependant, il faut le reconnaître, une œuvre essentiellement délicate. Une religion n'est pas comme un batracien ou un insecte qui, l'âge venu, se métamorphose à l'heure marquée. Or,

c'est bien une sorte de mue ou de métamorphose par où passe le judaïsme; et, à bien compter, c'est la troisième ou la quatrième de sa longue histoire. C'est, en tout cas, la dernière et la plus difficile, celle qui doit l'amener à l'état parfait, si l'on peut ainsi dire. A semblable transformation, il y a, pour le judaïsme, une difficulté particulière : ses pratiques cérémonielles, ses rites, ses traditions ethniques ne sont point, pour lui, de simples enveloppes extérieures, dont il puisse se dépouiller à volonté. Ses pratiques, ses observances font plus ou moins corps avec lui. Deux choses surtout constituent une religion; deux choses la font vivre et durer : les croyances et les rites, le dogme et le culte. Or, à l'inverse de la plupart des autres religions, — des religions contemporaines du moins, — le dogme, dans le judaïsme, tient peu de place; son *Credo* est d'une telle simplicité, que l'y ramener tout entier, c'est presque le réduire à ce que le naïf optimisme de nos pères appelait la religion naturelle. J'en dirai autant de sa morale; elle a passé dans les religions sorties de lui et dans les civilisations nourries de ses livres; elle ne lui appartient plus en propre. La seule chose qui soit réellement à lui, c'est sa loi, ses pratiques rituelles. La loi forme vraiment la charpente, l'ossature de la religion d'Israël : elle seule lui donne du corps; sans elle, le judaïsme risque de s'évaporer en vague déisme.

Plus d'un israélite, les jugeant surannées, regarde les observances légales et les pratiques cérémonielles comme vouées à disparaître peu à peu avec le vieil esprit talmudique. Il en est qui, après trois mille ans, rêvent pour la Thora de jeunes destinées. Ils attendent que Jéhovah rouvre la source du rocher de l'Horeb, et ils espèrent que son peuple ne sera plus seul à s'y désaltérer. Ayant dans la mission d'Israël la foi que lui conserve tout juif en son cœur, ils le croient appelé à faire, pour la seconde fois, au monde civilisé, devenu de nouveau incrédule à ses dieux, le don divin d'une religion, — et cette fois, d'une religion sans pratiques gênantes et sans dogmes durs à la raison, sans miracles ni mystères. Pour gagner le monde ancien au rigide monothéisme de la Thora, qu'eût-il fallu, leur semble-t-il? Que le judaïsme contemporain de Philon et de Josèphe sût faire le sacrifice de ses rites nationaux. Ce n'est qu'à ce prix que la foi d'Israël eût pu conquérir l'univers. La circoncision a été la pierre d'achoppement où est venue butter la fortune de Juda; le couteau de silex du péritomiste lui a coûté l'empire religieux de l'humanité. Pour que la synagogue ne fût pas évincée par l'église, il lui eût peut-être suffi d'un Saül de Tarse, qui lui apprît à rejeter ses chaînes rituelles. Le sacrifice qu'il n'a pas su faire, à la chute du Temple, Israël doit s'y résigner aujourd'hui; il en sera quitte pour avoir perdu deux

mille ans. Alors, enfin, la foi de Juda, affranchie de tout esprit de tribu et purifiée de toute scorie nationale, deviendra la loi de l'humanité. Le monde, qui raillait la patience d'Israël, verra se vérifier les promesses dont l'aveuglement des scribes et l'entêtement des rabbins ont retardé, de vingt siècles, l'accomplissement. Selon la parole des prophètes, les nations viendront prendre leçon de Juda, et les peuples s'attacheront aux pans de ses vêtemens, disant : « Allons, montons à la montagne de Jéhovah, à la maison du Dieu d'Israël, pour qu'il nous instruise dans ses voies. » La religion d'esprit et de vérité vers laquelle, après Luther et après Voltaire, soupire encore le monde, Israël la lui enseignera. Il n'a, pour cela, qu'à laisser tomber ses pratiques vieillies, comme le chêne, au printemps, secoue les feuilles mortes de l'hiver. Le dépôt divin, le legs des prophètes, qu'il a gardé intact sous son lourd rituel, Juda, délivré de la servitude des rites, le transmettra aux Gentils. Ce sera l'avènement de la religion vraiment universelle et définitive, humaine à la fois et divine. C'est alors seulement, après avoir fait passer l'esprit de la Thora dans l'âme des peuples, qu'Israël, ayant rempli sa vocation, pourra se dissoudre parmi les nations.

Le rêve est grand, et tout juif, — souvent à son insu, — en porte un pareil au fond de lui. Plus d'une chose l'y encourage, l'anarchie intellectuelle de nos vieilles sociétés chrétiennes, la souffrance religieuse, la plus intime des souffrances humaines, le besoin de foi et la difficulté de croire, l'évolution du protestantisme et des sectes rationalistes qui, sous le couvert de la Bible, en reviennent, ainsi que les unitaires, au jaloux monothéisme de Jéhovah. Mais pareil rêve est-il à la portée du juif? Laissons de côté le christianisme, dont le vieux tronc fendu garde encore plus de sève que d'aucuns ne le croient. Ne considérons que le judaïsme. Quand il lui resterait assez de force, et assez de foi, pour soulever de nouveau le monde, Israël aurait toujours peine à lui apporter une religion, car une religion n'est pas seulement une doctrine plus ou moins définie ; et la croyance à un Dieu vivant ne distingue plus si bien le judaïsme qu'elle suffise à lui constituer un dogme propre. Une religion, nous l'avons dit, a besoin d'un culte, de cérémonies, de liens liturgiques pour relier visiblement les âmes. Le rituel lui est peut-être plus essentiel que le dogme; le rituel peut du moins survivre au dogme. Les vieilles religions ressemblent souvent aux vieux arbres, dont le tronc évidé n'en continue pas moins à porter des feuilles et des fleurs. Aucune religion, au contraire, ne saurait longtemps se passer de rituel. Israël lui-même, c'est à ses observances qu'il a dû de traverser les siècles. Or, la condition première du triomphe de l'ancienne loi, c'est l'élimination des pratiques cérémonielles,

c'est-à-dire l'abrogation de la loi. En d'autres termes, pour devenir universel, il faudrait en quelque sorte que le judaïsme commençât par se supprimer lui-même. Sa victoire ne peut être achetée qu'au prix du suicide.

Cela n'est pas fait pour effrayer les israélites, à demi déjudaïsés, dont les rêves messianiques se bornent à de vagues espérances humanitaires. Il n'en est pas de même des fervens de la synagogue, de ceux qui ont gardé la foi d'Israël et l'amour de sa loi. Ceux-là ne se soucient point de voir la loi se dissoudre en morale de manuel d'enseignement civique, et l'essence de la Thora se volatiliser en vide déisme, ou en humanitarisme plus décevant encore. Ils veulent que la religion d'Israël demeure un culte positif, une religion vivante. Ils consentent à laisser élaguer les observances et ébrancher le rituel, mais à condition de ne pas toucher au tronc ou à la souche du vieil arbre. Ils tiennent aux coutumes léguées par leurs pères, et ils appréhendent de rompre avec la tradition, car ils sentent que le judaïsme a ses racines dans la tradition, et qu'il ne les peut couper sans se flétrir.

C'est que, en effet, le judaïsme n'est pas une confession ou une église comme une autre ; c'est moins une foi, un dogme révélé de Dieu qu'un culte, une loi, un ensemble de rites et de pratiques hérités des ancêtres et vénérés comme tels. Chez lui, le culte et le rituel ne sont pas seulement les formes de la religion, ils sont, en quelque façon, la religion même; leur importance ou leur valeur, aux yeux des croyans, vient moins des dogmes qu'ils symbolisent, que des ancêtres qui les ont transmis, de génération en génération, comme un legs de famille. Pour nombre de juifs, c'est là, aujourd'hui, la principale raison de durée du judaïsme. Ils y tiennent, comme à une tradition héréditaire. Par là, s'explique leur peu de goût pour le prosélytisme. Leur religion est en quelque sorte le culte domestique de la maison de Jacob : à quoi bon en imposer les observances à qui n'est pas de la maison d'Israël? Pour le juif, les pratiques cérémonielles ne sont pas seulement le sceau de l'alliance d'Israël avec Jéhovah ; elles sont un signe de ralliement du juif avec le juif. Les rites constituent le lien d'unité ; ils forment la chaîne qui relie l'israélite à l'israélite. Repousser, comme certains juifs réformés d'Allemagne ou d'Angleterre, tout ce qui, dans le judaïsme, n'a pas un caractère exclusivement religieux, tout ce qui rappelle ses origines nationales; effacer le nom de Sion et le souvenir de Jérusalem, abolir la circoncision ou les prescriptions sur la nourriture, remplacer le sabbat par le dimanche, substituer, dans le chant des psaumes, la langue vulgaire à l'hébreu, ce n'est pas seulement relâcher le lien d'unité, desserrer les nœuds qui rattachent le juif à ses frères, en même temps qu'à ses pères; c'est

supprimer peu à peu tout ce qui fait l'originalité du judaïsme, c'est le réduire insensiblement à n'être plus qu'un nom ou une ombre.

L'historien allemand des juifs, le docteur Grætz, a raison (1). Le judaïsme ne peut laisser trancher toutes ses racines palestiniennes, car c'est d'elles que lui vient sa sève. Les synagogues réformées qui éliminent du culte tout ce qui est proprement hébraïque risquent fort de n'être que des étapes sur la route du christianisme, ou sur la pente banale de la libre pensée. On l'a bien vu, à la fin du XVIIIe siècle, dans le « cercle éclairé » de Berlin, parmi les héritiers de Moïse Mendelssohn et les admirateurs de la belle Henriette Herz.

Nous avons signalé le péril que font courir au judaïsme l'esprit moderne et cette civilisation qui lui a ouvert le monde en l'affranchissant (2). Voici, pour lui, un autre danger, non moindre peut-être. Pour se plier à notre culture occidentale, il lui faut se « moderniser; » pour s'adapter à la vie nationale des peuples contemporains, il lui faut se dénationaliser; et, pour l'un comme pour l'autre, il lui faut se « dérabbiniser, » simplifier ses rites, abroger la plupart de ses observances. Mais, en même temps, en se modernisant, en se dénationalisant, en renonçant à ses pratiques rituelles, il risque de se déjudaïser, partant, de se désagréger. Il quitte ses enveloppes protectrices; il abandonne l'abri de la haie talmudique; il se dépouille de ce qui l'a fait vivre et l'a fait durer. La Synagogue a reposé, durant les siècles, sur la forte colonne de la Loi; abroger la Loi, ou la laisser tomber en désuétude, n'est-ce pas ébranler le fondement de la Synagogue? Rarement, l'histoire religieuse a présenté pareil problème. Bien téméraire cependant qui le dirait insoluble. Les religions ont un art à elles de passer à travers les antinomies; elles possèdent un instinct merveilleux de s'adapter aux lieux et aux temps. Le judaïsme, en particulier, est déjà sorti, sans y succomber, de deux ou trois crises qui semblaient lui devoir être mortelles. Il a une vitalité étrange; il en a donné tant de preuves qu'il serait en droit de nous en vouloir de paraître inquiet de son sort. Nous avons des traditions ou des légendes qui disent que le judaïsme durera jusqu'à la fin du monde; elles peuvent bien avoir raison. Après tout, qu'Israël fasse, ou non, un nouveau bail avec les siècles, c'est son affaire. Ce que nous savons, c'est que, dût-il y périr, il sera contraint de se dénationaliser et de se dérabbiniser. Et n'est-ce point ce qu'il fait, sous nos yeux, de l'Occident à l'Orient, ici plus vite, là-bas plus lentement? Les

(1) Grætz, *Geschichte der Juden*, t. XI, p. 170 et suiv.
(2) Voyez la *Revue* du 15 février, p. 810, 811.

jours du vieux talmudisme sont comptés; les rabbins nourris de la Guémara pleurent en vain sur l'esprit des temps nouveaux. Le vent de l'Ouest s'est levé sur Israël, et rien, chez Jacob, ne résistera au souffle qui vient de l'Occident.

VIII.

Si malaisée qu'elle semble, la transformation s'accomplit. Elle ne se fait pas seulement dans la synagogue et le *talmud-thora*, mais aussi dans la maison, dans la famille, dans la vie domestique. Ce n'est pas uniquement le culte ou le rituel d'Israël qui tend à se « moderniser, » ce sont ses habitudes, ses mœurs, ses idées, sa vie entière. Et ici le changement ne rencontre point les mêmes obstacles que dans l'intérieur de la synagogue. S'il n'est pas loisible à la synagogue d'oublier ses traditions palestiniennes et de perdre son antique caractère national, il n'en est pas de même de la maison du juif. Rien ne l'oblige à demeurer un Oriental; rien ne le contraint à garder des coutumes isolées, une langue ou un costume à part, des usages civils étrangers à ses voisins d'autres cultes. C'est là surtout que la transformation est frappante, et c'est là surtout qu'elle est importante. Au point de vue social, ou national, c'est la seule qui nous intéresse. Celle de la synagogue ne nous touche qu'autant qu'elle en est la condition.

Or, par tout l'Ouest de l'Europe, dans les grands centres même de l'Orient, le vieux juif à long caftan et à longues papillotes se métamorphose en homme moderne. Cette conversion du juif en israélite, elle tend à se faire partout où nos lois, ou nos préjugés, n'y mettent pas obstacle. Les juifs subissent de plus en plus l'influence du milieu où ils naissent et où ils vivent. Ils quittent peu à peu ce qu'on pourrait appeler leurs mœurs nationales. Les pratiques intimes, les rites domestiques, qui tenaient tant de place dans la maison du ghetto, vont elles-mêmes se perdant. En certains pays, dans notre France, comme en Angleterre, il n'en reste déjà plus guère qu'un souvenir poétique. Elles reculent et s'effacent, au grand regret des amateurs du pittoresque, les vieilles mœurs juives avec leur caractère biblique, leur dignité naïve, leurs touchantes légendes, « leur sentiment si vif de la vie patriarcale. » Pour les retrouver, il faut aller dans quelque village perdu de l'Alsace; bientôt il faudra pousser jusque dans les campagnes de Pologne. A la façon dont le changement s'opère, les derniers vestiges en auront peut-être disparu avant la fin du xxe siècle. L'ancienne vie juive familiale, tout imprégnée des souvenirs de l'Orient et de la Bible, ne vivra plus que chez les conteurs de Bohême ou de Ga-

licie, tels que Kompert ou Sacher-Masoch. Israël subit la loi commune : il va, lui aussi, s'effaçant sous le rouleau d'uniformité qui passe sur le monde.

L'étonnant est que le Talmud ait réussi à le tenir quinze siècles cloîtré dans ses rites. La synagogue et le *Kahal* y eussent échoué, dès longtemps, si le séparatisme rabbinique n'eût été doublé de l'exclusivisme chrétien. Elles se fussent écroulées, sous le poids des âges, les lourdes murailles talmudiques, n'était qu'elles ont été consolidées, et comme arc-boutées du dehors, par nos lois canoniques et nos lois civiles. Chaque fois que le juif faisait mine d'en sortir, nous le ramenions à la *Judengasse*. En l'expulsant de notre société, nous le condamnions à demeurer parqué dans la sienne; en lui interdisant de faire partie de notre commune, de notre peuple, de notre nation, nous lui enjoignions de demeurer l'homme de sa tribu. On connaît le supplice de l'emmurement; nous l'avons infligé à des générations de juifs. Tout le droit chrétien et musulman semblait combiné à dessein pour maintenir Israël à l'état de corporation ou de clan, calfeutré dans ses coutumes héréditaires. Sous ce rapport, rien de plus instructif que l'étude des lois du moyen âge et des lois de l'ancien régime (1). Elles expliquent comment Juda, dispersé, s'est coagulé en minces grumeaux à la surface des nations, sans que les siècles aient réussi à le fondre avec elles, pareil à des gouttes d'huile qui flottent sur un étang.

Ils n'ont donc pas tort, les juifs, quand ils nous disent : Vous vous plaignez de notre exclusivisme, et vous avez tout fait pour le fomenter et pour le prolonger. Nos rabbins nous avaient emprisonnés dans le Talmud, et vous avez barricadé les portes, pour que nous ne pussions les ouvrir. De peur d'être confondus avec nous, ou de nous voir nous mêler à vous, vous nous avez relégués dans des quartiers spéciaux, et vous nous avez infligé des costumes distinctifs et des signes infâmans. Quoi d'étonnant si, ne pouvant être citoyens de vos états ou bourgeois de vos villes, nous n'avons pu être autre chose que juifs, ne connaissant d'autre patrie qu'Israël et d'autre gouvernement que le *Kahal?* — Et, de fait, comment s'est, le plus souvent, formé le sentiment national? C'est, nous le savons, par réaction contre l'étranger, par le besoin de se défendre contre un oppresseur ou un ennemi commun. Or, durant des siècles, toute la conduite et toute la législation des peuples chrétiens envers les juifs ont tendu à leur inculquer une conscience nationale juive. — Supposez, disait Macaulay, que, pendant un millier d'années, les hommes aux cheveux roux aient partout été soumis

(1) C'est encore, à bien des égards, la législation de la Russie et de la Roumanie, et les effets en sont analogues.

à des restrictions et des vexations spéciales à la couleur de leur chevelure; il est évident que les hommes roux de tous pays se seraient regardés comme compatriotes et parens, alors même que de sang différent.

Le reproche que nous lui adressons, le juif peut, ici encore, nous le retourner. Si, en tant de pays, il persiste à former une tribu ou une société à part, c'est, en grande partie, que nous l'y avons forcé ou habitué. Aujourd'hui même que nous lui avons donné la clé du ghetto, lui ouvrons-nous toujours spontanément notre porte? Français, Allemands, Slaves, Hongrois, Roumains, l'engageons-nous volontiers à s'asseoir à notre table? Ce qui nous arrête, ce n'est plus pourtant le défaut de langue commune pour nous entretenir avec lui, ou le regret de ne pouvoir lui faire manger *kacher*. — « Pourquoi ne jouez-vous pas avec cette petite fille? entendais-je, un jour, au parc Monceau, demander à des enfans. — Maman, parce qu'elle est juive. — De quel côté, surtout, vient l'exclusivisme aujourd'hui? Dans la plus grande partie de l'Europe, en France notamment, il semble moins venir des juifs que des chrétiens. Le juif est, le plus souvent, jaloux de se mêler à nous; il en est parfois importun. Ce qu'on lui reproche, ce n'est plus tant de s'enfermer avec ses pareils et de s'éloigner de nous; c'est plutôt, au contraire, de s'imposer à nous; c'est de s'introduire, bon gré mal gré, dans notre société ou dans notre monde, de forcer les portes de nos cercles et de nos salons; c'est d'envoyer ses enfans, avec les nôtres, à nos écoles et à nos collèges, au lieu de les laisser au *héder* ou au *mélamed;* c'est, en un mot, d'enjamber toutes les barrières sociales ou mondaines que nous prétendions maintenir entre lui et nous. Les murs du ghetto sont tombés, l'esprit du ghetto survit souvent, — chez ceux même qui s'en croient affranchis.

D'où vient cette persistante et involontaire antipathie? N'a-t-elle d'autre raison que d'instinctives réminiscences des préjugés de nos pères? A parler franc, je n'oserais l'affirmer. Pour se l'expliquer, il faut examiner de plus près cette race juive, dont le contact répugne encore à tant d'hommes de sang moins noble. Aussi bien, pour la connaître, il ne nous suffit point de savoir de quels élémens, ethniques ou religieux, elle est la combinaison. Avant de voir quelle place les nations contemporaines doivent faire aux juifs, il est bon de rechercher ce qu'est l'esprit, le caractère, le génie juifs. Il y aura là, me semble-t-il, un curieux chapitre de psychologie.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LE

MAJOR DE WISSMANN

ET SON

SECOND VOYAGE A TRAVERS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Avant de s'illustrer par les éclatans services qu'il a rendus à son gouvernement et à la colonisation allemande dans l'Afrique équatoriale, ainsi que par la vigueur toute prussienne avec laquelle il a étouffé l'insurrection des Arabes de sang mêlé répandus entre la région des grands lacs et l'Océan-Indien, M. le major de Wissmann avait été employé durant plusieurs années par l'État libre du Congo. En 1886, après avoir passé quelques semaines à Madère pour s'y remettre de ses fatigues, il fut chargé par le roi des Belges d'organiser le pays des Balubas, puis de parcourir tout l'État libre jusqu'à sa frontière orientale, en portant surtout son attention sur la chasse à l'homme, sur le commerce des esclaves, sur les meilleurs moyens de combattre ce fléau. Il s'acquitta le mieux qu'il put de sa double mission, et pour la seconde fois il traversa l'Afrique d'un océan à l'autre. Pendant le dernier séjour qu'il vient de faire en Allemagne, il a employé ses loisirs à raconter ses laborieuses pérégrinations des années 1886 et 1887, qui l'avaient admirablement préparé au rôle qu'il devait jouer plus tard (1).

M. de Wissmann écrit avec une précision et une rapidité de soldat.

(1) *Meine zweite Durchquerung Æquatorial-Afrikas, vom Congo zum Zambesi, während der Jahre 1886 und 1887*, von Hermann von Wissmann. Frankfurt an der Oder. Trowitsch und Sohn, 1891.

On peut signaler dans son livre quelques omissions, peut-être volontaires ; on n'y trouve jamais de longueurs. Curieux de tout, il ne dit que l'essentiel, et ses courtes descriptions sont toujours vives et intéressantes. Personne n'a mieux rendu que lui l'impression produite par le redoutable silence des forêts vierges, le sentiment de captivité qu'on y éprouve et qui donne aux sauvages qui les habitent des attitudes, des gestes et des regards de fauves en cage. Il nous raconte les violences des hippopotames solitaires, et l'ennui que causent au voyageur de petites abeilles sans aiguillon, qu'il doit se garder d'écraser sur sa joue, de crainte que l'odeur de leur miel n'attire sur lui tout un essaim. Il nous renseigne sur les fameux perroquets rouges, dont les parens et les frères sont gris, oiseaux rares, vrai jeu de la nature, qui se vendent très cher à la côte. Comme Stanley, il a rencontré dans l'épaisseur d'une forêt de mystérieux pygmées au teint jaune clair, aux beaux yeux avisés, aux lèvres rosées, armés de petits arcs et de petites flèches élégantes et empoisonnées. Ces petits êtres très défians, ayant reçu de lui des cadeaux, l'obligèrent par leurs pressantes sollicitations à accepter quelques racines de manioc, parce qu'un présent qui n'est pas payé de retour confère au donateur un pouvoir magique sur l'obligé.

Il nous parle aussi de l'effet extraordinaire, prodigieux, qu'il produisit sur des Bakubas qui lui vendaient de l'ivoire, en déroulant devant eux une pièce d'étoffe rouge. Cette couleur leur était inconnue, ils poussèrent un cri d'épouvante, se levèrent en sursaut, couvrirent leur visage de leurs mains et s'enfuirent à toutes jambes, comme s'ils avaient entendu une détonation, reçu un coup de pistolet dans les yeux. Je ne crois pas que M. de Wissmann soit gourmand, il ne faut pas l'être pour voyager chez les Baschilanges et les Batuas ; mais les curiosités culinaires l'intéressent. Il nous apprend qu'une fricassée de jeune crocodile est un mets assez délicat, et que les indigènes des bords du lac Nyassa sont très friands de moucherons, nommés coungou, qui s'abattent sur leur pays en épais tourbillons, qu'ils leur donnent la chasse, qu'ils en font une bouillie ou une friture, et qu'une tarte aux mouches est un de leurs régals favoris.

Mais si intéressans que soient les récits du major de Wissmann, si précieux que soient les renseignemens qu'il nous fournit sur les forêts vierges et sur les hommes, les singes, les oiseaux et les abeilles qu'on y trouve, son livre est moins un journal de voyage qu'un mémoire apologétique. Il avait, si je ne me trompe, deux intentions en l'écrivant. Et tout d'abord il tenait sans doute à se justifier de certaines inculpations graves, à prouver que certains reproches d'inhumanité qu'on lui adressait étaient mal fondés. On l'accusait d'avoir pris, en 1887, des indigènes sur les bords du Lulua, de les avoir arrachés à leurs familles pour les emmener jusqu'à l'île de Kavala et de les y avoir abandonnés

à leurs seules ressources. Ces imputations ont été reproduites par M. le capitaine Trivier, qui a eu le glorieux bonheur de traverser, en 1889, toute l'Afrique équatoriale, sans autre escorte que deux laptots sénégalais et sans tuer personne en chemin. « N'eût été la mission française de Kibanga, au nord du lac Tanganyka, nous dit-il, les malheureux indigènes qu'avait emmenés M. de Wissmann mouraient de faim ou étaient réduits en esclavage. » Il est bon de connaître ce que dit le major allemand à sa décharge ou plutôt l'explication qu'il donne de sa conduite.

Pour gagner la frontière orientale de l'immense état du Congo et pousser jusqu'aux premiers postes occupés par les négriers arabes, il avait emmené de Luluaburg 4 lieutenans, 15 soldats, 42 porteurs de la côte, 38 esclaves balubas rachetés, 250 porteurs baschilanges, auxquels s'adjoignirent 3 chefs indigènes, avec une escorte de 500 hommes et de 100 femmes. La caravane, armée de 500 fusils, était forte d'à peu près 900 têtes; et, comme le dit M. de Wissmann, c'est une entreprise fort ardue que de nourrir 900 bouches dans la solitude des forêts, dans des savanes, dans des bas-fonds marécageux ou dans des pays ravagés et dépeuplés par la chasse aux esclaves. Tels sont les inconvéniens, souvent signalés, de ce genre d'expéditions. On tend à un but noblement philanthropique, et on commence par infliger de cruelles souffrances aux indigènes dont on rêve d'améliorer le sort. La troupe affamée de M. de Wissmann ne pouvait subsister qu'en rançonnant les villages; on volait, on brigandait. Il exécuta d'abord quelques pillards, il finit par fermer les yeux. Peut-on empêcher des hommes qui meurent de faim de prendre leur nourriture où ils la trouvent? Et quelle nourriture! « Je suis persuadé, nous dit-il, que depuis le passage du Sankurru, c'est-à-dire depuis six semaines, nos gens n'avaient pas mangé d'autre viande que des chenilles et des sauterelles. »

A la disette, à l'épuisement, vint s'ajouter la petite vérole. La caravane offrait un spectacle navrant; on avait dû enterrer quelques Baschilanges morts d'inanition. « Je ne pus prendre sur moi, nous dit encore M. de Wissmann, de m'opposer au pillage des champs. On mangeait tout, même ce qui n'était pas mûr, même les tiges vertes du mil, qui ont un léger goût sucré. Triste tableau que celui de notre campement! Un ciel grisâtre, nos gens gris de froid et de faim, un avenir encore plus gris. » En approchant du pays des négriers, il passa sa petite armée en revue et constata que dans telle famille qui, au départ, comptait huit têtes, il n'y avait que trois survivans. Toutefois, les chefs indigènes ne demandaient point à s'en aller; ils auraient eu honte de retourner au Lulua sans avoir vu Nyangoué, la grande ville arabe. M. de Wissmann tria son monde, établit un camp pour ses invalides, et, les laissant en arrière, il se dirigea sur Nyangoué avec une escorte de deux cents hommes.

Or, un grave incident s'était passé tout récemment. Les Arabes du sultan Tippo-Tib, sous la conduite d'un de ses neveux, avaient fait une incursion à main armée dans l'état du Congo. Ils avaient pris d'assaut la station belge des Falls de Stanley; un blanc s'était fait tuer, trois s'étaient enfuis, et les bâtimens avaient été incendiés. Comme on craignait des représailles, Tippo-Tib avait envoyé aux Falls plusieurs centaines de ses guerriers pour y attendre de pied ferme les blancs, lesquels, n'étant pas en force, n'avaient point paru. C'étaient là de fâcheuses nouvelles. M. de Wissmann arrivait avec le drapeau congolais, que les Arabes venaient d'insulter impunément. Dans l'état déplorable où se trouvait sa caravane, il ne pouvait songer à livrer bataille : pas un de ses Baschilanges n'aurait revu sa patrie.

Pour surcroît de malheur, Tippo-Tib, qu'il connaissait de vieille date, était alors à la côte. Son représentant à Nyangoué était son fils Zefu. Ce prince, au teint et au cœur noirs, abusa de ses avantages : « On nous soumit à un interrogatoire en règle. Ces demi-sauvages trouvaient nos réponses bizarres et nous riaient bruyamment au nez. On fit venir mon serviteur sankurru et, en notre présence, on lui demanda si nos déclarations étaient des vérités ou des mensonges, procédé grossier, provocant, insolite, pour qui connaît la cérémonieuse politesse habituelle aux Arabes. Quoi qu'il m'en coûtât, je m'enveloppai dans un calme d'airain, et nos juges d'instruction baissèrent peu à peu le ton. Mais révoltante fut l'insolence de Zefu. Il se donna le plaisir de nous raconter l'affaire des Falls et de déclarer que nous autres Européens n'étions que des femmes. »

M. de Wissmann reconnut bientôt qu'on était résolu à l'empêcher de rejoindre le gros de sa troupe. La seule concession que le noir Zefu consentit à lui faire fut d'autoriser le lieutenant belge Le Marinel à ramener les Baschilanges dans leur pays. Ils endurèrent, pendant leur retraite, d'indicibles souffrances. Le lieutenant écrivait, dans un rapport daté du 10 mai 1887 : « Je me tais sur la longue liste des victimes, elle est énorme. » Quant à M. de Wissmann, il lui fut enjoint de se diriger vers le rivage de l'Océan-Indien, et il se décida à gagner le Zambèze et Quilimane, en passant par les lacs Tanganyka et Nyassa et en descendant le cours du Chiré. Il partit, accompagné seulement de dix porteurs d'Angola et de vingt esclaves qu'il avait achetés aux Balubas et qui, nous dit-il, ne voulurent pas se séparer de lui. Ce fut lui qui, peu après, se sépara de ses compagnons : « Mes Balubas, en arrivant au lac Tanganyka, se trouvèrent, pour la plupart, incapables d'aller plus loin. J'aurais pu en emmener quelques-uns, mais je me fis une conscience de les séparer de leurs frères. Je les laissai dans l'île de Kavala, sous la garde de la mission anglaise. Ils y étaient en sûreté contre toute violence de la part des Arabes, et il ne tenait qu'à eux de gagner leur vie en travaillant pour les missionnaires. J'achetai pour

eux un village abandonné et la plantation attenante. Je leur laissai 14 fusils, 12 chèvres, beaucoup de poules, du sel, des pioches, des haches, un peu de vaisselle... A Kavala, la terre est assez bonne, le lac est très poissonneux; la rive, qu'on peut atteindre avec de petits canots, est riche en gibier. Je pouvais poursuivre ma route sans inquiétude sur l'avenir de mes gens. »

A la vérité, leur avenir était moins assuré que ne le pensait le major. La mission anglaise, craignant que les habitans ne les missent en servitude, jugea plus prudent de les expédier à Kibanga, au nord du lac, en les plaçant sous la protection plus efficace des pères blancs. Il faut accorder à M. de Wissmann le bénéfice des circonstances atténuantes. Ce fut sans doute bien à regret qu'il renonça au périlleux honneur de remmener ses hommes où il les avait pris, de reconduire sur les bords du Lulua tout son corps expéditionnaire. Plus d'une fois, au cours de son récit, il a rendu témoignage à l'étonnante faculté d'endurance des Balubas, et plus encore à la douceur, à la résignation des Baschilanges, à l'entier dévoûment avec lequel ils l'avaient servi. Depuis longtemps déjà, ces pauvres gens croyaient voir revivre en lui un de leurs anciens chefs, Kabassu-Babu, et ils lui en avaient donné le nom. Dans les mauvaises heures, quand les mères épuisées gémissaient de ne pouvoir plus allaiter leurs nourrissons, ils s'écriaient: « Ne nous plaignons pas; Kabassu-Babu ne nous abandonnera jamais; il nous tirera d'affaire, il nous conduira dans un endroit où nous pourrons manger. » Il a dû en coûter beaucoup à Kabassu-Babu de tromper, malgré lui, une confiance si touchante et si naïve.

J'ai dit que M. de Wissmann avait eu sans doute une double intention en écrivant son livre. Selon toute apparence, il a voulu s'excuser d'avoir abandonné en 1887 ses compagnons de route et ses soldats. Il a voulu aussi justifier la haine implacable qu'il porte aux Arabes, les terribles rigueurs qu'il a exercées contre eux depuis qu'il est au service de son pays et celles qu'il ne manquera pas d'exercer encore, dès qu'il sera de nouveau en activité. On croyait qu'il ne retournerait pas en Afrique. Il avait eu, comme on sait, de vifs démêlés avec Émin-Pacha et aussi avec le baron de Soden, nommé depuis peu gouverneur-général des possessions allemandes dans l'Afrique orientale. Tout, paraît-il, s'est arrangé. L'intrépide et guerroyant major consent à servir sous les ordres de M. de Soden en qualité de commissaire impérial, et soit qu'on le charge d'administrer le territoire adjacent au lac Tanganyka ou de conduire une campagne du côté du Victoria-Nyanza, on peut compter qu'avant peu les Arabes entendront parler sa poudre.

Sans contredit, ces Arabes de sang mêlé sont un peuple peu sympathique. Les métis ont souvent tous les défauts des deux races croisées dont ils proviennent, ils en ont plus rarement les qualités. On

sait que les musulmans n'ont point de préjugés de race ni aucune répugnance à s'allier avec les nègres, qu'ils prennent volontiers leurs femmes parmi les indigènes de l'intérieur de l'Afrique. C'est leur supériorité sur nous et l'une des raisons qui expliquent la puissance irrésistible de leur propagande, l'étonnante facilité avec laquelle ils envahissent le continent noir. Ce ne fut guère qu'en 1871 que les Arabes, partis de la côte orientale, atteignirent le Tanganyka. En 1886, ils avaient pris possession des Falls. A la suite de l'incident tragique qui causa de si graves ennuis au major de Wissmann, le gouvernement belge, loin de songer à des représailles, fit offrir à Tippo-Tib le poste de gouverneur des Falls et un traitement de 9,000 francs; il aimait mieux l'avoir pour fonctionnaire que pour ennemi. Quoique gouverneur de la station, Tippo-Tibcontinua de résider à Kassongo, dans le Manyéma, c'est-à-dire dans le pays situé entre le Congo et le lac Tanganyka. Le capitaine Trivier nous représente ce métis d'Arabe et de négresse comme un homme de belle prestance, d'une taille au-dessus de la moyenne, au front fuyant, à la barbe grisonnante, au nez épaté. « Son pouvoir, dit-il, ne s'appuie pas sur des forces très considérables. Le maître du centre africain, sultan, banquier, marchand, traitant, chasseur d'ivoire et acheteur d'hommes, n'a guère sous son influence que 3,000 ou 4,000 Arabes du Zanguebar; mais cette poignée d'hommes a, pour dominer les centaines de mille indigènes qui tremblent à son approche, deux choses avec lesquelles on accomplit des prodiges : la discipline d'abord, puis la direction d'un chef né pour le commandement. C'est le défaut d'entente, les stupides guerres intestines et l'absence de toute direction d'ensemble qui mettent les noirs à la merci d'une bande d'aventuriers musulmans (1). » Le musulman est impérialiste, il a acquis depuis longtemps la notion de l'État; le noir ne l'a pas, et c'est sa misère.

Tippo-Tib est l'homme sans la permission duquel on ne peut pénétrer en Afrique, le redoutable guichetier à qui ont eu affaire Livingstone, Cameron, Stanley. Le capitaine Trivier n'a eu qu'à se louer de lui. Il déclare que si le sultan ne l'avait couvert de sa protection, il n'eût pas fait dix lieues sans être pillé par les indigènes. Un contrat fut passé en vertu duquel Tippo-Tib s'engageait à faire conduire l'officier français à Zanzibar et à le nourrir pendant toute la route, lui, son compagnon de voyage et ses deux laptots : « Grâce aux recommandations qu'il avait adressées en ma faveur à ses nombreux amis, j'ai reçu partout un accueil des plus empressés... Tel est l'homme que certaines nations cherchent à faire passer en Europe pour le fauteur de tous les désordres qui se commettent dans l'Afrique centrale et comme l'ennemi juré de tous les blancs! Je n'ai rien fait pour obtenir les bonnes

(1) *Mon Voyage au continent noir*, par E. Trivier. Paris, 1891; Firmin Didot.

grâces du puissant chef arabe; je lui ai tout simplement proposé une affaire; en bon commerçant et après discussion, il l'a acceptée, et il a eu à cœur de remplir ses engagemens jusqu'au bout. »

Leurs impressions personnelles, le souvenir du bien et du mal qu'on leur a fait influent beaucoup sur l'idée que les voyageurs se font des sultans. Les services que M. Trivier a reçus de Tippo-Tib l'ont rendu peut-être trop indulgent pour les procédés des Arabes. D'autre part, les humiliations qu'il avait subies à Nyangoué ont sûrement prédisposé M. de Wissmann à regarder les musulmans comme la peste de l'Afrique. Il leur en veut beaucoup, et malheureusement quelques-uns de ses griefs ne sont que trop fondés. Il reconnaît que Tippo-Tib, en sa qualité d'homme intelligent, qui a des vues, est moins brutal dans ses façons d'agir, moins féroce dans ses exécutions que les esclaves dont il fait ses gouverneurs et auxquels il confie le commandement de ses soldats. Ces gouverneurs de bas lignage sont une race détestable. Leur office est de lever des tributs sur les populations qui reconnaissent la suzeraineté des Arabes, d'y prendre des hommes pour les incorporer à leurs troupes et de châtier toute peuplade qui guerroie contre ses voisins sans leur permission. Ils choisissent parmi leurs esclaves ou les hommes de la côte des préfets, qu'ils placent auprès des grands chefs, et ces préfets, à leur tour, installent dans chaque village des sous-préfets qui leur servent d'espions.

Un éléphant est-il tué, une défense appartient à Tippo-Tib, l'autre lui doit être vendue, et c'est Tippo-Tib qui fixe le prix. La perception des impôts est un système de pillage arbitraire. Grands et petits employés, chacun demande ce qu'il veut, et du haut en bas de la hiérarchie on prend, on escroque, on pressure, on extorque. Comment se fait-il que les indigènes n'émigrent pas, que certains districts ne soient pas entièrement dépeuplés? L'Arabe est avisé, il a de la politique : il a soin d'octroyer un régime de faveur à quelques chefs influens, de leur laisser un certain pouvoir, de se les attacher par des cadeaux, et ses amis deviennent les ennemis les plus acharnés de ses victimes.

L'Arabe aspire à accaparer tout le commerce de l'ivoire; mais à mesure que se répand l'usage des armes à feu, l'éléphant devient plus rare, et c'est désormais dans le trafic des esclaves que se font les gros bénéfices. La loi musulmane interdit de réduire en servitude un croyant; aussi les Arabes du Manyéma sont des convertisseurs peu zélés : le jour où toute l'Afrique saurait lire le Coran, l'abolitionnisme aurait gagné sa cause, et les musulmans auraient tari par leur propagande la source de leurs revenus. Le plus souvent, les Arabes ne razzient pas eux-mêmes; ils se servent d'intermédiaires, et ils achètent. Ils choisissent pour fournisseur le chef de quelque peuplade indigène, pillarde et féroce, et c'est le noir qui livre ses frères noirs à l'étranger.

Sur la côte occidentale du lac Nyassa se trouvent deux grands éta-

blissemens de négriers et de traitans. Ils ont conclu un traité avec l'homicide peuplade des Wawembas, qui ont pour principe que plus un homme a commis d'assassinats, plus il a de droits à l'estime publique. Les Wawembas ne réduisent en captivité que les femmes et les enfans; ils massacrent les pères et les maris et leur coupent la tête. Ils conduisent leurs captifs aux Arabes du Nyassa, qui leur donnent en retour des fusils, de la poudre, des étoffes et des perles. Quand il traversa le bassin du Chambèse, qui est le plus grand affluent oriental du lac Banguéola, M. de Wissmann vit partout des maisons incendiées, des champs dévastés, des crânes alignés le long des routes. Quelques villages étaient encore habités; comme les Wawembas sont des vautours nocturnes et fondent sur leur proie avant le premier blanchissement de l'aube, les femmes et les enfans s'en allaient dormir dans la forêt et ne rentraient dans leurs cases qu'au matin. Quelques-uns de ces villages palissadés avaient été construits dans l'épaisseur des fourrés les plus sombres, et M. de Wissmann pensa à l'autruche, qu'on accuse à tort d'enfouir sa tête dans le sable pour n'être pas vue. Ces malheureux avaient beau se cacher, le chasseur réussissait toujours à les joindre; eux-mêmes ne le voyaient pas venir, et, toujours surpris, leurs palissades ne leur servaient de rien.

Tous les voyageurs sérieux qui ont séjourné dans l'Afrique centrale conviennent qu'une fois achetés et reçus dans l'intérieur d'une famille musulmane ou fétichiste, les esclaves sont traités avec douceur. Comme le dit M. le capitaine Binger dans un petit livre fort instructif, ils vivent sous le même toit que leurs maîtres, sont nourris et vêtus comme eux, se marient, et leurs enfans, qui sont de la famille, ne peuvent être vendus. Se sont-ils convertis à l'islamisme, il leur est aisé de se faire affranchir, et souvent ils ne le désirent pas, tant leur sort leur paraît supportable. « Ces esclaves, dit M. Binger, ne sont pas plus malheureux que beaucoup de gens qui vivent autour de nous et que nous ne voulons pas voir. »

Ce qui est horrible dans la destinée du noir capturé, c'est le temps qui s'écoule entre le jour où il a été pris et celui où il est vendu à un maître sédentaire. La plupart ne trouvent pas tout de suite un acquéreur, et les négriers leur font faire quelquefois des mois entiers de voyage; ce voyage est un long supplice. Nus, exposés à toutes les intempéries, ils marchent en file indienne, retenus par la même corde, qui leur passe autour du cou, fournissant des étapes de trente ou quarante kilomètres, par une pluie diluviale ou sous un soleil de feu, à travers des pays que la guerre a dévastés. Malheur à celui qui, n'en pouvant plus, se laisse tomber sur place! On aura bientôt fait de l'ex-

(1) *Esclavage, islamisme et christianisme*, par le capitaine Binger. Paris, 1891.

pédier d'un coup de fusil. En approchant du lac Tanganyka, M. de Wissmann rencontra une de ces chaînes lamentables. « On ne saurait se figurer, dit-il, dans quel pitoyable état se trouvait cette marchandise humaine. Il y avait là plusieurs centaines de captifs aux jambes et aux bras décharnés, au ventre ridé et rentrant, au regard éteint, à la tête pendante. » Chaque soir, pour toute pitance, on distribuait à chacun une poignée de maïs ou de mil. Las, exténués, n'ayant plus même la force de broyer ou de piler le grain, ils se contentaient de le délayer dans de l'eau chaude ou de le rôtir, et ils l'avalaient précipitamment pour étourdir leur grosse faim.

En s'établissant dans le Zanguebar, les Allemands ont porté un rude coup aux Arabes, à qui ils ont coupé leurs communications avec la mer des Indes; ils détiennent à l'heure qu'il est les routes que suivaient les convois de captifs; libre à eux d'occuper les ports de Lindi, de Kilva, de Mikindani où se faisaient les grandes ventes et les embarquemens, et on ne saurait trop s'en féliciter. Mais cela ne suffit pas à M. de Wissmann. Il ne sera content que le jour où l'arabisme aura été « radicalement extirpé, *mit Stumpf und Stiel.* » — « Beaucoup a été fait, dit-il; mais les bases d'opération des traitans, Tabora, Udjiji, Nyangoué sont toujours des marchés d'esclaves; Tippo-Tib n'est pas mort; le furibond Muini Muharra et d'autres chasseurs d'hommes continuent de traquer des indigènes qui ne connaissent d'autres armes que l'arc et la lance... Avant que ces lignes soient sous les yeux du lecteur, je me serai remis à l'ouvrage; l'Afrique équatoriale délivrée de la peste de l'arabisme, tel est désormais le but de ma vie. » On peut l'en croire, il fera tout pour mener à bonne fin une guerre d'extermination, dont il se dissimule peut-être les dangers; tout paraît facile aux grands désirs et aux grandes haines. Reste à savoir si M. de Soden ne jugera pas à propos de tenir en bride le zèle intempérant de son commissaire et de prévenir des complications, qui pourraient avoir de coûteuses conséquences.

M. de Wissmann paraît croire qu'extirper l'Arabe, c'est abolir l'esclavage, et pourtant dans plusieurs endroits de son livre, il semble s'être appliqué malgré lui à prouver le contraire. Les Arabes ont importé dans l'Afrique centrale la culture du riz, ils n'y ont pas importé l'esclavage, ils l'y ont trouvé comme une institution depuis longtemps consacrée et lugubrement florissante: marchands madrés, retors, sans entrailles et sans scrupule, ils ont mis à profit cette plaie sociale, ils s'en font un revenu. M. de Wissmann nous apprend lui-même que chez des peuplades qui n'ont aucun commerce avec eux, toute marchandise venue du dehors se paie en captifs. Il nous apprend aussi que des traitans noirs de la côte occidentale, d'Angola et de Benguéla, accompagnés de porteurs recrutés dans le Bihé, font des tournées dans la région où les armes à feu sont encore inconnues, passent des

contrats avec les chefs et reçoivent d'eux livraison de tant de kilos de bois d'ébène, après quoi ils conduisent leurs captifs dans les tribus des Bakubas, où ils les échangent contre de l'ivoire. Ces Bakubas n'achètent d'esclaves mâles que pour les égorger dans les cérémonies des funérailles; plus le défunt était considéré, plus sont nombreux les serviteurs qui doivent lui tenir compagnie dans son tombeau. On retrouve dans le Dahomey les mêmes coutumes, les mêmes mœurs. C'est une croyance générale en Afrique que par des enchantemens, par des opérations magiques, un homme peut se métamorphoser en léopard, en crocodile, en rhinocéros. Ce n'est pas une métamorphose: en se faisant crocodile, un Bakuba se rend justice, il montre au monde son vrai visage. Mais à quoi se réduit la responsabilité des Arabes dans cette affaire? Ils n'ont rien inventé, ils exploitent.

M. le capitaine Binger a, le premier, traité la douloureuse question de l'esclavage africain avec autant de philosophie que d'humanité. Il a le droit d'en parler; il a acquis son expérience par un dur labeur et couru de grands risques. S'il ne condamne pas en principe l'emploi de la force, il le juge dangereux quelquefois et toujours insuffisant. Il pense que si, par des mesures de rigueur, on peut supprimer complètement la traite sur mer, il n'en va pas de même sur le continent, qu'il faudrait des bases d'opération multiples, des centres de ravitaillement partout, des colonnes toujours en nombre et toujours en mouvement, des millions et des millions à dépenser; que les expéditions à l'intérieur seraient funestes ou inefficaces, qu'on se verrait dans la nécessité de vaincre sans cesse, de n'être jamais malheureux, qu'il suffirait d'un échec pour provoquer le massacre général des Européens; que les troupes seraient bientôt décimées par la fièvre, par la maladie, par l'excès des fatigues, que, sans pouvoir joindre un insaisissable ennemi, elles se fondraient dans leurs campagnes, et que, pour vivre dans le pays de la faim, elles en seraient réduites à ravager, à piller. Et qu'est-ce qu'une philanthropie qui égorge et qui pille?

Comme les pommiers portent des pommes, certains états de société enfantent fatalement l'esclavage. Une torpeur d'esprit qui produit l'endurcissement de l'âme, une insécurité qui, déconcertant tous les calculs, détourne des longs efforts et de toute application suivie, l'habitude de se tenir prêt, de s'attendre à tout, la destinée humaine considérée comme un jeu de pur hasard, où les gagnans ont tous les droits, où les perdans n'ont pas même celui de se plaindre, une agriculture dans l'enfance, la terre payant mal les soins qu'on lui donne, le travail méprisé parce qu'il n'est pas rémunérateur et rendu rebutant par la grossièreté de l'outillage, la main-d'œuvre si défectueuse qu'il faut répartir entre dix ouvriers la besogne d'un seul, voilà bien des raisons pour que les demi-sauvages de l'Afrique tropicale regardent l'esclave comme

un objet de première nécessité. Leurs seules passions sont une paresse de ruminant et une vanité puérile. Pourraient-ils les contenter s'ils n'avaient à leur service des outils vivans sur lesquels ils se reposent de tout et qui ne réclament aucun salaire? Plus ils en ont, plus ils s'estiment et sont à la fois heureux de leur oisiveté et fiers de leur bonheur.

Ajoutez à tout cela des chefs qui sont des tyrans et qui n'ont pas de budget. Il leur faut une armée, des officiers pour la commander, de la poudre, des balles, un train de maison qui impose à leur peuple; ils sont tenus aussi de récompenser les services qu'on leur rend. Les richesses naturelles de leur pays leur sont de peu de ressource; faute de voies de communication, les débouchés leur manquent. Le captif est le seul capital dont ils puissent disposer à leur guise, et c'est aussi le seul présent dont on leur sache gré. Ils savent qu'ils obtiendront tout de leurs guerriers en leur donnant des hommes ou en leur fournissant l'occasion d'en prendre. Une bonne razzia procurera au maître et à ses féaux la seule marchandise dont ils sentent le prix; une moitié sera pour lui, l'autre pour eux. Ce n'est pas en tuant des Arabes qu'on extirpera radicalement l'esclavage; c'est en créant aux noirs de l'Afrique de nouvelles conditions d'existence sociale. Comme le dit M. Binger, l'abolitionisme est une œuvre de longue patience : « Chaque voie de communication terrestre ou fluviale, chaque tronçon de chemin de fer sera un coup porté à la traite. En développant le commerce, nous augmenterons le bien-être des indigènes, les chefs pourront écouler leurs produits, se créer un budget, et ils n'auront plus besoin de vivre de rapines. Les marchands de captifs trouveront plus de bénéfice à vendre autre chose. Le propriétaire d'esclaves, avec les méthodes de culture que nous lui enseignerons, verra que par son propre travail, il produit plus qu'en utilisant des esclaves. » L'Afrique n'a vu trop souvent dans l'Européen qu'un brigand à la face pâle, plus raffiné, mais aussi cruel que les autres. Puisse-t-elle un jour nous regarder à la fois comme de bons gendarmes et comme des défricheurs de terres et d'âmes incultes!

Les maladies morales ne sont jamais guéries que par des remèdes moraux. Ce que peut sur le tempérament et les mœurs d'un peuple une seule habitude changée, M. de Wissmann nous en fournit un exemple fort curieux, très frappant, qui mérite d'être médité. Les Baschilanges, chez qui il avait recruté la majeure partie de ses porteurs, sont une peuplade à cheval sur le Lulua, affluent du Kassaï. Ils se divisent en plusieurs tribus, auxquelles on avait donné divers surnoms, selon qu'on les comparait aux termites blancs, à des chiens qui mordent ou à des moustiques buveurs de sang. Célèbres pour leur sauvagerie et leur férocité, les Baschilanges étaient toujours en guerre avec leurs voisins ou entre eux, comme le prouvent les nombreuses

cicatrices qu'on découvre sur la poitrine tatouée de leurs vieillards. Tout étranger était tenu par eux pour un ennemi ; toute industrie, tout commerce leur était inconnu. C'est aujourd'hui l'un des peuples les plus agriculteurs et les plus industrieux de cette région de l'Afrique. Ils ont adopté la culture du riz, poussé très loin l'élève du bétail, supprimé de nombreux abus, tels que l'épreuve judiciaire du poison, brûlé leurs fétiches, aboli la peine de mort. Ils sont en état de réparer eux-mêmes leurs fusils, ils se construisent des cases de torchis qui ont bon air; ils fabriquent de bonnes étoffes sur des modèles de choix. On ne les reconnaît plus.

Comment s'est opérée leur surprenante transformation? Il y a vingt-cinq ans, sous l'influence d'un chef entreprenant et avisé, se forma chez eux une confrérie religieuse de fumeurs de hachisch. Les Bena Riamba, ou fils du chanvre, firent de la propagande ; d'année en année, le nombre de leurs adhérens grossit; la fumée de leur pipe ayant adouci leur humeur, ils commercèrent entre eux, firent des lois, se constituèrent en parti du progrès et des réformes. En vain le parti conservateur, réfractaire à toute innovation, essaya de leur tenir tête, il en fut réduit à émigrer ; dans la colonie qu'il fonda, la férocité est encore une vertu, et il n'y a pas d'autre industrie que la guerre. Quand Rabelais écrivait son magnifique éloge de l'herbe pantagruelion, quand il la glorifiait en rappelant « que moyennant icelle, sont les nations que Nature semblait tenir absconses, imperméables et inconnues, à nous venues, nous à elles ; que par icelle Boréas a vu le manoir d'Auster, Auster a visité Zéphire, » il ne se doutait pas qu'un jour le chanvre ajouterait à tous ses titres d'honneur celui d'avoir transformé le caractère d'une peuplade africaine.

Assurément il est des moyens d'apprivoiser un peuple plus nobles que le hachisch. Mais le chef qui en introduisit l'usage chez les Baschilanges, ce Numa Pompilius des bords du Lulua, était, comme tous les grands législateurs, un profond psychologue : il savait que pour changer les mœurs des hommes, il faut changer leur âme, c'est-à-dire leur manière de concevoir la vie et de comprendre le bonheur. C'est la méthode que devront appliquer en Afrique les puissances européennes, en joignant à une généreuse philanthropie beaucoup de circonspection et de prudence. « Le continent noir, me disait un célèbre explorateur, est l'endroit du monde où l'enchaînement des causes et des effets est le plus mystérieux, où les méprises sont le plus faciles et le plus dangereuses, où il y a le plus de distance entre une bonne intention et un heureux résultat, où l'on voit le plus souvent le mal naître du bien et quelquefois aussi le bien naître du mal. »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

SUR L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FRANÇAIS.

Depuis tant d'années que l'on parle d'organiser un enseignement secondaire classique purement français, il semble que le projet en soit à la veille d'aboutir ; et, selon toute apparence, la présente année ne se passera pas que les anciens, délogés des dernières positions qu'ils occupent encore, n'aient cédé la place aux modernes. Nous le regretterons, pour beaucoup de raisons, que nous avons déjà plus d'une fois dites, et qui ne paraissent pas avoir perdu de leur valeur (1). Si l'objet de l'enseignement secondaire est de former l'esprit, et non de l'accabler sous un fastueux amas de connaissances prétendues positives, aucune littérature, non pas même la nôtre, qui cependant lui ressemble le plus, ne vaudra pour cet usage la littérature latine... Mais ce n'est pas la question que je veux examiner aujourd'hui.

Je n'examinerai pas non plus celle de savoir comment on répartira ce nouvel enseignement secondaire : si, par exemple, il se substituera, dans tous les lycées et collèges de France, à l'enseignement secon-

(1) Voyez notamment, dans la *Revue* du 15 décembre 1885, *la Question du latin*.

daire ancien ; ou si ce ne sera que dans quelques-uns seulement ; ou si quelques établissemens, comme aujourd'hui le lycée Charlemagne et quelques lycées de province, continueront à les donner tous deux concurremment. Je ne rechercherai pas même quelle part proportionnelle on attribuera dans les nouveaux programmes, combien d'heures par semaine, à l'enseignement de la langue et de la littérature françaises, combien aux langues étrangères, combien à l'histoire, aux sciences, à la philosophie. Ces questions viendront en leur temps. Mais pour résoudre les difficultés, il faut, selon le conseil de Descartes, commencer par les diviser, et c'est pourquoi je ne parlerai que de l'organisation de l'enseignement de la langue et de la littérature françaises. Pour répondre aux exigences qui sont celles de tout enseignement secondaire ; pour retenir quelque chose des vertus éducatrices que nous persistons à croire qui sont celles du latin ; pour être vraiment digne enfin, tout en devenant purement français, de garder le nom de *classique*, quel doit donc être cet enseignement? Nous n'aurions pas rendu peut-être, si nous réussissions à le dire, un médiocre service, ni surtout si nous le disions avec assez de clarté pour qu'un programme d'études s'en dégageât nettement.

Les exigences ou les conditions d'un enseignement secondaire purement français, et cependant classique, semblent être au nombre de trois. En premier lieu, il faut qu'on prenne garde à n'en pas éliminer cette nécessité de l'effort, sans laquelle, tout ce que l'on croit apprendre, on ne le retient guère, ou plutôt on le laisse échapper à mesure qu'on l'apprend. Il faut, en second lieu, que les textes qui serviront de base, pour ainsi dire, et de matière perpétuelle à cet enseignement, soient, quant au fond, comme ces textes latins qu'il s'agira pour eux de remplacer, les plus généraux qu'il se puisse, les plus impersonnels, les plus humains, et quant à la forme, les plus clairs, les plus achevés, les plus voisins de la perfection de leur genre ou de celle de la langue. Et il faut enfin, puisque cette langue est toujours vivante, cette littérature toujours féconde, il faut que, dans un temps comme le nôtre, où la méthode historique a tout renouvelé, jusqu'à l'enseignement même des sciences, l'enseignement de la littérature ne soit pas donné au rebours de l'histoire et de la chronologie. Voyons comment on pourra concilier ce que ces exigences, toutes les trois nécessaires, offrent d'abord de contradictoire.

La première n'est sans doute pas la moins importante. Sous le prétexte, en effet, de nous proportionner à l'intelligence de l'enfant, — et aux besoins de l'agriculture ou de l'industrie, — si nous lui mettons des textes entre les mains qu'il entende aussi couramment que le feuilleton du *Petit Journal* ou les faits-divers du *Figaro*, je ne dis rien des idées bizarres, incohérentes, et tumultuaires dont nous rem-

plirons sa mémoire et son imagination, mais notre enseignement secondaire aura beau se dire et se croire « classique, » il sera ce qu'est aujourd'hui notre enseignement secondaire « spécial, » un enseignement primaire à peine supérieur, — si l'on peut ainsi parler, sans se faire accuser de jouer sur les mots, — et néanmoins beaucoup plus prétentieux. Là était justement l'une des vertus du latin. Rien que pour prendre possession du matériel de la langue, du vocabulaire ou de la syntaxe élémentaire, du mécanisme de la déclinaison ou de la règle du *que retranché*, il y fallait plus que de la mémoire; et l'esprit de l'enfant, obligé de sortir de lui-même et de ses habitudes, s'élargissait en se dépaysant, s'assouplissait en s'exerçant, se fortifiait en se développant. On n'aura rien fait si l'on ne trouve pas quelque moyen de maintenir, dans les programmes du nouvel enseignement secondaire, cette nécessité de l'effort.

Ce n'est point à nous, là-dessus, de parler des mathématiques ni de l'histoire naturelle, mais évidemment les langues étrangères ne sauraient ici suffire. Passer, en effet, de la lecture du *Temps* à celle du *Times*, et traduire du Lessing en français ou mettre du Voltaire en allemand, c'est aller du même au même, si l'on y veut bien faire attention ; et ni la diversité des vocabulaires, ni les difficultés de la syntaxe particulière n'empêchent que l'on retrouve ou que l'on croie retrouver promptement le même fond de préoccupations habituelles, de sentimens, et d'idées. On ne se trompe pas tant; et, pour considérables qu'elles soient, les différences n'apparaissent que plus tard, beaucoup plus tard. Mais, en attendant, et de même qu'après s'être endormi, par exemple, à Bruxelles, si l'on se réveille à Francfort ou à Milan, à peine croit-on avoir changé de ville, tant les rues, tant les magasins, tant les passans se ressemblent, de même, en passant du français à l'allemand ou à l'anglais, on ne change vraiment pas assez d'atmosphère intellectuelle, et on s'imagine être toujours chez soi. L'arabe ou l'hindoustani nous donneraient-ils peut-être la sensation d'en être sorti? Mais il n'est pas encore question de les introduire dans un enseignement secondaire français.

Si ce qui est à mille ans de nous n'en est pas moins éloigné que ce qui en est à mille lieues, — et l'est même aujourd'hui davantage, — notre littérature du moyen âge répondra mieux à cette exigence. Assurément, nos vieux poètes, l'auteur, quel qu'il soit, de *la Chanson de Roland*, nos vieux conteurs, nos vieux chroniqueurs, Villehardouin, Joinville ou Froissart, sont fort éloignés de cette perfection de forme qu'on pouvait presque faire toucher au doigt dans un chant de l'*Énéide* ou dans un discours de Cicéron. Aussi ne les proposons-nous pas pour modèles, et on ne leur demandera pas des leçons de style ou de composition. Mais, en revanche, leurs idées sont simples, peu nombreuses

et courtes. Leur syntaxe est plus simple encore, plus logique ou plus analogique, et, comme telle, moins savante que la nôtre. Puisque donc chacun de nous revit en abrégé l'histoire entière de sa race, étant l'enfance de la langue ou de la littérature, la littérature et la langue du moyen âge sont ainsi celles de l'enfance. Et leur vocabulaire, il est vrai, diffère sensiblement du nôtre, mais cela même, en créant l'espèce de difficulté qu'il nous faut, maintiendra dans notre enseignement français la nécessité de l'effort. Ce sera vraiment faire une *version* que de traduire en français moderne, de mot à mot, une page de Joinville ou quelques couplets de *la Chanson de Roland*. Sans compter qu'au lieu de l'apprendre plus tard, très tard, d'une façon presque savante, ces *versions* deviendront une occasion naturelle d'étudier la grammaire historique de la langue, au vif, pour ainsi dire, et comme en action, sans y mêler presque aucune considération de « linguistique » ou de « philologie. »

Car, — je suis bien aise d'en faire en passant la remarque, — ce qui a nui le plus à l'enseignement de la langue et de la littérature du moyen âge, c'est qu'on les a traitées, c'est qu'on les traite encore, dans des ouvrages trop spéciaux, d'une manière trop « scientifique, » avec trop d'appareil, et quelquefois aussi trop de prétention. Point de prétention ni d'appareil dans nos écoles secondaires. Mais qu'on traite seulement le français, le vieux français, comme on faisait jadis le latin, empiriquement... et modestement. Il y a moyen d'expliquer à des enfans de dix ou douze ans les lois de la formation historique de leur langue : il ne faut que les dégager de ces grands mots savans dont on les enveloppe, et au lieu de les confier aux mémoires, les faire découvrir par les intelligences. En empruntant aux médiévistes les résultats de leurs travaux, on se gardera soigneusement d'imiter leurs méthodes, et tout le monde en profitera : eux-mêmes, leurs études, et l'enseignement secondaire.

Non moins importante, la question du choix des textes *classiques* est de beaucoup plus délicate.

La plupart de nos conteurs n'ont point écrit pour la jeunesse, et on ne saurait guère commenter ou lire dans les classes ni Rabelais ni *l'Heptaméron*, — quoique, d'ailleurs, l'inspiration en soit plutôt morale, — ni *les Contes* de La Fontaine, ni *Candide* ou encore *la Nouvelle Héloïse*. Admettrons-nous seulement qu'on y lise *l'École des femmes*, ou la *Phèdre* de Racine?

A un autre point de vue, pour de tout autres raisons, donnerons-nous une place dans nos programmes à *l'Institution chrétienne*, de Calvin? à l'*Histoire des variations des églises protestantes?* à *l'Essai sur les mœurs?* Dans le temps où nous sommes, ce serait bien de l'imprudence, à moins que ce ne fût de la provocation. Je le regrette

surtout pour Bossuet, dont l'*Histoire des variations* est peut-être le plus beau livre. Mais il faut aussi songer un peu à nos professeurs, qu'on mettrait dans l'alternative, s'il leur fallait s'expliquer sur de pareils sujets, de soulever des tempêtes, ou d'être moins que superficiels.

Pour ce dernier motif aussi, parce que nos jeunes maîtres n'en sauraient rien dire que d'insignifiant, ou qui passerait la portée de leurs élèves, je ne les chargerais d'expliquer ni *le Contrat social*, ni *l'Esprit des lois*. Ce sont là matières d'enseignement supérieur. Me permettra-t-on d'ajouter que presque tous les problèmes qu'ont soulevés Montesquieu et Rousseau, étant encore pendans, leurs livres, qui sont de beaux livres, n'ont point ce quelque chose de définitif et d'achevé qui fait les livres vraiment classiques?

Voilà déjà bien des ratures et bien des exclusions. En effet, dans la plupart des littératures modernes, et dans la nôtre en particulier, la perfection des chefs-d'œuvre n'en est point altérée, si même elle n'en est quelquefois accrue, mais la valeur pédagogique en est singulièrement diminuée par ce qu'ils ont souvent de *passionnel*, ou de *confessionnel*, ou de *professionnel*. Il nous en reste heureusement assez d'autres; et, sans sortir de l'âge classique, depuis Ronsard jusqu'à Rousseau, nous sommes assez riches de textes qui peuvent dans une certaine mesure suppléer les latins. C'est ce qu'il convient de montrer, et qu'on peut bien préférer, pour son goût personnel, Chateaubriand à Bourdaloue, mais non pas comme éducateur de la jeunesse, ni comme modèle de l'art d'écrire, de composer et de penser.

Je ne manquerais pas pour cela d'excellentes raisons, mais si j'avais la maladresse de les proposer comme miennes, on me reprocherait sans doute, — à Genève ou à Lausanne, — que, de préférer *le Cid* à *Ruy Blas*, par exemple, ou *Tartufe* au *Fils de Giboyer*, ce n'est pas une preuve que Molière soit du tout au-dessus d'Émile Augier, ni la tragédie de Corneille en rien supérieure au drame de Victor Hugo, mais tout simplement que je le pense, ou plutôt que je le sens ainsi. Puisque je crois donc que la littérature française classique, — et en particulier celle du siècle de Louis XIV, — a des qualités ou des vertus éducatrices tout à fait singulières, analogues à celles de la sculpture grecque ou de la grande peinture italienne dans l'histoire de l'art, c'est à d'autres que je donnerai la parole pour le dire.

Elle est d'abord la plus *humaine* qu'il y ait jamais eue, sans même peut-être excepter la littérature latine; et ce qu'il faut entendre par ce mot, nul, je crois, ne l'a mieux ni si bien dit qu'Eugène Fromentin, ici-même, dans ses *Maîtres d'autrefois :*

« Il existait alors une habitude de penser hautement, grandement, un art qui consistait à faire choix des choses, à les embellir, à les

rectifier, qui vivait dans l'absolu plutôt que dans le relatif, qui voyait la nature comme elle est, mais se plaisait à la montrer comme elle n'est pas. Tout se rapportait plus ou moins à la personne humaine, en dépendait, s'y subordonnait et se calquait sur elle, parce qu'en effet, certaines lois de proportions et certains attributs, comme la grâce, la force, la beauté, savamment étudiés chez l'homme et réduits en corps de doctrine s'appliquaient aussi à ce qui n'était pas l'homme. Il en résultait une sorte d'universelle humanité ou d'univers humanisé dont le corps humain, dans ses proportions idéales, était le prototype. Histoire, visions, croyances, dogmes, mythes, symboles, emblèmes, la forme humaine presque seule exprimait tout ce qui peut être exprimé par elle. La nature existait vaguement autour de ce personnage absorbant. A peine la considérait-on comme un cadre qui devait diminuer et disparaître de lui-même dès que l'homme y prenait place. Tout était élimination et synthèse. »

C'est de peinture ou de sculpture, on l'entend bien, que Fromentin parlait là, mais autant qu'au grand art italien de la Renaissance, ce qu'il en dit s'applique de point en point à notre littérature du XVIIe siècle. Une « habitude de penser hautement; » une constante préoccupation « de faire choix des choses, » « de les embellir, » de « les rectifier; » la nature « vue comme elle est » et montrée « comme elle n'est pas; » ou plutôt « rapportée, réduite et subordonnée à l'homme, si ce sont là des traits, et les traits essentiels de l'art de Léonard et de Raphaël, ce sont bien ceux aussi de notre littérature classique, de la tragédie de Racine ou de la fable de La Fontaine. Les uns et les autres, en essayant de saisir dans l'homme ce qu'il y a de plus général et de plus permanent, ils y ont atteint ce qu'il y a précisément de plus intime et de plus profond. En éliminant de la peinture de l'homme tout ce qu'on peut appeler des noms d'accident individuel et de particularité locale, ils ont, les uns et les autres, introduit dans leur œuvre cet élément d'universalité qui fait justement les modèles. Et nous, en les suivant, nous sommes assurés de ne pas les égaler, ce qui n'importe après tout qu'aux peintres et aux poètes, mais nous sommes assurés aussi de ne pas nous égarer, et ceci, je pense, importe à tout le monde. On n'en saurait dire autant, dans notre littérature, ni de ceux qui les ont précédés : Rabelais ou Ronsard; ni de ceux qui sont venus après eux : Rousseau, par exemple, ou Chateaubriand.

Un philosophe en a donné quelque part une bonne raison : c'est Cournot, dans ses *Considérations sur la marche des idées dans les temps modernes*, un de ces livres auxquels je ne sais ce qu'il a manqué pour être plus connus.

« Les caractères de grandeur qui distinguent le plus singulièrement

le XVIIe siècle tiennent à la marche de la civilisation européenne plutôt qu'à l'influence et aux destinées de la France, *mais la prérogative de la France consiste à s'être trouvée dans des circonstances où son mouvement propre était précisément dans le sens du mouvement général de l'Europe*, de manière à la placer tout naturellement à la tête du mouvement général, à la rendre l'interprète et le véhicule des idées communes, à faire en sorte qu'elle pût signer de son nom les grandes choses auxquelles elle se mêlait. »

Et il n'y a pas enfin de littérature dont la vertu *sociale* ou civilisatrice soit plus considérable, parce qu'il n'y en a pas dont les grands écrivains, tout en étant originaux, l'aient été plus simplement, avec moins de charlatanisme, et j'oserais presque dire avec plus d'abnégation.

Avant eux en effet, et après eux, non-seulement l'écrivain a mêlé sa personne dans son œuvre, — Ronsard dans ses *Amours* et Montaigne dans ses *Essais*, Rousseau dans son *Héloïse* et Chateaubriand dans son *Atala* ou dans son *René*, — mais il y en a dont l'œuvre entière n'est, pour ainsi parler, qu'une promenade ou quelquefois une divagation complaisante autour d'eux-mêmes. Au contraire, comme encore les grands peintres de la Renaissance et comme les sculpteurs grecs, nos classiques, les vrais classiques, n'ont mis d'eux dans leur œuvre que le moins qu'ils pouvaient, en s'étudiant à corriger, par l'interposition ou l'interférence de celle des autres, leur vision particulière des choses et leur conception personnelle de la vie. Leur crainte perpétuelle a été, comme le disait l'un d'eux, « d'abonder dans leur sens individuel, » et leur effort de se souvenir que l'art était fait pour l'homme et non l'homme pour l'art. De là le caractère, non pas précisément « commun » ou « moyen, » ainsi qu'on l'a dit quelquefois, — et qui d'ailleurs ne les rendrait que plus classiques encore peut-être, — mais le caractère « public » de ce qu'ils nous ont laissé. Bossuet l'a bien marqué, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, en y parlant des philosophes et des poètes de la Grèce :

« Ce que fit la philosophie pour conserver l'état de la Grèce n'est pas croyable. Plus ces peuples étaient libres, plus il était nécessaire d'y établir par de bonnes raisons les règles des mœurs et celles de la société... Il y eut des extravagans qui prirent le nom de philosophes, mais ceux qui étaient suivis étaient ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier et même la vie au salut de l'État... »

« Pourquoi parler des philosophes ? Les poètes mêmes qui étaient dans les mains de tout le peuple, les instruisaient plus encore qu'ils ne les divertissaient. Le plus renommé des conquérans regardait Homère comme un maître qui lui apprenait à régner. Ce grand poète n'apprenait pas moins à bien obéir et à être bon citoyen. Lui et tant

d'autres poètes, dont les ouvrages ne sont pas moins graves qu'ils sont agréables, ne célèbrent les arts utiles à la vie humaine, ne respirent que le bien public, la patrie, la société, et cette admirable civilité que nous avons expliquée. »

Raisons morales, raisons historiques ou philosophiques, raisons esthétiques, lesquelles faut-il que l'on ajoute encore pour établir que, s'il existe une littérature vraiment capable de nous « instruire » autant ou plus que de nous « divertir, » c'est la littérature du XVIIe siècle? et que c'est donc elle qu'il faut que l'on maintienne à la base d'un enseignement secondaire classique purement français?

Car il serait aisé d'en tirer d'autres, et de non moins fortes, de la nature même des genres que nos écrivains du XVIIe siècle ont portés à leur perfection : éloquence, théâtre, observation morale; genres « communs » entre tous, si je puis ainsi dire, qui s'adressent aux hommes assemblés, et dont l'objet, selon l'expression de Voltaire, est, « en rendant les hommes plus sociables, d'adoucir leurs mœurs et de perfectionner leur raison. »

Ils ont encore écrit dans le temps précis de la perfection de la langue, s'efforçant de mettre dans le discours, tout l'ordre et toute la netteté dont il était capable, plus naturels, avec cela, plus simples qu'aucun de ceux qui les ont précédés, et non pas moins exacts, mais moins méticuleux que ceux qui les ont suivis.

Et enfin, — cette considération n'est pas non plus indifférente, — émancipés de l'imitation souvent servile du grec et du latin dont Boileau n'a pas eu tort de critiquer, dans Ronsard, « le faste pédantesque, » et s'étant converti « en sang et en nourriture » ce que leurs prédécesseurs avaient maladroitement emprunté de l'Espagne ou de l'Italie, ce sont les plus Français de nos écrivains, ceux en qui l'on reconnaît le moins de traces de l'étranger; et, tout universels ou européens qu'ils soient, ce sont pourtant ceux dont les qualités les plus rares échappent le plus aisément à quiconque n'est pas de leur race.

Aussi, de leur égaler, — je ne dis pas dans nos préférences, qui doivent toujours demeurer libres et ne jamais régler ni gêner nos jugemens, — mais dans nos programmes d'enseignement, qui que ce soit de leurs prédécesseurs ou de leurs successeurs, ne serait-ce rien de moins, en déplaçant le centre de notre histoire littéraire, que de désorbiter l'esprit français lui-même. Non que les autres n'aient aussi leur place, et leur place considérable. Mais elle est autre ; et, ce que je discute ici, c'est le choix des auteurs qui, durant les six années que l'on assignera sans doute à l'enseignement secondaire français, seront ceux qu'on ne devra pas se lasser de relire. Pour les raisons que l'on vient de voir, il n'y en a guère plus d'une douzaine : Corneille et Racine, Molière et La Fontaine, Boileau, Mme de Sévigné, Pascal et Bossuet,

Bourdaloue et La Bruyère, Fénelon aussi, Voltaire et Buffon enfin, qui sont bien des hommes du XVIIIe siècle, mais qui d'ailleurs, à tant d'égards, ont retenu quelque chose de ceux du siècle précédent.

Six ans durant, c'est donc sur eux qu'il faudra que l'on vive, pour ainsi parler, allant tour à tour du *Cid* à *Polyeucte*, et du *Misanthrope* aux *Femmes savantes*, et des *Oraisons funèbres* au *Discours sur l'Histoire universelle*. Ils seront l'élément fixe et persistant du programme. C'est leur prose et leurs vers que l'on apprendra par cœur; et, après avoir commencé par eux, c'est par eux que l'on finira. Immobilisés, en quelque manière, comme les anciens,

> Dans une attitude éternelle
> De génie et de majesté,

ils prendront dans notre enseignement secondaire la place laissée vacante par les Virgile et les Cicéron, les Tite-Live ou les Horace. Leurs textes contracteront ainsi quelque chose de l'autorité qui a si longtemps été celle des textes latins. Leur personne, qu'ils ont eu soin, nous l'avons vu, d'y mêler le moins qu'ils pouvaient, disparaîtra presque entièrement de leur œuvre, ou elle ne servira plus qu'à en expliquer les rares défaillances. Ils deviendront, celui-ci, comme Pascal, le maître presque anonyme de la polémique, et celui-là, comme Racine, le « tragique » par excellence. Molière ne sera plus le valet de chambre de Louis XIV, ni le mari d'Armande Béjart, Bossuet ne sera plus le précepteur du dauphin ou l'évêque de Meaux, mais l'un « la comédie » et l'autre « l'éloquence » mêmes.

J'arrive maintenant à la troisième des exigences que j'ai tout à l'heure indiquées : c'est celle qui est relative à l'enseignement de l'histoire littéraire.

Mais on devra d'abord modifier assez profondément cet enseignement lui-même, comme celui de la littérature et de la langue du moyen âge. On étudiera l'histoire littéraire, pour elle-même, en elle-même, et non plus accidentellement, à l'occasion, et par grâce. Elle n'est encore qu'une chronologie, entremêlée d'anecdotes, je ne sais quoi de sec et de trop décharné : il faudra qu'elle devienne vraiment une histoire, une histoire vivante, où le mouvement circule; et, cessant d'être un tableau, il faudra qu'elle se propose d'imiter ou de reproduire, dans le cours de son développement, l'évolution même des idées dans le temps.

Pour cela, je vois pas qu'il y eût beaucoup d'inconvéniens ni de difficultés, — et l'on trouverait plus d'un avantage, — à la concevoir ou à la traiter comme européenne. Je veux dire que, depuis tantôt huit ou dix siècles qu'il se fait en quelque manière, d'un bout de l'Europe à l'autre

bout, un commerce ou un échange d'idées, il serait temps enfin de s'en apercevoir, et, s'en apercevant, il serait bon de subordonner l'histoire des littératures particulières à l'histoire générale de la littérature de l'Europe. Une idée naît en France, et de là passe en Italie; les Italiens s'en emparent, ils l'élaborent à leur tour, ils la transforment, et nous la renvoient transformée; nous la reprenons alors, nous y ajoutons de notre fond, après un long intervalle, ou nous en retranchons, de notre autorité, du droit que nous avons de nous mettre dans nos œuvres, ce qu'il nous faut pour nous l'approprier; puis ce sont les Anglais qui surviennent, à moins que ce ne soit l'idée qui émigre: nouvelle évolution et nouvelle métamorphose; pour s'inspirer de Boileau, qui s'était lui-même inspiré de Vida, et tous les deux d'Horace, Pope n'est pas moins original, et lorsque Voltaire, revenant d'Angleterre, nous en rapporte Pope, il n'est pas moins original, moins Français, moins Voltaire aussi lui.

Sic alid ex alio nunquam desistit oriri.

Rien ne se perd, tout se transforme; une même idée prend diverses formes, une même forme s'applique à différentes idées; rien ne cesse aussi d'évoluer, de devenir autre en restant le même jusqu'à ce qu'il en devienne quelquefois le contraire; et tout cela, c'est le mouvement, c'est la vie, c'est l'histoire d'une littérature européenne dont les littératures nationales ne sont que les manifestations locales.

Si l'on se plaçait à ce point de vue pour étudier l'histoire de la littérature française, elle n'en paraîtrait ni moins originale ni surtout moins *classique;* et j'ose bien ajouter qu'on la renouvellerait en partie... J'insisterais sur ce point, si je ne craignais de passer les bornes où je veux m'enfermer, et de mêler la question de l'enseignement des littératures étrangères à celle de l'enseignement purement français.

Mais en restant dans ces bornes mêmes, on peut se proposer d'introduire cet élément de vie dans l'histoire particulière de la littérature française; et j'en vois deux ou trois moyens.

Par exemple, on pourrait alléger l'histoire de la littérature française d'une foule d'œuvres et de noms qui l'encombrent sans titre ni raison suffisante. Si déjà l'histoire d'un genre, — de la comédie française ou du roman anglais, — n'a pas à tenir compte de tous les romanciers ni de tous les auteurs comiques, à plus forte raison l'histoire d'une littérature. Dirai-je qu'il faut qu'elle coure de sommets en sommets? Non, sans doute; ou du moins je n'oublie pas que la hauteur des sommets se mesure à la profondeur des vallées. Mais enfin ce qu'il faut qu'on connaisse d'abord, c'est la configuration générale de la carte, où il

devient alors facile de *situer* les moindres accidens du sol. Pareillement en histoire littéraire. Le reste s'apprendra plus tard ou ailleurs, ou au besoin ne s'apprendra pas, comme ce qu'il faut penser des tragédies de Campistron ou des romans de Mme de Murat. Ce que l'enseignement secondaire doit donner, c'est le dessin général de l'histoire de la littérature.

Il faudra, sans doute, aussi qu'on modifie, pour la rectifier, une division qui ne semble avoir jusqu'ici servi, en nous rendant comme aveugles ou indifférens aux époques de transition, qu'à nous ôter la connaissance des œuvres où les chefs-d'œuvre s'essaient, et pour ainsi dire, s'ébauchent avant que de naître. Il y a quelqu'un et quelque chose entre Corneille et Racine; il y a quelque chose et quelqu'un entre Fontenelle et Voltaire; et quelque chose et quelqu'un qui expliquent une partie de leur œuvre. Ne parlons donc plus de XVIe, ni de XVIIe, ni de XVIIIe siècle, ou parlons-en, si nous le voulons, mais ne croyons pas que cette chronologie abstraite réponde à la réalité. Les époques de l'histoire d'une littérature se déterminent ou devront désormais se déterminer par rapport à elle; et on ne tiendra compte, dans le nouvel enseignement de l'histoire littéraire, ni des événemens politiques, par exemple, ni des avènemens royaux, à moins qu'eux-mêmes ils ne se trouvent, comme quelquefois, coïncider avec des avènemens ou des événemens littéraires.

Cela seul, en faisant l'histoire littéraire plus semblable à la réalité, la rendra plus conforme à la vie. Car, il ne faut pas l'oublier, la littérature française est chose toujours vivante, et nous en pouvons bien immobiliser une partie, mais non pas la traiter comme morte, cette partie même; et d'ailleurs, ici, comme en tout, la fin finale de l'analyse, c'est la synthèse. On déterminera donc, pour une époque donnée, la relation des œuvres qu'elle a vues naître avec l'idée la plus générale dont ces œuvres ne sont elles-mêmes que l'expression, puis le rapport de cette idée avec celles qui l'ont précédée ou suivie; et c'est au développement naturel de cette idée qu'en conformant le développement de l'histoire littéraire, on y introduira ce qu'elle exige de mouvement pour être vraiment une histoire. Quelques critiques, je le sais, et quelques historiens l'ignorent. Ce sont ceux qu'on entend demander tous les jours à quoi bon les écoles, et s'il ne suffit pas que les œuvres soient belles, sans qu'on s'inquiète après cela de savoir si elles sont *naturalistes* ou *idéalistes?* Que ne disent-ils également qu'il suffit que le bœuf soit comestible et le mouton aussi, sans qu'on s'inquiète après cela de savoir en quoi les ruminans diffèrent des carnassiers! Mais ces questions, qui font toute l'histoire naturelle, font toute une partie de l'histoire littéraire, et sa partie presque la plus vivante, si jamais l'homme, pour grand qu'il soit, ne sent ni ne pense isolément; si ceux

qui l'admirent, étant ceux qui pensent et sentent comme lui, font une école avec lui; si les écoles ne se groupent qu'autour des idées; et s'il n'y a d'histoire enfin que des idées.

Sur ces indications, voit-on le programme qu'il serait facile de tracer? Je l'espère; et qu'il répondrait aux exigences d'un enseignement secondaire purement français et vraiment *classique*. Ce ne sera toutefois qu'à une dernière condition, dont il me reste à dire, très brièvement quelques mots.

Aucune des parties de cet enseignement ne pourra être donnée, ni ne devra donc l'être, par des professeurs qui ne sachent eux-mêmes beaucoup plus de choses qu'ils n'en devront enseigner. Le latin, qui n'est pas indispensable à l'intelligence de la littérature française, encore qu'il n'y puisse pas nuire, est indispensable à ceux qui seront chargés d'enseigner l'histoire de cette littérature, et celle de la langue ou de la grammaire. C'est ainsi que le droit romain, dont on dit que la connaissance n'est pas indispensable aux notaires ou avoués, ne saurait être ignoré de nos magistrats ni surtout de nos professeurs de droit. Nous demandons qu'on ne l'oublie pas quand on organisera l'enseignement secondaire français. De cette manière, ce que le latin pourra perdre en étendue d'influence, il sera permis de dire qu'il le regagnera par ailleurs et par exemple en autorité. Ce qui n'était guère qu'une étrange illusion, à moins que ce ne fût une mauvaise plaisanterie, quand on le disait pour excuser la diminution de la part du latin dans l'enseignement classique, pourra devenir une réalité, quand le latin ne contribuera plus qu'à former les professeurs de l'enseignement français. La question est de savoir si l'on maintiendra le principe. Car si l'on ne le maintient pas, l'expérience est là qui le prouve: l'enseignement classique français aura tôt ou tard le sort de l'enseignement français spécial, qu'on le destine à remplacer; et c'en sera fait non plus seulement alors du latin, mais, en matière d'enseignement comme ailleurs, de cet esprit de tradition dont une démocratie ne peut pourtant pas plus se passer qu'une aristocratie. « L'humanité, — je le répète encore une fois de plus avec Auguste Comte, et je ne cesserai de le redire, — l'humanité se compose en tout temps de plus de morts que de vivans. »

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Depuis qu'on est entré dans cette voie, où se manifeste un si visible travail des opinions, où, bon gré mal gré, les partis s'essaient à se transformer, à chercher des combinaisons nouvelles, il y a eu et il y a encore bien des paroles inutiles; il y a bien des discours, bien des commentaires, bien des explications qui ne changent rien, qui ne sont que des banalités de polémiques, de réunions publiques ou de banquets.

On a profité des vacances parlementaires, — de ces vacances qui viennent de finir, — pour aller disserter en province, un peu sur tout : sur la droite constitutionnelle, sur les déclarations de M. le cardinal Lavigerie, sur la politique républicaine, — en attendant d'avoir à se mesurer avec les questions bien autrement pressantes que soulèvent, et la manifestation socialiste de ce jour même du 1er mai, et la réforme de notre régime douanier qui entre en discussion au Palais-Bourbon. M. le président Floquet est allé porter jusqu'au-delà de la Méditerranée, — jusque dans l'île de Corse, — l'apologie du triste ministère dont il a été le chef et de la concentration républicaine. M. Jules Ferry est allé moins loin : il s'est arrêté dans ses voyages à Vic-de-Bigorre, où il a déposé, chemin faisant, l'expression de ses idées et de ses vues à l'occasion d'un petit monument élevé à un écrivain sérieux et modeste, mort sans bruit il y a quelque temps. On n'en peut disconvenir, M. Jules Ferry fait décidément des progrès ! Il y a quelques années, au temps, il est vrai, où il était au pouvoir, il supportait impatiemment le voisinage des radicaux et il déclarait fièrement que le péril était à gauche. Aujourd'hui, à ce qu'il paraît, tout est changé, le péril est à droite ! M. Jules Ferry l'a vu, — il est allé le dire aux habitans des Pyrénées ! Et qu'a-t-il donc vu ? Il a vu ce mouvement lent, paisible, menaçant, des conservateurs disposés à accepter les institutions, avec l'intention, bien entendu, de défendre leurs droits ! Il a vu surtout

s'avancer M. le cardinal Lavigerie, à la tête de ses moines blancs, pour donner l'assaut à la république, sous prétexte de la reconnaître! Heureusement, il faisait bonne garde, et, — pour la défense commune contre les conservateurs, — il ne serait plus éloigné de s'allier avec les radicaux, qu'il flatte et qu'il caresse aujourd'hui : il les trouve même pleins de sagesse! Les radicaux, à la vérité, n'ont pas l'air d'être sensibles à ses flatteries, de se prêter de bonne grâce à l'alliance, et au moment même où l'ancien président du conseil les complimentait de leur modération, ils étaient occupés à demander une fois de plus à la commission du budget la suppression de la dotation des cultes. Qu'à cela ne tienne! M. Jules Ferry ne reste pas moins leur ami, et c'est avec eux qu'il se charge de veiller sur la « charte républicaine, » sur la loi scolaire,— de défendre les portes de la république contre les intrus suspects. On dirait vraiment que M. Jules Ferry a le monopole de la république, qu'il faut attendre son bon plaisir pour entrer dans les institutions du pays. Il est, comme toujours, la dupe de sa suffisance. On n'a rien à lui demander, on n'attend rien de lui : c'est le pays qui a les clés de toutes les portes, c'est le pays qui décidera si, à une politique de parti exclusive, irritante et brouillonne, il ne préfère pas la paix morale et religieuse, une politique éclairée qui, au lieu de violenter les sentimens et les croyances, s'occupe de ses intérêts les plus sérieux, de sa sécurité et de sa fortune.

Aussi bien est-ce à la fois irritant et oiseux de se traîner dans ces guerres de fanatisme vulgaire dont l'opinion se lasse. C'est certainement le plus faux et le plus stérile des calculs de s'acharner à une politique de parti, d'exclusion et de division, au moment où vont s'agiter, où s'agitent déjà, dans notre parlement et au dehors, et un peu partout, tant de questions auxquelles se doivent toutes les bonnes volontés, tous les esprits sincères, qui mettent au-dessus de tout les intérêts du pays. Ces questions, elles ne manquent pas aujourd'hui; elles sont devant nous. Comment va se passer cette journée du 1er mai où des passions de toute sorte se donnent rendez-vous, qui devient décidément une date cabalistique? Ce serait une puérilité de chercher à prévoir ce qui ne sera plus, dans quelques heures, que le passé. D'après toutes les apparences, il n'en sera vraisemblablement ni plus ni moins, à Paris, cette année que l'année dernière, — d'autant plus que si les organisateurs de la journée ont leurs programmes, M. le ministre de l'intérieur paraît aussi avoir le sien, qui se réduit à maintenir quand même l'ordre public. Tout se passera, encore une fois, sans accident, c'est à présumer : soit. Il n'y a pas moins un étrange et grave intérêt dans ces manifestations qui embrassent l'Europe entière et même le Nouveau-Monde, qui à jour fixe mettent sur pied d'innombrables populations ouvrières dans tous les pays et ont pour sanction la perspective

de grèves générales, une menace de suspension pour toutes les industries.

Oui, certes, ces mouvemens ont une signification profonde, une gravité redoutable, et par les confusions qu'ils révèlent, et par les forces qu'ils déchaînent, et par les problèmes de toute sorte qu'ils soulèvent. On ne peut cesser de le dire, que les gouvernemens, les assemblées, tous les pouvoirs mettent leurs soins à régulariser et à relever les conditions du travail, à améliorer le bien-être des populations ouvrières, sans faire pourtant de l'État l'arbitre universel, le bienfaiteur universel, rien de mieux. Le danger est dans cette apparence d'insurrection organisée et constituée que prend de plus en plus ce mouvement d'aujourd'hui, dans les passions qui le compliquent et le dénaturent, dans les chimères qui se mêlent aux vœux les plus légitimes. Le danger serait encore plus, pour tous les pouvoirs, de laisser aller les choses, de ne pas préciser résolument ce qui est possible, de paraître flatter ou encourager des espérances et des utopies pour lesquelles on ne peut rien. Comment, par exemple, fera-t-on passer dans la pratique cet article du programme des revendications ouvrières qui est le grand mot d'ordre, la journée de huit heures? Comment imposera-t-on la journée de huit heures? Est-ce qu'elle est également applicable dans tous les pays et dans toutes les industries, particulièrement dans le travail rural? Est-ce que de plus on se flatte d'arriver aisément à réaliser cette chimère d'une limitation internationale et égale des heures de travail pour des populations placées dans des conditions morales et matérielles si différentes? Ce sont là les questions complexes, délicates, qu'on va rencontrer dès les premiers pas, dès que se rouvriront les discussions sur ces réformes ouvrières qui sont à l'ordre du jour, et sur lesquelles nos chambres sont obligées d'avoir une opinion nette, décisive, ne fût-ce que pour dissiper les obscurités et pour garantir la sécurité du travail.

Tout se tient d'ailleurs aujourd'hui, et les intérêts du travail national, de la prospérité nationale, ne sont pas moins engagés dans ces affaires douanières qui restent à régler. A peine les chambres françaises sont-elles revenues, on s'est mis à l'œuvre au Palais-Bourbon. Le débat s'est ouvert sur ce nouveau code des tarifs, que la commission des douanes a préparé et qui, s'il était adopté, ne serait rien moins qu'une révolution économique des plus graves, par la substitution d'un protectionnisme à outrance à un régime de tarifs modérés. On n'en est encore qu'aux préliminaires, aux premiers discours, et, dès ce moment, il faut bien que nos députés se disent que ce qu'ils vont décider, ce qu'ils vont voter peut avoir une influence heureuse ou désastreuse, et sur notre situation économique intérieure, et sur les relations commerciales de la France avec le monde entier. Quelques

illusions que puissent se faire les protectionnistes naïfs et aveugles de la commission des douanes, ils ne peuvent éviter que l'élévation des droits qu'ils proposent n'ait pour résultat fatal de paralyser la production au lieu de la protéger, et d'aggraver les conditions de la consommation intérieure. C'est déjà sensible par la suspension ou l'embarras de certaines industries qui plient sous le poids des droits qu'elles subissent et par l'élévation du prix du blé. Que les tarifs soient votés comme ils sont proposés, la crise peut s'étendre et peser sur tout le monde. On aura beau subtiliser, on ne fera pas qu'avec des tarifs plus élevés la vie ne soit plus dure, — sauf pour les protégés; mais il y a quelque chose de plus grave encore, c'est que cette politique douanière, qu'on prétend inaugurer par l'abolition de tous les traités de commerce et par une tarification prétendue protectrice, peut décider une révolution réelle et redoutable dans les relations de la France. On peut en saisir déjà les premiers signes; on peut voir se dessiner les groupemens nouveaux qui se préparent, l'Allemagne traitant avec l'Autriche, la Suisse, la Belgique, l'Italie, attirées vers ces combinaisons nouvelles. De sorte que la France est menacée de se trouver dans un véritable isolement commercial, qui peut aggraver son isolement politique au profit de ses adversaires ou de ses rivaux. Voilà où l'on en vient! Au début de cette discussion qui s'ouvre devant le pays, il y a certes de quoi réfléchir pour ceux qui ont le généreux souci de la sécurité, de la grandeur et de l'avenir de la France!

Les transformations des choses ne sont jamais plus sensibles que par la disparition des hommes qui ont été les grands ouvriers des événemens. L'Allemagne nouvelle, l'Allemagne impériale des Hohenzollern ne compte pas encore un quart de siècle d'existence, et déjà elle a changé de face. De tous ceux qui l'ont édifiée et façonnée par la diplomatie ou par la force, par le fer et le feu, qui en ont été la représentation vivante et originale, la plupart ont disparu. Le premier empereur, Guillaume Ier, est mort comblé de jours, et entre lui et son jeune successeur, Guillaume II, il y a de tels contrastes, qu'on dirait un empire nouveau. Le prince Frédéric-Charles, le prince qui fut un instant l'empereur Frédéric III, sont morts. Le ministre de la guerre de Roon, M. de Manteuffel, ont cessé de vivre. M. de Bismarck lui-même, s'il n'est pas mort, n'est plus qu'un grand fantôme qui se débat dans la solitude. Aujourd'hui, c'est le vieux feld-maréchal comte de Moltke qui s'en va, chargé de ses quatre-vingt-onze années, et s'éteint à Berlin : c'est une figure du temps qui s'éclipse! M. Thiers, cherchant un jour à expliquer nos malheurs de 1870, disait, avec autant de finesse que de profondeur, que la raison des succès de la Prusse, c'était qu'il y avait eu à Berlin un grand gouvernement, un grand politique, des organisateurs, des ministres, des généraux faits pour leur rôle : puis, « au-dessus de tous, ajoutait-il, un roi ferme, sage, ne s'offusquant pas de

la gloire des hommes placés autour de lui, mais prenant leur gloire pour la sienne, leur servant de lien, de plusieurs hommes n'en faisant qu'un et étant parvenu, pour ainsi dire, à rendre à la Prusse le grand Frédéric! » M. de Moltke a été un des premiers, parmi ces hommes réunis autour de Guillaume Ier, « l'organisateur de la victoire » préparée par la politique, — c'est encore le mot de M. Thiers, — organisateur rigide, ponctuel, laborieux et patient. Le vieux soldat qui s'éteint aujourd'hui, après avoir illustré son nom au service de la Prusse, avait commencé certes modestement et même dans des conditions ingrates.

Né d'une famille danoise, soumis à un régime d'éducation dur et morose, Helmuth de Moltke avait débuté comme élève à l'école des cadets de Copenhague, puis comme second lieutenant dans la petite armée du Danemark. C'était dès cette époque, dit-on, un jeune homme grave, appliqué d'esprit, tenace de volonté, circonspect et taciturne. Sous ces dehors froids et sévères sentait-il quelque ambition secrète et trouvait-il le Danemark un trop petit théâtre? Il ne tardait pas à passer en Prusse où il était bientôt admis, comme lieutenant, à l'académie de guerre. Il entrait dès lors dans cette carrière de l'état-major, qu'il n'a plus quittée, où il s'est élevé lentement, de grade en grade, — jusqu'au jour où devenu général, chef de l'état-major prussien, il a été à son tour un des maîtres de la guerre. Il s'y était préparé par une étude constante de l'histoire militaire et par les voyages. Il avait visité la Russie; il avait résidé quelques années en Turquie, aidant de ses conseils le gouvernement ottoman dans la reconstitution de son armée, et il avait même assisté, en 1839, à cette bataille de Nézib, où le fils de Méhémet-Ali, Ibrahim-Pacha, victorieux, aurait pu dicter la loi à l'empire. Rentré en Prusse, il avait servi tour à tour, comme chef d'état-major, dans divers corps d'armée, comme aide-de-camp auprès du prince Frédéric-Guillaume, qu'il accompagnait au couronnement de l'empereur Alexandre II de Russie. En réalité, ce n'est que vers 1858, avec le prince-régent Guillaume, qui allait succéder au roi Frédéric-Guillaume IV, ce n'est qu'à ce moment qu'il entrait à l'état-major général pour en être le chef suprême et le directeur. Il y arrivait dans une pleine maturité, connaissant la plupart des armées européennes, initié à tous les progrès de l'art militaire, l'esprit éclairé par l'étude et la réflexion. C'est alors que, devenu l'homme de confiance du nouveau souverain, soutenu par M. de Bismarck, qui arrivait au ministère pour défendre les droits de la couronne et les nécessités de réorganisation militaire contre le parlement, c'est alors qu'il pouvait se mettre à l'œuvre et déployer sans bruit ses rares facultés d'organisateur. Il mettait tous ses soins à étendre et à coordonner tous les services de l'état-major, à fixer avec autant de prévoyance que de sûreté les conditions multiples, compliquées, de la mobilisation, de la concentration rapide des armées. En quelques années, il avait refait ou créé l'instru-

ment destiné à servir les ambitions de la Prusse, — et, par une coïncidence singulière, le premier essai qu'il était appelé à en faire, c'était contre son ancienne patrie, le Danemark, dans cette guerre de 1864, qui allait être le prélude de toutes les autres, et de la guerre de 1866 contre l'Autriche et de la guerre de 1870 contre la France.

Le succès a couronné l'œuvre, et montré ce qu'était ce puissant instrument perfectionné par un homme. On ne dispute pas avec le succès ! L'art de M. de Moltke a été de tout prévoir, de tenir toujours disponibles les forces de la Prusse qui grandissaient avec ses victoires, de savoir évaluer d'avance le terrain où il allait agir. Au fond, c'était un grand mathématicien militaire, méthodique, précis, minutieux dans ses conceptions comme dans ses préparations. Sans doute le génie de la méthode aurait pu être en défaut, — et il est permis de croire notamment que plus d'une fois, dans les premières marches de l'invasion en France, on aurait pu avec plus de sang-froid ou d'audace déconcerter les calculs de l'état-major de Berlin et mettre le désordre dans les savantes combinaisons allemandes. Cela n'est pas arrivé ! M. de Moltke a réussi par la puissance de l'ordre, de la prévoyance méthodique, et s'il n'est point douteux que c'est M. de Bismarck qui a conçu les campagnes où la Prusse s'est agrandie jusqu'à devenir l'Allemagne, c'est le chef d'état-major qui a rendu la victoire possible. Portait-il dans son œuvre les mêmes idées, les mêmes ambitions que l'ancien chancelier? On distinguerait plutôt chez lui la passion toute militaire, même le culte de la guerre; il n'a pas hésité à glorifier la guerre comme un bienfait humain devant le parlement, et, depuis, après avoir préparé l'armée qui avait fait les conquêtes, il ne s'est montré préoccupé que de maintenir intacte, de fortifier encore cette armée pour conserver ce qu'on avait conquis. C'est un génie à part, solitaire, silencieux, absorbé dans une seule pensée, se prêtant peu d'ailleurs aux illusions et aux jactances.

On a raconté qu'un jour, comme on exaltait devant lui les succès de l'armée prussienne, il aurait répondu, en hochant la tête, qu'on n'avait vu cette armée que dans la victoire, qu'on ne savait pas ce qu'elle serait dans la défaite. C'était un mot qui ne manquait pas sans doute d'orgueil, mais qui cachait peut-être aussi, sous une apparence de fierté, une sincère et virile modestie, un sentiment juste des incertitudes de la guerre, de la nécessité de ne pas se laisser éblouir par les légendes. Après tout, sans aimer la France, qu'il a plus d'une fois traitée durement, il la respectait assez pour croire qu'avec elle il pouvait y avoir des retours de fortune. Le mérite ou l'originalité de M. de Moltke est de n'avoir jamais cherché le bruit ni la popularité, d'être resté jusqu'au bout un soldat taciturne, fixé au poste qu'il n'a quitté qu'il y a peu de temps, aux approches de sa quatre-vingt-dixième année. Il a cédé sa place à la direction de l'état-major général, sans

plainte, sans éclat, donnant encore des conseils, quand on les lui demandait, se résignant sans effort à n'être plus qu'un personnage du passé. Et c'est justement la différence entre ces deux hommes qui ont été des compagnons ou des complices dans la même œuvre, entre le vieux soldat qui vient de s'éteindre en paix et le vieux politique, moins âgé sans doute, qui s'agite dans sa solitude, tournant avec envie ses regards vers la scène publique,

Celui-ci, il est vrai, ne se croyait pas au bout de son destin ; il pensait avoir encore quelques années d'activité et rester jusqu'à la fin le chancelier de l'empire. Après avoir régné ou décidé de tout dans les conseils pendant plus d'un quart de siècle, après avoir bouleversé tout un continent, déchaîné les guerres, créé une Allemagne nouvelle, assoupli l'Europe aux combinaisons de sa diplomatie, être obligé de quitter brusquement le pouvoir, tomber dans la disgrâce et la retraite, c'était un mécompte, il faut l'avouer. M. de Bismarck, moins grand dans la disgrâce qu'il ne paraissait l'être dans l'éclat de la puissance officielle, n'a pu supporter cette injustice du destin ; il n'a pu se résigner à passer au rang des personnages historiques, — et le voilà exhalant son humeur à tout propos, confiant à qui veut l'entendre ses ressentimens, traçant des programmes de gouvernement, briguant, pour se consoler, une place au Reichstag. Soit ! M. de Bismarck, n'étant plus à la chancellerie de l'empire, tient à entrer comme simple député au parlement de Berlin ; il a voulu être candidat, il l'a été, non dans une vieille province prussienne, mais dans le Hanovre, à Geestmunde, et c'est ici que l'aventure, quoique toute naturelle, n'a plus rien de brillant ni de glorieux. Malgré sa renommée, malgré sa puissance d'hier, malgré tous ses titres, l'ancien chancelier n'a pas été plus heureux que le premier venu, que le plus humble des candidats. Il n'a pas réussi du premier coup ; il est resté en ballottage avec celui des autres candidats qui a réuni le plus de voix après lui, et il se trouve que ce candidat est un ouvrier socialiste. Si les voix de ses trois concurrens avaient pu se réunir contre lui à un second scrutin, il perdait toutes ses chances ; il n'était pas député ! Il le sera malgré tout, il faut le croire. Lui, qui a représenté si longtemps l'Allemagne devant l'Europe, il représentera le district de Geestmunde au parlement, il sera un député provincial de plus. Il était promis sur ses vieux jours à cette fortune ! Et pourquoi tient-il tant à aller au Reichstag? Que veut-il faire de ce mandat ? Quelle politique se propose-t-il d'aller soutenir à Berlin ?

C'est, en vérité, un mystère de plus. Ce n'est pas qu'il ne parle beaucoup. Depuis plus d'un an il ne cesse de jeter à tous les vents ses discours, ses confidences, ses boutades piquantes ou amères. Tout récemment encore il recevait à Friedrichsruhe les délégués d'une association conservatrice de Kiel, et il les haranguait avec une liberté mêlée de

quelque ironie. Il leur expliquait comme quoi on peut être conservateur sans être ministériel, comment lui personnellement il avait souvent changé selon les circonstances sans cesser d'être conservateur. Il a fait des allusions un peu étranges, passablement transparentes, aux présomptueux et aux agités qui ne connaissent pas le premier mot de la politique et de la sagesse : *quieta non movere!* Il a raconté qu'on lui avait demandé de ne pas s'occuper de politique et que c'était une ridicule absurdité de prétendre imposer le silence à un homme comme lui qui a manié toutes les affaires, qui peut se croire obligé de défendre son œuvre, les intérêts allemands mis en péril par les idées fausses ou par la frivolité. Au demeurant, l'ancien chancelier s'est exprimé certainement de façon à ne pas préparer sa paix avec son jeune souverain; il a parlé en homme mécontent de tout, impatient de retrouver une place, même petite, sur la scène publique, tout prêt, s'il l'osait, à se faire chef d'opposition contre ses successeurs et au besoin contre le jeune empereur lui-même. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'après avoir passé sa vie à braver et à humilier le droit parlementaire, il ne trouve rien de mieux aujourd'hui que de demander à ce droit parlementaire un moyen de panser ses blessures et de se venger de ses mécomptes. Il en sera certes ce qui pourra dans les affaires d'Allemagne; à un point de vue supérieur de moralité humaine, on s'aperçoit une fois de plus qu'il y a des hommes qui, pour avoir été trop heureux, restent désarmés contre la disgrâce, qui ne savent pas voir que pour eux, après une grande carrière, il y a plus de dignité et d'honneur dans la réserve que dans les éclats bruyans d'une colère stérile!

Voici près d'un mois déjà qu'a été ouverte à Madrid la première session d'un parlement nouveau-né du suffrage universel récemment rétabli au-delà des Pyrénées. Cette expérience nouvelle du suffrage universel, préparée par le dernier ministère libéral de M. Sagasta, acceptée et poursuivie sans subterfuge par le ministère conservateur de M. Canovas del Castillo, n'était peut-être pas sans péril; elle avait aussi ses avantages, entre autres celui de montrer que la royauté, même la royauté d'un enfant sous la régence d'une femme, n'avait rien d'inconciliable avec les plus larges réformes, et d'appuyer la monarchie sur les masses populaires. Par le fait, elle a réussi autant qu'elle pouvait réussir. Elle s'est accomplie sans agitations intérieures et sans trop d'incohérence, elle a été conduite avec art, avec une vigilante autorité par le gouvernement. Y a-t-il eu dans ce vaste scrutin des excès, des abus de pouvoir, des captations de suffrages, des violences locales? c'est précisément ce que le congrès est occupé à examiner depuis près de trois semaines, en mettant peut-être un peu de lenteur dans cette laborieuse vérification des pouvoirs et en se perdant dans les détails. Il a pu certainement y avoir des incidens équivoques à peu près inévitables dans un tel mouvement, des irrégularités que l'opposition n'a pas manqué

de relever avec vivacité et dont elle s'est fait une arme contre le ministre de l'intérieur qui est toujours le grand électeur. Il n'y a eu, à ce qu'il semble, rien de bien sérieux, rien qui altère la sincérité de cette récente manifestation du peuple espagnol. En définitive, ce parlement du suffrage universel, tel qu'il reste après la vérification des pouvoirs, tel qu'il apparaît, répond à peu près à la situation de l'Espagne. Il compte une majorité considérable pour le ministère, une opposition libérale assez forte dirigée par M. Sagasta, un groupe assez serré de républicains et quelques carlistes par surcroît. Aujourd'hui, on est sorti de ces préliminaires de revisions des pouvoirs qui embarrassent souvent les assemblées nouvelles. Le sénat a voté le premier sa réponse au discours par lequel la reine régente a inauguré la session. Le congrès lui-même a fini par se constituer en nommant pour son président un éminent conservateur, M. Alejandro Pidal, et à son tour il est prêt maintenant à entrer dans la discussion de son adresse. Les grands débats vont commencer entre les partis sur la politique de l'Espagne.

A première vue, sans doute, le ministère présidé par M. Canovas del Castillo reste dans la meilleure position. Il a traversé avec succès la crise des élections, il a une majorité assurée dans les chambres. Malheureusement en Espagne comme partout, on n'est pas longtemps au repos, la vie publique est un combat perpétuel. Les difficultés renaissent et se succèdent incessamment. Elles sont de plus d'une sorte pour le ministère espagnol; elles sont dans toutes ces questions économiques, sociales qui sont devenues une obsession au-delà des Pyrénées aussi bien que dans toute l'Europe, qui assiègent et préoccupent les gouvernemens, — et elles sont aussi dans les propagandes révolutionnaires des partis hostiles, dans l'agitation que les républicains s'efforcent d'entretenir contre les institutions mêmes, en toute occasion. A peine est-on sorti de la crise des élections politiques, on se retrouve en face des élections municipales qui vont se faire dans quelques jours, et d'après toutes les apparences les républicains se disposent à organiser une campagne nouvelle, à chercher une revanche dans ce nouveau scrutin. Une des causes des succès du gouvernement dans les dernières élections politiques, à n'en pas douter, a été la division des oppositions qu'il rencontrait devant lui, qui le combattaient. Non-seulement M. Sagasta, par un sentiment de prévoyance ou de loyalisme dynastique, s'était refusé à toute alliance avec les républicains dans la lutte électorale; mais parmi les républicains eux-mêmes, entre les fédéralistes, les socialistes, les possibilistes, les amis de M. Ruiz-Zorrilla, les amis de M. Castelar les plus vifs dissentimens ont éclaté. On n'avait pas pu s'entendre ! Aujourd'hui, les républicains de toutes les nuances paraissent s'être ravisés et vouloir faire trêve à leurs divisions intestines. Des négociations ont rapproché ces frères ennemis; M. Cas-

telar lui-même, quoique le plus modéré, s'est laissé séduire! Ils se sont tous décidés à se coaliser, à concerter les candidatures et à marcher ensemble aux élections municipales. Ils comptent ainsi réussir dans les grandes villes, dans les centres ouvriers, dans les provinces les plus accessibles aux influences révolutionnaires comme l'Andalousie ou la Catalogne. Le fait est que, si leur tactique réussissait, ce ne serait pas sans gravité, non-seulement parce que des municipalités républicaines pourraient en certains cas être un danger, mais encore parce qu'en Espagne comme en France, les conseils locaux choisissent les délégués qui à leur tour nomment une partie du sénat.

C'est la nouvelle campagne engagée aujourd'hui et à laquelle le ministère de Madrid est obligé de faire face. Sans doute, si les partis monarchiques de diverses nuances, libéraux et conservateurs s'entendaient à leur tour pour opposer coalition à coalition, ils seraient probablement assurés du succès dans la plus grande partie de l'Espagne. Malheureusement, M. Sagasta, sans accepter une connivence compromettante avec les républicains, ne paraît pas disposé à s'allier avec les conservateurs. Le ministère de Madrid reste donc seul avec ses amis dans les élections prochaines qui, par une complication de plus, doivent se faire dans quelques jours, presque au lendemain des manifestations qui se préparent un peu partout, au-delà des Pyrénées comme dans la plupart des régions de l'Europe, pour le 1er mai. Le ministre de l'intérieur, M. Silvela, l'habile collègue du président du conseil, a sa bataille à livrer et pour sauvegarder l'ordre public s'il venait à être troublé et pour déjouer, s'il le peut, les combinaisons électorales des républicains. A vrai dire, le gouvernement ne paraît pas disposé à se laisser surprendre. Il a le sentiment de la situation assez compliquée que lui font les circonstances, et pour tenir tête à l'orage, le chef du cabinet de la régence espagnole ne compte pas uniquement sur les moyens de répression dont un gouvernement peut toujours disposer; il a pris d'avance position dans les graves conflits du temps ; il oppose aux propagandes révolutionnaires toute une politique qu'il a exposée récemment encore devant le sénat de Madrid, qui est faite pour avoir peut-être son influence sur une partie des populations ouvrières.

M. Canovas del Castillo, tout conservateur qu'il soit et qu'il prétende rester, est visiblement un de ces hommes à l'esprit libre et ouvert qui ne reculent ni devant les initiatives hardies, ni devant la nécessité des concessions à la force des choses. Il s'est déclaré nettement résolu à ne permettre aucune manifestation tumultueuse, à réprimer tout ce qui serait mouvement anarchiste et révolutionnaire; mais en même temps il a développé avec autant d'éclat que de science tout un programme de réformes sociales qui touchent à tous les problèmes du moment. Il a annoncé une série de lois sur le repos du dimanche, sur le travail des femmes et des enfans, sur le régime des industries

insalubres, sur la responsabilité des patrons en cas d'accident, sur les caisses d'invalides du travail. Il paraîtrait même ne pas reculer devant la journée de huit heures si ce n'était la difficulté d'arriver à une réglementation internationale. Lui, le chef d'un ministère conservateur, du parti conservateur espagnol, il prend, si l'on nous passe le mot, la tête du mouvement dans son pays avec la généreuse ambition de populariser la monarchie par les plus libérales réformes, de ne laisser rien à faire aux républicains. Soit, les conservateurs se transforment partout aujourd'hui et répudient les traditions surannées. Si l'on s'en tenait toujours à ce qui est possible et réalisable, ce serait pour le mieux. Le danger, et il n'est pas seulement en Espagne, c'est sous prétexte d'aller au-devant de toutes les revendications des populations industrielles, de tuer l'industrie elle-même, de promettre plus qu'on ne pourra tenir, de se prêter à beaucoup d'illusions et de préparer des mécomptes contre lesquels ni les monarchies ni les républiques ne seraient peut-être de force à se défendre!

Les révolutions, les insurrections, les coups d'état n'ont rien de nouveau ni d'extraordinaire dans ces républiques du Nouveau-Monde, qui furent autrefois espagnoles. Depuis ces petites républiques de l'Amérique centrale, qui bataillent sans cesse entre elles, jusqu'à la république Argentine, encore mal remise de ses récentes convulsions, en passant par le Brésil, les révolutions sont un phénomène invariable ou périodique. Il y a eu pourtant une de ces républiques qui, soit par sa position sur l'Océan-Pacifique, soit par suite d'une organisation mieux entendue et de traditions plus fortes, est restée longtemps à l'abri des commotions et des révolutions; c'est le Chili qui passait pour le modèle des républiques américaines. Le Chili a eu une longue paix intérieure, et il a eu aussi, par l'extension de son industrie et de son commerce, les avantages de cette paix. S'il a été engagé, il y a déjà quelques années, dans une guerre longue et acharnée avec ses voisins du Pérou et de la Bolivie, il en est sorti victorieux ; il y a gagné de la gloire et de vastes territoires, sans en être sérieusement atteint dans ses institutions, dans sa vie intérieure. Aujourd'hui tout est changé! Depuis près de six mois le Chili est en pleine guerre civile. Comment en est-on venu à cette extrémité ? Le président de la république qui réside avec le gouvernement à Santiago, M. Balmaceda, a récemment publié et expédié en Europe un long message où il s'efforce d'exposer la situation du pays et d'expliquer, de débrouiller ces obscurs événemens. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que depuis deux ou trois ans déjà, la lutte est engagée entre les coalitions parlementaires du congrès et le pouvoir exécutif, que les ministères se sont succédé, qu'on a refusé au président les ressources les plus nécessaires, que les antagonismes n'ont fait que s'envenimer et que le jour est venu où l'explosion s'est produite. L'orage a éclaté là où on ne l'attendait peut-

être pas. Une partie de l'escadre nationale mouillée à Valparaiso a levé le drapeau de l'insurrection et a recueilli à son bord le président du sénat, un certain nombre de membres du congrès. Dès lors, la guerre était déclarée entre l'armée parlementaire et l'armée du gouvernement. C'était le 7 janvier! La lutte n'a cessé depuis de se dérouler à travers toutes les péripéties.

Qui aura le dernier mot dans cette guerre intestine? Jusqu'ici rien ne semble bien décisif. Le gouvernement s'est défendu et a réussi tout au moins à se maintenir avec les forces qui lui sont demeurées fidèles. Les insurgés, faute de pouvoir provoquer des mouvemens populaires dans l'intérieur du pays ou prendre position à Valparaiso, se sont dirigés sur les ports du nord qu'ils ont enlevés de vive force et dont ils ont fait leur quartier-général. Ils ont eu quelques avantages dans une série de combats, — le président Balmaceda parle de sept combats sanglans et meurtriers, — qu'ils ont eu à soutenir contre les troupes du gouvernement. En revanche, ils viennent d'être atteints d'un coup sensible. La partie de l'escadre restée fidèle au gouvernement est allée attaquer l'escadre insurgée dans la rade de Caldera et elle a réussi avec ses torpilles à couler bas un beau cuirassé, le *Blanco-Encalada*, peut-être aussi le *Huascar* qui était une glorieuse prise de la dernière guerre avec le Pérou. C'est un échec grave pour l'insurrection. On ne sait pas encore si cette dernière action décidera la fin de la lutte. Ce qu'il y a d'évident, c'est que le Chili, le pays pacifique et laborieux, paie de sa prospérité compromise, de son commerce ruiné, de la perte de ses navires, les frais de cette guerre entre des partis acharnés à se détruire, à ensanglanter le sol d'une république demeurée jusqu'ici un exemple dans l'Amérique du Sud.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Après une longue résistance, la rente française, au cours de cette seconde quinzaine d'avril, a baissé d'une demi-unité. De 95.95, cours du 15 courant, et de 95.05, dernier cours de compensation en date du 1er avril, elle a été ramenée pas à pas à 94.50. L'emprunt, sur lequel a été détaché le 16 un coupon intérimaire de 15 centimes au moment du versement de 15 francs par 3 francs de rente, a fléchi également

de 50 centimes et se tient à 93 francs. L'amortissable, plus fortement atteint par les réalisations, a perdu à peu près 75 centimes à 94.50.

Pour que nos fonds publics aient ainsi reculé, malgré les achats quotidiens de rente 3 0/0 opérés par la Caisse des dépôts et consignations avec les fonds des caisses d'épargne, il faut que le public capitaliste ait eu de sérieuses raisons, sinon pour appréhender un retour définitif des cours à un niveau plus bas, du moins une longue stagnation au niveau actuel.

Une de ces raisons est l'existence du stock énorme de rentes flottantes, créé par l'émission de notre emprunt national de 870 millions en janvier dernier. Cet emprunt n'est encore libéré que de 45 francs, soit de la moitié à peu près du prix entier de la rente. Le ministre n'a pas jusqu'ici usé de la faculté qu'il s'est reservée d'autoriser les libérations anticipées. Il reste donc à verser environ 450 millions de francs d'ici au mois de juillet 1892, soit plus de 30 millions par mois.

Cette raison expliquerait la stagnation, mais non le recul des cours. Il y faut joindre d'autres motifs, d'un caractère plus ou moins exceptionnel ou passager, l'influence des pertes énormes infligées au marché de Londres par la dépréciation continue des valeurs argentines, brésiliennes et chiliennes, la nécessité où s'est vue la Banque d'Angleterre de décréter une élévation du taux de l'escompte de 3 pour 100 à 3 1/2 pour 100, mesure qui devra, sans doute, être complétée à bref délai par une nouvelle élévation à 4 pour 100, enfin la campagne menée contre quelques-uns de nos établissemens de crédit par une spéculation baissière que la chute de la Société des dépôts et de comptes courans a tout à coup enhardie.

Le Crédit industriel a été d'abord attaqué très vivement, et ses actions ont reculé, dans une seule Bourse, de 630 à 570. La Société a répondu par une poursuite devant la justice correctionnelle et a obtenu contre les auteurs de l'attaque un jugement sévère. Les actionnaires, rassurés par cet acte d'énergie, ont arrêté leurs ventes, et l'action s'est relevée à 610. Il n'y a pas eu de retraits sérieux de dépôts au Crédit industriel. L'établissement avait d'ailleurs pris, au moyen d'un réescompte d'une partie de son portefeuille à la Banque de France, les mesures nécessaires pour donner satisfaction à toutes les demandes.

La spéculation s'en est prise ensuite aux actions de la Banque d'escompte et à diverses valeurs que l'on sait ou que l'on suppose graviter dans l'orbite de cet établissement. De 525 l'action de la Banque d'escompte a été précipitée brusquement en deux Bourses à 470; elle s'est relevée à 490. Les établissemens Decauville ont baissé de 450 à 385 et restent à 415. Les actions des Aciéries de France, malgré l'excellente situation industrielle de l'entreprise, affirmée par le conseil d'administration dans l'assemblée générale des actionnaires tenue le 25 courant,

ont subi dans la Bourse du lundi 27 une réaction de 200 francs, de 1,375 à 1,170. Elles ont repris, depuis, 80 francs à 1,250.

La Banque de Paris a dû payer elle-même son tribut à la faiblesse générale. De 816.25 elle a reculé à 797.50 et reste à 805. Cependant, d'après le rapport des commissaires qui vient d'être publié et sera présenté avec celui du conseil aux actionnaires réunis en assemblée générale le 9 prochain, l'exercice 1890 a été excellent, comme l'indiquent la fixation du dividende à 45 francs (contre 40 francs pour 1889) et le report à nouveau d'une somme de 4 millions de francs de bénéfices non répartis.

Le Crédit foncier a rétrogradé de 1,267.50 à 1,263.75, le Comptoir national d'escompte de 620 à 607.50, le Crédit lyonnais de 781.25 à 776.25, le Crédit mobilier de 406.25 à 395, la Banque russe et française de 350 à 325, la Banque ottomane de 612.50 à 597.50.

Les différences de cours que nous venons de signaler n'indiquent pas l'intensité des inquiétudes que le marché a éprouvées pendant quarante-huit heures. Tandis que le marché des sociétés de crédit causait un réel souci, on redoutait un échec pour l'émission, lancée par le Comptoir national d'escompte, de 225,000 obligations de la Société des tabacs de Portugal, récemment créée sous les auspices du même établissement. La rente portugaise, sous le poids de ventes continuelles, avait reculé de deux unités; des hostilités très vives se manifestaient.

Ces fâcheux pronostics ont été démentis par l'événement. Les 225,000 titres offerts ont été pris à peu près intégralement par 40,000 souscripteurs. Le Crédit lyonnais a placé, à lui seul, 105,000 obligations.

Cet heureux résultat et la nouvelle que certaines difficultés de liquidation étaient levées pour la Banque d'escompte ont rendu au marché une attitude beaucoup plus ferme dans la journée du 29, où presque toutes les valeurs qui avaient été atteintes par la réaction ont été favorisées d'une reprise sensible sur les plus bas cours temporairement cotés.

Les fonds russes sont seuls restés immuables pendant tout le cours de cette quinzaine assez agitée. Le gouvernement russe a procédé récemment à deux très importantes opérations de conversion portant sur des emprunts intérieurs, et il a conclu avec les maisons Rothschild et Bleichrœder et deux grandes institutions de crédit de Berlin un emprunt d'environ 500 millions en rente or 3 pour 100, destiné également à l'extinction d'anciennes dettes portant intérêt à un taux plus élevé. Ces conversions répétées, les diminutions de charges qu'elles produisent, et l'excellente situation financière de la Russie ont provoqué une nouvelle avance du rouble-crédit à 244, à Berlin, cours correspondant à 3 fr. 05 en or pour un rouble en papier-monnaie.

L'Extérieure a reculé de 75 3/4 à 75, puis s'est relevée à 75 1/4. Le ministre des finances a soumis aux Cortès son projet de budget et les expédiens divers à l'aide desquels il compte surmonter pendant quelques années les embarras sans cesse croissans du Trésor. Il est prévu pour 1891-92 un déficit de 19 millions qui sera naturellement beaucoup plus élevé. La Banque d'Espagne voit son privilège prorogé jusqu'en 1921. Elle peut étendre indéfiniment sa circulation de billets, à la condition d'avoir une réserve métallique du tiers jusqu'à 1,200 millions, et de moitié pour l'excédent de circulation. Elle prête à l'État 150 millions de pesetas sans intérêt jusqu'en 1921. Le ministre des finances propose en outre la consolidation d'une partie de la dette flottante au moyen d'un emprunt de 200 millions en rente 4 pour 100 amortissable.

Le Portugais a baissé de 56 à 53 1/2, l'Italien de 93.85 à 93.45, mais la dernière Bourse l'a relevé à 93.70. Le Turc a été ramené de 19.05 à 18.75, les Obligations ottomanes privilégiées et des Douanes ont reculé de 5 francs à 416.25 et 461.25. L'Unifiée s'est tenue très calme à 595, le Hongrois est à 92 1/2, après 92 3/4 et 92 1/4.

La baisse des valeurs argentines s'est arrêtée après la publication du décret présidentiel suspendant jusqu'au 1er juin le remboursement des dépôts par la Banque nationale et la Banque provinciale de Buenos-Ayres. La prime de l'or est restée à peu près fixe à 250 pour 100. Le président Pellegrini a développé dans une récente conversation avec le correspondant d'un journal anglais tout un programme financier dont les trois points principaux sont : la réunion des deux banques nationale et provinciale en un seul établissement, indépendant du gouvernement fédéral, soustrait à l'action de la politique et jouant un rôle analogue à celui de la Banque de France; émission d'un papier-monnaie à base métallique, garanti par une réserve d'argent métal; consolidation et conversion des dettes extérieures, nationales et provinciales (ces dernières garanties par le gouvernement national), en une rente nouvelle 3 pour 100.

De magnifiques recettes ont déterminé la spéculation à tenter sur le Suez un mouvement de hausse qui a réussi. L'action a été portée de 2,490 à 2,550. La Compagnie transatlantique a baissé de 572.50 à 535. Le Lyon et le Nord ont reculé de 5 francs à 1,527.50 et 1,870.

Les Chemins autrichiens sont en hausse de 10 francs à 552.50. Les Lombards ont rétrogradé de 277.50 à 266.25, le Nord de l'Espagne de 351.25 à 338.75, le Saragosse de 322.50 à 315. Les Portugais et les Méridionaux sont restés fermes. Le Rio-Tinto a fléchi de 590 à 583.75, le Tharsis de 169 à 165, le Cape-Copper de 103 à 85.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

Le
es
nt
st
nt
gé
s,
il-
at
es
ot-
00

ais
5 à
ilé
95,

on
ent
os-
Le
vec
ier
ués
du
un
er-
al;
ro-
en

r le
de
35.

Les
de
les
75,